

**AVANT-PROJET DE DECRET PORTANT ASSENTIMENT A L'ACCORD DE
COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, LA REGION
WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE RELATIF
A LA GENERALISATION DE L'EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE,
AFFECTIVE ET SEXUELLE**

Le Gouvernement wallon,

Sur la proposition conjointe du Ministre-Président et de la Ministre de la Santé, de
l'Egalité des Chances et des Droits des femmes,

Après délibération,

Arrête :

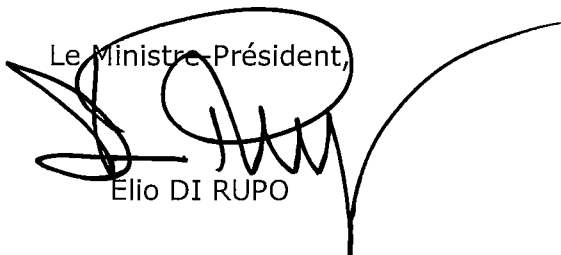
Le Ministre-Président et la Ministre de la Santé, de l'Egalité des Chances et des
Droits des femmes sont chargés de présenter au Parlement le projet de décret
dont la teneur suit :

Article 1^{er}. Le présent décret règle des matières visées aux articles 127 et 128 de
la Constitution, en vertu de l'article 138 de la Constitution.

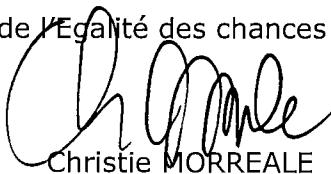
Art. 2. Assentiment est donné à l'accord de coopération entre la Communauté
française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à
la généralisation de l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Namur, le ...

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

Elio DI RUPO

La Ministre de la Santé, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,


Christie MORREALE

**AVANT-PROJET DE DECRET PORTANT ASSENTIMENT A L'ACCORD DE
COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, LA REGION
WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE RELATIF
A LA GENERALISATION DE L'EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE,
AFFECTIVE ET SEXUELLE**

Exposé des motifs

L'éducation à la vie sexuelle, relationnelle et affective a été définie par plusieurs organisations internationales, dont l'OMS-Europe, l'IPPF et l'UNESCO. Selon cette dernière, l'éducation sexuelle est un processus d'enseignement et d'apprentissage basé sur des aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Elle permet aux enfants et aux jeunes d'intégrer des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs leur permettant de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de faire des choix éclairés et d'assurer la protection de leurs droits.

Depuis de nombreuses années, l'OMS reconnaît la sexualité comme un aspect fondamental de l'existence humaine qui mobilise des concepts tels que le sexe, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité se vit et s'exprime tout au long de la vie. La sexualité est le résultat de l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. Ces multiples dimensions de la sexualité soulèvent aussi, mais pas uniquement, de nombreux enjeux de santé publique.

L'instauration d'une éducation à la vie sexuelle et affective développée et structurée en milieu scolaire fait l'objet de discussions au sein de la société belge et des instances législatives depuis plusieurs décennies. Historiquement, les débats sur l'interruption volontaire de grossesse et l'apparition du virus du SIDA marquent un tournant majeur et poussent les intervenants de l'éducation affective et sexuelle à promouvoir l'information préventive et à professionnaliser leurs actions. C'est ainsi qu'une des premières propositions de décret rendant obligatoire, en milieu scolaire, l'étude des notions d'« éducation affective, familiale et sexuelle » date de septembre 1980. À sa suite, études et analyses se succèdent et concluent toutes à la nécessité de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire.

En 2003, la ministre de la Santé de la Communauté Française propose de mettre en place des animations dans l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire), dispensées par des professionnels de la santé.

2008 verra le Parlement de la Communauté française adopter une résolution recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire (17/08/2008). En 2009, la Déclaration de Politique communautaire prévoit de conclure un accord de

coopération avec les gouvernements de la Région Wallonne et de la COCOF afin de « *créer les synergies nécessaires à la mise en œuvre rapide d'une généralisation des modules d'animation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ».

Depuis 2012, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle fait partie des missions de l'enseignement obligatoire (Décret Missions de l'époque, actuel article 1.4.1-2 du Code de l'enseignement). Cette étape est d'importance car elle institue la nécessité d'intégrer l'EVRAS tout au long de la scolarité.

Afin de coordonner sa mise en œuvre, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française concluent un Protocole d'accord en juin 2013. Ce protocole propose aux directions d'établissement de prendre des initiatives en matière d'EVRAS, et recommande de travailler avec les centres psycho-médico-sociaux (PMS), les services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), les Centres de planning familial et les ASBL thématiques.

Depuis 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un dispositif spécifique « EVRAS en jeunesse » fixant les conditions d'organisation et de subventionnement d'activités d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS) à destination des jeunes de 12 à 30 ans, fréquentant des structures de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le dispositif « EVRAS en jeunesse » se présente sous deux volets : la labellisation des prestataires d'activités en EVRAS dans le secteur de la jeunesse et le soutien à la réalisation d'animations, de formations et d'outils d'animation en EVRAS dans le secteur jeunesse.

En parallèle, la région wallonne et la cocof financent les animations EVRAS via des subsides aux centres de plannings bruxellois et wallons.

Aux côtés de ces avancées conséquentes, certaines préoccupations d'importance restent toutefois sans réponse, comme par exemple le fait que les contenus des animations EVRAS soient harmonisés et cohérents, que l'EVRAS soit dispensée de façon structurelle à tous les élèves, qu'un suivi monitoré des interventions soit opéré, que les intervenants soient formés et effectivement experts des questions et des contenus qu'ils entendent transmettre, etc.

C'est au regard de ces défis que les 3 gouvernements (CFWB, RW et COCOF) de 2019-2024 se sont fixés de nouveaux objectifs.

Rétroactes

Pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « l'école doit être un lieu de vie et d'activité, ouvert et participatif. Le Gouvernement

s'engage à [...] généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) via des professionnels agréés, extérieurs à l'école, dont les centres de planning familial (CPF)¹.

Les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc ont rappelé toute la violence sexiste et les discriminations que notre société impose encore aux femmes. Le Gouvernement entend à ce titre [...] généraliser l'éducation à la vie relationnelle sexuelle et affective (EVRAS) et veiller à ce qu'elle soit donnée par des opérateurs labellisés.²

Le Gouvernement défendra les droits des personnes LGBTQI+ à travers une série d'initiatives : [...] Intégrer la dimension LGBTQI+ dans les formations d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)³. »

La Commission communautaire française entend poursuivre « une réelle généralisation de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS) via les centres de planning familial. Il conviendra de revoir l'accord de coopération de 2013, d'adapter le cadre de référence commun et de poursuivre le développement du recueil de données communes. Le Gouvernement veillera par ailleurs à développer des projets EVRAS sur plusieurs années, à l'augmentation de la communication et de l'information sur tous les modes de contraception, et au renforcement de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles, dont les VIH et les hépatites (campagnes d'information et de sensibilisation)⁴. »

Le gouvernement wallon, à travers son *Plan wallon de prévention et de promotion de la santé*, ambitionne d'« améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs de la population en favorisant les conditions d'une sexualité épanouie et responsable »⁵. A cette fin, la Région wallonne entend plus concrètement « soutenir et généraliser l'EVRAS dans tous les milieux et parcours de vie » (objectif spécifique 4.3). Il conviendra notamment de « soutenir la formation et la création d'un label qualité à l'animation EVRAS » (Action 4.3.1), de « développer des Stratégies Concertées EVRAS » (Action 4.3.3), ou encore de « soutenir et accompagner des projets pour l'instauration de l'EVRAS dans tous les milieux de vie et les parcours de vie » (Action 4.3.5).

Développement

Exposé de l'accord de coopération

Le présent accord de coopération lie la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

¹ Déclaration de politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles- 2019-2024, P16

² Idem, P37

³ Idem, P38

⁴ Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune – Législature 2019-2024, P37

⁵ Plan wallon de prévention et de promotion de la santé, pp. 79 - 81

Comme développé en entame, il s'inscrit dans la droite ligne des résolutions parlementaires de 2009, du Protocole d'accord qui s'en est suivi en 2013 et des ambitions que se sont fixées les gouvernements des parties prenantes pour la législature 2019-2024, en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Cet accord de coopération contient plusieurs nouveautés majeures en vue de réaliser la généralisation de l'EVRAS auprès des enfants et des jeunes, en l'occurrence :

- 1° il institue des objectifs et un cadre de référence communs au contenu des animations EVRAS, indépendamment du contexte dans lequel elles se donnent ;
- 2° il établit un label EVRAS commun dans l'enseignement et dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse ;
- 3° il fixe les conditions précises dans lesquelles devra s'opérer la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et en dehors ;
- 4° il instaure une gouvernance qui permettra de contrôler les objectifs chaque année et de suivre l'évolution des dispositions fixées par le présent accord.

1) Un cadre commun de référence

Soucieux d'apporter une réponse concrète au premier besoin d'uniformiser les dispositifs EVRAS, les parties à l'accord ont d'abord financé la coordination des « Stratégies concertées EVRAS ». Constituées d'une multiplicité d'opérateurs impliqués dans la tenue d'animation d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et dans les écoles⁶, les *Stratégies concertées EVRAS* ont cherché à établir un cadre de référence commun aux animations EVRAS. Ce travail a donné lieu au *Guide pour l'EVRAS* à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle qui pose les balises pour les enfants et les jeunes (5-18 ans). Ces balises sont agencées par thématique et, à titre indicatif, par tranches d'âges – sans présumer de la maturité psycho-affective variable des élèves et des groupes.

Il convient désormais de donner une assise réglementaire à ce Guide et plus fondamentalement, de concrétiser les ambitions communes aux trois gouvernements.

C'est l'objet de l'accord de coopération. En effet, le texte fixe les objectifs poursuivis par la tenue d'activités EVRAS et situe ces dernières dans le périmètre des thématiques et des contenus tracés par le *Guide des contenus*. Il dispose en outre que ces activités intègrent les balises tels qu'ils sont issus du même *Guide* qui devient ainsi le cadre de référence commun à toutes activités, qu'elles se donnent ou non, en milieu scolaire.

⁶ Dont notamment les opérateurs régionaux (plannings, Fédérations de plannings, centres d'appui), les Fédérations de pouvoirs organisateurs et WBE, FAPEO & UFAPEC, Conseil supérieur des CPMS, Commission PSE, etc.

La version du Guide telle qu'adoptée en première lecture a fait l'objet de plusieurs améliorations, en introduction et en corps de document, toutes relues et approuvées par les Stratégies concertées – notamment composées de pédagogues et de psychologues.

2) Des opérateurs, des formateurs, un label commun

La généralisation de l'EVRAS est rendue possible par l'implication concrète de différents acteurs.

Le point d'appui bruxellois et les Centres locaux de promotion de la santé wallons, qui participent au maillage local des politiques régionales de santé préventive, mettent leur savoir-faire et leurs ressources à disposition des différents intervenants, des écoles ou des institutions de jeunesse et d'aide à la jeunesse sollicitantes en matière d'EVRAS.

Pour garantir à chaque enfant et chaque jeune de bénéficier de dispositifs EVRAS de qualité, les parties à l'accord conviennent d'unifier leurs voies de reconnaissance et d'agrément en vue de l'octroi d'un label EVRAS unique.

Le texte distingue, selon l'autorité de tutelle ou le pouvoir subsidiant, les différents opérateurs appelés à proposer un outil ou une activité EVRAS à destination des enfants et des jeunes, ou une formation à l'adresse d'animateurs EVRAS, et les voies pour être reconnus.

Le texte précise en outre la procédure concrète de demande de label et prévoit les conditions par lesquelles celui-ci peut être retiré ou renouvelé.

Concrètement, les candidats opérateurs constitués en asbl peuvent solliciter le label EVRAS (pour développer des outils, donner des animations auprès des enfants et des jeunes ou des formations auprès des animateurs et futurs animateurs EVRAS) dès lors qu'ils répondent aux conditions de candidature prévues par l'accord de coopération. A leurs côtés, les centres de planning familial qui disposent d'un agrément en vertu des législations régionales bénéficient automatiquement du label. Il en va de même pour les CPMS et les PSE en matière d'animation uniquement.

Les opérateurs ainsi labellisés seront désormais les seuls à pouvoir développer des dispositifs EVRAS en milieu scolaire ou en dehors à l'adresse d'enfants ou de jeunes, et tenus d'aligner leurs animations aux thèmes et objectifs tels que décrits par le *Guide des contenus*.

Ces opérateurs répondront tous d'une même exigence de formation – laquelle comptera 6 jours minimum de formation initiale pour tout nouvel intervenant et 2 jours minimum en formation continuée à rencontrer tous les 3 ans. Les autorités de tutelle sont tenues responsables de la conformité des contenus des activités données par les organismes qu'elles régulent et financent, ainsi que du contrôle de l'obligation de formation ainsi instituée.

Les opérateurs se rendent reconnaissables par l'apposition d'un logo « Label EVRAS » commun et se voient assurés d'une publicité de leur label par les parties prenantes à l'accord via les pages web officielles des services compétents.

3) La généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et en dehors

En milieu scolaire

La généralisation de l'EVRAS se décline de manière complémentaire, à plusieurs niveaux.

- (1) Tout d'abord, avec les nouveaux référentiels du tronc commun, chaque élève reçoit des contenus propres à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle tout au long de son parcours scolaire de la 3^{ème} maternelle à la 3^{ème} secondaire. L'accord de coopération s'additionne ainsi d'un document thématique transversal aux référentiels du tronc commun, qui a pour vocation d'aider l'enseignant.e à intégrer l'EVRAS dans ses activités pédagogiques. Il reprend les différents contenus et attendus présents dans les référentiels du tronc commun sur lesquels l'enseignant.e peut s'appuyer pour susciter la réflexion sur l'EVRAS, sensibiliser ses élèves et ouvrir le dialogue. Ces contenus et attendus doivent être considérés comme des tremplins, des opportunités, pour pousser les élèves à la réflexion sur leurs pratiques, leurs choix, et leur rapport à l'autre. Afin de nourrir les séquences d'apprentissage, la plateforme de ressources numériques e-classe est alimentée et enrichie de ressources externes complémentaires.
- (2) Cette généralisation en lame de fond est ensuite renforcée par l'intervention d'opérateurs extérieurs labellisés qui complètent et développent ces séquences d'apprentissage par la tenue de dispositifs EVRAS s'inscrivant dans les thèmes et balises du *Guide des contenus* précité. Cette intervention complémentaire, déjà prévue par le code de l'enseignement (Article 1.4.1-2), est rendue obligatoire par le présent accord de coopération, s'agissant pour l'enseignement ordinaire, des élèves de sixième primaire et de quatrième secondaire ; et pour l'enseignement spécialisé, des élèves de Maturité IV, en phase 2 de la forme 3 et en quatrième année de la forme 4. Cette intervention complémentaire obligatoire est assurée par les centres de planning familial et est financée par la Région wallonne et la Cocof. Elle peut être augmentée, auprès d'autres élèves et tout au long du parcours scolaire, par l'ensemble des opérateurs labellisés.
- (3) La formation initiale des enseignants et la formation professionnelle continue assurée par l'Institut de formation professionnelle continue (IFPC) et par les réseaux d'enseignement intègrent les éléments nécessaires à la dispense des contenus décrits dans les référentiels du tronc commun.
- (4) Au niveau de l'Administration générale de l'enseignement est désigné un ou une « Facilitateur/Facilitatrice EVRAS », dont la charge consiste à faire connaître et promouvoir le document thématique transversal aux référentiels en matière d'EVRAS ainsi que les ressources mises à disposition sur e-classe ; à communiquer régulièrement auprès des relais du pilotage et du système éducatif qui sont en contact régulier avec les écoles concernant la tenue obligatoire d'activités EVRAS, les opérateurs labellisés auxquels il peut être fait appel, les autres sources d'informations disponibles, etc.

- (5) L'accord de coopération relève le rôle du Service général de l'Inspection dès lors qu'il est question d'un dispositif éducatif et confie à ce dernier d'évaluer l'EVRAS en milieu scolaire tous les deux ans.
- (6) En prévision de chaque nouvelle année scolaire, les écoles se verront rappeler les enjeux relatifs à l'EVRAS, leurs obligations en la matière et les voies par lesquelles elles pourront faire appel à un planning familial agréé et labellisé ou tout autre opérateur labellisé.

En jeunesse

L'accord de coopération dispose que l'EVRAS en jeunesse concerne le subventionnement d'activités EVRAS à destination des jeunes, organisées au sein des Organisations de jeunesse et de leurs locales, des Centres de jeunes et/ou dans des organismes touchant directement les jeunes et délivrées par les opérateurs labellisés à l'exception des CPMS et des PSE.

En Aide à la jeunesse

L'EVRAS en aide à la jeunesse vise à développer des activités EVRAS au sein des Institutions Publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) et du Centre communautaire pour mineurs dessaisis (CCMD). L'accord de coopération impose la tenue d'activités tous les 6 mois dans chacune de ces institutions.

4) Gouvernance

Différents organes et mécanismes de gouvernance sont mis en place par l'accord de coopération. Ils visent à apporter une systématité aux actions de suivis indispensables à la concrétisation des objectifs que se fixent les parties prenantes à l'accord ; et une uniformité aux exercices d'évaluation et de monitoring.

Il est ainsi créé un comité d'attribution et un comité d'accompagnement.

Le comité d'attribution est chargé de la labellisation des opérateurs, ainsi que de la reconnaissance des opérateurs labellisés souhaitant assurer la formation des animateurs et animatrices EVRAS pour les opérateurs labellisés. Il est également en charge d'assurer la diffusion et la publicité des opérateurs labellisés. Il se réunit une fois par an pour l'attribution et le renouvellement des labels. Il est également amené à se réunir exceptionnellement, lorsqu'un opérateur appelle à l'examen du retrait du label qui lui a été octroyé. Il est composé des représentants de chaque administration compétente dans le cadre du présent accord. La Direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles en assure le secrétariat.

Le comité d'accompagnement est chargé de veiller à la bonne application du présent accord de coopération, d'élaborer le cadastre des opérateurs EVRAS, de consolider les monitorings des activités EVRAS communiqués par les autorités de tutelle, et d'évaluer la mise en œuvre du présent accord. Son rôle est de suivre la bonne exécution de l'accord et de dégager les conditions de possibilité pour son extension future. Il se compose des représentant(e)s du comité d'attribution et des Ministres compétents pour les parties prenantes à l'accord. La Direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles en assure également le secrétariat.

**AVANT-PROJET DE DECRET PORTANT ASSENTIMENT A L'ACCORD DE
COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, LA REGION
WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE RELATIF
A LA GENERALISATION DE L'EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE,
AFFECTIVE ET SEXUELLE**

Commentaires des articles

Article 1^{er}

Cet article n'appelle aucun commentaire.

Article 2

Cette disposition vise à porter assentiment à l'accord de coopération du XXX entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle

<p>ACCORD DE COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, LA REGION WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE RELATIF A LA GENERALISATION DE L'EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE</p>

Vu la Convention de l'ONU du 18 décembre 1979 relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;

Vu la Convention de l'ONU du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'Enfant ;

Vu la Convention adoptée par le Conseil de l'Europe le 11 mai 2011 relative à la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique, ratifiée par la Belgique le 14 mars 2016 ;

Vu les articles 127, 128 et 138 de la Constitution ;

Vu la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, articles 4, 7°, 5, § 1er, I, 8°, et 92bis, § 1^{er} ;

Vu les compétences respectives de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française en matière d'enseignement, de santé, d'action sociale, de jeunesse, d'aide à la jeunesse et d'égalité des chances et de droits des femmes ;

Vu le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ;

Vu le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé, tel que modifié par le décret du 3 février 2022 modifiant le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en ce qui concerne la promotion de la santé et la prévention ;

Vu décret de la Communauté française du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médico-sociaux ;

Vu le décret de la Commission communautaire française du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé ;

Vu le décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la promotion de la santé ;

Vu le décret de la Communauté française du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'Inspection ;

Vu le décret de la Communauté française du 14 mars 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors université ;

Vu le décret wallon du 11 avril 2014 visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques régionales ;

Vu le décret de la Communauté française du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Vu le décret wallon du 3 mars 2016 visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension de genre dans l'ensemble des politiques régionales, pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution ;

Considérant le protocole d'accord conclu le 20 juin 2013 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire ;

Considérant la résolution du Parlement de la Communauté Française du 17 juillet 2008 recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire ;

Considérant la résolution du Parlement wallon du 18 mars 2009 recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire ;

Considérant la résolution du Parlement francophone bruxellois du 24 avril 2009 recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire ;

Considérant les déclarations de politiques de la Commission communautaire française et de la Communauté française de 2019-2024 qui s'engagent à généraliser l'EVRAS en milieu scolaire via des professionnels agréés, à revoir le protocole d'accord conclu le 20 juin 2013 entre les parties précitées relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, à adapter le cadre de référence commun et à poursuivre le développement du recueil de données communes ;

Considérant le Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes du 16 juillet 2020 ;

Considérant le Plan « droits des femmes » 2020-2024 de la Communauté française du 17 septembre 2020 ;

Considérant le Plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024 du 26 novembre 2020 ;

Considérant le Plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 du 26 novembre 2021 ;

Considérant le Plan d'actions de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif aux droits de l'enfant (PADE) 2020-2024 ;

Considérant l'objectif spécifique 4.4 du Plan bruxellois de promotion de la santé 2023 visant à promouvoir la santé sexuelle et plus particulièrement le soutien de l'EVRAS chez les jeunes et l'adaptation des messages de prévention aux approches de promotion de la santé pour l'ensemble des thématiques liées à l'EVRAS ;

Considérant l'axe 1 du référentiel du Plan social santé bruxellois 2022 visant à favoriser le soutien de l'EVRAS et les actions 54 et 55 de son Plan opérationnel ;

Considérant l'objectif de santé 4, de l'axe 4, du Plan wallon de prévention et de promotion de la santé : « Améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs de la population en favorisant les conditions d'une sexualité épanouie et responsable », et plus précisément l'objectif spécifique 4.3 : « soutenir et généraliser l'EVRAS dans tous les milieux et parcours de vie » ;

Considérant l'étude relative à la généralisation de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en Région bruxelloise francophone : « à quelle échelle de temps et à quel coût » du 7 mai 2021, Duchêne, C., Lannoo, A., Fontaine, M., Godin, I., & Tojerow, I., Rapport Dulbea N°21.02 (2021) ;

Considérant l'avis n° 3 du Groupe central du pacte pour un enseignement d'excellence ;

Considérant le « Guide pour l'EVRAS » à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire réalisé par les Stratégies Concertées EVRAS - Décembre 2021 ;

Considérant la nécessité d'améliorer la capacité des enfants et des jeunes à construire des relations affectives et sexuelles dans le respect de soi et des autres et dans un souci de compréhension mutuelle ;

Considérant qu'une politique de soutien à la généralisation de l'EVRAS organisée de manière efficace et fonctionnelle est de nature à promouvoir l'adoption de comportements respectueux de l'égalité entre les genres, de l'intégrité des personnes et à permettre l'acquisition par les enfants et les jeunes de compétences utiles à leur épanouissement personnel, à l'exercice de leurs droits et plus généralement, à la santé et au bien-être de la population ;

Considérant les missions exercées par divers opérateurs (centres de planning familial, centres psycho-médico-sociaux, service de promotion de la santé à l'école,...) et leur expertise en matière d'EVRAS ;

Considérant que la multiplicité des opérateurs concernés par l'EVRAS œuvrant dans le secteur de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse et en milieu scolaire nécessite une meilleure articulation entre eux ;

Considérant que le « Guide pour l'EVRAS » issu des stratégies concertées EVRAS permet de soutenir le processus de généralisation des animations EVRAS en milieu scolaire et apporte la cohérence nécessaire pour, à terme, garantir l'équité dans le domaine de l'EVRAS pour tous les enfants et les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Considérant que l'échange d'informations relatives à l'EVRAS entre la Wallonie, la COCOF et la Fédération Wallonie-Bruxelles et leur analyse périodique sont indispensables à la généralisation de l'EVRAS ;

La Communauté française, représentée par son Gouvernement, en la personne de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président, de Frédéric DAERDEN, Ministre de

l'Égalité des chances, de Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé et des droits des femmes, de Valérie GLATIGNY, Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse et de Caroline DESIR, Ministre de l'Education ;

La Région wallonne, représentée par son Gouvernement, en la personne d'Elio DI RUPO, Ministre-Président, et de Christie MORREALE, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Égalité et des Droits des femmes ;

La Commission communautaire française, représentée par son Collège en la personne de Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente, chargée de la Promotion de la Santé et de la famille ;

Ci-après appelées les parties contractantes,

Exerçant conjointement leurs compétences propres, conviennent de ce qui suit :

TITRE Ier – Dispositions générales

Art. 1. Le présent accord de coopération règle une matière visée à l'article 127 de la Constitution et, en application de l'article 138 de la Constitution, une matière visée à l'article 128 de celle-ci.

Il règle la coopération entre les parties, dans le cadre de l'exercice de leurs compétences propres, pour permettre la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et la création d'un label EVRAS commun à la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, s'appliquant en matière d'enseignement, de jeunesse et d'aide à la jeunesse, qui offrent à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'animations EVRAS de qualité, notamment au cours de leur scolarité obligatoire.

Art. 2. Pour l'application du présent accord de coopération, il faut entendre par :

- 1° **EVRAS** : L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est un processus éducatif qui implique notamment une réflexion en vue d'accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix éclairés favorisant l'épanouissement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et le respect de soi et des autres. Il s'agit d'accompagner chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale dans laquelle la sexualité est entendue au sens large et inclut notamment les dimensions relationnelle, affective, sociale, culturelle, philosophique et éthique. L'EVRAS se fonde sur des valeurs de respect, d'égalité, d'accueil des différences et d'ouverture à l'autre. Elles visent à apporter une information fiable, objective, et à participer à la déconstruction des stéréotypes ainsi qu'au développement de l'esprit critique. Elles ont pour finalité d'aider les jeunes à construire leur identité, à assurer la protection de leurs droits, à considérer l'impact de leurs choix sur leur bien-être et celui des autres, et à prendre des décisions éclairées tout au long de leur vie. ;
- 2° **Activités EVRAS** : animations, formations ou d'animations mis en place par des opérateurs labellisés ou agréés, conformément au Titre 3 du présent accord. Ces interventions en EVRAS se veulent participatives et centrées sur

- les besoins des apprenants et des apprenantes en prenant en compte leurs acquis et leur développement relationnel, psycho-affectif et sexuel ;
- 3° **Centre local de promotion de la Santé** : le service agréé visé à l'article 47/7, 9°, du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé ;
 - 4° **Centre bruxellois de promotion de la santé** : le centre de référence visé à l'article 2, 12°, du décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la promotion de la santé ;
 - 5° **Fédérations de centres de planning familial** : les fédérations regroupant plusieurs centres de planning familial telles que définies à l'article 218/19 du Code wallon de l'action sociale et de la Santé et par le décret de la Commission communautaire française du 5 mars 2009 relatif à l'offre de soins et de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé ;
 - 6° **Centre de planning familial** : le service ambulatoire agréé visé :
 - au Titre II, Chapitre II, du Code wallon de l'action sociale et de la Santé ;
 - au Titre Ier, Chapitre II, section IV et Titre II, Chapitre Ier, Section II, Sous-section IV, du décret de la Commission communautaire française du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé ;
 - 7° **Centre PMS** : le centre psycho-médico-social, visé par la loi du 1^{er} avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux, organisé ou subventionné par la Communauté française et dont les missions sont définies par le décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médico-sociaux ;
 - 8° **Service PSE** : le service de promotion de la santé à l'école agréé en vertu des dispositions du décret du 14 mars 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités et exerçant les missions qui y sont prévues au bénéfice des établissements scolaires, des hautes écoles ou des écoles supérieures des arts subventionnés par la Communauté française ;
 - 9° **Guide pour l'EVRAS** : outil de soutien à la généralisation de l'EVRAS, comprenant les balises communes à tous les intervenants pour favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes et soutenir la formulation de choix éclairés dans leur vie relationnelle, affective et sexuelles. Ce Guide est à destination des acteurs et actrices de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (centres de planning familial, organisations de jeunesse, AMO, associations thématiques, centres PMS, services PSE, etc.), qui interviennent auprès des enfants et des jeunes en matière d'EVRAS, ainsi que les centres de documentation et les points d'appui EVRAS. Ce Guide peut également intéresser les équipes éducatives, dans le cadre des collaborations qu'elles établissent pour développer l'EVRAS dans leur établissement. Issu des stratégies concertées EVRAS de décembre 2021, ce guide est annexé au présent accord (ANNEXE I) ;
 - 10° **Document thématique « EVRAS »** : document, tel que visé à l'article 1.4.4-7 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, visant à offrir une lecture coordonnée et transversale des référentiels du tronc commun visés au chapitre II du Titre IV du Livre 1^{er} du même Code sur la thématique et les enjeux de l'EVRAS. Il est structuré sur les mêmes bases que le « Guide pour l'EVRAS », il peut aisément être consulté par tout intervenant en milieu scolaire pour coordonner

adéquatement son intervention avec l'équipe éducative. Ce document thématique est annexé au présent accord (ANNEXE II).

TITRE 2 – Objectifs et thématiques des activités EVRAS

Chapitre 1er - Objectifs

Art. 3. § 1^{er}. Partant des représentations, des acquis et des besoins des enfants et des jeunes et dans une optique de réduction des inégalités sociales, de santé et de genre, les activités EVRAS visent à accroître auprès des enfants et des jeunes leurs connaissances, leur capacité critique, leur savoir-faire et leur savoir-être.

§ 2. L'élaboration et la mise en œuvre d'activités EVRAS ont, notamment, pour objectifs de :

- 1° promouvoir la vie relationnelle, affective et sexuelle selon une approche positive et respectueuse, en considérant les différents aspects psycho-bio-médico-sociaux ;
- 2° fournir une information de qualité et objective sur le corps et son développement, les enjeux de la sexualité, les droits sexuels et reproductifs, ainsi que la diversité des modes et des styles de vie ;
- 3° promouvoir le libre-choix, le respect, la responsabilité envers l'autre et soi-même, le consentement et l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles ;
- 4° favoriser la prise de conscience de l'importance de la vie relationnelle, affective et sexuelle autour de soi et pour soi, des choix offerts et des responsabilités de chacun et de chacune ;
- 5° aider les enfants et les jeunes à développer des compétences personnelles qui leur permettront de poser des choix responsables ;
- 6° aider les enfants et les jeunes à prendre conscience de leurs ressentis relationnels, affectifs et sexuels et à comprendre leurs émotions, à développer l'estime de soi, la prise de conscience de ses besoins, désirs et valeurs ;
- 7° promouvoir des attitudes relationnelles fondées sur l'écoute, le respect, le dialogue et l'acceptation des différences, encourager l'adoption de comportements préventifs ;
- 8° promouvoir la lutte contre les discriminations, l'égalité de genre et déconstruire les stéréotypes de genre ;
- 9° promouvoir une attitude positive à l'égard de chacun et de chacune, quelle que soit son orientation sexuelle et amoureuse, son expression et identité de genre et ses caractéristiques sexuelles ;
- 10° aider les jeunes à questionner leurs croyances et leurs préjugés, les ouvrir à d'autres modes de pensée et au respect des autres ;
- 11° prévenir la violence sous toutes ses formes dans tout type de relation, y compris affective et sexuelle ;
- 12° sensibiliser les enfants et les jeunes, en fonction de leur maturité psycho-affective et de leur âge et des savoirs, savoir-faire et compétences liés à l'EVRAS et issus des référentiels du tronc commun, aux questions de santé sexuelle et reproductive, aux comportements préventifs, à la contraception féminine et masculine et au consentement médical ;

- 13° informer les enfants et les jeunes de leurs droits, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que des lieux, des ressources et des opérateurs labellisés ou agréés en la matière ;
- 14° sensibiliser les enfants et les jeunes et développer leur sens critique quant aux messages et images véhiculées dans les médias, les publicités, les télérealités, les films et les musiques ainsi qu'aux usages des technologies de l'information et de la communication, et du numérique.

Ces objectifs sont communs à l'EVRAS en milieu scolaire, et dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

Chapitre 2 - Thématiques et contenus des activités EVRAS

Art. 4. Les thématiques et contenus des activités EVRAS intègrent les balises issues du Guide pour l'EVRAS.

Les activités EVRAS sont prioritairement centrées, en fonction de l'âge et de la maturité psychoaffective des jeunes, sur les thématiques suivantes :

- 1° sentiments et émotions : les différents sentiments et les différentes émotions dans les relations, la gestion et l'expression des désirs et des besoins, l'estime de soi, la confiance en soi ;
- 2° relations interpersonnelles : les relations affectives, amoureuses, amicales, familiales ; les différentes formes de familles et les relations familiales ; le respect de soi et des autres ; le consentement et l'intimité ; la communication bienveillante ; l'appartenance à un groupe et le vivre ensemble ;
- 3° corps et développement humain tant des garçons que des filles : l'anatomie et la reproduction biologique, le cycle menstruel, le développement et la puberté ;
- 4° valeurs, cultures, société, droits et sexualités : les normes sociales, culturelles et religieuses, les systèmes de valeurs ; les influences du milieu de vie et des pairs ; les droits humains sexuels et génésiques ; les différences, les discriminations, l'équité, l'égalité hommes-femmes, les violences sexistes et sexuelles, la tolérance et l'inclusion ;
- 5° identités de genre, expressions de genre, orientations sexuelles et discriminations des personnes LGBTQIA+ ;
- 6° sexualité et comportements sexuels : les relations sexuelles, le plaisir, la représentation des corps et des comportements sexuels ;
- 7° les violences : les différents types et les formes de violences, le (cyber)harcèlement, les violences intrafamiliales, les violences sexuelles, les violences basées sur le genre, les violences gynécologiques et obstétricales, les mutilations génitales féminines, la diffusion non consentie d'images à caractère sexuel ;
- 8° santé sexuelle et reproductive : les notions de base en santé sexuelle et reproductive ; les contraceptions féminines, masculines, d'urgence ; l'endométriose ; les infections sexuellement transmissibles ; la conception et la grossesse ; le (non-) désir d'enfants ; l'interruption volontaire de grossesse.

Ces thématiques sont communes à l'EVRAS en milieu scolaire et dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

Art. 5. Chaque activité EVRAS doit se réaliser dans un contexte respectueux de chacun et de chacune et propice au bon déroulement de celle-ci. Ce contexte favorable permet aux enfants et aux jeunes de s'exprimer librement ainsi que d'intégrer et de s'approprier les thématiques et contenus visés à l'article 4. La confidentialité des propos et des échanges est un des fondements des animations proposées aux enfants et aux jeunes.

TITRE 3 – Les opérateurs communs de l'EVRAS, leur labellisation et leur agrément

Chapitre 1^{er} – Les Points d'appui EVRAS

Art. 6. § 1^{er}. La Commission communautaire française assure la mise en place et le fonctionnement d'un point d'appui EVRAS situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. La Région wallonne assure que les Centres Locaux de Promotion de la Santé (ci-après les « CLPS ») situés dans chacun des arrondissements ou groupes d'arrondissement suivants : Nivelles, Ath – Tournai – Mouscron – Comines, Charleroi – Thuin, Mons – Soignies, Huy – Waremmes, Liège, Verviers, Namur – Dinant – Philippeville, Arlon – Bastogne – Marche-en-Famenne – Neufchâteau – Virton, remplissent, conformément à l'article 410/1, §1^{er}, 2^o, du Livre VI du Code wallon de l'action sociale et de la santé, leur mission d'accompagnement des acteurs en promotion de la santé de leur territoire sur le développement de projets agissant sur les déterminants de la santé.

§ 2. Le Gouvernement wallon et le Collège de la Commission communautaire française veillent respectivement à ce que les CLPS situés en Wallonie et le point d'appui bruxellois assurent les missions relatives à l'EVRAS chacun pour son ressort territorial.

§ 3. Le point d'appui EVRAS bruxellois et les CLPS wallons ont pour missions de concevoir, de répertorier, de promouvoir, et d'encadrer des activités, initiatives, actions, expériences, outils pédagogiques réalisés en matière d'EVRAS en Communauté française, à destination des publics visés au Titre 4 du présent accord.

Dans ce cadre, le point d'appui EVRAS bruxellois et les CLPS wallons :

- 1^o fournissent à leur demande un appui aux acteurs des secteurs visés au Titre 4 dans leur recherche de ressources spécifiques en lien avec l'EVRAS. A ce titre, le point d'appui EVRAS bruxellois et les CLPS wallons constituent une interface entre ces acteurs et les opérateurs à même de fournir l'activité EVRAS répondant à leur demande ;
- 2^o se tiennent disponibles pour accompagner méthodologiquement les opérateurs visés à l'article 9 dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur activité EVRAS ;

- 3° fournissent leur soutien aux opérateurs qui élaborent des outils pédagogiques en lien avec l'EVRAS et à leur demande ;
- 4° mettent à disposition des acteurs des secteurs visés au Titre 4 et des opérateurs visés à l'article 9 un centre de ressources concernant l'EVRAS et accompagnent ceux-ci dans leur recherche d'outils pédagogiques.

Pour l'organisation de leurs missions, le point d'appui EVRAS bruxellois et les CLPS wallons travaillent en coordination et mettent leurs ressources en commun, en veillant à échanger les bonnes pratiques.

§ 4. Ces missions s'inscrivent dans une démarche globale prenant en compte les déterminants scolaires (climat scolaire, pédagogie, relations professeurs-élèves, projet d'école, plan de pilotage, contrat d'objectif, types d'enseignement, etc.) et les déterminants sociaux, de genre et de la santé des jeunes (compétences psychosociales, milieux familial et culturel, statut socio-économique, etc.).

§ 5. Les CLPS wallons sont chargés d'assurer une coordination entre les plannings familiaux situés sur leur territoire de manière à opérationnaliser le dispositif prévu à l'article 23, § 3.

Chapitre 2 – Le label EVRAS

Section 1 – Un label commun

Art. 7. § 1^{er}. La Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française créent un label EVRAS commun s'appliquant en matière d'enseignement, de jeunesse et d'aide à la jeunesse.

§ 2. L'obtention du label EVRAS par les opérateurs est une condition préalable à toute activité EVRAS exceptée la formation d'animateurs et d'animatrices EVRAS dans les secteurs de l'enseignement, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

§ 3. Le label est octroyé par le Gouvernement de la Communauté française conformément à la procédure définie par le présent accord.

Section 2 – Objectifs du label

Art. 8. Les objectifs du label EVRAS sont de :

- 1° garantir la qualité des prestataires via une labellisation publique ;
- 2° s'assurer que les animateurs et animatrices en EVRAS disposent d'une formation appropriée ;
- 3° s'assurer que les opérateurs dispensent des activités qui répondent aux objectifs, contenus et thématiques de l'EVRAS, tels que définis au Titre 2 ;

- 4° attester aux bénéficiaires de la qualité des prestations des prestataires externes.

Section 3 – Catégories d'opérateurs et critères d'éligibilité

Art. 9.

§1^{er}. Peuvent demander le label EVRAS les opérateurs qui :

- sont sous statut d'association sans but lucratif ;
- proposent ou souhaitent proposer des activités d'animation ou de formation d'EVRAS à l'attention des enfants et des jeunes, destinées à l'éducation, à la prévention, à l'orientation, à l'information, à l'écoute et au conseil dans le champ de la santé sexuelle, relationnelle et affective ;
- comptent au moins un animateur disposant d'une expérience probante dans la réalisation d'activités EVRAS en milieu scolaire ou non scolaire ;
- poursuivent des activités d'intérêt général ;
- ne poursuivent pas un objectif commercial et publicitaire ;
- promeuvent la recherche du choix libre et éclairé, la lutte contre l'exclusion, le rejet du dogmatisme et de toute discrimination, l'égalité des genres et des sexes, la défense de la démocratie et de la citoyenneté ;
- garantissent le traitement sécurisé des données susceptibles d'être recueillies dans le cadre de leurs activités et s'engagent à ne faire aucun usage commercial de ces données ;
- produisent un extrait de casier judiciaire de type 2 vierge des animateurs et des animatrices ;
- engagent leurs animateurs et leurs animatrices à adopter une attitude bienveillante dans leurs échanges avec les enfants et les jeunes, respectueuse de leurs libertés, qui garantit la confidentialité des échanges et l'absence de prosélytisme et n'impose pas d'opinion personnelle.

Le Gouvernement de la Communauté française fixe les conditions et critères du label dans les limites fixées par le présent accord. La perte d'une des conditions ou critères visés entraîne de facto la perte du label.

§ 2. Par dérogation au §1^{er}, bénéficient automatiquement du label EVRAS s'ils remplissent les conditions d'agrément, de reconnaissance, de fonctionnement ou de subventionnement fixés et contrôlés par leur autorité de tutelle :

1° les centres de planning familial agréés par la Région wallonne ou par la Commission communautaire française ;

2° les services PSE et centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française.

§ 3. Pour toutes les catégories d'opérateurs EVRAS, les animateurs et animatrices en charge des activités EVRAS auprès des enfants et des jeunes sont

obligés d'avoir suivi une formation dispensée par les opérateurs de formation EVRAS compétents pour ce faire en vertu du chapitre 3 du présent Titre.

Section 4 – Procédure d'octroi, de renouvellement et de retrait du Label

Art. 10. Le comité d'attribution visé au Chapitre 4 a pour mission d'analyser les demandes de candidatures et de renouvellement du label EVRAS une fois par an, au plus tard dans les trente jours calendrier suivant la date limite de remise des candidatures ou demandes de renouvellement de label. Il remet un avis motivé sur les demandes de labellisation EVRAS et de renouvellement introduites par les opérateurs visés à l'article 9, §1^{er} du présent accord.

Les avis et vérifications du comité d'attribution visé au Chapitre 4 sont transmis aux Ministres de la Communauté française en charge de l'Égalité des chances, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enseignement obligatoire, de la Santé et des Droits des femmes.

Dans les trente jours de la notification des avis susvisés, le Gouvernement de la Communauté française décide sur base de l'avis motivé du comité d'attribution visé au Chapitre 4 de l'octroi ou du renouvellement du label EVRAS.

Le Secrétariat notifie la décision motivée du Gouvernement de la Communauté française aux opérateurs et au comité d'accompagnement visé au Titre 5, dans un délai de quinze jours calendrier à dater de la décision.

Le comité d'accompagnement visé au Titre 5 communique la liste de l'ensemble des opérateurs labellisés EVRAS aux gouvernements parties à l'accord dans un délai de quinze jours calendrier à dater de la décision.

Art. 11. §1^{er}. Les opérateurs visés à l'article 9, §1^{er} souhaitant déposer une candidature dans le cadre du label EVRAS ou de son renouvellement doivent démontrer :

- 1° que leurs animateurs et animatrices en EVRAS satisfont aux obligations de formations visées à l'article 16, disposent d'une connaissance dans les thématiques et contenus de l'EVRAS repris au Titre 2 et sont formés aux processus participatifs avec des enfants ou des jeunes. Les animateurs et animatrices doivent être compétents pour accroître auprès des jeunes leurs connaissances, leurs capacité critique, leur savoir-faire et leur savoir être dans ces matières ;
- 2° leur capacité à assurer des animations de qualité s'inscrivant dans une ou plusieurs thématiques tout en étant capable d'aborder l'ensemble des thématiques et contenus visés au Titre 2. Les animations doivent être conformes avec le « Guide pour l'EVRAS ».

§ 2. Les opérateurs visés à l'article 9, §2, doivent pouvoir démontrer à leur autorité de tutelle que leurs animateurs et animatrices amenés à fournir des activités EVRAS auprès des publics visés au Titre 4 satisfont aux obligations de formation visées à l'article 16.

Art. 12. Des opérateurs spécialisés dans des thématiques spécifiques peuvent introduire une demande de label « EVRAS thématique » et ainsi, n'aborder exclusivement qu'une partie des contenus visés à l'article 4. Ces opérateurs apportent une expertise complémentaire aux opérateurs ayant obtenu le label « EVRAS général ».

Art. 13. § 1^{er}. Pour les opérateurs visés à l'article 9, §1^{er}, le label peut être retiré à tout moment si les conditions et critères fixés dans le présent Chapitre ne sont plus rencontrés. Le label peut également être retiré si les animations proposées par l'opérateur ne sont pas conformes au « Guide pour l'EVRAS ».

Le comité d'attribution visé au Chapitre 4 a pour mission d'analyser, d'initiative ou sur demande d'un des Gouvernements partie à l'accord, si ces conditions et critères sont rencontrés et de remettre un avis motivé aux Ministres de la Communauté française en charge de l'Égalité des chances, de la Jeunesse de l'aide à la Jeunesse, de l'Enseignement obligatoire, de la Santé et des Droits des femmes.

Dans les trente jours calendrier de la notification de cet avis, le Gouvernement de la Communauté française décide du maintien ou du retrait du label EVRAS.

En cas de retrait, le Secrétariat notifie la décision motivée du Gouvernement à l'opérateur et au comité d'accompagnement visé au Titre 5, par envoi recommandé dans un délai de quinze jours calendrier à dater de la décision.

§ 2. Pour les opérateurs visés à l'article 9, §2, 1^o, les autorités régionales et communautaires compétentes s'assurent, auprès des centres dont ils ont la tutelle, de la conformité des animations avec le « Guide pour l'EVRAS ».

§ 3. Pour les opérateurs visés à l'article 9, §2, 2^o, le Service général de l'Inspection de l'Enseignement et l'Office de la Naissance de l'Enfance (ONE) s'assurent auprès des centres et services dont ils ont respectivement la tutelle et qui proposent une animation EVRAS en milieu scolaire, de leur conformité avec le « Guide pour l'EVRAS ».

Les autorités visées aux paragraphes 2 et 3 transmettent chaque année au comité d'attribution visé au Chapitre 4 la liste des opérateurs EVRAS reconnus.

Section 5 – Durée du label

Art. 14. Le label est attribué aux opérateurs pour une durée de trois ans à dater de la notification de son octroi. Il est renouvelable tous les trois ans.

Section 6 – Publicité des opérateurs labellisés

Art. 15. Les opérateurs labellisés EVRAS sont repris sur les sites internet pertinents des parties à l'accord. Ces pages sont mises à jour après chaque décision d'octroi, de renouvellement ou de retrait du label.

Les opérateurs labellisés s'engagent à apposer le logo « Label EVRAS » sur leurs publications et sur toute communication relative à leurs activités menées dans le cadre de l'EVRAS en matière d'enseignement, de jeunesse et d'aide à la jeunesse en Communauté française, Wallonie ou Commission Communautaire française.

Chapitre 3 – Opérateurs de formation EVRAS et formation des opérateurs

Section 1 – De la formation des opérateurs

Art. 16. § 1^{er}. Les opérateurs de formation (formateurs EVRAS) assurent la formation adéquate des animateurs et animatrices EVRAS pour les opérateurs labellisés visés par le présent accord.

La formation visée à l'alinéa 1^{er} consiste :

- pour les animateurs et animatrices sans expérience, en une formation de minimum 6 jours sur les contenus de base EVRAS ;
- pour les animateurs et animatrices ayant déjà effectué des animations EVRAS ou ayant suivi la formation visée au tiret précédent, en une formation continuée de minimum 2 jours et devant être effectuée tous les 3 ans.

§ 2. Les opérateurs visés à l'article 9, § 1^{er}, doivent justifier de la formation adéquate suivie par leurs animateurs et animatrices lors de l'introduction de leur demande de labellisation ou lors du renouvellement de leur demande.

Pour les opérateurs visés à l'article 9, §2, l'obligation de formation des animateurs et animatrices EVRAS est contrôlée par leur autorité de tutelle.

§3. Pour les opérateurs visés à l'article 9, §2, 2^o, la formation des personnels chargés des animations EVRAS est assurée dans le cadre de leur formation continuée et dans les journées ou demi-journées dédiées à celle-ci.

Section 2 – Catégories de formateurs, procédure de reconnaissance et procédure de retrait

Art. 17. Les opérateurs visés à l'article 9, §2, 1^o peuvent demander la reconnaissance en tant que formateur « EVRAS ».

Peuvent également demander la reconnaissance en tant que formateur « EVRAS », les opérateurs de formation qui :

- sont constitués sous forme de personnes morales ;

- proposent ou souhaitent proposer des activités de formation à l'EVRAS à l'attention des opérateurs visés à l'article 9 ;
- démontrent leur capacité à assurer la formation adéquate des animateurs et animatrices EVRAS aux enjeux repris par le présent accord. Cette condition peut être démontrée par l'expérience utile et les compétences acquise par les formateurs et formatrices de l'opérateur ;
- démontrent leur capacité à mettre en œuvre les formations visées à la section 1 au moyen d'un plan de formation reprenant les thématiques et contenus qui seront abordés ;
- poursuivent des activités d'intérêt général ;
- promeuvent la recherche du choix libre et éclairé, la lutte contre l'exclusion, le rejet du dogmatisme et de toute discrimination, l'égalité des genres et des sexes, la défense de la démocratie et de la citoyenneté ;
- garantissent le traitement sécurisé des données susceptibles d'être recueillies dans le cadre de leurs activités et s'engagent à ne faire aucun usage commercial de ces données.

Un même opérateur peut introduire une demande en tant que candidat au Label EVRAS et en tant que formateur EVRAS reconnu. L'obtention du label EVRAS est dans ce cas une condition nécessaire à l'octroi de la reconnaissance de formateur EVRAS.

Le Gouvernement de la Communauté française fixe les conditions et critères de la reconnaissance en tant que formateur dans les limites fixées par le présent accord. La perte d'une des conditions ou critères visés entraîne de facto la perte du label.

Art. 18. §1^{er}. Le comité d'attribution visé au Chapitre 4 a pour mission d'analyser les demandes d'octroi et de renouvellement de la reconnaissance des formateurs EVRAS introduites par les opérateurs labellisés visés à l'alinéa 1^{er} une fois par an, au plus tard dans les 30 jours calendrier suivant la date limite de remise des candidatures ou demandes de renouvellement. Il remet un avis motivé sur ces demandes d'agrément d'opérateur de formation.

Les avis et vérifications du comité d'attribution visé au Chapitre 4 sont transmis aux Ministres de la Communauté française en charge de l'Égalité des chances, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enseignement obligatoire, de la Santé et des Droits des femmes.

Dans les trente jours calendrier de la notification des avis susvisés, le Gouvernement de la Communauté française décide sur base de l'avis motivé du comité d'attribution visé au Chapitre 4 de la reconnaissance de l'opérateur en tant que formateur EVRAS.

Le Secrétariat notifie la décision motivée du Gouvernement de la Communauté française aux opérateurs candidats et au comité d'accompagnement visé au Titre 5, dans un délai de quinze jours calendrier à dater de la décision.

§ 2. Les fédérations de centres de planning familial subventionnées par la Commission communautaire française sont automatiquement reconnues comme formateurs EVRAS s'ils remplissent les conditions de subventionnement fixés et contrôlés par leur autorité de tutelle. En Région wallonne, les fédérations de

centres de planning familial peuvent être reconnus comme formateurs EVRAS par l'introduction auprès de l'AVIQ d'une déclaration sur l'honneur affirmant leur capacité à assurer la formation adéquate des animateurs et animatrices EVRAS aux enjeux repris par le présent accord.

A titre d'information, les autorités de tutelle des opérateurs visés à l'alinéa 1^{er} transmettent chaque année au comité d'attribution visé au Chapitre 4 la liste des formateurs EVRAS reconnus et le descriptif succinct des formations proposées.

§ 3. Le comité d'accompagnement visé au Titre 5 communique la liste de l'ensemble des formateurs EVRAS aux gouvernements parties à l'accord dans un délai de quinze jours calendrier à dater de la décision.

Art. 19. § 1^{er}. Pour les opérateurs visés à l'article 17, alinéa 2, la reconnaissance en tant que formateur peut être retirée à tout moment si les conditions et critères fixés dans le présent Chapitre ne sont plus rencontrés.

Le comité d'attribution visé au Chapitre 4 a pour mission d'analyser, d'initiative ou sur demande d'un des gouvernements partie à l'accord, si ces conditions et critères sont rencontrés et de remettre un avis motivé aux Ministres de la Communauté française en charge de l'Égalité des chances, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé, des Droits des femmes et de l'Enseignement obligatoire.

Dans les trente jours de la notification de cet avis, le Gouvernement de la Communauté française décide du maintien ou du retrait de la reconnaissance en tant que formateur.

En cas de retrait, le Secrétariat notifie la décision motivée du Gouvernement à l'opérateur, par envoi recommandé dans un délai de quinze jours à dater de la décision.

§2. Pour les opérateurs visés à l'article 9, §2, 1^o, les autorités de tutelle s'assurent de l'effectivité des formations d'animateurs et d'animatrices EVRAS et de la conformité de ces formations avec le « Guide pour l'EVRAS ». Ces mêmes autorités transmettent chaque année au Comité d'attribution la liste des formateurs EVRAS reconnus.

Section 3 – Durée de reconnaissance

Art. 20. La reconnaissance en tant que formateur EVRAS est attribuée aux opérateurs pour une durée de trois ans à dater de la notification de son octroi. Elle est renouvelable tous les trois ans.

Chapitre 4 – Comité d'attribution, missions et composition

Art. 21. Il est créé un comité d'attribution chargé de la labellisation des opérateurs visés au §1^{er} de l'article 9 souhaitant mener des activités EVRAS en milieu scolaire et dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, ainsi que de la reconnaissance des opérateurs souhaitant assurer la formation des animateurs et animatrices EVRAS visés à l'article 17. Il s'assure en outre de la publicité des opérateurs labellisés prévue à l'article 15. Il se réunit *a minima* une fois par an.

Le secrétariat du comité d'attribution peut recevoir les plaintes concernant les activités EVRAS dispensées en vertu du présent accord par des opérateurs visés à l'article 9 et à l'article 17, à charge pour lui de traiter celles relatives à des opérateurs visés à l'article 9, §1^{er} et à l'article 17, alinéa 2, et de transmettre celles concernant des opérateurs visés à l'article 9, §2 aux autorités de tutelle compétentes qui en assureront le traitement. Ces autorités de tutelle restent également compétentes pour recevoir les plaintes relatives à leurs opérateurs.

Art. 22. §1^{er}. Le comité d'attribution se compose :

1° pour la Communauté française, du Facilitateur ou de la Facilitatrice EVRAS visé(e) à l'article 26 du présent accord, ainsi que d'un ou d'une membre :

- de la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère ;
- du Service Jeunesse du Ministère ;
- de l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse ;
- du Service général de l'Inspection de l'Enseignement ;
- de l'Office de la Naissance et de l'Enfance ;

2° pour la Région wallonne, d'un ou d'une membre de la Direction de la Promotion de la santé, prévention et surveillance des maladies de l'AViQ ;

3° pour la Commission communautaire française, d'un ou d'une membre des services du Collège de la Commission communautaire française ;

4° avec voix consultative, un représentant de chaque fédération de centres de planning familial.

§2. La Présidence du comité d'attribution est assurée de manière tournante par les représentants et les représentantes des différentes entités concernées.

Pour la mise en place du comité, le Gouvernement de la Communauté française désigne un représentant ou une représentante de l'administration qui assure la présidence pour une durée de 3 ans parmi les représentants visés au §1^{er}, 1°. Au terme de ce mandat, il appartient au Gouvernement de la Région wallonne de désigner la personne qui assurera la présidence pour une durée de 3 ans parmi les représentants visés au §1^{er}, 2°. Au terme de ce mandat, il appartient au Gouvernement de la Commission communautaire française de désigner la personne qui assurera la présidence pour une durée de 3 ans parmi les représentants visés au §1^{er}, 3°.

Les membres du comité d'attribution sont assistés dans leurs travaux par un secrétariat. Celui-ci est assuré par la Direction de l'Egalité des chances du Ministère

de la Communauté française. La présidence du comité d'attribution est incompatible avec la fonction de membre du secrétariat.

§3. Le comité d'attribution établit son règlement d'ordre intérieur. Celui-ci est approuvé par les gouvernements parties au présent accord.

Le comité d'attribution fait rapport annuellement de ses activités aux gouvernements parties au présent accord.

TITRE 4 – Modalités d'inscription de l'EVRAS dans les différents secteurs

Chapitre 1^{er} – L'EVRAS en milieu scolaire

Section 1 – De la généralisation de l'EVRAS

Art. 23. § 1^{er}. Les Pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives sont responsables de la mise en œuvre et de la coordination de l'EVRAS dans leurs établissements scolaires.

Les CPMS et les services PSE, tels que visés à l'article 9, § 2, 2^o, ont pour missions respectives de favoriser l'épanouissement de l'élève dans sa scolarité et de développer des programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé. À côté des interventions individuelles et des bilans de santé que réalisent les CPMS et les actions de promotion que les PSE réalisent, ils peuvent également proposer des activités collectives dont celles liées à l'EVRAS participant ainsi au déploiement global de l'EVRAS au sein des établissements scolaires.

§ 2. L'EVRAS est généralisée par son intégration aux référentiels du tronc commun visés dans le Livre 1^{er}, Titre IV, Chapitre II du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire sous la forme du document thématique « EVRAS ».

La plateforme de ressources e-classe, créée à l'article 5 du chapitre 3 du décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire, est régulièrement alimentée d'informations, de supports et ressources relatives à l'EVRAS, qui nourrissent complémentirement les thématiques et contenus développés dans le document thématique « EVRAS ».

Afin de répondre au prescrit de l'article 1.4.1-2, alinéa 2, 12^o, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, les Pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives s'appuient sur les productions décrites aux alinéas précédents.

§ 3. Conformément à l'article 1.4.1-2, alinéa 3, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, la généralisation de l'EVRAS est complémentaiement poursuivie par la tenue d'animations obligatoires spécifiques :

- dans l'enseignement ordinaire fondamental à concurrence d'une animation de deux périodes en sixième année de l'enseignement primaire ;
- dans l'enseignement ordinaire secondaire à concurrence d'une animation de deux périodes en quatrième année de l'enseignement secondaire ;
- dans l'enseignement spécialisé, à concurrence de quatre animations d'une période, en maturité IV, en phase 2 de la forme 3 et en quatrième année de la forme 4.

A compter de l'année scolaire 2023-2024, les Pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives font appel, dans le respect de leur liberté pédagogique, aux opérateurs visés à l'article 9, §2, 1^o, et complémentaiement aux opérateurs visés à l'article 9, §1^{er} et §2, 2^o, et suivant un volume d'heure fixé à l'alinéa précédent.

Le volume d'animation visé à l'alinéa 1^{er} constitue un minimum. Les Pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives peuvent également faire appel à l'ensemble des opérateurs labellisés pour organiser des animations supplémentaires dans la limite des crédits octroyés par leur autorité de tutelle.

Section 2 – De la formation des équipes pédagogiques et éducatives à l'EVRAS

Art. 24. §1^{er}. La formation initiale des enseignants prépare les membres de l'équipe pédagogique à aborder les thématiques EVRAS telles qu'elles sont développées dans les référentiels du tronc commun.

§2. En complément, la formation professionnelle continue permet aux équipes éducatives des écoles, d'actualiser ou d'approfondir leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles.

Section 3 – Du soutien au développement de l'EVRAS au sein du système scolaire, des Pouvoirs organisateurs et des équipes pédagogiques et éducatives, et de son évaluation

Art. 25. La Direction générale de l'Enseignement obligatoire désigne en son sein un facilitateur ou une facilitatrice EVRAS dont le rôle consistera notamment à :

- faire connaître et promouvoir les productions détaillées à l'article 23, § 2 ;
- communiquer régulièrement auprès des directeurs de zone et des délégués au contrat d'objectif, des cellules de soutien et d'accompagnement, ainsi qu'auprès des Inspecteurs sur les contenus EVRAS et sur les opérateurs labellisés qui interviennent dans chaque zone d'enseignement.

Art. 26. L'EVRAS en milieu scolaire constitue un dispositif éducatif s'inscrivant dans les missions du Service général de l'Inspection de l'Enseignement visées dans le décret de la Communauté française du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection. Il fait l'objet d'une évaluation tous les deux ans, dont la première aura lieu dans le courant des deux années de l'entrée en vigueur du présent accord.

Sur proposition du Service général de l'Inspection, le Gouvernement de la Communauté française détermine les modalités objectives et raisonnables de l'évaluation visée à l'alinéa 1^{er}.

Section 4 - Mobilisation des acteurs et des actrices

Art. 27. §1^{er}. La Communauté française s'engage, en concertation avec la Wallonie et la Commission communautaire française, à mobiliser les écoles sur les enjeux de l'EVRAS à travers une circulaire à chaque début d'année scolaire.

§ 2. La Communauté française s'engage également à sensibiliser les futurs professionnels de l'enseignement dans le cadre de leur formation initiale et continue.

Chapitre 2 – L'EVRAS en jeunesse

Art. 28. L'EVRAS en jeunesse est un dispositif de subventionnement des activités EVRAS à destination des jeunes fréquentant des structures de jeunesse telles que définies par le décret du 26 mars 2009 fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse et par le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations.

Art. 29. Toute activité EVRAS au sein des Organisations de jeunesse et de leurs locales, des Centres de jeunes et/ou dans des organismes touchant directement les jeunes, est développée par les opérateurs visé à l'article 9, §1^{er} et §2, 1^o.

Art. 30. Le Gouvernement fixe les modalités d'organisation des appels à projets annuels visant le subventionnement des activités EVRAS à destination des jeunes fréquentant des structures de jeunesse.

Chapitre 3 – L'EVRAS dans le secteur de l'Aide à la jeunesse

Art. 31. L'EVRAS en aide à la jeunesse vise à développer des activités EVRAS au sein des Institutions Publiques de protection de la jeunesse et du Centre Communautaire pour mineurs dessaisis.

Art. 32. Les directions et les équipes éducatives font appel aux opérateurs visés à l'article 9, § 1^{er} et § 2, 1^o, en vue d'organiser les activités précitées :

- dans les unités « Éducation intra-muros » des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse, à concurrence d'une animation tous les 6 mois ;
- dans l'unité du Centre Communautaire pour mineurs dessaisis, à concurrence d'une animation tous les 6 mois.

TITRE 5 – Coordination entre parties

Chapitre 1^{er} – Comité d'accompagnement

Art. 33. § 1^{er}. Un comité d'accompagnement est chargé de veiller à la bonne application du présent accord de coopération, d'élaborer le cadastre des opérateurs EVRAS, de consolider les monitorings des activités EVRAS communiqués par les autorités de tutelle, et d'évaluer la mise en œuvre du présent accord. Il est également chargé d'actualiser, si nécessaire, la liste minimale et non exhaustive des thématiques des activités EVRAS décrites au Titre 2. Le secrétariat du comité d'accompagnement est assuré par la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française.

§ 2. Le comité d'accompagnement est composé des représentants et représentantes du comité d'attribution et d'un représentant ou une représentante des Ministres compétents du Gouvernement de la Région wallonne, du Collège de la Commission Communautaire Française et du Gouvernement de la Communauté française qui ont dans leurs compétences les matières liées à la Santé, l'Action sociale, l'Enseignement obligatoire, la Promotion de la Santé, la Jeunesse, l'Aide à la Jeunesse, l'Égalité des chances et les Droits des femmes.

La Présidence du comité d'accompagnement est assurée de manière tournante par les représentants et les représentantes des Ministres compétents. Le Président ou la Présidente doit être désigné par le Gouvernement ayant la tutelle sur l'administration assurant la Présidence du Comité d'attribution conformément à l'article 22, §2.

Il peut s'adjoindre de l'expertise des représentants et des représentantes des secteurs visés par la généralisation de l'EVRAS.

§ 3. Le comité d'accompagnement se réunit *a minima* une fois par an pour assurer le monitoring, la mise à jour du cadastre, le suivi de la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS dans le milieu scolaire et l'évaluation telle qu'elle est visée à l'article 39, en assurant une mise en perspective avec l'EVRAS dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

Chapitre 2 – Du cadastre et de l'évaluation de l'EVRAS

Art. 34. Chaque autorité de tutelle établit, annuellement et au plus tard le 31 mars qui suit l'année de référence concernée, le monitoring des activités EVRAS réalisées par les opérateurs reconnus et rend compte du respect de l'obligation de formation pour chacun d'eux. A savoir :

- l'AViQ et la COCOF, respectivement sur leur territoire, concernant les obligations et les activités effectuées par les opérateurs visés à l'article 9, §2, alinéa 1^{er}, 1^o ;
- l'Administration générale de l'Enseignement et l'ONE, respectivement dans leurs compétences, concernant les obligations et les activités EVRAS effectuées par les opérateurs visés à l'article 9, §2, alinéa 1^{er}, 2^o ;
- la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère de la Communauté française pour les obligations et les opérateurs visés à l'article 9, §1^{er}.

Chaque autorité communique son monitoring au comité d'accompagnement lequel consolide les informations qui lui sont communiquées et les tient à disposition de toutes les parties.

TITRE 6 – Financement, dispositions transitoires et finales

Art. 35. §1^{er}. Aux fins de l'exécution du présent accord, pour les activités EVRAS rendues obligatoires en milieu scolaire en vertu de l'article 23, §3, et dispensées par les opérateurs visés à l'article 9, §2, 1^o, la Région wallonne et la Commission communautaire française prennent en charge, a minima, le coût afférent à ces activités ainsi qu'aux formations qui devront être suivies par les animateurs appelés à les dispenser. Pour la Région wallonne, chaque opérateur se verra ainsi attribuer une enveloppe de financement pour réaliser ses missions. Ces montants sont adaptés conformément à la loi du 1^{er} mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation du Royaume de certaines dépenses dans le secteur public.

La prise en charge de ces coûts doit permettre de rencontrer l'obligation de tenue de ces animations telle que visée à l'article 23, § 3, pour tous les élèves visés à l'alinéa 2, pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

§2. Aux fins de l'exécution du présent accord, la Région wallonne prend en charge les coûts inhérents aux missions dévolues aux CLPS wallons conformément à l'article 6, §5. Chaque opérateur se verra ainsi attribuer une enveloppe de financement pour réaliser ses missions. Ces montants sont adaptés conformément à la loi du 1^{er} mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation du Royaume de certaines dépenses dans le secteur public.

§ 3. Aux fins de l'exécution du présent accord, la Communauté française s'engage :

- à ce qu'un contrôle soit réalisé auprès des pouvoirs organisateurs afin de garantir l'effectivité des animations EVRAS rendues obligatoires en vertu de l'article 23, §3 ;

- à ce que les subventions des opérateurs visés à l'article 9, §1^{er}, et les subventions et dotations de fonctionnement des opérateurs 9, § 2, alinéa 1^{er}, 2°, couvrent les animations EVRAS réalisées à titre subsidiaire.

Art. 36. Pour les activités EVRAS dans le secteur de la jeunesse, la Communauté française s'engage à garantir la réalisation d'activités au sein des structures de jeunesse. Le Gouvernement de la Communauté française fixe les conditions de financement de ces activités.

Art. 37. Pour les activités EVRAS dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse, la Communauté française s'engage à garantir la réalisation d'un volume minimal d'animation dans les IPPJ et le CCMD.

Art. 38. Lors de chaque renouvellement de législature, les gouvernements parties au présent accord fixent de commun accord leurs objectifs en matière de généralisation de l'EVRAS en veillant, dans la mesure des moyens budgétaires disponibles, à en augmenter le volume.

Art. 39. Le présent accord de coopération fait l'objet d'une évaluation complète tous les trois ans.

Art. 40. L'ANNEXE I fait l'objet d'une évaluation tous les trois ans et peut être modifiée par les Gouvernements parties au moyen d'un accord de coopération d'exécution du présent accord, tel que visé à l'article 92 bis, 1^{er}, alinéa 3, de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980.

L'ANNEXE II peut être modifiée dans le respect de l'article 1.4.4-7, alinéas 1^{er} et 2, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Art. 41. A titre transitoire, une première évaluation est réalisée au terme de la première année scolaire complète de la généralisation de l'EVRAS visée par le présent accord.

Art. 42. A titre transitoire, les opérateurs visés à l'article 9, §2, alinéa 1^{er}, 1° et 2° sont autorisés à effectuer les animations EVRAS, tout en bénéficiant d'une période de deux ans pour suivre la formation visée au chapitre 3 du Titre 3.

Art. 43. A titre transitoire, les opérateurs qui, au jour de l'entrée en vigueur du présent accord, bénéficient du label « EVRAS en jeunesse » délivré par la Communauté française, sont considérés comme disposant du label EVRAS tel qu'il est institué par le présent accord pour la durée restante de ce label.

Art. 44. Au deuxième semestre de 2025, les parties conviennent de se revoir pour élaborer de nouveaux objectifs de couverture et les bases d'une prolongation du présent accord ou de négociation d'un nouvel accord, en se fondant sur les travaux du comité d'accompagnement visé au Titre 5.

Art. 45. Le présent accord de coopération entre en vigueur le premier jour de l'année scolaire 2023-2024.

Bruxelles, le

17 MARS 2023

Pour le Gouvernement de la Communauté française,


Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

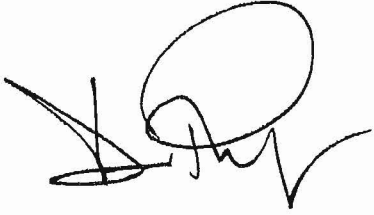

Frédéric DAERDEN, Ministre de l'Égalité des chances


Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé et des droits des femmes


Valérie GLATIGNY, Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse


Caroline DESIR, Ministre de l'Éducation

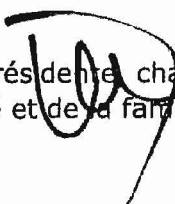
Pour le Gouvernement wallon,


Elio DI RUPO, Ministre-Président


Christie MORREALE, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité et des Droits des femmes

Pour le Collège de la Commission communautaire française,

Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente chargée de la Promotion de
la Santé et de la famille



ANNEXE 1

Guide pour l'EVRAS

GUIDE POUR L'EVRAS BALISES ET APPRENTISSAGES

À destination des acteurs et actrices
de l'Éducation à la Vie Relationnelle,
Affective et Sexuelle en milieu scolaire.

Une approche basée sur les besoins des jeunes



2023

Stratégies Concertées EVRAS



Chargées de mission : Louise-Marie DROUSIE, Laure-Anne GUILLAUME,
Maud REGINSTER, Coraline PIESENS
Coordinatrices : Sophie PELOUX et Roxanne TREMBLAY
Directions : Céline DANHIER et David LECLERCQ



ORGANIZATION
FOR YOUTH
EDUCATION
& SEXUALITY

Avec le soutien de la COCOF,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Wallonne



E.R. : O'YES ASBL - Rue du Fort 85 - 1060 Saint-Gilles
et Fédération Laïque de Centres de Planning Familial - Rue de la Tulipe, 34 - 1050 Ixelles
Cette brochure est gratuite. 1ère édition 2022.

Graphisme : Lebruitdesimages.com

REMERCIEMENTS

Merci aux membres du Comité de Pilotage et des Comités Opérationnels des Stratégies Concertées EVRAS pour leur collaboration, leurs apports et leurs relectures :

Joëlle Berrewaerts (Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées [ARAPH]), Damien Favresse et Fanny Céphale et leur équipe (Centre Bruxellois de Promotion de la Santé [CBPS]), Marcel Buelens (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces [CECP]), Lionel Rubin (Centre d'Action Laïque [CAL]), Adèle Bracaval (Centre Local de Promotion de la Santé [CLPS] Mons-Soignies), Elise Malevé (Centre Local de Promotion de la Santé [CLPS] Liège), Lise Maskens et Valérie Hanozet, membres mandatées par la Commission Promotion de la Santé à l'École [PSE], Louise Lebichot (Forum des Jeunes), Nathalie Steimes et Julie Huynh-duc (Conseil Supérieur des Centre de Psycho-Médico-Sociaux [CPMS]), Christian de Sélys (Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné [CPEONS]), David Lallemand et Karin Van der Straeten (Délégué Général des Droits de l'Enfant [DGDE]), Carine Crucifix, Daphné Renders (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel [FAPEO]), Sophie Libert (Fédérations des Centre de Planning et de Consultations [FCPC]), Elena Diouf et son équipe (Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes [FCPF-FPS]), Emilie Saey et Naim Hamzaoui (Fédération des Centre Pluralistes de Planning Familial [FCPPF]), Philippe Demol et Marie-Germaine Mapessa (Fédération des Établissements Libres Suventionnés Indépendants [FELSI]), Sophie de Kuyssche (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique [SeGEC]), Julie Servais (Service d'Information Promotion Éducation Santé-ULB [SIPES-ULB]), Michaël Lontie et France Baie (Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique [UFAPEC]), Séverine Acquisto (Wallonie-Bruxelles Enseignement [WBE]), Sophie Donnay (Service Personne Handicapée Autonomie Recherchée [PHARE]), Logan Verhoeven (Comité des Élèves Francophones [CEF]), François Moors (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse [OEJA]), Clémence Géva (AlterVisio), Dounia Baiz (InforJeunes)



Merci aux personnes externes aux Stratégies Concertées EVRAS ayant relu une partie ou l'entièreté du Guide pour l'EVRAS pour leurs retours et leur expertise :

Maité Cuvelier (Cultures et Santé), Léa Sylvestre (Animatrice EVRAS), Caroline Watillon (Rédactrice et experte thématique contraception), Fanny Levêque (Conseillère conjugale et familiale), Elisabeth Evrard (Enseignante de philosophie et citoyenneté), Noah Gottlob (Psychologue inclusif chez Transkids), l'équipe du pôle PSE de la Direction Santé de l'ONE, l'équipe d'Action Médias Jeunes, Jean-Philippe Hogge (Assistant social - Planning Familial des Marolles), Marie Delaere (Psychologue et Project & Prevention Manager - Child Focus), Ihssan Himich (Experte en approche interculturelle et féministe sur les questions de sexualités) ainsi qu'à toutes les personnes qui nous apporté leur expertise.



Merci à Valérie Watillon (What If Collective) pour son accompagnement en intelligence collective lors des ateliers participatifs avec les acteurs et actrices de terrain qui ont permis de nourrir le Guide pour l'EVRAS.



Et un immense merci aux 380 enfants et jeune de 5 à 25 ans de l'enseignement ordinaire et spécialisé à Bruxelles et en Wallonie qui ont pris le temps, lors de ces entretiens, d'échanger et de donner leurs points sur l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en Belgique.

TABLE DES MATIÈRES

8	LISTE DES ABRÉVIATIONS
9	NOTES PRÉLIMINAIRES
10	INTRODUCTION
10	CONTEXTE
11	DÉFINITION DE L'EVAS
11	PRINCIPES DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN LIEN AVEC L'EVAS
13	LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE (ISTANBUL-2011) SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE
13	LA CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT (CIDE) (1989)
15	GUIDE POUR L'EVAS
15	OBJECTIFS DU GUIDE
15	PUBLICS CIBLES
16	USAGE DU GUIDE
18	PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'EVAS ET LEXIQUE
18	SENTIMENT DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ
18	APPROCHES PARTICIPATIVES, MÉTHODES ACTIVES ET VARIÉES
19	EVAS ET DÉVELOPPEMENT PSYCHO-AFFECTIF ET SEXUEL DES ENFANTS ET DES JEUNES
19	COLLABORATIONS ÉCOLE - PROFESSIONNEL·LES - PERSONNES RES- SOURCES DES ENFANTS ET DES JEUNES (PARENTS, TUTEURS ET TUTRICES, ÉQUIPES ÉDUCATIVES, ETC.)
20	RÔLE ET POSTURE DES INTERVENANT·ES EN EVAS
21	SPÉCIFICITÉS LIÉES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP
22	CURRICULUM EN SPIRALE
24	LEXIQUE
26	THÉMATIQUES ET APPRENTISSAGES
26	CONSTRUCTION ET STRUCTURE
27	RECHERCHER DANS LE GUIDE EVAS
28 À 35	THÉMATIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE
299	BIBLIOGRAPHIE

APERÇU DES THÉMATIQUES ET SOUS-THÉMATIQUES



36 SENTIMENTS ET ÉMOTIONS

- 37 ⇨ Recherche par apprentissages
- 39 ⇨ Les différent-es sentiments et émotions dans les relations
- 48 ⇨ Gestion et expression des désirs et des besoins
- 51 ⇨ Estime de soi, confiance en soi



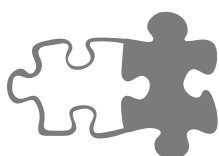
57 RELATIONS INTERPERSONNELLES

- 58 ⇨ Recherche par apprentissages
- 60 ⇨ Les relations affectives, amoureuses, amicales, familiales
- 72 ⇨ Les différentes formes de familles et les relations familiales
- 78 ⇨ Le respect de soi et des autres
- 84 ⇨ Le consentement et l'intimité
- 91 ⇨ Communication bienveillante
- 95 ⇨ L'appartenance à un groupe - Le vivre ensemble



99 CORPS ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- 100 ⇨ Recherche par apprentissages
- 102 ⇨ Anatomie et reproduction biologique
- 114 ⇨ Développement et puberté



124 VALEURS, CULTURES, SOCIÉTÉ, DROITS ET SEXUALITÉS

- 125 ⇨ Recherche par apprentissages
- 127 ⇨ Normes sociales, culturelles et religieuses et système de valeurs
- 136 ⇨ Influence du milieu de vie et des pairs
- 142 ⇨ Les droits humains, sexuels et génésiques
- 148 ⇨ Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion



157 IDENTITÉS DE GENRE, EXPRESSIONS DE GENRE ET ORIENTATIONS SEXUELLES

- 158 ⇨ Recherche par apprentissages
- 160 ⇨ Identités et expressions de genre
- 167 ⇨ Orientations sexuelles (attirances sexuelles et/ou romantiques)
- 172 ⇨ Droits et discriminations des personnes LGBTQIA+



179 SEXUALITÉ ET COMPORTEMENTS SEXUELS

- 180 ➞ Recherche par apprentissages
- 183 ➞ Les relations sexuelles
- 202 ➞ Le plaisir
- 207 ➞ Les pornographies



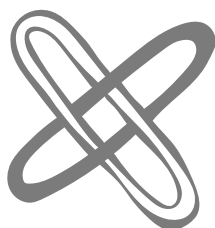
213 LES VIOLENCES

- 214 ➞ Recherche par apprentissages
- 216 ➞ Les différents types et formes de violences
- 221 ➞ Le (cyber)harcèlement
- 225 ➞ Les violences intrafamiliales
- 236 ➞ Les violences sexuelles
- 244 ➞ Les violences basées sur le genre



251 SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

- 252 ➞ Recherche par apprentissages
- 254 ➞ Notions de base en santé sexuelle et reproductive
- 258 ➞ Contraceptions
- 263 ➞ IST (Infections sexuellement transmissibles) dont le VIH
- 268 ➞ Conceptions et grossesse
- 275 ➞ Désir et/ou non-désir d'enfants



280 THÉMATIQUES TRANSVERSALES

- 281 ➞ Recherche par apprentissages
- 283 ➞ Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux Médias
- 295 ➞ Services et personnes ressources

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AMO	Action en Milieu Ouvert
CEDIF	Centre de Documentation et d'Information de la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial
CLPS	Centres Locaux de Promotion de la Santé
CPF	Centre de Planning Familial
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
EVRAS	Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle
FALC	Facile à Lire et à Comprendre
FIV	Fécondation In Vitro
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IMG	Interruption Médicale de Grossesse
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse
LGBTQIA+	Lesbiennes, Gays, Bisexuel·les, Trans, Queers, Intersexes, Asexuel·les et autres
PMA	Procréation Médicalement Assistée
PSE	Promotion de la Santé à l'École
OJ	Organisation de Jeunesse
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
SC-EVRAS	Stratégies Concertées EVRAS
TROD	Test Rapide à Orientation Diagnostique
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VRAS	Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle

NOTES PRÉLIMINAIRES

Utilisation de l'écriture inclusive

Dans un objectif d'inclusivité, de lisibilité et de compréhension, nous avons fait le choix d'utiliser l'écriture inclusive dans la rédaction du Guide pour l'EVRAS. Nous avons conscience que certaines personnes y sont sensibilisées et d'autres pas du tout. Dès lors, voici une rapide explication des règles d'écriture inclusive que nous avons adoptées :

⇒ Utilisation des pronoms « il », « elle » et « iel » ou « ils », « elles » et « iels » pour inclure un maximum de personnes. Le « iel-s » est une contraction du « il-s » et du « elle-s ». Ce pronom n'est pas genré et convient alors aux personnes qui ne s'identifient ni au genre féminin ni au masculin. Il peut aussi désigner les deux à la fois.

⇒ Le point médian suivi du féminin et du pluriel (exemple adolescent·es) permet de visibiliser les personnes de genre féminin autant que les personnes de genre masculin. Lorsque le féminin prend une terminaison différente de celle du mot au masculin, nous avons préféré mettre les deux (exemple : l'animateur ou l'animatrice) afin d'optimiser la lisibilité du texte et ne pas pénaliser les personnes dyslexiques.

Lors d'utilisation de termes tels que femme*, fille*, homme*, garçon*, cela réfère à toute personne s'identifiant comme tel·les. Ce sera mentionné par une astérisque dans ce document.

Référencement bibliographique

Afin de ne pas alourdir le texte, il a été décidé de n'utiliser ni les notes de bas de page, ni le système (auteur·e, date) pour référencer les sources bibliographiques. Nous avons plutôt opté pour un système de numéro entre crochets renvoyant à la bibliographie se trouvant en fin du Guide.

INTRODUCTION

CONTEXTE

Pendant plusieurs années, des initiatives d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) ont eu lieu dans les établissements scolaires de FVB sans pour autant être instituées et généralisées.

En 2002-2003, une étude réalisée par PROMES-ULB (Promotion Éducation Santé) et l'Université de Namur (FUNDP) démontre les inégalités de ces initiatives : divergence des thématiques abordées, différence en termes de temps dédié, disparité entre écoles, etc.

Le 12 juillet 2012, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est officiellement inscrite comme faisant partie des missions de l'enseignement obligatoire. Ceci constitue une étape importante, car il s'agit d'une reconnaissance officielle de la nécessité d'intégrer l'EVRAS tout au long de la scolarité.

Afin de coordonner sa mise en œuvre, la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont conclu un protocole d'accord en juin 2013 [1].

Ce protocole précise que la mise en œuvre de l'EVRAS en milieu scolaire vise à :

- ⇒ promouvoir le libre-choix, le respect, la responsabilité envers l'autre et soi-même et l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles des jeunes ;
- ⇒ permettre aux enfants et aux jeunes de construire, parallèlement à leur développement psycho-affectif, des compétences personnelles en vue de leur permettre de poser des choix responsables ;
- ⇒ prévenir la violence dans les relations amoureuses, et sur un plan plus général dans les relations entre les jeunes ;
- ⇒ déconstruire les stéréotypes sexistes et homophobes ;
- ⇒ prévenir les grossesses non prévues ;
- ⇒ réduire les infections sexuellement transmissibles notamment par l'information sur les moyens de protection et de dépistage.

Suite à ce protocole, la ministre de l'Enseignement a, via une circulaire, demandé aux établissements scolaires ordinaires et spécialisés de prendre des initiatives en matière d'EVRAS, et a recommandé de l'intégrer dans un projet d'établissement, incluant les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), les services de Promotion de la Santé à l'École (PSE), les Centres de Planning Familial, les associations thématiques, et les Points d'Appui EVRAS des Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS).

Malgré ces différentes actions, l'EVRAS est encore loin d'être généralisée dans les établissements scolaires. C'est ainsi qu'ont été mises en place, en février 2018, les « Stratégies Concertées EVRAS » (SC-EVRAS). Elles rassemblent et permettent la concertation des différent·es institutions et organismes représentant les acteurs et actrices de l'EVRAS, internes et externes à l'école : les cinq Pouvoirs Organisateurs des écoles, les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, les deux organisations représentatives des parents d'élèves et associations de parents, le Délégué Général aux Droits de l'enfant, la Commission PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les Centres Locaux de Promotion de la Santé, le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé, le Forum des jeunes, Handicap et santé, des structures de recherche, des organisations de jeunesse, des associations thématiques et le Centre d'Action Laïque. Elles rassemblent aussi au sein des Comités Opérationnels, des expert·es des thématiques de l'EVRAS, du secteur de la jeunesse, du secteur de l'enseignement, etc.

L'objectif final de ces SC-EVRAS est de contribuer à une généralisation effective de l'EVRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé) et ainsi de réduire les inégalités sociales de santé en Belgique francophone.

Les acteurs et actrices réalisant de l'EVRAS formelle ou informelle ainsi que les enfants et jeunes interrogé·es, en 2021 dans le cadre des SC-EVRAS, s'accordent sur la nécessité que cette EVRAS soit abordée, a minima, au sein de tout parcours scolaire, notamment au travers de la création d'un Guide pour l'EVRAS. C'est ainsi que celui-ci a été co-construit.

Ce Guide pour l'EVRAS, proposé par les SC-EVRAS, reprend différents principes en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) pouvant baliser les interventions d'EVRAS réalisées auprès des enfants et des jeunes, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé. Il est commun à tous les acteurs et toutes les actrices internes et externes à l'école afin de favoriser un accès équitable à l'EVRAS pour tout·e enfant et jeune.

Ces contenus sont proposés à l'issue :

- ⇒ d'un travail de compilation des référentiels nationaux et internationaux en matière d'EVRAS et des recherches récentes en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- ⇒ d'une concertation des représentant·es des acteurs et actrices EVRAS, des acteurs et actrices de terrain eux·elles-mêmes ainsi qu'avec la consultation et la relecture d'expert·es en pédagogie et en santé ;
- ⇒ de la consultation des référentiels de certains cours (sciences, philosophie et citoyenneté, éducation physique, etc.) en vigueur dans l'enseignement belge francophone ;
- ⇒ d'une analyse, en FWB, des besoins des 380 enfants et jeunes ;
- ⇒ ainsi qu'une analyse du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des adolescent·es.

Cette co-construction entre acteurs et actrices et jeunes est essentielle afin de garantir aux jeunes un parcours équitable et adapté à leurs besoins.

Ce Guide pour l'EVRAS n'est pas destiné à être distribué aux enfants et aux jeunes. Il s'adresse aux acteurs et actrices qui encadrent des activités EVRAS ou encore aux équipes éducatives. Il leur propose des balises pour les aider à appréhender adéquatement les interrogations de chaque enfant et jeune lors des interventions d'EVRAS, et permettre à chacun d'eux d'avoir accès aux mêmes informations.

Il est à noter que les contenus élaborés par tranche d'âge sont des repères mais ne constituent en aucun cas une norme figée, et qu'ils doivent être adaptés en fonction des besoins et attentes pour tenir compte des réalités vécues par les enfants et les jeunes.

Retrouvez les résultats de nos compilations et enquêtes sur le site EVRAS.be (www.evras.be)

DÉFINITION DE L'EVRAS

Dans le protocole d'accord de 2013, l'EVRAS est définie comme telle :

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (en abrégé EVRAS) est un processus éducatif qui implique notamment une réflexion en vue d'accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix éclairés favorisant l'épanouissement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et le respect de soi et des autres. Il s'agit d'accompagner chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale dans laquelle la sexualité est entendue au sens large et inclut notamment les dimensions relationnelle, affective, sociale, culturelle, philosophique et éthique [1].

Les démarches de l'EVRAS se fondent sur des valeurs de respect, d'égalité, d'accueil des différences et d'ouverture à l'autre. Elles visent à apporter une information fiable, impartiale et à participer au développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à construire leur identité, à assurer la protection de leurs droits, à considérer l'impact de leurs choix sur leur bien-être et celui des autres, et à prendre des décisions éclairées tout au long de leur vie [2].

Les interventions en EVRAS se veulent participatives, co-construites et centrées sur les besoins des apprenant·es [3] en prenant en compte leurs acquis et leur développement psycho-affectif et sexuel.

Enfin, l'EVRAS s'adresse à tout le monde, à tous les âges et dans tous les milieux de vie et ne devrait donc pas se limiter au cadre scolaire [4].

PRINCIPES DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN LIEN AVEC L'EVRAS

Pour que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle puisse se développer tout au long du parcours des enfants et des jeunes, il est intéressant de faire des liens avec certains principes de promotion de la santé qui pourront garantir une cohérence, une plus grande qualité et une efficacité aux actions menées.

La promotion de la santé est l'ensemble des processus qui permettent aux populations de mieux contrôler leur santé grâce à l'acquisition de différentes capacités et aptitudes, en vue

d'améliorer leur santé globale. La santé se définit d'ailleurs comme étant **un état de complet bien-être physique, mental et social**, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques [5]. La sexualité, tout comme la santé, doit être considérée comme une ressource positive, et abordée de manière positive en lien avec ses différents aspects (physiques, mentaux, sociaux).

En lien avec les éléments cités en amont, l'EVRAS sera davantage pertinente et utile si elle est réfléchie selon une **approche globale du/de la jeune et de sa santé**, ce qui signifie qu'il est important de considérer le/la jeune - et sa sexualité - de manière globale : *une approche globale de la santé se base sur la conception de l'être humain comme un tout (physique et mental), en perpétuelle interaction avec son environnement social et physique. La santé est dès lors considérée aussi comme le résultat de rapports sociaux et est définie de manière holistique, c'est-à-dire considérant l'humain comme un tout indivisible* [6].

Une approche globale de la santé considère une personne comme un tout en lien avec son environnement physique, social et mental, dont la santé est une ressource pour atteindre un état de bien-être.

En lien avec l'approche globale, il est intéressant de tenir compte, lorsque nous sommes amenées à réaliser des actions d'EVRAS auprès des enfants et des jeunes, des différents facteurs qui influencent directement ou indirectement leur état de santé : les déterminants de la santé. Dans une approche de promotion de la santé, il est utile d'identifier les déterminants de la santé sur lesquels il est possible d'agir. Ces déterminants peuvent être liés à l'individu (les jeunes), au milieu de vie (l'école, structures collectives ou communautaires) et à l'environnement global des jeunes (institutionnel, politique, etc.).

Parmi ces déterminants de la santé, on peut retrouver par exemple les environnements sociaux et physiques, les services de santé accessibles, l'éducation, les loisirs, le patrimoine biologique, le

niveau de revenus des figures parentales, etc. Pour illustrer ces exemples, si l'utilisation des préservatifs est mentionnée lors d'une animation EVRAS, mais que ces derniers ne sont pas facilement accessibles, cela ne permettra pas aux jeunes d'être autonomes (*empowerment*). Ces déterminants vont avoir une influence sur la santé, mais peuvent également générer des inégalités, c'est pourquoi il est important d'en tenir compte dans ce contexte. L'EVRAS pourrait d'ailleurs être un réel outil pour lutter contre les inégalités sociales de santé, grâce au travail réalisé sur les codes sociaux et le développement des aptitudes psychosociales des enfants et des jeunes [7]. Pour que ces inégalités soient réellement réduites, une généralisation effective de l'EVRAS pour tous et toutes les enfants et les jeunes en FWB est nécessaire, et ce, quelle que soit la filière d'enseignement.

Ces déterminants de la santé englobent également les situations de handicap, physiques et intellectuels, les difficultés relationnelles majeures et les maladies mentales. Les personnes qui en sont porteuses ont besoin d'une EVRAS qui soit taillée sur mesure à leur parcours. La formation appropriée des acteurs et actrices EVRAS sera alors essentielle et à accorder avec les expertises des spécialistes des divers handicaps (public avec déficience visuelle, auditive ou intellectuelle, documents en FALC - facile à lire et à comprendre, etc.).

Afin de ne pas les accroître, une attention particulière doit être accordée aux inégalités sociales en matière de santé. La prise en compte des déterminants de la santé en lien avec les thématiques, des contextes de vie de chacun·e, ainsi que des possibilités d'action est indispensable. Prendre systématiquement le temps de se questionner en tant qu'intervenant·e sur la thématique ou les notions à aborder et de questionner ensuite les jeunes permettra de faire émerger les représentations sociales et culturelles de chacun et chacune, d'être au plus proche des besoins et des préoccupations, et de mettre en avant les connaissances et les ressources déjà mobilisées.

Viser l'équité et l'inclusivité lors de la mise en place d'actions en faveur du bien-être et de la santé passe également par la prise en compte de la littératie en santé¹ des jeunes. Le questionnement (ou la remise en question) des normes « dominantes » véhiculées

¹ - La littératie en santé désigne les capacités des individus à accéder à l'information, la comprendre, l'évaluer et l'appliquer de manière à promouvoir et maintenir leur santé et celle de leur entourage tout au long de la vie.

dans chaque thématique et recommandation transmise permettra d'éviter des effets stigmatisants, discriminants ou culpabilisants. L'inclusivité passe enfin par une attention particulière aux supports proposés et utilisés, représentant la diversité sociale, culturelle, de genres, etc.

Par ailleurs, la participation active des enfants et des jeunes est également cruciale : impliquer les jeunes, considérer leurs besoins, ainsi que les ressources qu'ils·elles·iels possèdent déjà permettra d'intégrer les apprentissages dans une visée globale, en répondant à leurs attentes, et en leur permettant d'acquérir des aptitudes nécessaires à leur épanouissement global. L'implication des enfants et des jeunes peut être permanente, et pas uniquement lors de l'activité (participation active). C'est la raison pour laquelle la mise en place de projets EVRAS à long terme dans les écoles pourrait être très bénéfique pour les enfants et les jeunes.

L'EVRAS, dans une perspective de promotion de la santé, est réfléchi de manière positive et globale, et vise à fournir des ressources aux enfants et jeunes qui leur permettront de s'épanouir en considérant la vie relationnelle, affective et sexuelle comme un ensemble de ressources permettant d'atteindre un état complet de mieux-être. L'EVRAS est alors un moyen de développer les aptitudes nécessaires qui permettront aux enfants et aux jeunes d'agir en faisant des choix éclairés et de s'épanouir dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle.

LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE (ISTANBUL-2011) SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE [8]

La construction de ce Guide pour l'EVRAS s'inscrit dans la lignée de la Convention d'Istanbul (2011). En effet, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle a notamment pour objectif d'échanger avec les enfants et les jeunes sur *l'égalité entre les femmes et les hommes, les rôles non stéréotypés des genres, le respect mutuel, la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, etc.* (Article 14). Ces différents sujets se retrouvent au sein des apprentissages repris dans ce Guide pour l'EVRAS.

Plus spécifiquement, une thématique sur les violences (les différents types et formes de violence, le (cyber)harcèlement, les violences intrafamiliales, les violences sexuelles et les violences basées sur le genre) et une sous-thématique sur les différences, les discriminations, l'égalité et l'inclusion ont été élaborées. Échanger autour de ces thématiques dès le plus jeune âge permet de prévenir des situations de violences et que chaque jeune puisse aussi connaître les personnes et structures ressources existantes pouvant les soutenir en cas de besoin.

LA CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT (CIDE) (1989) [9]

La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant de 1989 est un texte appuyant les objectifs du Guide pour l'EVRAS. L'article 28 du texte stipule que *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances ...* [9].

Les objectifs de cette éducation, détaillés dans l'article 29, sont en cohérence avec les objectifs du Guide pour l'EVRAS et avec la généralisation de l'EVRAS de manière générale. En effet, ils consistent entre autres à *l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, les apprentissages du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et la préparation de l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone* [9]. Ces différents objectifs sont particulièrement en lien avec la thématique « Valeurs, cultures, société, droits et sexualités » du Guide pour l'EVRAS qui aborde notamment les notions de différences et de discriminations, de stéréotypes de genres, d'égalité des genres, de pression des pairs, de droits et devoirs, de lois et de responsabilités, de valeurs personnelles, etc.

D'autre part, l'article 17 cible davantage l'importance des messages transmis aux enfants par les médias et explicite l'importance de l'accès des enfants à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir leur bien-être social, spirituel et moral ainsi que leur santé physique et mentale... [9]. Cet objectif se retrouve particulièrement dans la thématique « Thématiques transversales » qui reprend une partie intitulée « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux Médias ».

Cependant, l'ensemble des thématiques présentes dans ce document sont importantes dans l'épanouissement et l'éducation des enfants et des jeunes. L'utilisation du Guide pour l'EVRAS pourrait alors permettre de travailler ces objectifs de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant avec les enfants et les jeunes de Belgique francophone dès 5 ans et durant toute leur scolarité.

Enfin, dans l'esprit de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, il semble primordial d'impliquer les enfants et les jeunes dans tout processus qui les concerne. Ce Guide pour l'EVRAS a été notamment construit sur base d'une récolte des besoins des enfants et des jeunes en Belgique francophone, réalisée sur l'EVRAS auprès de 380 jeunes ayant entre 5 et 25 ans. Plus particulièrement, les thématiques, les contextes et les manières d'aborder l'EVRAS (document disponible sur le site EVRAS.be). Ce Guide pour l'EVRAS, et tout le processus des Stratégies Concertées EVRAS, s'inscrivent donc dans la lignée de cette Convention.

GUIDE POUR L'EVRAS

OBJECTIFS DU GUIDE

Finalité

Le Guide pour l'EVRAS vise à soutenir la généralisation de l'EVRAS dans l'enseignement ordinaire, spécialisé et dans les secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, en apportant aux intervenant·es des balises communes pour favoriser l'autonomie des jeunes et les soutenir à poser des choix éclairés dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle.

Objectifs généraux

- ⇒ assurer la continuité des apprentissages en matière d'EVRAS en proposant les thématiques pouvant être abordées et qui répondent aux questionnements des enfants et des jeunes, dans une visée d'équité ;
- ⇒ aider les collaborations entre les intervenant·es de l'EVRAS extérieures à l'école et les équipes éducatives dans l'élaboration des projets d'EVRAS tout au long de la scolarité des enfants et des jeunes ;
- ⇒ permettre aux acteurs et actrices de s'appuyer sur des références communes en termes de contenus en matière d'EVRAS ;
- ⇒ augmenter la connaissance des acteurs et actrices en matière d'EVRAS (contenus transversaux, développement psycho-affectif et sexuel,...).

Objectifs opérationnels

- ⇒ clarifier l'ensemble des thématiques non exhaustives qui font partie de l'EVRAS ;
- ⇒ proposer des balises en EVRAS, en lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes et de leurs besoins, qui soient compréhensibles par l'ensemble des acteurs et actrices qui en feront l'usage.

PUBLICS CIBLES

Le public cible direct de ce Guide pour l'EVRAS réunit les acteurs et actrices (centres de planning familial, organisations de jeunesse, AMO, associations thématiques, centres PMS, services PSE, etc.) qui interviennent auprès des enfants et des jeunes en matière d'EVRAS, ainsi que les centres de documentation et les points d'appui EVRAS. Ce Guide peut également intéresser les équipes éducatives, dans le cadre des collaborations qu'elles établissent pour développer l'EVRAS dans leur établissement. Ils-elles-ils pourront, grâce à celui-ci, s'appuyer sur des références communes en termes de contenus EVRAS.

Cela permettra à tous et toutes les enfants et les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la troisième maternelle à la fin des secondaires, qu'ils-elles-ils soient dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de bénéficier d'une EVRAS cohérente.

Les tranches d'âge (5-8 ans, 9-11 ans, 12-14 ans et 15-18 ans et +) correspondent aux années de l'enseignement obligatoire en Belgique et ont été choisies pour correspondre le plus possible au développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes, même si chaque individu évolue à son propre rythme et en fonction de son propre développement. L'intervenant·e doit être en mesure d'outiller l'enfant ou le/la jeune en vue de se situer dans ce développement psycho-affectif et sexuel et à catégoriser correctement les situations auxquelles il/elle serait confronté·e pour s'en protéger le cas échéant.

En ce qui concerne l'enseignement spécialisé, il existe une très grande diversité de handicaps et chaque élève a une situation spécifique. Il sera donc important pour les professionnel·les intervenant dans ce cadre de déterminer les prérequis acquis par les enfants et les jeunes et leurs besoins, d'adapter leurs animations et de prélever dans le Guide les apprentissages pertinents en fonction (une note plus détaillée concernant le public en situation de handicaps se trouve dans la partie Principes pédagogiques généraux).

USAGE DU GUIDE

Le Guide pour l'EVRAS constitue un support commun concernant les apprentissages en matière de VRAS que les enfants et les jeunes devraient² et sont en droit d'acquérir tout au long de leur scolarité. Il présente :

- ⇒ des principes généraux ;
- ⇒ un lexique commun ;
- ⇒ les thématiques de l'EVRAS à aborder ;
- ⇒ les apprentissages en matière de VRAS pouvant être transmis aux enfants et aux jeunes en fonction de leurs interrogations et en tenant compte de leur développement psycho-affectif et sexuel.

Avec les enfants et les jeunes en situation de handicap, les références d'âge ne sont pas à prendre en compte. Dans ces situations, il vaut mieux partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes. Il est donc important de se référer aux professionnel·les qui sont en contact quotidiennement avec ces enfants et ces jeunes et qui connaissent donc les adaptations méthodologiques nécessaires.

Le Guide pour l'EVRAS permettra de contribuer à réduire les inégalités et iniquités d'apprentissage en matière d'EVRAS chez les enfants et les jeunes, quels que soient leur établissement et leur parcours scolaire. Selon les recommandations de l'OMS, l'EVRAS doit avoir sa place attitrée dans les programmes scolaires pour avoir un impact positif, et les apprentissages doivent être vus de façon approfondie [10]. Ce document s'inscrit dans cette démarche.

Dans le cadre d'un programme global d'EVRAS, il devra être utilisé de manière dynamique et il ne faudra pas aborder les différentes thématiques de manière cloisonnée. Les différents apprentissages se complètent et devront être travaillés en parallèle. Des pictogrammes sont présents au sein de ce document pour vous guider dans les parallèles à faire.

Toutefois, le Guide pour l'EVRAS ne présume pas de la méthodologie à employer pour aborder les apprentissages, ni de la manière dont ils seront intégrés les uns aux autres au sein des différentes activités et animations.

Il reste donc, comme son nom l'indique, un guide présentant des balises. Les intervenant·es en EVRAS devront adapter ces contenus et le matériel pédagogique utilisé à leurs publics en fonction de leurs besoins, de leurs acquis et de leur développement psycho-affectif et sexuel.

2 - Dans le contexte de l'enseignement spécialisé, les élèves seront accompagné·es au maximum dans les apprentissages d'EVRAS. Néanmoins, l'intégration et l'acquisition de ces derniers pourraient ne pas être assurées au vu des difficultés des certain·es enfants et des jeunes en situation de handicap.

CE QUE LE GUIDE POUR L'EVRAS EST ET N'EST PAS

Le Guide pour l'EVRAS est un support :

- ✓ permettant aux acteurs et actrices réalisant de l'EVRAS d'avoir **une vision globale et commune de l'EVRAS scolaire** ;
- ✓ permettant de **baliser l'ensemble des thématiques** pouvant être abordées en EVRAS ;
- ✓ permettant aux professionnel·les venant de secteurs différents de s'accorder afin d'assurer une EVRAS cohérente tout au long du parcours scolaire des enfants et des jeunes ;
- ✓ sur lequel se baser, tout en le faisant évoluer et en l'adaptant aux réalités et aux besoins des enfants et des jeunes.

Le Guide pour l'EVRAS :

- ✗ **N'EST PAS** un outil méthodologique à utiliser en animation ;
- ✗ **N'EST PAS** un contenu exhaustif par thématique ;
- ✗ **N'EST PAS** un mode d'emploi de l'EVRAS ;
- ✗ **Ne remplace pas** les formations EVRAS des professionnel·les.

NB : Les outils pédagogiques pouvant être utilisés en animation EVRAS ne sont pas référencés dans ce document mais vous pouvez consulter :

- ⇒ Le site EVRAS.be : www.evras.be/outils
- ⇒ Le site du CEDIF : documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css
- ⇒ Le catalogue d'outils d'O'YES : www.o-yes.be/outils-pedagogiques
- ⇒ Les catalogues d'outils des différents CLPS
- ⇒ Le répertoire PIPSa - Pédagogie Interactive en Promotion de la Santé : www.pipsa.be
- ⇒ Le catalogue OP'EVRAS : www.pipsa.be/actualite/catalogue-op-evras.html
- ⇒ La Plateforme de ressources dédiée à la communauté éducative de la FW-B : www.e-classe.be

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'EVRAS ET LEXIQUE

Ce chapitre reprend quelques principes pédagogiques essentiels sur lesquels les professionnel·les s'appuient pour faire de l'EVRAS en milieu scolaire. Néanmoins, il est important de noter que les chapitres qui suivent ne sont pas exhaustifs, et que l'EVRAS doit être abordée par des professionnel·les formé·es. Chaque intervenant·e en EVRAS doit avoir été formé à cette fin. Ces principes sont présents pour aider à fournir une EVRAS de qualité, mais ne dispensent pas d'une formation.

À la fin de cette même rubrique, vous trouverez un lexique, définissant certaines terminologies utilisées au sein de ce guide. Étant donnée la diversité des intervenant·es en EVRAS, ces définitions vous permettront d'envisager les termes qui s'y retrouvent en ayant une grille de lecture commune.

SENTIMENT DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ

L'EVRAS englobe toute une série de thématiques reliées à l'intime, aux valeurs personnelles, et à la sphère privée des enfants et des jeunes. Dans une démarche d'EVRAS globale et positive, il est important de rappeler que, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le sentiment de confiance et de sécurité est une condition essentielle requise pour assurer le bien-être de chaque personne. Il est donc important que chaque professionnel·le qui est amené·e à réaliser des activités d'EVRAS auprès d'enfants et de jeunes, permette à ceux·celles-ci de s'épanouir dans un environnement de confiance, respecte la confidentialité, et mette en place un contexte d'apprentissage bienveillant et non jugeant.

Lors de la récolte des besoins des enfants et des jeunes réalisée dans le cadre des SC-EVRAS, il est clairement ressorti qu'ils·elles·iels ont besoin que l'EVRAS soit en cohérence avec l'environnement au sein duquel ils·elles·iels évoluent. Par exemple, si une animation EVRAS est axée sur l'inclusivité de chacun·e quelle que soit son identité de genre ou son orientation sexuelle, cette valeur doit aussi être partagée au sein de l'établissement scolaire par les équipes éducatives. Les enfants et jeunes

insistent aussi sur la bienveillance : il ne s'agit donc pas uniquement d'une recommandation qui émane de l'OMS, mais également d'une condition exprimée par les jeunes pour leur permettre de se sentir bien dans un contexte d'EVRAS.

Au même titre que le sentiment de sécurité et la confiance nécessaire pour assurer le bien-être des enfants et des jeunes dans le contexte de l'EVRAS, chaque élève doit pouvoir se sentir respecté·e, égal·e, et libre de s'exprimer ou non.

APPROCHES PARTICIPATIVES, MÉTHODES ACTIVES ET VARIÉES

Dans le cadre de l'EVRAS, les enfants et les jeunes sont plus que des apprenant·es : ils·elles·iels doivent être considéré·es comme de véritables partenaires [10], qui expriment leurs besoins, leurs attentes, et doivent se sentir libres et respecté·es. L'approche participative permet donc aux jeunes d'être de réel·les partenaires dans la construction de leurs apprentissages, passant par l'expression des besoins, la prise en compte de leurs connaissances et expertises du vécu, leurs attentes en contexte d'apprentissage. L'évaluation se veut également participative.

Comme indiqué ci-dessus, les thèmes abordés en EVRAS sont constitués d'apprentissages pouvant porter sur l'intimité et la sphère privée des enfants et des jeunes, sur les émotions et la relation à soi et aux autres, la culture, les valeurs, le développement, etc. de chacun·e. Ces apprentissages nécessitent des approches et méthodes adaptées, dites participatives, actives et variées.

En termes de méthodes actives, les enfants et les jeunes ne peuvent apprendre sans se trouver dans une posture active. Les méthodes proposées doivent permettre aux élèves d'interagir, d'être dans l'action, de mobiliser leurs sens et leurs ressources personnelles. Les méthodes proposées doivent être diversifiées de manière à respecter les préférences de chaque personne se trouvant dans un contexte d'apprentissage en EVRAS. La diversité des méthodes proposées permet aux élèves de s'engager et d'apprendre, cela favorise

également les liens entre les apprentissages, à partir du moment où les méthodologies sont stimulantes et suscitent la discussion ainsi que la créativité.

Dans une perspective de généralisation de l'EVRAS, il est judicieux de diversifier les modalités d'intervention, construites sur la participation active des élèves, afin d'adapter les interventions aux besoins des apprenant·es et toucher les différentes facettes de cette hétérogénéité adolescente. La mise en œuvre d'une diversité de méthodes, et plus spécifiquement, de techniques d'apprentissage actives est habituellement considérée comme un gage d'efficacité [11]. L'EVRAS des enfants et des jeunes peut prendre différentes formes : projets d'éducation par les pairs, animations, pièces de théâtre, espace de parole, etc.

Chacun·e selon sa fonction, ses responsabilités, ses compétences, peut être amené·e à prendre une place dans cette dynamique d'ensemble que propose l'EVRAS en milieu scolaire.

EVRAS ET DÉVELOPPEMENT PSYCHO-AFFECTIF ET SEXUEL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce Guide pour l'EVRAS est, comme son nom l'indique, un guide permettant aux professionnel·les de baliser globalement quels apprentissages dispenser à quel moment lors du parcours scolaire des enfants et des jeunes. Cependant, ceux-ci ne sont pas à travailler stricto sensu auprès des jeunes sans une analyse préalable des besoins du groupe, et des acquis qu'ils·elles·iels possèdent déjà.

Pour l'enseignement spécialisé, les balises d'âge ne pourront pas forcément être suivies et un travail d'adaptation plus grand sera à mettre en place. Le Guide pour l'EVRAS pourra néanmoins être une ressource pour l'évolution des apprentissages des enfants et jeunes en situation de handicaps.

En effet, ce document permet de donner des balises et des repères, mais ne dispense en aucun cas la prise en compte du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes que l'on a en face de soi, ainsi que la prise en compte de leurs avis, attentes et besoins, de leurs expertises, et enfin la prise en compte du contexte dans lequel les jeunes évoluent. Pour être efficaces, toutes les stratégies d'apprentissages proposées en EVRAS devraient répondre au maximum aux besoins des jeunes et correspondre à leur contexte de vie [12].

Les apprentissages proposés en EVRAS doivent être adaptés et respecter systématiquement l'âge des enfants et des jeunes; ils doivent être abordés avec leur regard, en se mettant à leur niveau, en utilisant un langage approprié et en utilisant du matériel pédagogique dépourvu de stéréotypes. Étant donné que les apprentissages s'étendent tout au long de la vie, tenir compte du développement de chacun·e est essentiel.

COLLABORATIONS ÉCOLE - PROFESSIONNEL·LES - PERSONNES RESSOURCES DES ENFANTS ET DES JEUNES (PARENTS, TUTEURS ET TUTRICES, ÉQUIPES ÉDUCATIVES, ETC.)

Afin d'assurer une cohérence et une continuité dans les séances d'EVRAS, il est important de mentionner l'intérêt de la collaboration entre les différentes personnes ressources externes qui vont intégrer le parcours scolaire des enfants et des jeunes. En effet, il est important que les professionnel·les puissent échanger autour des apprentissages et des acquis des enfants et des jeunes pour apporter une cohérence et permettre de faire des liens entre les thématiques abordées. Cela favorise la continuité au sein des parcours des jeunes, et permet une multisectorialité qui pourra contribuer à la qualité des apprentissages proposés aux élèves.

En plus des échanges entre professionnel·les, certaines personnes ressources des enfants et des jeunes (parents, tuteurs et tutrices, etc.) pourront contribuer, s'ils·elles·iels en ont l'envie, de manière informelle au développement de la vie relationnelle, affective et sexuelle de leurs enfants. L'EVRAS aura lieu dans le parcours scolaire des enfants et des jeunes quoi qu'il arrive car il est nécessaire qu'ils·elles·iels acquièrent ces apprentissages. Néanmoins, il pourrait être intéressant d'informer les personnes ressources des enfants et des jeunes sur l'EVRAS en général et ses objectifs. Cela permettra à ces personnes de savoir à qui s'adresser en cas de besoin et de pouvoir ouvrir un espace de parole sur ces sujets avec leurs enfants et leurs jeunes si elles le souhaitent. Il n'est donc pas question ici d'informer les parents/tuteurs et tutrices sur le détail de ce qui va être vu lors de chaque animation ni d'obliger ceux·celles-ci à faire de l'EVRAS avec leurs enfants ou leurs jeunes. L'objectif serait plutôt de collaborer avec ceux et celles qui en sont preneurs et preneuses afin de

les informer sur les objectifs poursuivis tout au long du parcours scolaire des jeunes en EVRAS, de manière à permettre aux jeunes de poursuivre leur apprentissage avec leur·s figure·s parentale·s. Cela leur permettrait de poser des questions ou de trouver des ressources si nécessaire, en vue d'accompagner potentiellement leurs enfants.

RÔLE ET POSTURE DES INTERVENANT·ES EN EVRAS

Le rôle d'intervenant·e en EVRAS nécessite d'être à l'aise pour aborder les sujets relatifs au relationnel, à l'intimité, à la sexualité. Cela demande donc aux professionnel·les réalisant des animations en EVRAS d'avoir conscience de leurs propres valeurs, croyances et représentations vis-à-vis de la vie relationnelle, affective et sexuelle, de les reconnaître, de les questionner et éventuellement de les élargir [13].

L'intervenant·e en EVRAS doit offrir aux enfants et aux jeunes un cadre sécurisant, établir des règles claires, et adopter une posture empathique. Il·elle·iel doit favoriser l'entraide et instaurer un climat favorable au dialogue, dans le respect des diversités [13].

Il·elle·iel doit promouvoir avant tout une vision déculpabilisée et positive de la sexualité, respectueuse de soi, de l'autre et de ses choix [13]. Il·elle·iel se doit également d'entendre ce que les enfants et les jeunes ont à dire sans jugement afin que le·la participant·e se sente reconnu·e [13].

Par ailleurs, l'animateur ou l'animatrice est aussi tenu·e de rester neutre. Ce principe de neutralité garantit que les enfants et les jeunes pourront exercer leur esprit critique et exprimer librement leur opinion dans le respect de chacun·e et des lois (par exemple, ne pas accepter les discours racistes et sexistes). Cette neutralité sous-tend le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses et l'acceptation de la diversité des idées [14]. Ceci ne signifie en rien que l'information dispensée doit entrer en contradiction avec celle contenue dans le présent Guide, ainsi qu'avec les objectifs dont la réalisation est essentielle à la généralisation de l'EVRAS. En d'autres termes, certaines conceptions personnelles, philosophiques ou religieuses ne peuvent primer sur une information complète, fiable et en lien avec les objectifs d'épanouissement personnel et de santé publique contenus dans l'EVRAS. De plus, le

principe de neutralité vise à *exposer et commenter les faits, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle* [15]. L'intervenant·e se doit de ne pas prendre parti lors d'un débat ou d'une discussion où des opinions divergentes s'opposent [16]. Il est toutefois tenu de faire la promotion des valeurs de l'EVRAS et donc de recadrer toute parole ou comportement haineux - ou appelant à la haine - fondés notamment sur le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Dans le cadre des animations EVRAS en milieu scolaire réalisées par des acteurs et actrices externes à l'école, l'animateur ou l'animatrice prendra également une posture de facilitateur ou facilitatrice plutôt que celle d'un·e maître·sse qui transmet son savoir. Les connaissances s'élaborent lors de l'animation par l'échange d'expériences des participant·es. Il·elle·iel veillera aussi à ce que chacun·e puisse s'exprimer, que la parole circule et que chaque participant·e soit écouté·e [13]. En complémentarité, les enseignant·es abordent également des apprentissages relevant de l'EVRAS tels qu'ils sont décrits par les référentiels du tronc commun.

Enfin, les intervenant·es en EVRAS se doivent de guider les enfants et les jeunes afin qu'ils·elles·iels soient capables d'aborder les sujets relatifs au relationnel, à l'affectif et au sexuel dans leur globalité, sans pour autant les amener à parler de leurs sentiments, de leur vie amoureuse ou de leur sexualité lors de l'animation. Si toutefois, un·e élève partage quelque chose de personnel avec le groupe, il est important que l'animateur ou l'animatrice entende ce qui a été partagé, et en tire un « fil universel » qui puisse être discuté avec le groupe sans concentrer l'attention sur l'élève qui s'est exprimé·e [13]. De plus, il est essentiel que l'animateur ou l'animatrice puisse référencer le ou la jeune à d'autres professionnel·les si cela le nécessite.

SPÉCIFICITÉS LIÉES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les apprentissages du Guide pour l'EVRA5 doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes. Il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter aux acquis, aux demandes, et aux besoins du public apprenant.

L'ensemble des thématiques présentées peut être abordé avec les enfants et les jeunes fréquentant l'enseignement spécialisé. Il s'agira toutefois d'adapter les apprentissages et/ou les méthodes d'apprentissages à leurs spécificités et leurs capacités de compréhension.

Par ailleurs, les âges de développement psycho-affectif et sexuel mentionnés dans les encadrés « Pourquoi ces apprentissages » ne sont pas spécifiquement adaptés aux enfants et jeunes en situation de handicap. Afin d'intervenir de manière adéquate avec les enfants et jeunes en situation de handicap, il est important que les animateurs et animatrices aient une bonne connaissance du handicap concerné et se renseignent à propos des particularités liées à celui-ci.

Une série d'adaptations pédagogiques seront nécessaires en fonction du type de handicap des enfants et adolescent·es.

De manière générale pour tous et toutes :

- ⇒ une même thématique peut être abordée pendant plusieurs mois avant d'être assimilée ou partiellement assimilée. L'apprentissage peut être très long ;
- ⇒ prévoir des activités courtes, variées et concrètes ;
- ⇒ adapter les discours et le vocabulaire en fonction des enfants et des jeunes ;
- ⇒ constituer de préférence des petits groupes avec des jeunes ayant plus ou moins le même âge et/ou le même niveau de compréhension ;
- ⇒ s'informer sur le vécu préalable des jeunes à propos de certains sujets difficiles pour eux et elles (gestion des émotions, violences, etc.)

- ⇒ évaluer régulièrement l'animation auprès des professionnel·les et des jeunes. Les outils pédagogiques utilisés sont-ils adaptés ? Les jeunes se sentent-ils·elles·iels suffisamment à l'aise ? Y a-t-il des thématiques souhaitées ? Qu'ont-ils·elles·iels compris et retenu des notions abordées ?

Avec des **enfants et adolescent·es ayant une déficience intellectuelle**, il faudra notamment veiller à :

- ⇒ répéter les mêmes informations régulièrement ;
- ⇒ prévoir des animations régulières dans le temps et sur le long terme ;
- ⇒ prévoir davantage de séances pour aborder un même sujet ;
- ⇒ partir de supports visuels et concrets pour faciliter l'apprentissage. Il existe de nombreux supports d'animations créés spécifiquement pour ce public ;
- ⇒ proposer des outils concrets tels que des jeux de rôles ;
- ⇒ pour parler d'une même thématique, il est important de varier les outils utilisés tout au long de l'apprentissage. Par exemple, l'intimité est abordée avec des photolangages, des jeux de rôle, des mises en situation, des jeux de société. Aussi, certain·es seront plus à l'aise avec des images réelles, tandis que d'autres comprendront mieux les pictogrammes.

Avec des **enfants et adolescent·es autistes**, il faudra particulièrement veiller à :

- ⇒ structurer les animations dans le temps et dans l'espace ;
- ⇒ tenir compte des particularités sensorielles des jeunes, notamment dans le choix du lieu pour les animations ;
- ⇒ utiliser des supports visuels concrets (images, dessins, photos, objets, etc.) ;
- ⇒ prévoir des petits groupes avec un nombre restreint de jeunes ;
- ⇒ proposer des animations basées sur leurs forces, notamment leurs intérêts pour les tris, les catégorisations, les associations, etc. ;
- ⇒ compléter les animations collectives par des séances individuelles.

Avec des **enfants et adolescent·es ayant des troubles du comportement**, il faudra notamment veiller à :

- ⇒ mettre en place les adaptations généralement utilisées lors des apprentissages ;
- ⇒ prévoir des activités courtes et variées ;
- ⇒ mettre en place des animations où ils·elles·iels peuvent bouger, jouer, s'exprimer ;
- ⇒ Il est parfois nécessaire d'être accompagné·e d'un·e éducateur·e ou d'une éducatrice ou d'un·e professeur·e en accord avec les valeurs prônées par l'EVRAS. Cette personne pourra aider à l'expression des jeunes, mais aussi à assurer un certain cadre afin d'éviter les débordements et donc permettre à l'animation d'avoir la portée souhaitée.

Avec des **enfants et adolescent·es ayant un handicap physique**, il faudra notamment veiller à :

- ⇒ tenir compte de leurs particularités dans le développement de certaines thématiques comme l'image du corps ou les capacités de procréation (par exemple en cas de lésion de la moelle épinière) ;
- ⇒ choisir un matériel adapté à la déficience physique (par exemple, utiliser un poster à montrer à tous et toutes plutôt que des images à faire passer s'ils·elles·iels n'ont pas de mobilité des membres supérieurs).

Avec des **enfants et adolescent·es ayant un handicap visuel ou auditif**, il faudra notamment veiller à :

- ⇒ utiliser un matériel adapté (par exemple, du matériel en 3D que les jeunes ayant une déficience visuelle peuvent toucher, des vidéos sous-titrées et traduites en langue des signes avec des jeunes ayant une déficience auditive).

Avec des **enfants et adolescent·es ayant des troubles instrumentaux**, il faudra notamment veiller à :

- ⇒ mettre en place les adaptations généralement utilisées lors des apprentissages ;
- ⇒ utiliser des supports visuels concrets (images, dessins, photos, objets, etc.).

CURRICULUM EN SPIRALE

Le Guide pour l'EVRAS est construit à l'image d'un curriculum en spirale : les mêmes apprentissages sont abordés plusieurs fois de manière planifiée tout au long du parcours scolaire. À chaque révision d'un même concept, celui-ci est approfondi afin de faire découvrir de nouvelles idées et notions, et toujours en tenant compte du développement cognitif et socio-affectif des enfants et des jeunes [17]. L'aspect « spiralaire » et la succession des apprentissages favorisent l'acquisition d'aptitudes et d'apprentissages, et amènent une cohérence entre les différentes thématiques abordées. C'est la raison pour laquelle tous les apprentissages sont proposés par tranches d'âges : cela aide à identifier les contenus à aborder en fonction du développement psycho-affectif des enfants et des jeunes, et permet de faciliter la succession des apprentissages.

Afin que les apprentissages puissent réellement bénéficier des avantages de cette construction en spirale, il est important de proposer les apprentissages présents dans les différents chapitres, et de faciliter les liens entre chaque apprentissage. Cela permet de garantir la vision globale de l'EVRAS, et de fixer les apprentissages dans les parcours scolaires des enfants et des jeunes.

Pour optimiser l'acquisition de ces apprentissages, il est intéressant de prendre le temps de l'évaluer. C'est l'opportunité de vérifier si les objectifs ont été rencontrés (les connaissances, les habiletés, les représentations, etc.) et d'évaluer également le processus (adéquation entre les objectifs et les attentes des jeunes, la congruence de l'outil au regard des objectifs, etc.)

Notons qu'il n'est pas toujours possible de tout évaluer, car les démarches proposées sont très souvent qualitatives et mériteraient une évaluation à long terme qui n'est pas toujours envisageable.

La question de l'évaluation des projets de promotion de la santé sexuelle étant large, nous n'entrerons pas davantage en détail dans le cadre de ce Guide pour l'EVRAS.

CURRICULUM EN SPIRALE



LEXIQUE

Sur base des travaux de recherche et de concertation entre les membres des Stratégies Concertées EVRAS, différentes terminologies ont émergé comme pouvant être opportunes pour la construction du Guide pour l'EVRAS. Ces terminologies ont été choisies, dans le cadre de ce Guide, afin qu'elles soient comprises et acceptées par l'ensemble des acteurs et actrices de l'EVRAS, internes et externes à l'école.

Dans cette partie « lexique » se trouve l'ensemble des termes dont le sens doit être précisé pour permettre à l'ensemble des personnes qui en feront usage de comprendre les termes utilisés de la même façon.

Apprentissages

Processus par lesquels une personne acquiert des connaissances, maîtrise des habiletés, et développe des attitudes. [19-20-21]

L'utilisation du terme « apprentissage » est un choix permettant aux acteurs et actrices tant externes qu'internes à l'école d'utiliser le même outil tout en maîtrisant les notions utilisées. Les explications de ces apprentissages présenteront les connaissances, les habiletés et les attitudes sur lesquelles ils se fondent.

Connaissances

Posséder des informations, pouvoir [les évaluer], les restituer [et les utiliser]. Les connaissances sont nécessaires à l'exécution d'une tâche, mais ne deviennent significatives qu'une fois intégrées à des habiletés. [19]

Le Guide pour l'EVRAS présente les connaissances à acquérir lors de chaque apprentissage. Nous entendons par « connaissances » les savoirs intériorisés par les élèves.

Habiletés

Capacité de produire, avec aisance et à un niveau de performance donné, un ensemble de comportements requis pour l'accomplissement d'une tâche. [19]

Le Guide pour l'EVRAS présente les habiletés à acquérir lors de chaque apprentissage. Nous entendons par « habiletés » les savoir-faire que les élèves devront acquérir.

Attitudes

Relatif à l'affectif. Dimension d'un comportement ou d'une pensée exprimant la relation affective entre la personne et l'objet du comportement. [19]

Le Guide pour l'EVRAS présente les attitudes à acquérir lors de chaque apprentissage. Nous entendons par « attitudes » les savoir-être dont les élèves devront pouvoir faire preuve.

Prérequis

Un prérequis, dans ce document, désigne un ou plusieurs acquis préalables, nécessaires à l'acquisition de nouveaux apprentissages. Les prérequis présents dans les tableaux des différentes parties thématiques sont donc des acquis nécessaires aux enfants et aux jeunes pour pouvoir développer l'apprentissage et les contenus présents dans le même tableau. Avant de développer un apprentissage, il vaut mieux vérifier l'atteinte des prérequis liés, pour permettre aux enfants et aux jeunes de disposer de tous les acquis nécessaires à un apprentissage serein et complet. L'EVRAS n'étant pas généralisée, ni égalitaire ni équitable en Belgique à l'heure actuelle, tous et toutes les enfants et jeunes n'auront pas les mêmes prérequis ce qui nécessitera des adaptations. Néanmoins, l'idée serait davantage de tendre vers la mise en place de ce système afin de combler petit à petit ces inégalités et ces iniquités.

Sexualité

La « sexualité » doit être comprise dans le cadre de ce document comme une dimension globale et essentielle de l'être humain qui inclut : la compréhension du corps humain et la relation à celui-ci, l'attachement émotionnel et l'amour, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et la sexualité, l'intimité sexuelle, le plaisir et la reproduction. La sexualité est complexe et comprend des aspects biologiques, sociaux, psychologiques, spirituels, religieux, politiques, juridiques, historiques, éthiques et culturels qui évoluent tout au long de la vie [3].

Le mot « sexualités » au pluriel désigne dans ce document la pluralité des sexualités existantes. Le choix de l'utilisation au singulier ou au pluriel est donc adapté en fonction du contexte et du message.

Hétéronormativité

Principe de considérer le fait d'être hétérosexuel-le comme étant la norme, allant de soi, comme la référence par défaut et de marginaliser tout ce qui en sort. [21]

En d'autres termes, c'est lorsqu'on considère que l'hétérosexualité va de soi, et qu'elle est utilisée par principe en référence. Ce Guide pour l'EVRAS se veut inclusif et nonhétéronormatif pour permettre à tous et toutes de pouvoir s'identifier et se reconnaître dans le cadre de l'EVRAS sans être mis·e de côté.

THÉMATIQUES ET APPRENTISSAGES

CONSTRUCTION ET STRUCTURE

Le Guide pour l'EVRAS est présenté par thématique et par tranche d'âge.

Le choix des thématiques abordées et les apprentissages ont été élaborés sur base :

- ⇒ des référentiels internationaux et nationaux, et des textes de références en Santé sexuelle et Éducation à la sexualité ;
- ⇒ de l'avis des professionnel·les ;
- ⇒ des besoins et avis des jeunes.

La division en thématique n'a pas de signification chronologique, toutes sont importantes à aborder. Cependant, les apprentissages d'une même thématique se servent les uns des autres, avec des prérequis, dans l'esprit d'un curriculum en spirale. Par ailleurs, les apprentissages de différentes thématiques abordés dans la même tranche d'âge sont appelés à être travaillés le plus souvent conjointement. Des pictogrammes sont présents dans le Guide pour l'EVRAS pour indiquer les liens à faire.

Chaque thématique est divisée en différentes sous-thématiques, elles-mêmes divisées en 4 tranches d'âge : 5-8 ans, 9-11 ans, 12-14 ans et 15-18 ans et +. Au sein de chaque tranche d'âge se trouvent un ou plusieurs apprentissages composés de connaissances/savoirs, d'habiletés/savoir-faire et d'attitudes/savoir-être, avec des éventuels prérequis lorsque cela est nécessaire. Par ailleurs, un encart fait également un lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes pour expliquer l'importance d'aborder ces contenus à telle tranche d'âge. De plus, un encart supplémentaire en début de thématique explique l'importance d'aborder ces contenus avec les personnes en situation de handicaps.

Les apprentissages sont présentés sous forme de tableau comme le montre l'exemple ci-dessous.

Retrouvez les résultats de nos compilations et enquêtes sur le site EVRAS.be

TITRE DE L'APPRENTISSAGE	
Apprentissage	Ici se trouve l'apprentissage à développer pour cette tranche d'âge
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pour pouvoir développer l'apprentissage ci-dessus, les élèves ont besoin de maîtriser l'apprentissage inscrit ici. Celui-ci englobe les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être qui y sont reliés.
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ici se trouvent les connaissances/savoirs liées à l'apprentissage ci-dessus
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Ici se trouvent les habiletés/savoir-faire liés à l'apprentissage ci-dessus
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Ici se trouvent les attitudes/savoir-être liés à l'apprentissage ci-dessus

RECHERCHER DANS LE GUIDE EVRAS

Il y a deux manières de voyager dans le document et de rechercher les apprentissages pouvant être travaillés avec les enfants et les jeunes.

PAR THÉMATIQUE

La recherche s'effectue en cliquant ci-dessous sur la thématique qui vous intéresse. Cela vous enverra directement à une carte mentale thématique présentant tous les apprentissages de cette thématique pour toutes les tranches d'âge. En cliquant sur le titre de l'apprentissage que vous souhaitez aborder, vous serez redirigé-e vers le tableau décrivant cet apprentissage ainsi que les prérequis et différents savoirs, savoir-faire et savoir-être qui y sont liés.



SENTIMENTS
ET ÉMOTIONS



RELATIONS
INTERPERSONNELLES



CORPS ET
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



VALEURS, CULTURES
SOCIÉTÉ, DROITS
ET SEXUALITÉS



IDENTITÉS DE GENRE,
EXPRESSIONS DE GENRE
ET ORIENTATIONS SEXUELLES



SEXUALITÉ ET
COMPORTEMENTS SEXUELS



LES VIOLENCES



SANTÉ SEXUELLE
ET REPRODUCTIVE



THÉMATIQUES TRANSVERSALES

PAR ÂGE

La recherche s'effectue en passant par les tranches d'âge. En cliquant ci-dessous, sur la tranche d'âge qui vous concerne, vous serez redirigé-e vers la carte mentale reprenant les apprentissages de toutes les thématiques abordés à cette tranche d'âge. De nouveau, en cliquant sur le titre de l'apprentissage que vous souhaitez aborder, cela vous renverra vers le tableau décrivant cet apprentissage.

5/8 ANS

9/11 ANS

12/14 ANS

15/18+ ANS

INFO PICTO



Lien à faire avec une autre thématique du Guide. La thématique en question et son pictogramme sont ensuite indiqués.



Lien à faire avec le référentiel d'un cours de l'enseignement obligatoire. Le cours en question est ensuite mentionné. Cela signifie que les savoirs et/ou savoir-faire et/ou savoir-être de l'apprentissage sont abordés dans le cadre de ce cours.

5/8 ANS



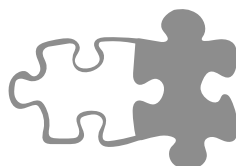
SENTIMENTS
ET ÉMOTIONS



RELATIONS
INTERPERSONNELLES



CORPS ET
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



VALEURS, CULTURES
SOCIÉTÉ, DROITS
ET SEXUALITÉS



IDENTITÉS DE GENRE,
EXPRESSIONS DE GENRE
ET ORIENTATIONS SEXUELLES



SEXUALITÉ ET
COMPOTEMENTS SEXUELS



VIOLENCES



SANTÉ SEXUELLE
ET REPRODUCTIVE



THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Émotions primaires
et sentiments

Sentiments
amoureux

Besoins et envies

Se sentir bien
dans son corps



Les types de
relations

Les différents
types de familles

Consentement
et intimité

La vie
en collectivité

La famille

Droit au respect

L'importance
de la communication



Anatomie,
découverte du corps

Le corps et les sens

Les étapes du cycle
de la vie

La reproduction

Hygiène corporelle



Valeurs

Normes

Influence
des pairs

Différences
et discriminations

Normes sociales, culturelles et
religieuses et rôles de genre

Droits et devoirs
des enfants

Stéréotypes
de genre



Sexe biologique et
identité de genre

Orientations
sexuelles

Les droits
et les devoirs

Consolider son
identité de genre



Amour, amitié,
sexualité

Intimité dans
la sexualité

L'amour
dans les médias

Communication
et sexualité

Plaisir et sensations
corporelles



Le harcèlement

Les violences
intrafamiliales

Les sentiments et émotions
suscités par une agression
sexuelle

Les types et formes
de violences

Violences basées
sur le genre

Les violences
sexuelles

Violences entre
parents ou
partenaires



Dimensions
de la santé

Les différentes étapes
de la grossesse

Avoir ou non
un·e/des enfant·s

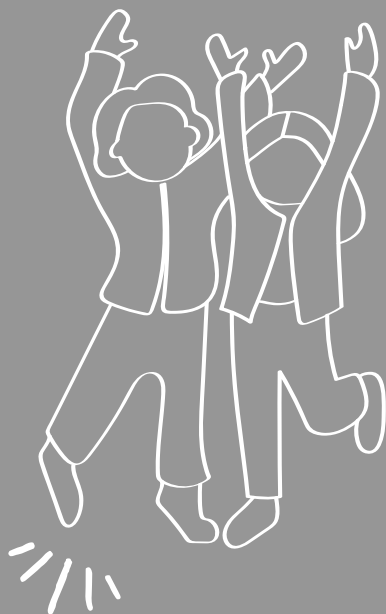


Risques et
opportunités

Informations véhiculées
par les médias

Entraide et adultes
de confiance

9/11 ANS



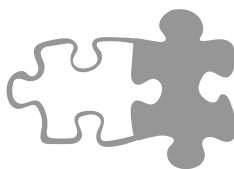
SENTIMENTS
ET ÉMOTIONS



RELATIONS
INTERPERSONNELLES



CORPS ET
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



VALEURS, CULTURES
SOCIÉTÉ, DROITS
ET SEXUALITÉS



IDENTITÉS DE GENRE,
EXPRESSIONS DE GENRE
ET ORIENTATIONS SEXUELLES



SEXUALITÉ ET
COMPORTEMENTS SEXUELS



VIOLENCES



SANTÉ SEXUELLE
ET REPRODUCTIVE



THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Émotions et sentiments secondaires

Amour et amitié

Changements du corps

Besoins, désirs et envies

Amitié, amour et regard positif sur soi-même



Relations et rencontres

L'attraction, l'amitié et l'amour

Les relations nuisibles

Relations à long/court terme, mariage et parentalité

Intimité et limites

Comportements et relations

Libre choix des (petit-es) copains/copines

Stigmatisation et discrimination

Communication efficace

Groupes d'appartenance



Anatomie et fonctions de l'appareil reproducteur

Les étapes de la reproduction

Les cycles de production des gamètes (mâle et femelle)

Attitude positive vis-à-vis de son corps

Cycle menstruel

Changements liés à la puberté

Cycle des gamètes femelles

Les intersexuations

Cycle des gamètes mâles



Normes, valeurs et règles

Contester la pression des pairs

Droits et devoirs en matière de sexualité

Égalité de genres dans la famille

Influences de la société

Différences et tolérance



Identités de genre et expressions de genre

Les intersexuations

Respect des identités de genre

Orientations sexuelles LGBA+

LGBTQIA+ et discriminations

Modèles positifs LGBTQIA+



Vision positive de la sexualité

Le rythme de développement individuel

La sexualité en tant que processus global

Sexualité réelle VS sexualité dans les médias

Communication et sexualité

Questions sur le plaisir et la sexualité

Définir ce qu'est la pornographie

Fonctions de la sexualité



Les situations de violences

Les violences basées sur l'honneur

Les formes de violences sexuelles

Les formes de harcèlement

Mariages précoces et forcés

Règles de sécurité

Formes et types de violences basées sur le genre

Violences conjugales



Relations sexuelles protégées

Se protéger des IST

Comportements responsables et grossesse

Désir/non-désir d'enfant

Introduction à la contraception

Reproduction humaine

Les moyens d'avoir un-e enfant



Bons usages numériques

Contenus sexuellement explicites

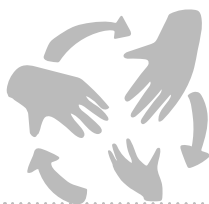
Influence des médias

Sources d'aide et de soutien

12/14 ANS



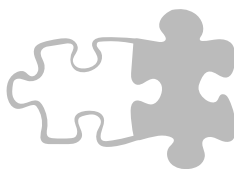
SENTIMENTS
ET ÉMOTIONS



RELATIONS
INTERPERSONNELLES



CORPS ET
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



VALEURS, CULTURES
SOCIÉTÉ, DROITS
ET SEXUALITÉS



IDENTITÉS DE GENRE,
EXPRESSIONS DE GENRE
ET ORIENTATIONS SEXUELLES



SEXUALITÉ ET
COMPOTEMENTS SEXUELS



VIOLENCES



SANTÉ SEXUELLE
ET REPRODUCTIVE



THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Émotions et sentiments contradictoires
Amitié, amour et attirance

Plaisir et désir sexuel
Émotions et environnement

Critique face à ses sentiments et ses émotions
Critique face à ses besoins, ses envies et ses désirs

L'influence des sentiments à l'égard de son corps



Attirance et sentiments amoureux

Défis des premières relations

Les facteurs pouvant affecter les relations

Devenir parent

Stigmatisation, discrimination et droits humains

Communication et relations

Réflexion critique sur les relations amoureuses

Mutualité et conflits dans les relations

Relations parents/tuteurs/tutrices et enfants

Inclusion, écoute et respect mutuel

Communication et consentement

Prise de décision



Anatomie mâle et femelle

Modification volontaire/involontaire du corps

Puberté et fertilité

Étapes de la reproduction biologique

Fécondation et grossesse

Puberté et éveil amoureux



Valeurs personnelles

Représentations de la sexualité

Lois et responsabilités

Stéréotypes de genre et relations amoureuses

Normes et comportement sexuel

Inclusion, non-discrimination et respect



Transidentités

Histoire des droits LGBTQIA+ en Belgique

Inégalités

Sentiments amoureux et orientation sexuelle

Discriminations



Les différents types de relations sexuelles

Les sentiments amoureux dans la sexualité

Plaisir et déplaisir

Pornographies et clichés

Consentement sexuel

Pratiques sexuelles et influences des pairs

Masturbation



Législations et sanctions

Législations, sanctions et mesures de protection

Réagir à une confidence

Violences obstétricales et gynécologiques

Faire face au (cyber)harcèlement

Les mythes liés aux agressions sexuelles

Identification et réduction

Mutilations génitales



Protéger sa santé sexuelle

Genre et contraception

La sérophobie

Parentalité et responsabilités

Les moyens de contraception

Santé sexuelle et reproductive et IST

Santé sexuelle et reproductive et grossesses

IVG

IMG



Sécurité et outils numériques

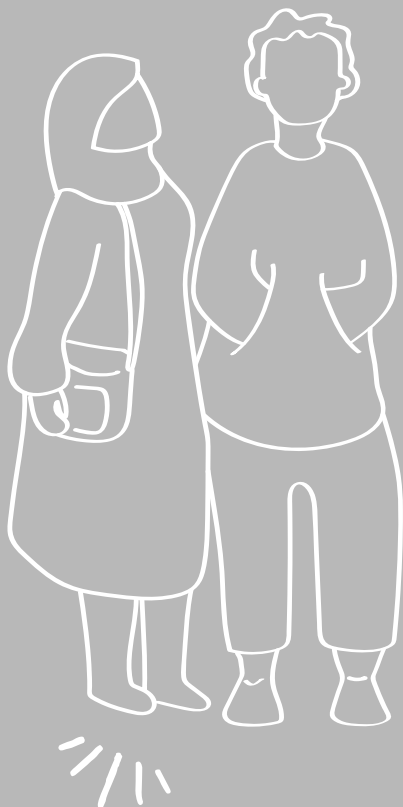
Attention sexuelle sur les médias

Images sexuelles dans les médias

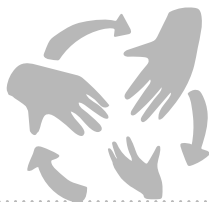
Images irréalistes de la sexualité

Esprit critique face aux sources d'aide et de soutien

15/18+ ANS



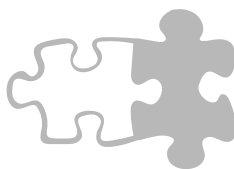
SENTIMENTS
ET ÉMOTIONS



RELATIONS
INTERPERSONNELLES



CORPS ET
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



VALEURS, CULTURES
SOCIÉTÉ, DROITS
ET SEXUALITÉS



IDENTITÉS DE GENRE,
EXPRESSIONS DE GENRE
ET ORIENTATIONS SEXUELLES



SEXUALITÉ ET
COMPOTEMENTS SEXUELS



VIOLENCES



SANTÉ SEXUELLE
ET REPRODUCTIVE



THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Exprimer ses
attirances
sentimentales
et/ou sexuelles

Normes irréalistes
et apparence physique



Maintien
des relations

Facteurs impactant la
décision d'avoir des
enfants

Consentement
et comportement
sexuel

Communiquer ses
besoins
et ses limites

Apports des
relations passées

Promouvoir l'inclusion,
la non-discrimination
et la diversité

Facteurs influant
sur le consentement



Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour la tranche
d'âge 15-18 ans et +, cependant l'acquisition
des apprentissages des tranches d'âge précédentes
reste à approfondir.



Valeurs personnelles et
comportements sexuels

Point de vue
personnel

Législations
et droits sexuels

Valeurs des enfants et des
parents/tuteurs/tutrices

Prise de décision

Lutter contre
les discriminations



Remise en question des stéréotypes
liés aux orientations sexuelles

Cadre juridique



La communication
dans l'intimité

Communication autour
du plaisir

Industrie des
pornographies



Lutter contre les
violences

Rôle actif
de chacun·e

Violences basées sur le
genre et responsabilité

Législations et
sanctions vis-à-vis du
(cyber)harcèlement

Les violences dans
le couple

Responsabilité
de chacun·e



Comportements
responsables

Éviter les IST

Périnatalité et
quatrième trimestre
de grossesse

Choisir sa
contraception

Décisions éclairées
en cas de grossesse
non prévue

Désir/non-désir
d'enfant et attendus
sociétaux



Avantages et
risques des
réseaux sociaux

Contenus
sexuellement explicites

Droit à l'aide



SENTIMENTS ET ÉMOTIONS

LES DIFFÉRENT·ES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

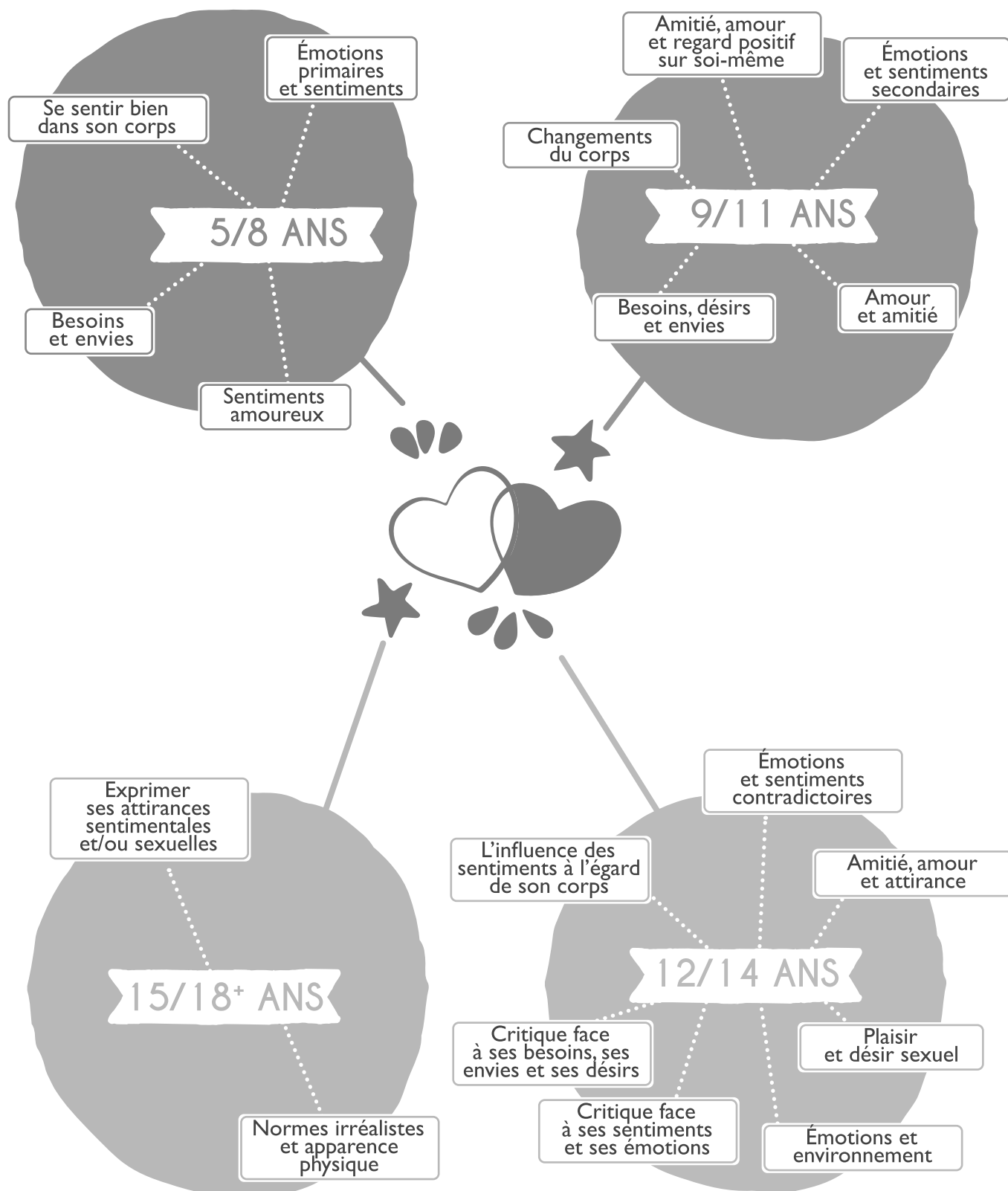
GESTION ET EXPRESSION DES DÉSIRS ET DES BESOINS

ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

SENTIMENTS ET ÉMOTIONS



SENTIMENTS ET ÉMOTIONS

Les sentiments et les émotions, ainsi que l'expression des désirs et des besoins, sont une dimension importante de l'EVRAS à aborder dès le plus jeune âge avec les enfants. Il faudra cependant rester vigilant·e à considérer les sentiments et les émotions de manière à respecter toutes les diversités relationnelles, qu'importe le genre, l'âge, la culture, la religion, l'état de santé, ...

Les aspects développés dans cette thématique peuvent être travaillés en lien avec les apprentissages présents dans la thématique « Relations interpersonnelles », de manière à aborder en parallèle l'expression des sentiments et le développement de relations saines. Les apprentissages présents dans la thématique « Corps et développement humain » pourront également être vus en parallèle pour aborder conjointement l'estime de soi et les changements corporels.

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important étant de s'adapter aux acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles et il vaut mieux dans ces situations, partir de la maturité, des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

DÉFINITIONS

Sentiments

Les sentiments représentent un état affectif durable qui évolue avec le temps. Ainsi, les sentiments naissent, grandissent et finissent parfois par disparaître [24].

Émotions

Les émotions sont des réactions spontanées à une situation. Elles peuvent entraîner des manifestations physiques (pâleur, rougissement, agitation, accélération des battements cardiaques et du rythme respiratoire, transpiration, etc.) et psychologiques (pensées négatives ou positives, changement d'humeur) qui durent peu de temps [24].

Émotions primaires

Émotions innées et universelles [25].

Émotions secondaires

Émotions plus complexes qui sont le résultat de notre croissance, de l'interaction avec les autres et la combinaison de plusieurs émotions primaires [25].

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Concernant l'enseignement spécialisé, ces thématiques sont particulièrement importantes à travailler. En effet, les enfants et les jeunes en situation de handicap peuvent avoir des difficultés particulières dans la gestion des émotions, l'expression de leurs besoins et la construction de l'estime de soi. Il est important d'accorder une attention particulière aux expressions émotionnelles d'autant plus pour les jeunes n'ayant pas accès au langage verbal. Les enfants et jeunes en situation de handicap peuvent présenter des particularités dans l'expression des émotions (par exemple, le rire peut parfois être un signe de malaise ou de tristesse). Il est important d'en tenir compte, afin que le ou la jeune puisse apprendre à mieux se connaître, mais également à mieux comprendre ses pairs et les personnes qui l'entourent.

LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

5-8 ANS



ÉMOTIONS PRIMAIRES ET SENTIMENTS	
Apprentissage	Identifier et exprimer les différents types d'émotions primaires et de sentiments
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les émotions primaires (colère, joie, peur, tristesse, dégoût, surprise) • Les sentiments liés aux émotions primaires (haine, bonheur, crainte, chagrin, amour)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les émotions primaires chez soi et chez les autres • Nommer adéquatement ses propres émotions et sentiments • Exprimer ses propres émotions et sentiments de « manière appropriée » en fonction de son interlocuteur/interlocutrice • Être capable d'exprimer son ressenti physique en lien avec certaines émotions • Pouvoir accueillir l'expression des sentiments de quelqu'un·e d'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est juste et important d'exprimer et expérimenter ses émotions et ses sentiments



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



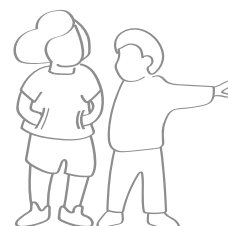
⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique



Relations interpersonnelles



LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

5-8 ANS**SENTIMENTS AMOUREUX**

Apprentissage	Connaître et exprimer les sentiments amoureux
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les sentiments amoureux • Les premières amours, amours secrètes, béguins
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'exprimer ses sentiments amoureux si l'on en a envie • Pouvoir accueillir l'expression des sentiments amoureux de quelqu'un·e d'autre et y répondre de manière positive ou négative dans le respect de l'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les sentiments amoureux (faisant partie de la gamme des émotions) font partie de la vie

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Vers 4-6 ans, il n'y a pas encore eu d'apprentissage des règles interpersonnelles et les enfants fonctionnent beaucoup à partir d'automatismes sociaux et imitent ce qu'ils-elles-iels observent [26-27]. Il serait alors intéressant de travailler dès cet âge, la thématique de l'amour, les sentiments et les émotions. En effet, l'enfant va connaître ses premiers amours enfantins. C'est pourquoi, il est intéressant de découvrir et expliquer aux enfants ces notions de sentiments amoureux, de séduction, ... [26-28].

Sur base du développement de l'enfant à cet âge, il semble pertinent de travailler avec lui-elle-iel les différents types d'émotions et de sentiments. Il-elle-iel devrait être capable de reconnaître et nommer adéquatement ses propres émotions et sentiments [27].



LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

9-11 ANS



ÉMOTIONS ET SENTIMENTS SECONDAIRES

Apprentissage	Identifier et exprimer des émotions secondaires et des sentiments
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer les différents types d'émotions primaires et de sentiments
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les émotions secondaires : culpabilité, embarras, mépris, complaisance, enthousiasme, fierté, plaisir, satisfaction, honte • La différence entre émotions et sentiments • L'impact des émotions et des sentiments sur le comportement
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des émotions secondaires chez soi et chez les autres, et leurs effets sur le comportement • Analyser a posteriori ses émotions, leurs effets sur son comportement et leurs aspects concomitants ou contradictoires • Exprimer ses propres émotions et sentiments de manière appropriée en fonction de son interlocuteur/interlocutrice et de la situation rencontrée
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est juste et important d'exprimer et expérimenter ses émotions et ses sentiments



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

9-11 ANS



AMOUR ET AMITIÉ

Apprentissage	Identifier et exprimer l'amour et l'amitié
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer les différents types d'émotions primaires et de sentiments • Connaître et exprimer les sentiments amoureux
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La différence entre l'amour, l'amitié et les sentiments amoureux • Les différentes manières d'exprimer l'amour et l'amitié
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir identifier et différencier l'amour, l'amitié et les sentiments amoureux • Exprimer ses propres sentiments d'amour et d'amitié en se respectant et en respectant l'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'on exprime différemment son amitié et son amour selon son âge



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Une thématique à aborder avec les préadolescent·es sont les émotions, même si cette thématique est déjà abordée de manière plus simple pour la tranche d'âge inférieure. En effet, les enfants de 9 à 11 ans vont avoir conscience des nombreuses émotions qu'ils-elles-iels peuvent ressentir envers une seule personne [29-30]. Il serait dès lors intéressant de travailler cette thématique et l'expression de ses émotions tout en amenant les enfants à identifier leurs émotions, leurs aspects concomitants ou contradictoires et analyser leurs effets a posteriori.





LES DIFFÉRENTS SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

12-14 ANS

ÉMOTIONS ET SENTIMENTS CONTRADICTOIRES

Apprentissage	Identifier et exprimer un éventail plus large d'émotions et de sentiments, et gérer ceux qui seraient contradictoires
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer des émotions secondaires et des sentiments
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents sentiments et émotions : curiosité, envie, attirance, désir, ambivalence, insécurité, jalousie,... • Les sentiments et émotions contradictoires : envie et peur ; attirance et dégoût, etc.
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses sentiments et ses émotions de différentes manières (verbale, nonverbale, ...) • Gérer les sentiments et émotions contradictoires : envie et peur ; attirance et dégoût, etc.
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que chacun·e a le droit d'exprimer ses sentiments et ses émotions et que ceux-ci peuvent varier d'une personne à l'autre, et parfois être en contradiction

AMITIÉ, AMOUR ET ATTIRANCE

Apprentissage	Identifier et exprimer l'amitié, l'amour et l'attirance
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer l'amour et l'amitié
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ressemblances et différences entre l'amitié, l'amour, l'attirance • Manifestations de l'attirance et des sentiments amoureux : à l'intérieur de soi et dans ses attitudes et comportements
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les sentiments d'amitié, d'amour et les attirances sentimentales et/ou sexuelles • Identifier des manifestations/des manières d'exprimer ses sentiments amoureux ou d'attirance • Exprimer ses sentiments d'amitié, d'amour et ses attirances dans le respect de soi et des autres
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les sentiments d'amitié, d'amour et les attirances romantiques et/ou sexuelles varient selon les personnes, dans le temps et selon les situations • Reconnaître que l'amitié et l'amour prennent une place importante dans la vie • Se sentir plus à l'aise avec ses propres sentiments

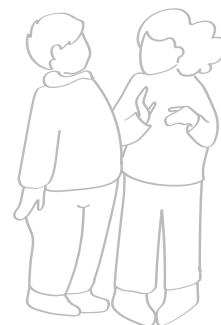


⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique

Relations interpersonnelles

LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

12-14 ANS



PLAISIR ET DÉSIR SEXUEL

Apprentissage	Identifier et exprimer ses sentiments d'ordre sexuel, de plaisir et de désir
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer l'amour et l'amitié
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les sentiments d'ordre sexuel • Le désir/non-désir et le plaisir/déplaisir sexuel • Manifestations du désir et du plaisir sexuel : ressentis, attitudes et comportements chez soi et chez les autres • L'impact de la puberté et de l'adolescence sur les sensations corporelles, sexuelles et les émotions qui leurs sont liées
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des manifestations/des manières d'exprimer, son désir/non-désir et son plaisir/déplaisir • Exprimer son désir/non-désir et son plaisir/déplaisir dans le respect de soi, des autres et de la loi
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est normal de ressentir son désir/non-désir et son plaisir/déplaisir • Se sentir plus à l'aise avec ses propres sentiments



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuellesSexualité et comportements sexuelsRelations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »

LES DIFFÉRENTS SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

12-14 ANS



ÉMOTIONS ET ENVIRONNEMENT

Apprentissage	Identifier et exprimer les émotions suscitées par son environnement (facteurs externes, personnes de l'entourage, médias, ...)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer des émotions secondaires et des sentiments
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact des médias (réseaux sociaux, télévision, publicité, presse, ...), de l'entourage, des facteurs externes sur ses émotions
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et interroger les émotions suscitées par l'entourage (famille, ami·es, ...), les médias, les événements et leurs effets sur le comportement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'on n'a pas de contrôle sur les autres, les médias, les phénomènes externes • Reconnaître que les autres, les médias, les phénomènes externes peuvent susciter des émotions • Adopter un regard critique sur les autres, les médias, les phénomènes externes pour mieux gérer les émotions qu'ils suscitent • Accepter que deux personnes puissent avoir des émotions et sentiments différents face à une même situation, un même événement



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités.
partie « Influence du milieu de vie et des pairs »



et de la thématique transversale
« Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux médias »



LES DIFFÉRENTES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

12-14 ANS



CRITIQUE FACE À SES SENTIMENTS ET SES ÉMOTIONS

Apprentissage	Développer son esprit critique vis-à-vis de ses sentiments et ses émotions
Prérequis	• Identifier et exprimer des émotions secondaires et des sentiments
Connaissances/savoirs	• L'esprit critique
Habiletés/savoir-faire	• Questionner et se questionner sur ses sentiments et ses émotions, et leurs impacts sur le comportement, pour faire des choix réfléchis
Attitudes/savoir-être	• Prendre conscience que les décisions prises de manière impulsive sur base d'un sentiment ou d'une émotion peuvent avoir des conséquences, positives ou négatives



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

De 13 à 15 ans, il va y avoir une amélioration des capacités d'expression émotionnelle [27]. C'est pourquoi, il serait opportun que les jeunes apprennent dans le cadre de l'EVRAS à identifier et reconnaître les différentes manières d'exprimer leurs sentiments d'ordre sexuel, de plaisir et de désir tout en les amenant à distinguer les émotions associées à l'amour, à l'amitié ou à l'attirance sexuelle et/ou romantique. Par ailleurs, il est essentiel, dans notre société, de lever les tabous chez les jeunes et de développer des « espaces sûrs » où ils-elles-iels peuvent parler de leurs sentiments.



LES DIFFÉRENTS SENTIMENTS ET ÉMOTIONS DANS LES RELATIONS

15-18+ ANS**EXPRIMER SES ATTIRANCES SENTIMENTALES ET/OU SEXUELLES**

Apprentissage	Prendre conscience qu'il y a plusieurs façons d'exprimer ses attirances sentimentales et/ou sexuelles au sein d'une relation saine
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer l'amitié, l'amour et l'attirance • Identifier et exprimer ses sentiments d'ordre sexuel, de plaisir et de désir
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes façons d'exprimer son affection, son amour, ses attirances sexuelles
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son affection, son amour, ses attirances sexuelles dans le respect de soi, des autres et de la loi
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les relations sexuelles ne sont pas obligatoires pour exprimer son amour ou son affection



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique

Relations interpersonnelles**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

De 15 à 17 ans, les jeunes se posent la question centrale sur l'engagement de soi (corps et psyché) dans les relations amoureuses et sexuelles [31-32], et ils-elles-ielles gagnent en expérience sur le plan relationnel et sexuel [10]. Il est donc tout à fait pertinent d'aborder avec eux et elles les différentes manières d'exprimer ses sentiments, son attirance, son amour, ...



GESTION ET EXPRESSION DES DÉSIRS ET DES BESOINS

5-8 ANS**BESOINS ET ENVIES**

Apprentissage	Identifier et exprimer ses besoins et ses envies
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de besoin et d'envie
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier ses besoins et ses envies • Exprimer ses besoins et ses envies de manière claire et respectueuse de l'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est juste et important d'exprimer ses besoins et ses envies • Reconnaître que l'expression de ses besoins et de ses envies n'entraîne pas systématiquement une attitude/réponse favorable de la part des autres • Respecter les besoins et les limites personnelles des autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté

**Pourquoi ces apprentissages ?**

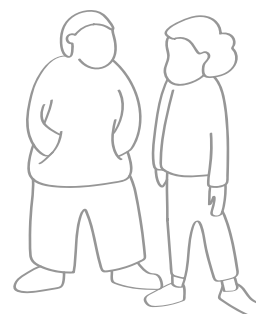
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants de cette tranche d'âge commencent à avoir de l'empathie pour la situation d'autrui. L'enfant sera capable de comprendre la situation de quelqu'un-e d'autre. Il-elle-iel reconnaît que l'autre personne a une identité et une histoire propre et qui peut être différente de la sienne [29-30]. C'est pourquoi on pourra travailler avec les enfants la thématique de la gestion et l'expression des besoins et des désirs et le respect de ceux d'autrui.



GESTION ET EXPRESSION DES DÉSIRS ET DES BESOINS

9-11 ANS



BESOINS, DÉSIRS ET ENVIES

Apprentissage	Différencier et exprimer ses besoins, ses désirs et ses envies
Prérequis	• Identifier et exprimer ses besoins et ses envies
Connaissances/savoirs	• Les notions de besoin, désir et envie, et la différence entre les trois
Habiletés/savoir-faire	• Identifier et exprimer ses besoins, ses désirs et ses envies, et ses limites personnelles
Attitudes/savoir-être	• Respecter les besoins et les limites personnelles des autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les enfants de 9 à 11 ans vont avoir de plus en plus conscience de leurs désirs et de leurs envies [29-30]. Il est donc important de travailler avec eux et elles l'identification des désirs et des envies et de les inviter à communiquer leurs souhaits, besoins et frontières personnelles tout en respectant celles des autres.



GESTION ET EXPRESSION DES DÉSIRS ET DES BESOINS

12-14 ANS



CRITIQUE FACE À SES BESOINS, SES ENVIES ET SES DÉSIRS

Apprentissage	Adopter un esprit critique vis-à-vis de ses besoins, ses envies et ses désirs
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier et exprimer ses besoins, ses désirs et ses envies
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact des besoins, des envies et des désirs sur notre comportement et les choix que l'on pose
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionner ses besoins personnels, ses envies et ses désirs pour faire des choix réfléchis
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les décisions prises de manière impulsive sur base de ses envies ou ses désirs peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur soi et les autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



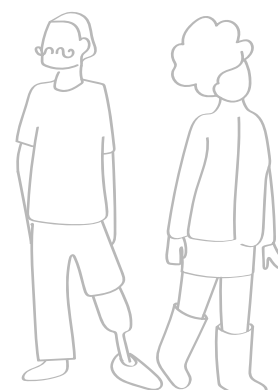
Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

De 12 à 14 ans, on remarque une amélioration des capacités d'expression émotionnelle et le développement de l'esprit critique chez les jeunes qui prennent de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte [27]. Il est donc pertinent de leur expliquer qu'ils-elles-iels peuvent prendre de la distance et questionner leurs besoins et leurs désirs.

15-18+ ANS

Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour les 15-18 ans et + concernant la sous-thématique « Gestion et expression des désirs et des besoins ». Cependant, tous les apprentissages présents en amont restent à développer, et à mettre en lien avec les autres thématiques présentes dans le guide. Par exemple, des liens doivent être fait avec la thématique « Relations interpersonnelles ».



ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI



⇒ *Sous-thématique à aborder en parallèle de la thématique Corps et développement humain, où tous les apprentissages concernant l'anatomie, la puberté et les changements du corps sont présentés.*


5-8 ANS
SE SENTIR BIEN DANS SON CORPS

Apprentissage	Prendre conscience que chaque corps est unique et qu'il est agréable de se sentir bien dans son corps
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes parties du corps et leurs fonctions • L'estime de soi et de son corps • Le fait que chaque corps est différent et unique
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ce qu'on ressent par rapport à son corps
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une image positive de son corps et de soi-même



⇒ *Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :*



Corps et développement humain


Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Étant donné que les enfants peuvent éprouver une gêne par rapport à leur corps, il est utile de reconnaître avec eux et elles les différences corporelles selon les âges et d'apprendre à les respecter chez soi et chez les autres, mais aussi de les amener à s'exprimer sur l'importance d'apprécier et de prendre soin de soi et ce y compris de son corps [26].



ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI

9-11 ANS

CHANGEMENTS DU CORPS

Apprentissage	Prendre conscience que son apparence physique change à la puberté et ne détermine pas sa valeur en tant qu'être humain
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que chaque corps est unique et qu'il est agréable de se sentir bien dans son corps
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements liés à la puberté : changement mental, physique, social, émotionnel • Le fait que les changements liés à la puberté et leur temporalité varient d'une personne à l'autre • Les changements liés à la puberté sont parfois différents pour les personnes intersexuées • Le fait que l'apparence physique est déterminée par plusieurs facteurs comme l'hérédité, l'environnement et les habitudes de santé
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses sentiments à l'égard des changements de son corps liés à la puberté
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter les changements et différences physiques (morphologies, diverses formes et tailles du pénis, des seins, de la vulve, changements volontaires liés à l'identité de genre, etc.) • Reconnaître que les références en termes de beauté changent d'une époque, d'une culture à l'autre et d'une personne à l'autre • Reconnaître que l'apparence physique de quelqu'un.e ne détermine pas sa valeur en tant qu'être humain • Avoir une image positive de son corps et de soi-même, une bonne estime de soi

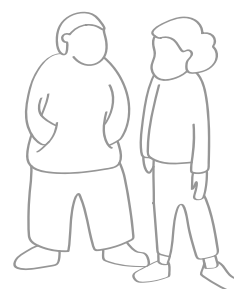


⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Corps et développement humain

ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI

9-11 ANS



AMITIÉ, AMOUR ET REGARD POSITIF SUR SOI-MÊME

Apprentissage	Prendre conscience que l'amitié et l'amour peuvent aider les gens à avoir un regard positif sur eux-mêmes
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que chaque corps est unique et qu'il est agréable de se sentir bien dans son corps
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénéfices/avantages de l'amitié et de l'amour
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son amitié et son amour de manière respectueuse pour soi et pour l'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que l'amitié et l'amour peuvent aider à se sentir bien dans sa peau



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Certain-es enfants vivent les premiers changements pubertaires. La grande partie du développement se situe entre 9 et 13 ans pour les corps femelles et entre 10 et 14 ans pour les corps mâles. La puberté précoce est l'apparition des signes secondaires de maturation sexuelle deux ans avant l'âge moyen. Chez les corps femelles, la puberté précoce se situe à 7 ans et chez les corps mâles, à 9 ans.

Les interventions réalisées à cette tranche d'âge devraient :

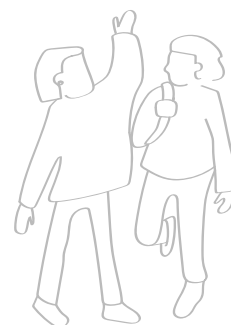
- Faire connaître aux élèves les premiers changements de la puberté pour qu'ils-elles se familiarisent avec les changements corporels et les nouvelles émotions qui surviendront au cours de leur croissance ;
- Tenir compte de la maturation hâtive de certain-es puisque les enfants qui entrent plus tôt dans la puberté sans y être préparé-es vivent cette étape de façon plus négative que les autres [33].

Il est donc important d'aborder avec les enfants l'estime de soi et de son corps qui est en train de changer pendant la puberté.



ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI

12-14 ANS



L'INFLUENCE DES SENTIMENTS À L'ÉGARD DE SON CORPS

Apprentissage	Prendre conscience que les sentiments des gens à l'égard de leur corps peuvent affecter leur santé, leur image de soi et leur comportement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que chaque corps est unique et qu'il est agréable de se sentir bien dans son corps • Prendre conscience que son apparence physique change à la puberté et ne détermine pas sa valeur en tant qu'être humain
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les messages sur la beauté et les normes de beauté véhiculés par les médias, les publicités et les réseaux sociaux • Les avantages de se sentir bien dans son corps • Les façons dont l'apparence du corps d'une personne peut influencer les sentiments et le comportement des autres personnes • Les différentes pratiques pouvant modifier son apparence (pilules de régime, stéroïdes, ...) et les dangers de ces pratiques • Les différents troubles liés à l'image corporelle (anxiété, troubles du comportement alimentaire tels que l'anorexie et la boulimie, ...)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer comment le ressenti par rapport à son propre corps peut influencer sa santé, son image de soi et son comportement • Questionner de manière critique les normes de beauté véhiculées par les médias, les publicités et les réseaux sociaux qui peuvent pousser les gens à vouloir changer leur apparence
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter et apprécier les différentes formes corporelles, y compris la sienne • Reconnaître que chacun·e peut plaire et être aimé·e • Reconnaître que certaines pratiques pour changer son apparence peuvent être dangereuses



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Corps et développement humainet de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux médias »

ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

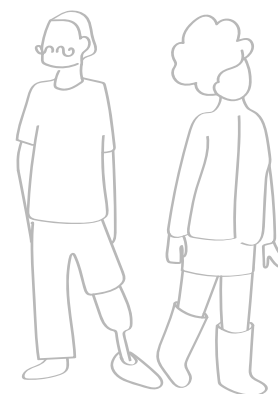
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Vers l'âge de 11 ans, de grandes transformations corporelles et hormonales surviennent (période génitale) et réveillent le-la jeune de sa période de latence et tous ces changements peuvent le-la fragiliser [29-30]. Un réajustement du schéma corporel va s'opérer et cela demande au-la jeune une appropriation de sa nouvelle image corporelle. C'est à partir de cet âge que les différentes notions liées à la puberté doivent être approfondies. De plus, il est important de permettre à l'adolescent-e d'accepter et apprécier les changements de son corps et ses spécificités physiques. Vers 12-13 ans, il y a tout un travail à réaliser autour de l'image corporelle et des normes influençant cette image étant donné que la puberté représente une période où l'adolescent-e porte davantage d'attention à son corps et à celui des autres [27-29].



ESTIME DE SOI, CONFIANCE EN SOI

15-18+ ANS



NORMES IRRÉALISTES ET APPARENCE PHYSIQUE

Apprentissage	Prendre conscience que les normes irréalistes concernant l'apparence physique peuvent être remises en question
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience que les sentiments des gens à l'égard de leur corps peuvent affecter leur santé, leur image de soi et leur comportement
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> La façon dont les messages sur la beauté et les stéréotypes culturels et de genre véhiculés par les médias (réseaux sociaux, télévision, publicité, presse, ...) et la société peuvent affecter l'image corporelle des personnes et leurs relations
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à sa propre image corporelle et à la manière dont elle peut affecter l'estime de soi, la prise de décision en matière de sexualité et les comportements sexuels Remettre en question les normes irréalistes de l'apparence physique
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que des normes irréalistes sur l'apparence physique peuvent être nuisibles Porter un regard critique sur les normes physiques véhiculées par les médias (films, publicités, pornographies, réseaux sociaux, ...)



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualitéset de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux médias »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité quant aux rôles sociaux et sexuels. Vers 18 ans, on constate la fin de l'adolescence avec une stabilisation identitaire et la fin de la croissance pubertaire [34]. Il est donc important que les jeunes puissent réfléchir à leur image corporelle et remettre en question les normes physiques véhiculées par les médias et la société et expliquer en quoi celles-ci ne correspondent pas toujours à la réalité.





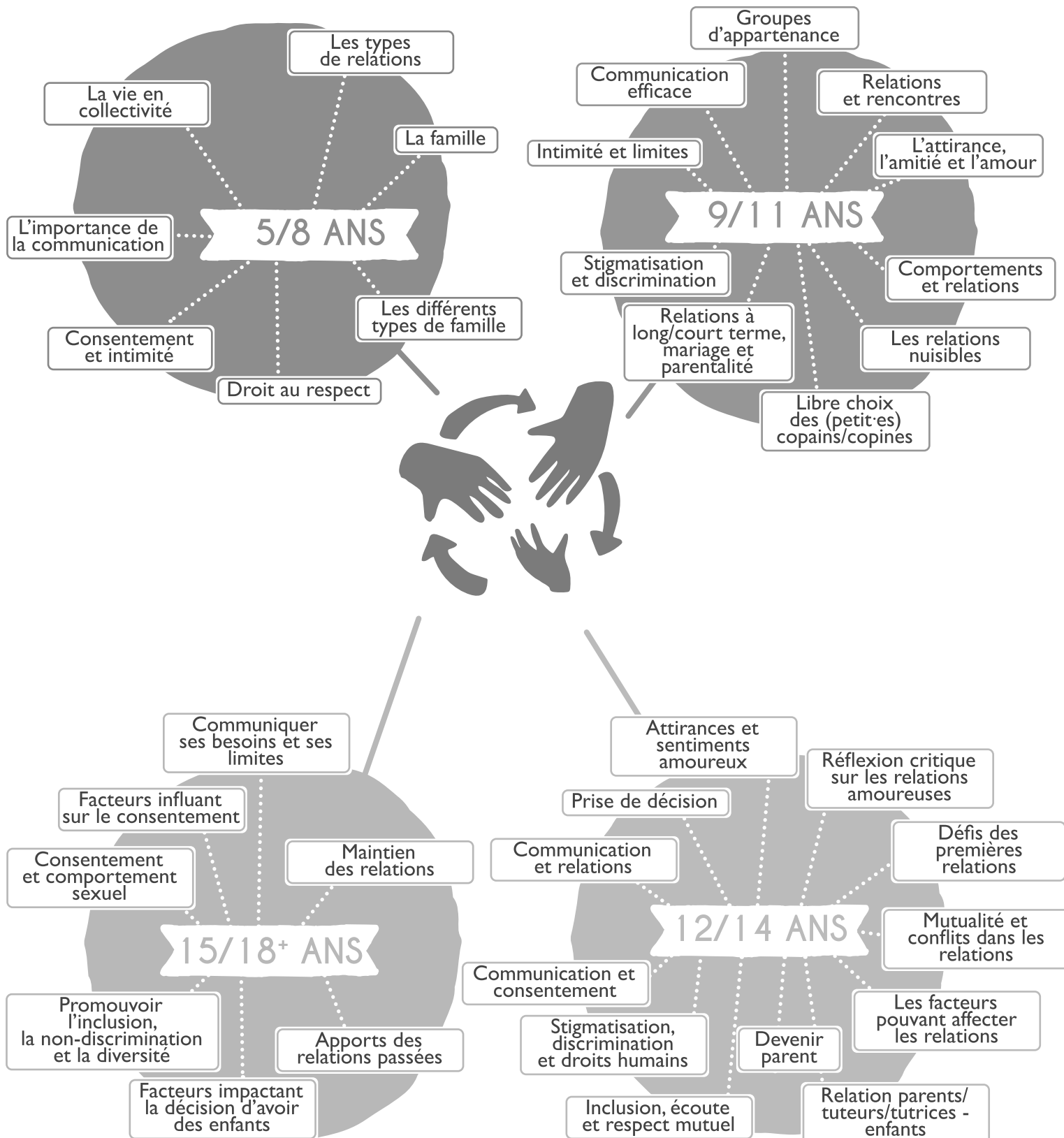
RELATIONS INTERPERSONNELLES

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES
LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES
LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES
LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ
COMMUNICATION BIENVEILLANTE
L'APPARTENANCE À UN GROUPE - LE VIVRE ENSEMBLE



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

RELATIONS INTERPERSONNELLES



RELATIONS INTERPERSONNELLES

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Enfin, les apprentissages présentés ci-après sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

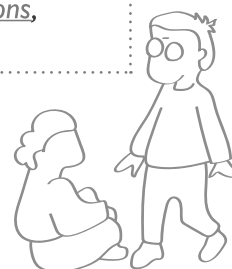
Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Dans l'enseignement spécialisé, le thème du consentement est particulièrement important étant donné que les adultes en situation de handicap ont un risque 1,5 fois plus élevé d'être victimes de violences que la population générale. L'intimité est également un thème particulièrement important à travailler, notamment avec les enfants et jeunes n'ayant pas ou peu d'autonomie et ayant besoin d'un tiers pour les gestes de la vie quotidienne (s'habiller, se laver, aller aux toilettes). D'autre part, le handicap peut engendrer des difficultés dans les relations interpersonnelles, notamment des difficultés à savoir comment se comporter (par exemple, la manière de dire bonjour) en fonction du degré d'intimité avec la personne (famille, ami·es, professionnel·les, ...).

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES



⇒ Les apprentissages présents dans cette sous-thématique sont à aborder en parallèle des thématiques Sentiments et émotions, Valeurs, cultures, société, droits et sexualités, et Violences.


5-8 ANS
LES TYPES DE RELATIONS

Apprentissage	Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes sortes de relations : familiales, amicales, amoureuses, affectives • Les différences et les similitudes entre les relations amicales, amoureuses et affectives • La diversité des sentiments envers les personnes de l'entourage : parents, famille, ami-es, autres personnes
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différences et les similitudes entre les relations amicales, amoureuses et affectives • Parler de ses propres relations et de sa propre famille • Développer des relations adéquates avec les autres, les membres de sa famille, les ami-es
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience et accepter la diversité des relations



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Sentiments et émotions

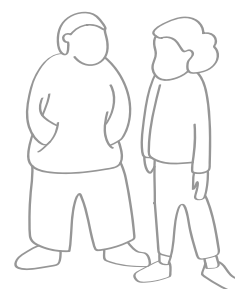

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Vers 4-6 ans, il n'y a eu que peu d'apprentissage des règles interpersonnelles et les enfants fonctionnent beaucoup à partir d'automatismes sociaux. De plus, on constate un sevrage familial et affectif et les enfants commencent à avoir des sentiments amoureux, à faire des bisous, ... Il serait alors intéressant de travailler dès cet âge, la thématique de l'amour, les désirs, les sentiments et les émotions et plus précisément les relations interpersonnelles. Par exemple, apprendre aux enfants à identifier les différences, les similitudes et les complémentarités entre les relations amicales et amoureuses [26].



LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

9-11 ANS**RELATIONS ET RENCONTRES**

Apprentissage	Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des ami·es
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de relations : amoureuses, amicales, scolaires, camaraderie, copinage Les différentes sortes de rencontres : amoureuses, sorties en groupe, activités entre ami·es, etc.
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différents types de relations interpersonnelles
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Être conscient·e que la séduction et le désir de plaire est une des composantes présentes dans les relations humaines, tout comme le besoin d'aimer et d'être aimé·e

L'ATTIRANCE, L'AMITIÉ ET L'AMOUR

Apprentissage	Discuter de ses représentations de l'attirance, de l'amitié et de l'amour
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Définition et perceptions de l'attirance, de l'amitié et de l'amour Caractéristiques d'un·e ami·e et importance des relations d'amitié Différences entre camaraderie, amitié, amour, attirance
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de construire une relation saine et, si nécessaire, savoir y mettre fin de manière appropriée
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer son attirance, son amitié, son amour de différentes manières



⇒ Apprentissage à voir en parallèle des thématiques

Sentiments et émotions

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

9-11 ANS



COMPOTEMENTS ET RELATIONS

Apprentissage	Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Comportements qui facilitent la bonne entente : acceptation de la diversité, souci de l'autre, empathie, engagement, responsabilité, honnêteté, respect, entraide, communication, gestion des mésententes et des conflits Comportements qui nuisent à la bonne entente : rumeurs, intimidation, jalousie, contrôle
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les comportements qui facilitent la bonne entente et ceux qui nuisent à la bonne entente
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Adopter un comportement adéquat selon ses souhaits par rapport à ses relations interpersonnelles

LES RELATIONS NUISIBLES

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe des relations positives et des relations nuisibles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les relations plaisantes, déplaisantes, dangereuses pour la santé et/ou illégales (harcèlement, racket, pédocriminalité, manipulation, violences intrafamiliales et interpersonnelles, ...)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les relations affectives ou amoureuses nuisibles pour sa santé physique et mentale, avec des rapports de force de dépendance et de manipulation Savoir chercher de l'aide en cas de relations nuisibles
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Développer et maintenir des relations saines



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Violences

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

9-11 ANS

LIBRE CHOIX DES (PETIT·ES) COPAINS/COPINES

Apprentissage	Prendre conscience qu'on peut choisir librement ses (petit·es) copains/copines
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différentes relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir qu'on peut choisir quand et à qui on dit qu'on est amoureux et amoureuse, attiré·e, etc.
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de choisir librement ses (petit·es) copains/copines
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'on peut choisir quand et à qui on dit qu'on est amoureux et amoureuse, attiré·e, etc. • Respecter le libre choix de chacun·e



Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Presque tous et toutes les enfants et préadolescent·es auront des sentiments amoureux et/ou d'attirance envers un pair.

La moitié des enfants rapportent avoir un amoureux ou une amoureuse. Contrairement aux adolescent·es, il s'agit toutefois très souvent d'un amour non partagé qui s'explique par les limites de leur développement cognitif :

- Certain·es interprètent à tort l'amitié d'un pair comme un sentiment amoureux et rapportent cette relation comme un engagement amoureux ;
- D'autres peuvent considérer que le fait de se sentir amoureux ou amoureuse et/ou attiré·e est suffisant pour se considérer engagée dans une relation amoureuse.

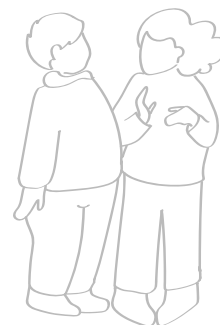
Les interventions réalisées à cette tranche d'âge devraient :

- Aider les enfants à comprendre les compétences nécessaires aux relations interpersonnelles, dont la gestion des conflits auxquels ils·elles·iels peuvent être mêlé·es, tout en faisant la distinction entre les conflits et les situations de violences ;
- Favoriser le développement d'habiletés sociales, dont la capacité d'empathie, pour augmenter leur capacité à s'engager dans des relations affectives basées sur la mutualité [33].



LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS



ATTIRANCE ET SENTIMENTS AMOUREUX

Apprentissage	Prendre conscience de la place qu'occupent l'attirance et les sentiments amoureux à l'adolescence
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des amis • Discuter de ses représentations de l'attirance, de l'amitié et de l'amour
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ressemblances et différences entre amitié, amour et attirance
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les manifestations de l'attirance et des sentiments amoureux ; à l'intérieur de soi et dans ses attitudes et comportements • Distinguer l'attirance des sentiments amoureux et des relations amicales
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de ces sentiments dans sa vie • Reconnaître que ces sentiments sont variables selon les personnes et dans le temps



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sentiments et émotions

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS



RÉFLEXION CRITIQUE SUR LES RELATIONS AMOUREUSES

Apprentissage	Avoir une réflexion critique sur les relations amoureuses à l'adolescence
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des amis • Discuter de ses représentations de l'attirance, de l'amitié et de l'amour
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des relations amoureuses à l'adolescence, des couples de l'entourage et ceux présentés dans les médias (télévision, publicités, réseaux sociaux, ...) • Influence de ces modèles de couples sur sa représentation des relations amoureuses • Importance accordée au fait d'avoir une relation amoureuse
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir se positionner par rapport aux représentations des relations amoureuses et à l'expression de ses propres sentiments amoureux
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude critique vis-à-vis de l'importance accordée aux relations amoureuses • Adopter une attitude critique vis-à-vis des représentations des relations amoureuses



LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS



DÉFIS DES PREMIÈRES RELATIONS

Apprentissage	Prendre conscience des défis que comportent les premières relations affectives et amoureuses
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des ami·es • Discuter de ses représentations de l'attirance, de l'amitié et de l'amour
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Nature et intensité des sentiments d'amitié, d'amour et d'attirance • Enjeux associés au fait de partager ses sentiments : réciprocité ou non-réciprocité, peur du rejet, le besoin de plaire, la dépendance affective, changer par peur de ne pas/plus être aimé·e • Pression sociale : pressions positives et négatives de l'entourage et influence des médias, des publicités, des réseaux sociaux • Comportements d'approche : façons adéquates et inadéquates d'attirer l'attention et d'approcher l'autre • Divergences entre les attentes, les besoins, les motivations et les limites des (petit·es) copains/copines • Rupture et peine d'amour : sentiments ressentis et situations après la rupture
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Chercher de l'aide et des solutions pour relever les défis : entourage, personnel scolaire, professionnel·les de la santé, structures d'aide • Développer et maintenir des relations amoureuses et/ou pouvoir y mettre fin
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître lorsque l'on rencontre des difficultés dans ses relations



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

Sentiments et émotions

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS



MUTUALITÉ ET CONFLITS DANS LES RELATIONS

Apprentissage	Prendre conscience des bénéfices des relations amoureuses et affectives basées sur la réciprocité et gérer sainement les conflits
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des ami·es • Discuter de ses représentations de l'attirance, de l'amitié et de l'amour • Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ses besoins et ceux des partenaires : aimer et être aimé·e, s'affirmer et être écouté·e, reconnaître l'autre et être reconnu·e, se sentir en sécurité, avoir un espace pour soi et laisser de l'espace à l'autre dans la relation, respecter ses besoins et ceux de l'autre • Intimité affective : réciprocité des sentiments, souci et respect de soi et de l'autre, confiance et proximité émotionnelle • Difficultés dans une relation amoureuse : partage du temps entre les ami·es et son·sa·ses partenaire·s et prendre du temps pour soi, acceptation de son orientation sexuelle et de son identité de genre, jalousie, tromperie, violences • Comportements qui favorisent la résolution de conflits : écoute, communication des sentiments/ressentis, proposition de solutions mutuellement satisfaisantes, compromis, recherche d'aide auprès de l'entourage, du personnel scolaire, des professionnel·les de la santé, etc. • Différence entre conflit et situation de violences • Stratégies à adopter quand des conflits perdurent : recherche d'aide auprès de l'entourage, du personnel scolaire, de professionnel·les de la santé • Rupture : motifs et manières de rompre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les difficultés rencontrées dans ses relations amoureuses • Pouvoir distinguer un conflit d'une situation de violences • Être capable d'adopter les stratégies adéquates qui favorisent la résolution de conflits • Rompre de manière respectueuse en tenant compte de soi et de l'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement qui favorise la résolution de conflits • Prendre en compte ses besoins et ceux des partenaires

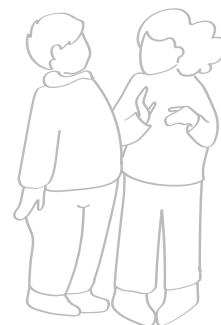


⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Violences

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS



LES FACTEURS POUVANT AFFECTER LES RELATIONS

Apprentissage	Prendre conscience que les relations amoureuses, amicales, affectives peuvent être affectées par l'inégalité et les différences de pouvoir (par exemple, en raison du sexe biologique, du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de la culture, de la couleur de peau, du statut économique, social ou de santé)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de créer et développer des contacts sociaux et de se faire des amis • Discuter de ses représentations de l'attraction, de l'amitié et de l'amour • Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les façons dont l'inégalité et les différences de pouvoir peuvent affecter négativement les relations amoureuses, amicales, affectives, ...
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionner l'égalité et l'équilibre de pouvoir au sein des relations
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que l'inégalité et les différences de pouvoir dans les relations peuvent être nuisibles



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

ViolencesValeurs, cultures, société, droits et sexualités, partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

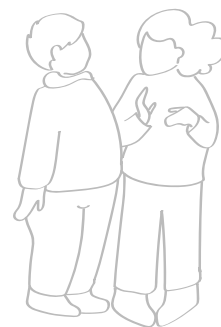
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les adolescent·es éprouvent des sentiments amoureux et la plupart vivent des relations amoureuses et/ou affectives à l'adolescence, mais l'expérience qu'ils·elles·iels en ont varie entre les jeunes du même âge.

Les relations amoureuses et affectives constituent un atout développemental. Grâce à ces relations, les jeunes gagnent en expérience pendant l'adolescence. Sans égard au sexe biologique, au genre, à l'orientation sexuelle ou à la culture, elles fournissent un contexte d'apprentissage où les adolescent·es construisent progressivement leur identité en tant que partenaires affectifs et affectives et/ou amoureux et amoureuses qui leur sera utile pour les relations intimes.

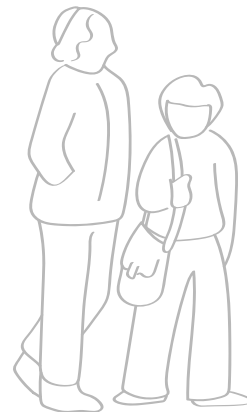
Les interventions réalisées auprès des jeunes de 12 à 14 ans devraient :

- Les aider à développer une vision réaliste des relations amoureuses et affectives (attentes ou croyances sur l'attachement, les soins apportés à l'autre, la sexualité) ;
- Les soutenir dans leurs réflexions sur les sentiments amoureux et l'attirance, les relations affectives et/ou amoureuses et le désir d'être ou non avec l'autre ;
- Leur apprendre à gérer des sentiments positifs et négatifs (attirance non mutuelle, refus, ruptures, trahisons, peines d'amour) ;
- Les aider à développer leur capacité à gérer positivement les difficultés et les conflits qui surviennent dans les relations interpersonnelles puisqu'elles contribuent à favoriser l'autonomie des partenaires [33].



LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

15-18+ ANS



MAINTIEN DES RELATIONS

Apprentissage	Prendre conscience de ce qui favorise l'établissement et le maintien de relations interpersonnelles et amoureuses significatives
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles • Prendre conscience des bénéfices des relations amoureuses et affectives basées sur la réciprocité et gérer sainement les conflits
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'équilibre dans les relations interpersonnelles
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que ses relations affectives et/ou amoureuses puissent être les plus équilibrées et épanouissantes possibles • Maintenir un équilibre entre les manifestations de dépendance et d'autonomie ainsi que dans la place attribuée aux relations interpersonnelles et amoureuses
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de devenir un·e partenaire soutenant·e et bienveillant·e • Être capable d'intimité affective : maintien de son identité et d'une image de soi qui correspond à ses valeurs et à sa personnalité, révélation de soi et accueil de l'autre, réciprocité des sentiments, souci de soi et de l'autre, engagement, expression de ses besoins, confiance, communication bienveillante



LES RELATIONS AFFECTIVES, AMOUREUSES, AMICALES, FAMILIALES

15-18+ ANS



APPORTS DES RELATIONS PASSÉES

Apprentissage	Comprendre comment l'expérience acquise au cours des relations interpersonnelles et amoureuses antérieures peut enrichir ses relations actuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des défis que comportent les premières relations affectives et amoureuses
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ce qu'on a appris dans ses relations interpersonnelles et amoureuses passées
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte ce qu'on a appris dans ses relations passées pour enrichir ses relations actuelles
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'apport de ses apprentissages passés dans ses relations actuelles



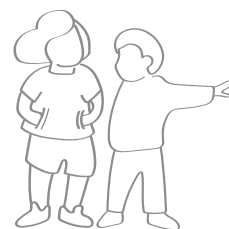
Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

C'est à 15-18 ans et + que les jeunes se posent la question centrale sur l'engagement de soi dans les relations amoureuses et sexuelles. Les jeunes seront capables de se stabiliser dans leur relations intimes, affectives et sexuelles. Il est donc intéressant d'aborder avec ces adolescent·es l'expérience acquise au cours de leurs relations interpersonnelles et amoureuses afin de voir comment celles-ci peuvent enrichir leurs relations actuelles [31-35]. Ils-elles-iel·s vont prendre conscience de ce qui favorise l'établissement et le maintien de relations interpersonnelles et amoureuses significatives. Il est d'ailleurs important de leur enseigner ce qu'est une relation saine, qui trouve un équilibre entre les manifestations de dépendance et d'autonomie [31].



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

5-8 ANS

LA FAMILLE	
Apprentissage	Comprendre ce qu'est une famille et les rôles que chacun·e peut y avoir
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La famille • Les membres d'une famille • Les rôles et besoins des différent·es membres de la famille • Les activités qui lient des membres d'une famille
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les membres d'une famille • Se situer au sein de sa famille • Identifier des rôles assurés par les membres d'une famille • Identifier une activité qui lie des membres d'une famille • Distinguer les groupes familiaux d'autres groupes sociaux
Attitudes/savoir-être	/



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

5-8 ANS**LES DIFFÉRENTS TYPES DE FAMILLE**

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe différents types de familles et de relations
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes conceptions de la famille et les différents types de structures familiales (monoparentales, homoparentales, sans enfant, recomposées, en foyer, en famille d'accueil,...) • Les différents styles de vie • Les relations à court terme, les relations à long terme, le mariage, la séparation, le divorce et le célibat
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents types de structures familiales
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter la diversité des structures familiales • Adopter une attitude respectueuse envers les autres et les différents styles de vie



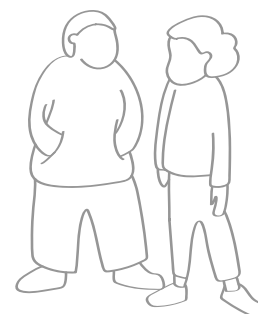
⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Il est intéressant d'aborder avec les enfants les différentes structures familiales existantes. En effet, il a été montré que la conscience et la personnalité de l'enfant sont assez fragiles autour de l'âge de 4 à 6 ans et que celles-ci sont basées sur les images parentales. Il faut donc montrer aux enfants qu'il y a d'autres types de structures familiales que celles qu'ils·elles·iels connaissent (monoparentales, homoparentales, recomposées, sans enfant, ...). Cela permet également à tous et toutes les enfants de se reconnaître dans les schémas familiaux présentés (favorise la diversité) [28].



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

9-11 ANS**RELATIONS À LONG/COURT TERME, MARIAGE ET PARENTALITÉ**

Apprentissage	Prendre conscience que les relations à long/court terme, le mariage, le célibat, la vie de couple et la parentalité varient et sont façonnés par la société, les religions, les cultures et les lois
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une famille et les rôles que chacun·e peut y avoir • Prendre conscience qu'il existe différents types de familles et de relations
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales caractéristiques des relations à long terme, du mariage et de la parentalité • Les façons dont la culture, la religion, la société et les lois influencent les relations à long terme, le mariage et la parentalité
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son point de vue sur les relations à long terme, le mariage et la parentalité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que chacun·e devrait pouvoir décider si, quand et qui épouser et avoir des enfants • Reconnaître que chacun·e a le droit de se séparer de son·sa partenaire si et quand il·elle·iel le désire



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Normes sociales, culturelles et religieuses
et système de valeurs »

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Étant donné qu'il peut s'agir d'une période de grands bouleversements, il est important d'ouvrir le dialogue avec les jeunes de 9-11 ans sur toutes les questions qui touchent au souhait ou non d'avoir des enfants, sur les différentes croyances en termes de sexualité ainsi que la reconnaissance de la pluralité des normes sociales, culturelles et religieuses qui peuvent avoir un impact sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

12-14 ANS



RELATIONS PARENTS/TUTEURS/TUTRICES - ENFANTS

Apprentissage	Prendre conscience que les conflits et les malentendus entre les parents/tuteurs/tutrices et les enfants sont courants, surtout à l'adolescence, et peuvent généralement être résolus
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une famille et les rôles que chacun·e peut y avoir
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les conflits et les malentendus qui surviennent couramment entre les parents/tuteurs/tutrices et les enfants • Les moyens de résoudre les conflits ou les malentendus avec les parents/tuteurs/tutrices • Les structures et personnes ressources pouvant aider en cas de conflit avec les parents/tuteurs/tutrices
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des stratégies pour résoudre les conflits et les malentendus avec les parents/tuteurs/tutrices • Pouvoir avoir des opinions divergentes avec ses parents/tuteurs/tutrices tout en restant respectueux et respectueuses
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les conflits sont normaux dans sa relation avec ses parents/tuteurs/tutrices tant qu'ils ne deviennent pas violents



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

12-14 ANS



DEVENIR PARENT

Apprentissage	Prendre conscience que les gens deviennent parents de diverses manières et que la parentalité implique de nombreuses responsabilités
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une famille et les rôles que chacun·e peut y avoir • Prendre conscience que les relations à long/court terme, le mariage, le célibat, la vie de couple et la parentalité varient et sont façonnés par la société, la religion, la culture et les lois
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les responsabilités des parents et des tuteurs et tutrices • Les différentes façons dont les adultes peuvent devenir parents (grossesse prévue ou non, adoption, placement en famille d'accueil, avec assistance médicale et gestation pour autrui)
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que chacun·e a le droit de choisir s'il·elle·iel veut devenir parent et quand le devenir • Respecter les différentes façons de devenir parent



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Santé sexuelle et reproductive,
partie « Désir et/ou non-désir d'enfants »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12 à 14 ans vont prendre de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte, des figures parentales mais aussi vis-à-vis des valeurs familiales. Par ce biais, l'adolescent·e découvre qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions et qu'il est possible d'adhérer à l'un ou à l'autre [27-31]. Les jeunes doivent alors prendre conscience que, dans ce contexte, les conflits dans la sphère familiale sont tout à fait normaux, tant qu'ils ne deviennent pas violents.

Il serait également opportun de développer leur esprit critique en les amenant à reconnaître les différents choix possibles en termes de parentalité.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES ET LES RELATIONS FAMILIALES

15-18+ ANS



FACTEURS IMPACTANT LA DÉCISION D'AVOIR DES ENFANTS

Apprentissage	Prendre conscience que de nombreux facteurs influencent la décision d'avoir ou non des enfants, les raisons et le moment de les avoir
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les gens deviennent parents de diverses manières et que la parentalité implique de nombreuses responsabilités
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes raisons pour lesquelles les gens peuvent décider d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer de manière critique les facteurs qui influencent leur propre opinion sur la question de savoir si, pourquoi et quand avoir des enfants
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que tout le monde est capable d'être parent si un désir se fait sentir; indépendamment du sexe biologique, du genre, de l'état de santé, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre • Reconnaître que certaines personnes veulent devenir parents ; d'autres ne le veulent pas ; certaines ne sont pas en mesure de le devenir ; et d'autres deviennent parents sans le vouloir



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes adultes vont de plus en plus affirmer leurs propres choix et valeurs [31-32]. Le développement de leur esprit critique a donc toute son importance, et ce y compris en ce qui concerne les différents choix possibles en termes de parentalité : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect.



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES



⇒ Sous-thématique à aborder en parallèle de la sous-thématique « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion » dans la thématique Valeurs, cultures, société, droits et sexualités, de la sous-thématique « Droits et discriminations des personnes LGBTQIA+ » dans la thématique Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles, et de la sous-thématique « (Cyber)harcèlement » dans la thématique Violences.

5-8 ANS

DROIT AU RESPECT	
Apprentissage	Reconnaître l'importance du respect et que chacun·e y a droit
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Le respect, l'égalité, l'équité L'importance de traiter les autres avec respect, égalité et équité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Montrer de la compréhension, de l'inclusion et du respect pour soi-même et pour les autres
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Se respecter soi-même et les autres Reconnaître que tous les individus sont uniques et ont de la valeur, et ont le droit d'être traité·es avec respect



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités, partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



Pourquoi ces apprentissages ?

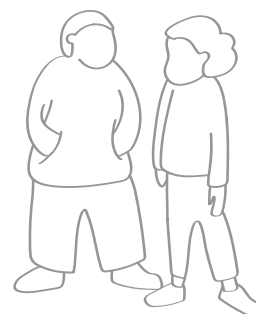
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

À partir de 6 ans, grâce à la baisse de l'égoïsme, l'enfant coopère et s'affirme davantage auprès de ses pairs. On peut donc travailler très tôt sur la question des valeurs, des cultures, des droits, de la société et de la sexualité en général. On peut essayer d'identifier avec les enfants différentes valeurs telles que l'équité, l'acceptation, la tolérance et le respect. Des notions comme la discrimination, l'injustice et l'inégalité peuvent également être abordées avec eux et elles [27-30].



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

9-11 ANS



STIGMATISATION ET DISCRIMINATION	
Apprentissage	Prendre conscience de l'importance de traiter tout le monde d'une manière non discriminante et non stigmatisante
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance du respect et que chacun·e y a droit
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La stigmatisation et la discrimination • Les impacts de la stigmatisation et la discrimination sur les personnes • La stigmatisation auto-infligée et ses conséquences (par ex. le silence, le déni et le secret) • Les services et personnes ressources pour les personnes victimes de stigmatisation et de discrimination
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de stigmatisation et de discrimination • Pouvoir demander de l'aide en cas de stigmatisation et de discrimination
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est important de montrer de l'ouverture d'esprit, de l'inclusion et du respect pour les autres • Reconnaître que la stigmatisation et la discrimination sont néfastes



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Cette tranche d'âge est une période d'assimilation, c'est-à-dire une période durant laquelle les jeunes emmagasinent de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc. [27]. Il est donc important de continuer à travailler les notions de respect en expliquant les différentes valeurs telles que l'égalité, l'équité, l'acceptation et le respect, et en abordant les notions de discrimination et de stigmatisation.



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

12-14 ANS



INCLUSION, ÉCOUTE ET RESPECT MUTUEL

Apprentissage	Comprendre l'importance de favoriser l'inclusion, l'écoute et le respect mutuel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance de traiter tout le monde d'une manière non discriminante et non stigmatisante
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions et les comportements qui favorisent l'inclusion, l'écoute et le respect mutuel
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les actions et les comportements qui favorisent l'inclusion, l'écoute et le respect mutuel • Réaliser des actions favorisant l'inclusion, l'écoute et le respect mutuel
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est important d'adopter un comportement qui favorise l'inclusion, l'écoute et le respect mutuel



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

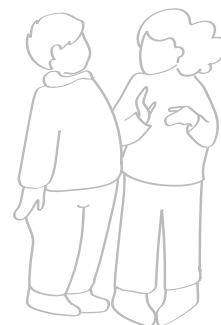


Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

12-14 ANS



STIGMATISATION, DISCRIMINATION ET DROITS HUMAINS

Apprentissage	Prendre conscience que la stigmatisation et la discrimination sont irrespectueuses, nuisent au bien-être, et constituent une violation des droits humains
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance de traiter tout le monde d'une manière non discriminante et non stigmatisante
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La stigmatisation, la discrimination, les préjugés, les stéréotypes, l'intolérance et l'exclusion • Leurs conséquences sur la santé physique, mentale, sexuelle et reproductive
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre la parole en faveur de l'inclusion, de la non-discrimination et du respect de la diversité • Apporter son soutien aux personnes victimes de stigmatisation et de discrimination
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que chacun·e a la responsabilité de défendre les personnes qui font l'objet de stigmatisation ou de discrimination • Valoriser l'inclusion, la non-discrimination et la diversité



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

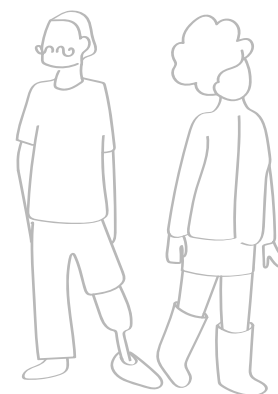
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12 à 14 ans vont prendre de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte, des figures parentales mais aussi vis-à-vis des valeurs familiales. Par ce biais, l'adolescent·e découvre qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions et qu'il est possible d'adhérer à l'un·e ou à l'autre [27-31]. Il serait donc opportun de développer leur esprit critique tout en les amenant à reconnaître, repérer et distinguer les injustices, les discriminations ainsi que les iniquités dans le domaine de la sexualité. Ceci serait totalement pertinent car vers 13-15 ans, les jeunes démontrent un intérêt croissant pour le raisonnement intellectuel et sociétal, et vont également porter des réflexions sur le sens de leur vie [27-35].



LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

15-18+ ANS



PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA NON-DISCRIMINATION ET LA DIVERSITÉ

Apprentissage	Prendre conscience qu'il est important de lutter contre la stigmatisation et la discrimination et de promouvoir l'inclusion, la non-discrimination et la diversité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que la stigmatisation et la discrimination sont irrespectueuses, nuisent au bien-être, et constituent une violation des droits humains
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les façons dont la stigmatisation et la discrimination impactent négativement les individus, les communautés et les sociétés • Les lois contre la stigmatisation et la discrimination • Les services et personnes ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son soutien envers une personne exclue • Prendre la parole en faveur de l'inclusion, de la non-discrimination et du respect de la diversité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est important de lutter contre la discrimination à l'égard de tout le monde



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

Pourquoi ces apprentissages ?
 Lien avec le développement psycho-affectif
 et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes adultes sont équipés d'un système de valeurs personnelles et ils-elles vont de plus en plus affirmer leurs propres choix [31-32]. Il est donc important à cet âge-là d'insister sur l'importance de lutter contre la discrimination et la stigmatisation.



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

5-8 ANS



CONSENTEMENT ET INTIMITÉ	
Apprentissage	Comprendre les notions du consentement et de l'intimité et leur importance
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le sentiment de gêne et la pudeur comme indicateurs de la frontière de sa propre sphère privée • Le consentement et le refus • L'intimité et le besoin d'intimité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de refuser une sollicitation qui gêne ou qui enfreint les limites de son intimité, même si elle provient d'une personne proche • Être capable de dire « non » en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale (psychique) • Être capable de demander de l'aide et parler à une personne de confiance • Être capable d'accepter le refus de quelqu'un-e d'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte le sentiment de gêne et le besoin d'intimité pour soi et pour les autres • Reconnaître que l'intimité sexuelle est précieuse et doit être respectée par et pour autrui • Adopter une attitude « mon corps est à moi » • Reconnaître qu'on a le droit de dire « non » et de poser des limites • Respecter le « non » d'autrui même s'il y a eu un consentement au départ • Reconnaître qu'il est juste de demander de l'aide



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Violences



Sexualité et comportements sexuels



Santé sexuelle et reproductive



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

5-8 ANS

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants vont progressivement (6-9 ans) construire leur territoire intime en fermant, par exemple, la porte des toilettes ou encore en refusant un câlin [29-30]. On peut donc aborder et faire prendre conscience aux enfants qu'ils-elles-iels ont droit à leur intimité. Il s'agit aussi de les amener à pouvoir identifier des comportements qui sont appropriés ou non. La notion de consentement a alors toute son utilité et son importance à cet âge.



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

9-11 ANS



INTIMITÉ ET LIMITES

Apprentissage	Comprendre l'importance de poser des limites pour protéger son intimité et de respecter celles des autres
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les notions du consentement et de l'intimité et leur importance
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'intimité et ses limites • Le consentement et le refus • Les différences individuelles par rapport au besoin de vie privée et d'intimité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exemplifier ce qui relève de l'intimité • Questionner et expliciter ce qui relève de l'intimité • Exprimer ses limites • Refuser des expériences intimes ou sexuelles non voulues et/ou inadéquates • Être capable de demander de l'aide et parler à une personne de confiance
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter les limites d'autrui et les respecter • Respecter sa vie privée et celle des autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté

⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Violences



Sexualité et comportements sexuels



Santé sexuelle et reproductive



Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les enfants entre 9 et 11 ans développent les notions de droit et de devoir [26-27]. Cette tranche d'âge est également une période d'assimilation (c'est-à-dire une période durant laquelle le-la jeune emmagasine de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc.). Les questions autour du consentement, de l'intimité, et du respect de la vie privée devront donc être abordées.



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

12-14 ANS



COMMUNICATION ET CONSENTEMENT

Apprentissage	Comprendre l'importance d'une communication active pour exprimer ses limites
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'importance de poser des limites pour protéger son intimité et respecter celles des autres
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> La signification de droit à la vie privée et à l'intégrité physique Le consentement et ses implications dans la prise de décision en matière de sexualité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Questionner et expliciter ce qui relève de l'intimité Identifier et exemplifier le consentement et le refus Décider consciemment de vivre ou non des expériences sexuelles Exprimer son consentement ou l'absence de consentement en fonction de ses limites personnelles en matière de comportement sexuel Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que chacun·e a droit à la vie privée et à l'intégrité physique Prendre conscience que le consentement peut être donné et retiré à tout moment



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté

⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Violences



Sexualité et comportements sexuels



Santé sexuelle et reproductive



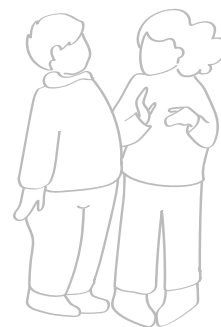
LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12-14 ans vont petit à petit avoir davantage de relations amoureuses [28-36]. Pour ces différentes raisons, la littérature recommande d'identifier avec eux et elles les éléments constitutifs d'un comportement sexuel responsable et la nécessité d'un consentement mutuel, notamment pour des expériences sexuelles. Le consentement mutuel est donc une notion transversale à aborder par diverses thématiques de la vie relationnelle, affective et sexuelle.



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

15-18+ ANS



CONSENTEMENT ET COMPORTEMENT SEXUEL

Apprentissage	Prendre conscience que le consentement est indispensable pour un comportement sexuel sain, désiré, agréable et consensuel avec un·e ou plusieurs partenaires
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'importance d'une communication active pour exprimer ses limites et pouvoir identifier le consentement des partenaires
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages de donner et de refuser le consentement sexuel • Les avantages de reconnaître le consentement ou l'absence de consentement chez son·sa partenaire
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son consentement ou l'absence de consentement • Identifier le consentement ou l'absence de consentement chez ses partenaires • Interroger les conditions du consentement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que le consentement sexuel est une condition obligatoire à une relation sexuelle



LE CONSENTEMENT ET L'INTIMITÉ

15-18+ ANS



FACTEURS INFLUANT SUR LE CONSENTEMENT

Apprentissage	Prendre conscience des facteurs qui peuvent avoir un impact sur la capacité à reconnaître ou à donner le consentement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'importance d'une communication active pour exprimer ses limites et pouvoir identifier le consentement des partenaires
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Ce que cela signifie d'écouter, reconnaître et agir, ou ne pas agir, sur le consentement sexuel Exemples de situations où le consentement est et n'est pas reconnu ou donné Les facteurs (dynamiques de pouvoir, alcool et autres substances, violences sexuelles) qui rendent le consentement impossible à donner Les facteurs qui incitent à ne pas prendre en compte le consentement d'autrui (dynamiques de pouvoir,...) Lois et conséquences légales au non-respect du consentement (viol et atteinte à l'intégrité sexuelle (attentat à la pudeur))
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'exprimer son consentement ou son non consentement Démontrer sa capacité à reconnaître le consentement ou l'absence de consentement d'une autre personne
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience que le non-respect du consentement est une violence sexuelle (viol et atteinte à l'intégrité sexuelle (attentat à la pudeur))



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Violences

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Toutes les notions autour du consentement peuvent être reprises avec les jeunes de 15-18 ans et +. Normalement, il s'agit d'une thématique déjà abordée dès le plus jeune âge mais il peut être pertinent de rappeler les bases et de l'enrichir avec les expériences de chacun-e [31].



COMMUNICATION BIENVEILLANTE

5-8 ANS



L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION

Apprentissage	Prendre conscience que la communication est importante dans toutes les relations
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de communication (y compris la communication verbale et non verbale) • La différence entre la communication positive et la communication négative • Les avantages d'une communication saine • Le fait que dire clairement « oui » et « non » protège la vie privée et l'intégrité corporelle de chacun·e, et est un élément central de la construction de relations épanouies
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents types de communication • Utiliser la communication verbale et non verbale afin d'exprimer son consentement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que tous et toutes les individus ont le droit de s'exprimer • Respecter le consentement de chacun·e



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

À l'âge de plus ou moins 6 ans, l'enfant entre dans le stade social qui est caractérisé par la socialisation [37]. Il est donc tout à fait opportun d'aborder avec lui-elle-iel les différentes formes de communication, l'importance d'exprimer ses limites et de respecter celles des autres.



COMMUNICATION BIENVEILLANTE

9-11 ANS



COMMUNICATION EFFICACE

Apprentissage	Comprendre qu'une communication efficace est importante pour exprimer et comprendre ses souhaits/envies, ses besoins et ses limites personnelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que la communication est importante dans toutes les relations
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de négociation et de communication • Les caractéristiques d'une communication verbale et non verbale, efficace et inefficace (l'écoute active, l'expression des sentiments, l'indication de la compréhension, le contact visuel direct VS ne pas écouter, ne pas exprimer ses sentiments, ne pas montrer sa compréhension, détourner le regard, gestes d'évitement)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des moyens efficaces de communiquer ses souhaits/envies, ses besoins et ses limites personnelles, et d'écouter et de respecter ceux des autres • Être capable de communiquer ses propres attentes et besoins dans les relations et s'affirmer en activant ses compétences de négociation
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Percevoir l'importance d'être capable d'exprimer ses souhaits/envies, ses besoins et ses limites personnelles • Respecter les attentes et les besoins des autres • Reconnaître que la négociation exige un respect mutuel, la coopération et souvent le compromis de toutes les parties



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sentiments et émotions

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les enfants de 9 à 11 ans vont avoir de plus en plus conscience de leurs désirs, de leurs envies et de leurs besoins [29-30]. Il est donc important de les inviter à communiquer leurs souhaits, besoins et frontières personnelles tout en respectant celles des autres et d'aborder avec eux et elles les différents moyens de communiquer efficacement.



COMMUNICATION BIENVEILLANTE

12-14 ANS



COMMUNICATION ET RELATIONS

Apprentissage	Comprendre qu'une bonne communication est essentielle pour les relations personnelles, familiales, amicales, scolaires, professionnelles et amoureuses
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre qu'une communication efficace est importante pour exprimer et comprendre ses souhaits/envies, ses besoins et ses limites personnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les différents styles de communication (verbale et non verbale) et comment les utiliser et les développer dans ses expériences de vie L'utilisation de la négociation et de la communication Les avantages d'une communication efficace pour les relations personnelles, familiales, amicales, scolaires, professionnelles et amoureuses Les implications potentielles d'une communication verbale et d'une communication non verbale qui se contredisent Les barrières qui peuvent faire obstacle à la négociation avec un·e partenaire (y compris les rôles et les attentes genrés)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter différents types de communication et s'entraîner à l'affirmation de soi et au sens de la négociation Développer des compétences en communication et en négociation dans l'optique de vivre des relations sexuelles agréables et responsables Faire preuve de confiance dans l'utilisation des techniques de négociation et de refus avec un·e partenaire
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'importance d'utiliser une communication efficace et adaptée pour vivre des relations saines



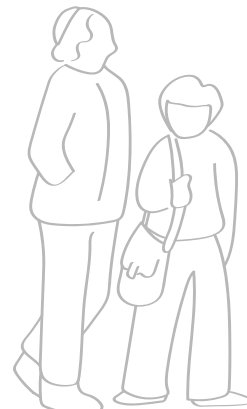
Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12-14 ans vivent de plus en plus de relations diversifiées (amoureuses, amicales, affectives, familiales, ...) [33]. Il est donc important qu'ils-elles-iels prennent conscience que la communication tient un rôle essentiel dans le maintien de ces relations.



COMMUNICATION BIENVEILLANTE

15-18+ ANS



COMMUNIQUER SES BESOINS ET SES LIMITES

Apprentissage	Prendre conscience qu'une communication efficace est essentielle pour exprimer ses besoins personnels et ses limites relationnelles et/ou sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre qu'une bonne communication est essentielle pour les relations personnelles, familiales, amicales, scolaires, professionnelles et amoureuses
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de communication efficace pour exprimer les besoins personnels et les limites sexuelles
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser une communication efficace des besoins personnels et des limites sexuelles Communiquer sur un pied d'égalité avec ses partenaires ; discuter de sujets sensibles en respectant les opinions différentes Développer des compétences de communication et de négociation dans les relations intimes
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que l'affirmation de soi et les techniques de négociation peuvent aider à contrer les pressions sexuelles non désirées ou à renforcer l'intention de pratiquer une sexualité responsable



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

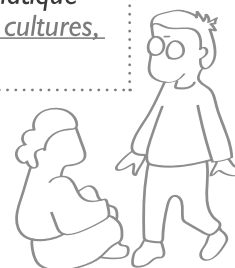
Vers 18 ans, les jeunes seront capables de se stabiliser dans leurs relations intimes, affectives et sexuelles [31-35]. Ils-elles-iels vont prendre conscience de ce qui favorise l'établissement et le maintien de relations interpersonnelles et amoureuses significatives. Il faudrait donc qu'ils-elles-iels prennent conscience de l'importance de la communication pour exprimer leurs besoins et leurs limites, y compris en matière de sexualité.



L'APPARTENANCE À UN GROUPE - LE VIVRE ENSEMBLE



⇒ *Sous-thématique à aborder en parallèle de la sous-thématique « Influence du milieu de vie et des pairs » dans Valeurs, cultures, société, droits et sexualités*



5-8 ANS

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Apprentissage	Apprendre à vivre en collectivité
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de la vie en collectivité
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et nommer les règles de la vie en collectivité
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver sa place au sein de la collectivité • Adhérer aux règles de la collectivité en faisant preuve d'esprit critique



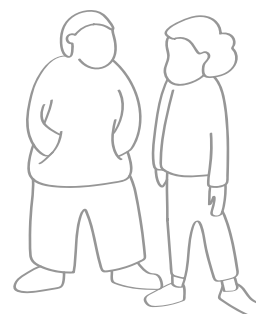
Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Entre 6 et 9 ans, les enfants développent leurs interactions avec les autres [26-27]. Il est donc primordial d'aborder avec elles et eux la thématique de la vie en collectivité et des règles qui en découlent (par exemple, de l'école, de la classe, etc).



L'APPARTENANCE À UN GROUPE - LE VIVRE ENSEMBLE

9-11 ANS**GROUPE D'APPARTENANCE**

Apprentissage	Comprendre l'importance des groupes d'appartenance
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à vivre en collectivité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes d'appartenance • La loyauté, l'engagement, l'honnêteté et la responsabilité dans les relations et dans les groupes d'appartenance
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les groupes auxquels on appartient • Pouvoir composer avec les loyautés contradictoires
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de la loyauté, de l'engagement, de la responsabilité et de l'honnêteté dans les groupes d'appartenance et comme base de toute relation • Être conscient·e des loyautés contradictoires



⇒ *Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale*

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Entre 9 et 11 ans, l'enfant accorde plus d'importance à son intégration au sein du groupe, à la place qui lui est attribuée ainsi qu'à sa popularité au sein de ce groupe [31]. Il est donc important d'aborder avec lui-elle·iel la question des groupes d'appartenance et des loyautés qui y sont liées.



L'APPARTENANCE À UN GROUPE - LE VIVRE ENSEMBLE

12-14 ANS



PRISE DE DÉCISION

Apprentissage	Prendre des décisions rationnelles indépendamment de la pression des pairs
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'importance des groupes d'appartenance
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements influencés, ou non, par la société et la pression des pairs • Les facteurs qui rendent plus facile ou plus difficile la prise de décisions rationnelles
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des moyens de contrer les normes sociales négatives et l'influence des pairs dans les prises de décision
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre qu'il est possible de prendre des décisions rationnelles indépendamment de la pression des pairs



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Influence du milieu de vie et des pairs »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

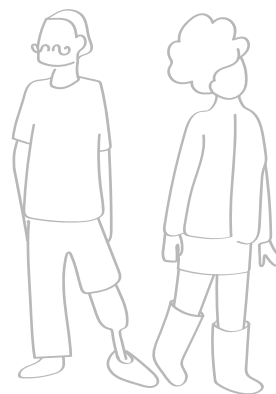
Chez les jeunes de 12 à 14 ans, l'influence et l'importance des pairs est également un sujet à considérer. Ils-elles-iels ressentent un besoin d'appartenance à un groupe et leur vision des choses est fortement influencée par des intervenantes extérieures tels que les amies, les lectures, les médias, qui sont peu perceptibles par l'adulte en règle générale [27]. C'est pourquoi, permettre aux adolescent-es d'être capables d'analyser de manière critique les normes sociales et les normes des pairs (et plus particulièrement en lien avec la santé) est essentiel.



L'APPARTENANCE À UN GROUPE - LE VIVRE ENSEMBLE

15-18+ ANS

Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour les 15-18 ans et + concernant la sous-thématique « Gestion et expression des désirs et des besoins ». Cependant, tous les apprentissages présents en amont restent à développer, et à mettre en lien avec les autres thématiques présentes dans le guide.





CORPS ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

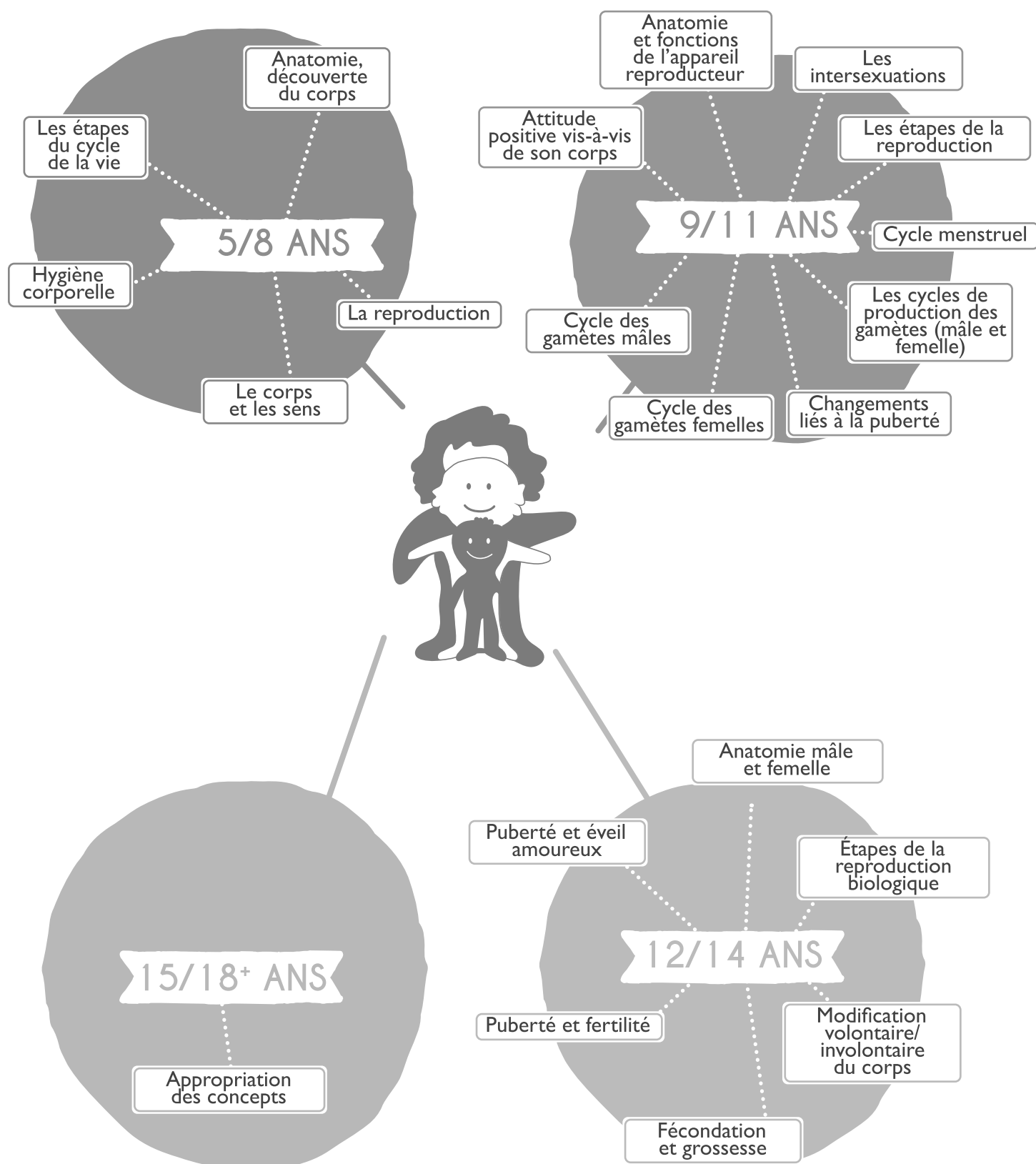
ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

CORPS ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN



CORPS ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Tous les apprentissages présents dans cette thématique doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir de la maturité, des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Il est intéressant de voir cette partie « Corps et développement humain » en même temps que la partie « Sexualité et comportements sexuels » ainsi que la partie « Relations interpersonnelles » et « Valeurs, cultures, sociétés, droits et sexualité ».

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Les jeunes en situation de handicap ont un développement pubertaire identique aux jeunes de leur âge, à l'exception de quelques pathologies génétiques spécifiques. Les différents handicaps peuvent également avoir des conséquences sur la reproduction des personnes. Il faudra également pouvoir intégrer cela aux séances d'EVRAS réalisées dans l'enseignement spécialisé.

ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

5-8 ANS



ANATOMIE, DÉCOUVERTE DU CORPS	
Apprentissage	Découvrir globalement son corps, situer les différentes parties du corps et comprendre leurs fonctions
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Parties non sexuées du corps communes à tous les êtres humains : bras, poumons, tête, cœur, cerveau, fesses ... Parties non sexuées du corps spécifiques mâles, femelles et intersexes
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les organes sexuels mâles et femelles Utiliser les bons termes pour nommer les parties de son corps
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Poser un regard positif sur son corps et accepter la diversité des corps



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences

LA REPRODUCTION	
Apprentissage	Décrire, expliquer, interpréter la reproduction et les étapes de la vie d'un·e être vivant·e
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> La grossesse, la naissance, les bébés, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, etc. Étapes de la vie : naissance, mort, croissance, vieillissement, reproduction, etc. Certaines personnes ont des enfants, d'autres n'en ont pas
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le phénomène de la reproduction
Attitudes/savoir-être	/



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

5-8 ANS**LE CORPS ET LES SENS**

Apprentissage	Comprendre que le corps nous permet de ressentir des sensations et de les exprimer
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les cinq sens : goût, toucher, odorat, vue, ouïe • Actions et sensations agréables ou désagréables : bouger, ressentir, s'exprimer, jouer, avoir mal, avoir du plaisir, caresser, griffer, chatouiller, etc.
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents sens et identifier ce qui provoque des sensations agréables ou désagréables
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir s'exprimer quand on éprouve des sensations et des sentiments agréables ou désagréables



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuels**HYGIÈNE CORPORELLE**

Apprentissage	Pratiquer l'hygiène corporelle et pouvoir laver chaque partie de son corps
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Principes d'hygiène corporelle (se laver, se brosser les dents, manger équilibré, avoir une activité physique, avoir des vêtements propres,...)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer des gestes d'hygiène corporelle quotidiens
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il est important d'avoir une bonne hygiène corporelle



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

5-8 ANS

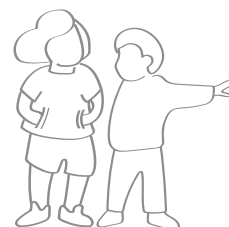
**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Les enfants qui connaissent les parties de leur corps, y compris les organes sexuels, et les 5 sens ont de meilleures chances de développer une image corporelle positive et un sentiment de fierté à l'égard de leur corps.

Le fait de parler des parties du corps, des sens et des organes sexuels permet :

- de répondre à la curiosité naturelle des enfants à l'égard du corps et des différences anatomiques ;
- de leur offrir un vocabulaire approprié pour poser des questions sur la sexualité ;
- d'habiliter les enfants à nommer des touchers inappropriés dont ils-elles-ils pourraient être victimes (l'utilisation des termes exacts pour parler des organes sexuels permet aux enfants (si nécessaire) de mieux se faire comprendre au moment de dévoiler une agression sexuelle) [38].

D'autre part, c'est vers l'âge de 3-4 ans que les enfants se posent la question d'où viennent les enfants [29-30]. Parler de la reproduction, du plaisir non reproductif et de la sexualité est donc pertinent (voire nécessaire) dès les maternelles. Les enfants s'imaginent le moment de la procréation et cela peut susciter chez eux et elles des fantasmes, de l'excitation mais aussi de l'angoisse [29-30]. Il est donc important de répondre aux questions que ces enfants se posent sur les notions de corps, de sens, de l'hygiène, de la reproduction biologique et du cycle de la vie.



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

9-11 ANS



ANATOMIE ET FONCTIONS DE L'APPAREIL REPRODUCTEUR

Apprentissage	Situer les différents organes sexuels internes et externes et comprendre leurs fonctions
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir globalement son corps, situer les différentes parties du corps et comprendre leurs fonctions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Parties du corps particulières mâles, femelles, intersexuées • Organes sexuels femelles et intersexués internes : ovaires, utérus, trompes utérines, vagin, clitoris, urètre, et externes : vulve dont lèvres internes et lèvres externes, gland du clitoris, anus • Organes sexuels mâles et intersexués internes : prostate et externes : pénis, scrotum comprenant les testicules, prépuce, anus • Fonctions des organes sexuels : plaisir, élimination des fluides corporels, reproduction • Différences et similitudes corporelles entre mâles, femelles et intersexués • Besoins corporels : hygiène, appréciation, pudeur, sécurité, alimentation, acceptation
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organes sexuels mâles, femelles et pouvoir donner leurs fonctions • Utiliser les bons termes pour nommer les parties de son corps
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Poser un regard positif sur son corps et accepter la diversité des corps • Reconnaître que tous les corps et les organes sexuels externes sont différents



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Violences et plus particulièrement les mutilations génitales

ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

9-11 ANS



LES INTERSEXUATIONS

Apprentissage	Comprendre ce que sont les intersexuations
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir globalement son corps, situer les différentes parties du corps et comprendre leurs fonctions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les intersexuations • Les services et personnes ressources pour les personnes intersexuées
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer ce que sont les intersexuations • Identifier/Citer les services ressources à contacter en cas de besoin
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude respectueuse et inclusive envers les personnes intersexuées



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle :



de la thématique transversale « Services et personnes ressources »



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

9-11 ANS



LES ÉTAPES DE LA REPRODUCTION

Apprentissage	Identifier les différentes étapes de la reproduction biologique
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire, expliquer, interpréter la reproduction et les étapes de la vie d'un-e être vivant-e
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Système reproducteur et de plaisir : organes et fonctions • Système reproducteur mâle (au moins : pénis, testicules) et femelle (au moins : ovaires, utérus, vagin) et savoir que des variations existent (intersexuations) • Vocabulaire : puberté, pénis, testicule, ovaire, vagin, vulve, clitoris, utérus, fécondation, ovocyte, spermatozoïde • Possibilité de procréer autrement que par la pénétration vaginale
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Légender un schéma simplifié de l'appareil reproducteur mâle et femelle (le pénis, les testicules, le vagin, la vulve, le clitoris, l'utérus, les ovaires) • Préciser le rôle respectif des organes reproducteurs mâle et femelle au cours de la reproduction sexuée (les spermatozoïdes proviennent des testicules et les ovocytes des ovaires) • Identifier la fécondation comme étant le résultat de la fusion entre un spermatozoïde et un ovocyte • Réaliser une représentation pour illustrer la fécondation (rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovocyte, fusion entre gamète mâle et gamète femelle)
Attitudes/savoir-être	/

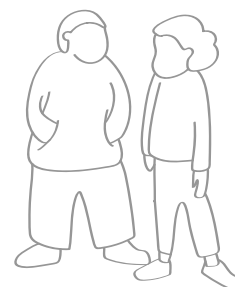


⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

9-11 ANS



CYCLE MENSTRUEL

Apprentissage	Décrire les modifications de la paroi utérine lors d'un cycle menstruel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Situer les différents organes sexuels internes et externes et comprendre leurs fonctions (<i>en cours d'acquisition durant la même tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications des cycles de l'appareil reproducteur femelle : origine des règles (ou menstruations) et cycle menstruel (dont modification de la paroi de l'utérus) sans aborder les hormones • Fertilité femelle : ovulation, cycle menstruel, durée de la fertilité dans le mois • Les différentes méthodes possibles pour gérer le flux des menstruations (serviettes, tampons, culottes de règles, serviettes réutilisables, cup menstruelle, flux instinctif, etc.), les symptômes en lien avec les règles (maux de ventre, fatigue, crampes, diarrhées, anémie, changements d'humeur, signes précurseurs d'une maladie/pathologie comme l'endométriose) et des pistes pour les soulager
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer et structurer des informations provenant de sources différentes : les cycles menstruels • Comparer des cycles menstruels pour montrer leur variabilité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il existe une variabilité dans les cycles menstruels



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

9-11 ANS



LES CYCLES DE PRODUCTION DES GAMÈTES (MÂLE ET FEMELLE)

Apprentissage	Décrire les cycles de production des gamètes mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovocytes)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Situer les différents organes sexuels internes et externes et comprendre leurs fonctions (<i>en cours d'acquisition durant la même tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Fertilité mâle et femelle : les cycles de production des gamètes Les périodes de fertilité côté mâle et côté femelle (distinction entre la fertilité d'un spermatozoïde et d'un ovocyte)
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître qu'il existe une variabilité dans les cycles menstruels



⇒ Pour plus de précisions, se référer aux apprentissages présents dans la partie « développement et la puberté »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Entre 9 et 10 ans, c'est l'âge de la curiosité sexuelle [27-29-30]. Les fonctions sexuelles, le thème du corps humain et du développement et plus précisément, le corps et la reproduction [27-35] seront des points d'intérêt particulier pour les jeunes de cet âge. De plus, certain-es jeunes entrent dans la puberté très tôt. Il est alors recommandé de décrire le cycle menstruel et d'expliquer les changements physiques qui peuvent survenir pendant cette période entre 9 et 11 ans.



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

12-14 ANS



ANATOMIE MÂLE ET FEMELLE

Apprentissage	Situer les différentes parties génitales et les organes sexuels externes et internes faisant partie de l'anatomie mâle, femelle et intersexuée, et comprendre les fonctions de ces organes
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes étapes de la reproduction biologique
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Parties génitales femelles et intersexuées externes : vulve, gland du clitoris, capuchon, lèvres internes, lèvres externes, orifice vaginal, orifices des glandes vestibulaires majeures, orifices para-urétrales, anus • Parties génitales mâles et intersexes externes : pénis, gland, prépuce, orifice de l'urètre, scrotum comprenant les testicules, frein, hampe, anus • Organes sexuels femelles et intersexués internes : 2 trompes utérines (anciennement appelées trompes de Fallope), col de l'utérus, 2 ovaires, vagin, 2 glandes vestibulaires majeures, 2 corps caverneux (aussi appelés piliers), 2 corps spongieux (aussi appelés bulbes vestibulaires), gland, vessie, glandes para-urétrales (anciennement appelées glandes de Skene) • Organes sexuels mâles et intersexués internes : 2 épидидymes, 2 canaux déférents, 2 vésicules séminales, prostate, urètre, gland, 2 corps caverneux, 2 corps spongieux, vessie, glandes bulbo-urétrales (anciennement appelées glandes de Cowper)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organes sexuels mâles et femelles et pouvoir donner leurs fonctions • Utiliser les bons termes pour nommer les parties de son corps
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter son corps et la diversité des corps • Reconnaître que les organes génitaux mâles, femelles et intersexués ont des similitudes, des différences et des particularités • Reconnaître que tous les organes génitaux ont des aspects (formes, couleurs, etc.) différents et qu'il n'y a pas de norme les concernant



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Violences et plus spécifiquement les mutilations génitales

ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

12-14 ANS



ÉTAPES DE LA REPRODUCTION BIOLOGIQUE

Apprentissage	Identifier les différentes étapes de la reproduction biologique ainsi que la fonction des organes du système reproducteur humain
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les cycles de production des gamètes mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovocytes)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La reproduction et les signes et symptômes de la grossesse • Les conséquences d'une pénétration vaginale non protégée sur le plan de la reproduction • Principaux organes du système reproducteur et de plaisir mâle (testicule, pénis, urètre, prostate, vésicule séminale, canal déférent) • Principaux organes du système reproducteur et de plaisir femelle (vagin, utérus, ovaires, trompes utérines, pavillons, col de l'utérus, lèvres, clitoris, vulve)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les testicules comme le lieu de production des spermatozoïdes et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur mâle • Localiser les ovaires comme le lieu de production des ovocytes (futurs ovules) et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur femelle • Comprendre la relation entre le cycle menstruel, l'éjaculation, les sécrétions vaginales et la fertilité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience du fonctionnement de production de gamètes dans son corps (cycle menstruel ou éjaculation)



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Santé sexuelle et reproductive

ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

12-14 ANS



MODIFICATION VOLONTAIRE/INVOLONTAIRE DU CORPS

Apprentissage	Connaître les différentes modifications qui peuvent être apportées aux organes génitaux, au corps et à l'image corporelle, de façon volontaire ou contrainte
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Situer les différents organes sexuels internes et externes et comprendre leurs fonctions • Identifier les différentes étapes de la reproduction biologique
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie esthétique et/ou réparatrice des attributs sexuels (pénis, seins, fesses, lèvres, clitoris, ...) • Prise d'hormones • L'irréversibilité de certaines interventions • Les services et ressources existant pour les adolescent·es : services de consultation et sites Internet • Avantages, inconvénients et risques de ces pratiques
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources spécifiques pour les adolescent·es en fonction des situations vécues • Décrire comment le ressenti par rapport à son propre corps peut influencer sur sa santé, son image de soi et son comportement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis des modifications pouvant être apportées au corps • Reconnaître qu'il existe différentes formes ou apparences corporelles et que chacun·e peut plaire et être aimé·e • Savoir que les critères d'appréciation sont propres à chacun·e • Être capable de s'affirmer dans sa singularité • Reconnaître la pression négative de l'entourage (famille, ami·es, petit·es ami·es, etc) et savoir comment y faire face ou comment parvenir à s'en détacher



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

ViolencesIdentités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles

ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Concernant la vie affective et sexuelle, on sait que la sexualité chez les jeunes entre 12 et 14 ans peut se centrer majoritairement autour du plaisir génital et qu'il s'agit d'une période de découvertes et d'essais. C'est le moment des premières activités sexuelles auto-érotiques et/ou premières rencontres [29-30]. C'est la raison pour laquelle, il est important que les jeunes soient informés-es sur l'anatomie des organes génitaux et la reproduction.

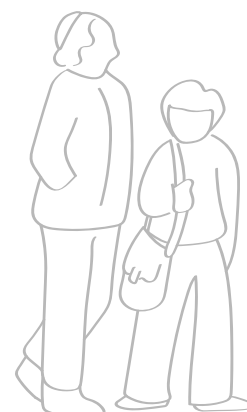
D'autre part, vers 13-15 ans, les jeunes auront plus confiance et vont assumer davantage leurs expressions de genre [31-39-40]. C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire qu'ils-elles-iels aient une connaissance des possibilités de modifications volontaires du corps au cas où ils-elles-iels auraient le projet d'entreprendre une transition de genre.



ANATOMIE ET REPRODUCTION BIOLOGIQUE

15-18+ ANS

Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour la tranche d'âge 15-18 ans et +, cependant l'acquisition des apprentissages des tranches d'âge précédentes reste à approfondir.



DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

5-8 ANS



LES ÉTAPES DU CYCLE DE LA VIE

Apprentissage	Comprendre les différentes étapes du cycle de la vie et les identifier dans son histoire personnelle et familiale
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes de la vie des humains : naissance, croissance, mort • La naissance, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, la vieillesse et la mort • Les besoins fondamentaux des êtres vivant·es • Les caractéristiques fondamentales des êtres vivant·es
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes étapes de la vie des humain·es
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir se situer dans son histoire familiale



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants de 4-6 ans s'intéressent à la reproduction et posent beaucoup de questions notamment : « D'où viennent les bébés ? » [34]. Aborder cette notion du corps et de la reproduction biologique et du cycle de la vie est donc en totale adéquation avec les questions et les besoins des enfants vu leur curiosité particulière autour des fonctions sexuelles [34].

Dans ce cadre, il sera important pour l'enfant de se situer dans son histoire personnelle et familiale, sa naissance, sa fratrie, etc. Cela sera d'autant plus important en cas d'adoption et répondra à leur curiosité dans cette tranche d'âge.

Ce sera également l'occasion d'aborder avec les enfants les différentes structures familiales existantes. En effet, il a été montré que la conscience et la personnalité de l'enfant sont assez fragiles autour de l'âge de 4 à 6 ans et que celles-ci sont basées sur les images parentales [28]. Il faut donc montrer aux enfants qu'il y a d'autres types de structures familiales que celles qu'ils-elles-iels connaissent (monoparentale, homoparentale, recomposée, etc.). Cela permet également à tous et toutes les enfants de se reconnaître dans les schémas familiaux présentés et favorise la diversité.



DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

9-11 ANS



CHANGEMENTS LIÉS À LA PUBERTÉ

Apprentissage	Comprendre les changements physiques et psychologiques de la puberté et situer ces changements dans la croissance globale
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir globalement son corps, situer les différentes parties du corps et comprendre leurs fonctions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La puberté • Les changements physiques (pilosité, mue de la voix, musculature, développement des seins, menstruations, acné, transpiration,...), psychologiques (sautes d'humeur, individuation et besoin d'autonomie, besoin d'intimité, exploration de valeurs et de normes dans le groupe de pairs) et sociaux liés à la puberté • Le rôle des hormones dans la puberté • Les besoins du corps en transformation • Le moment où les changements peuvent se manifester, lesquels et pourquoi • Les modifications des rôles et attentes liés à la puberté associés aux genres • L'influence de la puberté sur le rôle de l'adolescent·e et ses relations avec sa famille et ses ami·es
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les changements physiques, psychologiques et sociaux liés à la puberté • Décrire les changements propres à la puberté
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les changements physiques et psychologiques sont normaux à la puberté • Reconnaître qu'il existe une variabilité entre individu dans l'apparition des changements liés à la puberté • Exprimer ses ressentis face à ses propres changements liés à la puberté



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Science



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Sexualité et comportements sexuels



DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

9-11 ANS



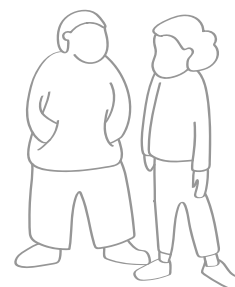
CYCLE DES GAMÈTES FEMELLES

Apprentissage	Connaître les modifications physiologiques liées à la puberté, plus précisément les menstruations/les règles, et savoir comment réagir lors des premières menstruations
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les cycles de production des gamètes mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovocytes) (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les cycles menstruels, la fertilité, les hormones, et la période/le cycle d'ovulation, les gamètes femelles (ovocyte), lubrification vaginale, ... • Les différents types de protections hygiéniques, le bon usage pour chaque type de protection, et les risques d'une mauvaise utilisation (syndrome du choc toxique, ...) • L'hygiène de la menstruation et l'élimination des déchets menstruels • Le calendrier menstruel et le repérage du flux menstruel, ainsi que l'identification des signes précurseurs des règles (sensibilité mammaire, modification des pertes vaginales, troubles de l'humeur, douleurs abdominales, etc.) • Les potentielles douleurs et symptômes lors des menstruations, l'importance d'en parler et les solutions pour les apaiser • Spécificités pour les personnes intersexuées
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer de manière simple, avec ses propres mots, ce qu'est le cycle menstruel et le mécanisme de l'ovulation
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses ressentis, inquiétudes et émotions à propos de l'arrivée des premières règles • Comprendre que les règles sont un phénomène naturel et que ce n'est pas sale/impropre



DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

9-11 ANS



CYCLE DES GAMÈTES MÂLES

Apprentissage	Connaître les modifications physiologiques liées à la puberté, les érections et éjaculations, et savoir comment réagir lors des premières érections/éjaculations
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les cycles de production des gamètes mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovocytes) (<i>apprentissage en cours d'acquisition durant la même tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le mécanisme des érections et éjaculations, spermatozoïdes, fertilité, hormones, liquide pré-éjaculatoire, ... • Le fonctionnement de l'appareil génital mâle et les modifications liées à la puberté • Caractères des gamètes mâles, nom des gamètes, gonades, durée de production, nombre, taille et forme, mobilité, rôle • Spécificités pour les personnes intersexuées
Habilités/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses ressentis, inquiétudes et émotions à propos de l'arrivée des premières érections et éjaculations incontrôlées (spontanées, nocturnes, ...)



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuels, partie « Le plaisir »

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

9-11 ANS



ATTITUDE POSITIVE VIS-À-VIS DE SON CORPS

Apprentissage	Prendre conscience de l'importance d'adopter une attitude bienveillante à l'égard de son corps qui change et de la diversité des corps
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir globalement son corps, situer les différentes parties du corps et comprendre leurs fonctions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Variabilité du rythme du développement • Diversité des morphologies et des corps • Facteurs déterminants de l'apparence : gènes, hérédité, alimentation, environnement, habitudes de vie, ...
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer à l'égard du développement de son corps et expliquer les stratégies pour s'y adapter • Apprivoiser les changements échelonnés tout au long de la puberté et les sentiments et émotions positives et négatives qu'ils engendrent • Reconnaître qu'il existe des insécurités liées à la prise de conscience de son corps • Acquérir une image positive de son corps et de soi-même : estime de soi, identité de genre positive • Respecter et accepter tous les corps



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuels, partie « Le plaisir »

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

9-11 ANS**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans**

De 10 à 12 ans, c'est la période de la puberté. Les jeunes font davantage attention à leur corps et à celui des autres [27-31-41]. Les différentes notions en lien avec la puberté ainsi que les changements émotionnels et physiques majeurs au cours de cette période doivent être abordés.

Il est recommandé de décrire le cycle menstruel et d'expliquer les changements physiques qui peuvent survenir pendant cette période entre 9 et 11 ans. C'est dans cette même tranche d'âge qu'il est nécessaire d'expliquer les cycles de productions de gamètes mâles et femelles.

Cette période sera alors clé dans la construction d'une image positive de soi-même. Les changements dus à la puberté ainsi que le repli sur soi peuvent mettre les jeunes de cet âge dans des difficultés à se créer une image corporelle positive et de la confiance en soi. C'est pourquoi il sera essentiel d'aborder ces thématiques dans le cadre de l'EVRAS.



DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

12-14 ANS



FÉCONDATION ET GROSSESSE

Apprentissage	Décrire les grandes étapes de la fécondation et de la grossesse
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les cycles de production des gamètes mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovocytes)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le déroulement d'une grossesse (embryon, implantation dans la paroi de l'utérus, fœtus, échanges placentaires, accouchement, le postpartum)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser que la fécondation est le résultat de l'union entre un spermatozoïde et un ovocyte
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de ses attentes/souhaits par rapport à un désir d'enfant ou un non-désir d'enfant et commencer à les exprimer



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Santé sexuelle et reproductive

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

12-14 ANS



PUBERTÉ ET FERTILITÉ

Apprentissage	S'approprier les modifications anatomiques et physiologiques liées à la puberté et la capacité de reproduction qui en découle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les changements physiques et psychologiques de la puberté et situer ces changements dans la croissance globale • Connaître les modifications physiologiques liées à la puberté, plus précisément les menstruations/les règles, et savoir comment réagir lors des premières menstruations • Connaître les modifications physiologiques liées à la puberté, les érections et éjaculations, et savoir comment réagir lors des premières érections/éjaculations
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Lien entre la puberté et les capacités reproductrices • Fertilité des personnes ayant un utérus : ovulation, cycle menstruel, • Fertilité des personnes ayant un pénis : production de spermatozoïdes • Les tabous culturels et religieux, normes et mythes sociaux entourant la menstruation et la puberté (selon le contexte) • Les troubles liés à la puberté et la fertilité (endométriose, infertilité, troubles de l'érection, ...)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle de la puberté par rapport aux capacités reproductrices
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses inquiétudes, ses étonnements, ses dégoûts, ses plaisirs et dédramatiser les situations qui peuvent paraître difficiles (ex : grossesses non prévues, éjaculations précoces, problèmes d'érection, libido très faible ou très grande, etc.)

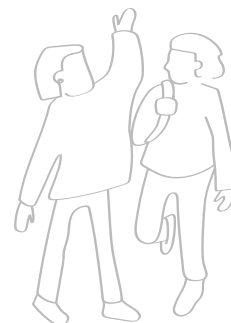


⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

12-14 ANS



PUBERTÉ ET ÉVEIL AMOUREUX

Apprentissage	Prendre conscience du rôle de la puberté dans l'éveil amoureux et sexuel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les changements physiques et psychologiques de la puberté et situer ces changements dans la croissance globale • Prendre conscience de l'importance d'adopter une attitude bienveillante à l'égard de son corps qui change et de la diversité des corps
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Influence des hormones sur l'éveil amoureux lors de la puberté • Manifestations physiologiques de l'éveil sexuel (ex. : lubrification vaginale, érections spontanées, éjaculations nocturnes) • Rêveries amoureuses et désirs sexuels • Changements dans les relations interpersonnelles entre jeunes • Premières approches, premières fréquentations
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les liens entre la puberté et l'éveil sexuel, amoureux, ...
Attitudes/savoir-être	/



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuels

DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

L'OMS a défini l'adolescence comme la période de développement entre 10 et 19 ans se déroulant entre l'enfance et l'âge adulte. Vers l'âge de 11 ans, de grandes transformations corporelles et hormonales surviennent (période génitale) et réveillent le/la jeune de sa période de latence et tous ces changements peuvent le/la fragiliser [29-30]. Un réajustement du schéma corporel va s'opérer et cela demande au/à la jeune une appropriation de sa nouvelle image corporelle [27-29-35]. C'est à partir de cet âge que les différentes notions liées à la puberté doivent être approfondies. En effet, accompagner et informer les jeunes de cette transformation corporelle, psychologique, sociale, etc. sera essentiel dans cette tranche d'âge.

Concernant la vie affective et sexuelle, on sait que la sexualité chez les jeunes entre 12 et 14 ans peut se centrer majoritairement autour du plaisir génital et qu'il s'agit d'une période de découvertes et d'essais. C'est le moment de la volonté des premières activités sexuelles auto-érotiques et/ou premières rencontres [29-30]. C'est la raison pour laquelle les thématiques de la fertilité, de la fécondation et de la grossesse doivent être discutées afin de prévenir des grossesses non prévues et des IST, aussi pour donner aux jeunes une compréhension complète des changements qu'ils-elles-iels vivent.

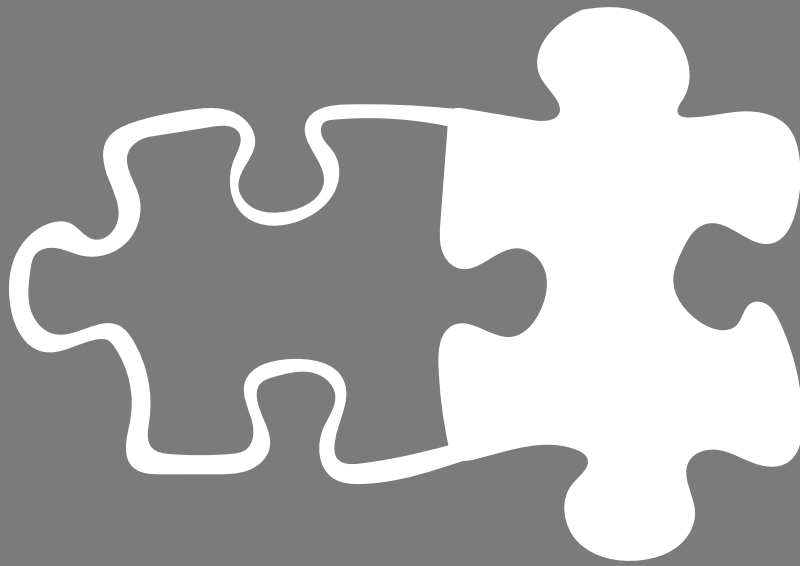


DÉVELOPPEMENT ET PUBERTÉ

15-18+ ANS

Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour la tranche d'âge 15-18 ans et +, cependant l'acquisition des apprentissages des tranches d'âge précédentes reste à approfondir.





VALEURS, CULTURES, SOCIÉTÉ, DROITS ET SEXUALITÉS

NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

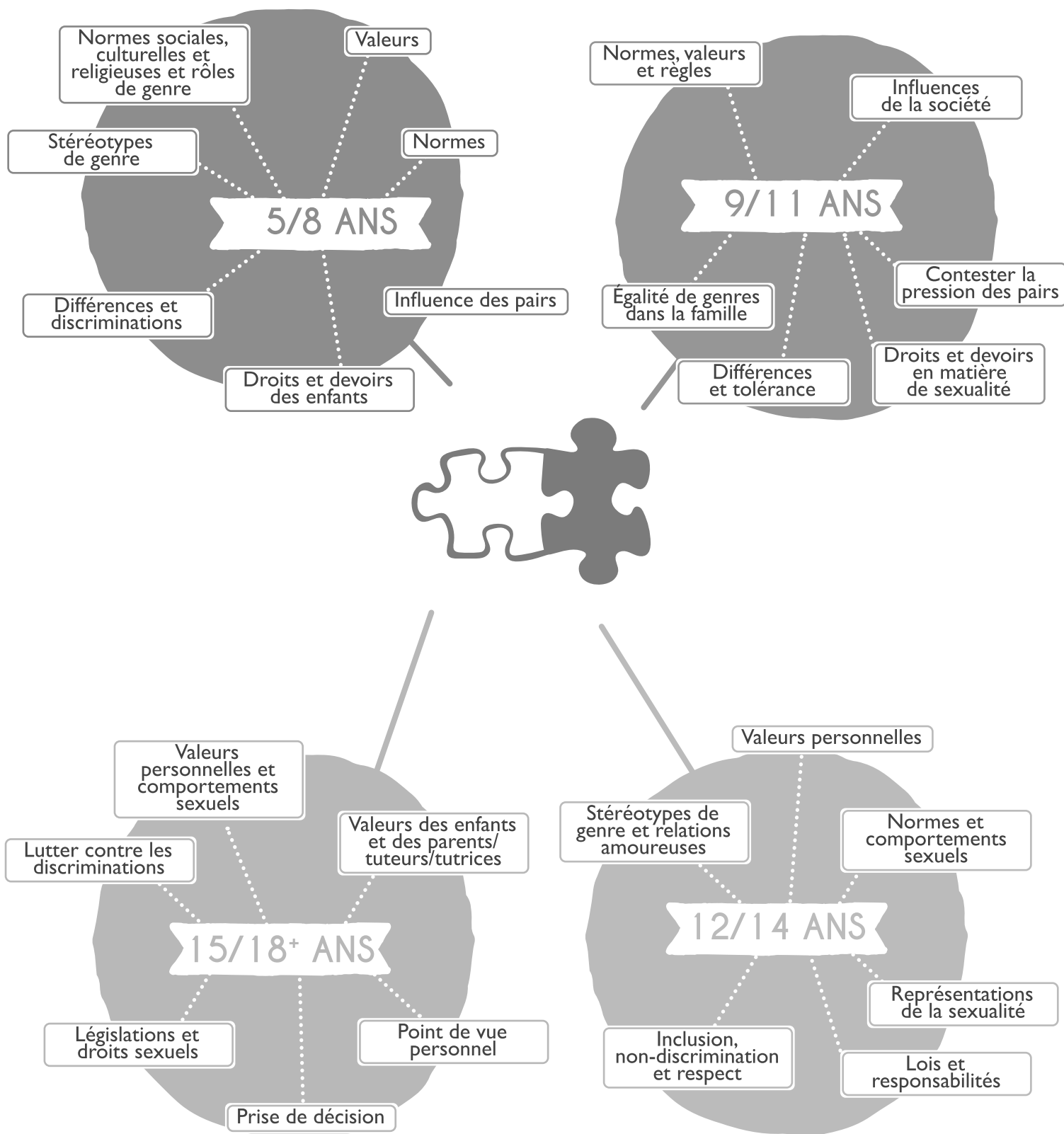
DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

VALEURS, CULTURES, SOCIÉTÉ

DROITS ET SEXUALITÉS



VALEURS, CULTURES, SOCIÉTÉ, DROITS ET SEXUALITÉS

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Les normes culturelles et religieuses sont bien souvent transmises par le milieu familial. De ce fait, ces normes sont soumises à l'interprétation familiale, de la culture et de la religion. Il faut donc veiller à aborder ces normes-là avec les enfants en leur montrant la diversité normative des cultures et des religions.

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRA5.

DÉFINITIONS

Valeur

Principe qu'un groupe ou une personne considère comme un idéal, comme quelque chose de juste. Par exemple, le respect de la vie ou l'égalité sont des valeurs [42].

Norme

Règle de conduite fondée sur des valeurs et qui marquent l'appartenance d'un individu à la société ou à un groupe social. Elles peuvent être formelles (inscrites dans un règlement) ou informelles (relevant des habitudes) de sorte qu'il convient de s'y conformer pour ne pas être exclu·e du groupe ou être sanctionné·e. S'arrêter à un feu rouge est une norme formelle, être poli·e est une norme informelle [43].

Cultures

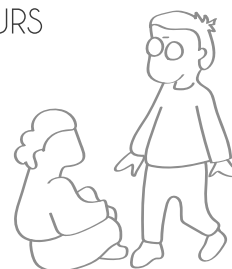
La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances [44].

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Dans l'enseignement spécialisé, il peut être utile de rappeler aux jeunes que les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout un chacun·e. Concernant les discriminations, il peut, notamment, être intéressant d'aborder la notion de validisme.

NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

5-8 ANS



VALEURS	
Apprentissage	Comprendre ce qu'est une valeur
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Notion de ce qu'est une valeur • Les valeurs telles que l'équité, l'acceptation, la tolérance et le respect • Les différences/ressemblances/divergences de valeurs dans le temps et selon les pays, les régions, les cultures, les classes sociales, etc. • Le fait que les valeurs guident les décisions de vie et les relations
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier ses propres valeurs et celles des autres • Identifier différentes valeurs telles que l'équité, l'acceptation, la tolérance et le respect
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les différentes valeurs sociales, culturelles et légales, y compris celles en lien avec la sexualité • Reconnaître que les individus, les pairs, les familles et les communautés peuvent accorder plus d'importance à une valeur qu'à une autre • Respecter les valeurs des autres



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

5-8 ANS



NORMES	
Apprentissage	Comprendre ce qu'est une norme
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Notion de ce qu'est une norme • Les différences et ressemblances de normes dans le temps et selon les pays et les cultures
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les normes sociales, religieuses et culturelles y compris en matière de santé sexuelle et reproductive • Faire la différence entre ce qui peut être fait dans sa vie privée, ce qui peut être fait en famille et ce qui peut être fait dans les lieux publics
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les différentes normes sociales et légales, y compris celles en lien avec la sexualité, en faisant preuve d'esprit critique pour celles qui seraient discriminantes, non inclusives, ... • Reconnaître que les normes diffèrent selon les régions, les pays, les cultures, les religions, ... • Se comporter de manière adaptée au contexte



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Jusqu'à ses 6 ans environ, l'enfant est marqué·e par un certain individualisme et égocentrisme. Il·elle·iel est centré·e sur lui·elle·iel-même et perçoit les choses de son point de vue et à travers ses émotions. Son raisonnement est fondé sur les apparences et son intuition, mais l'enfant commence à distinguer ce qui est réel de ce qui est imaginaire et ce qui est bien de ce qui est mal. Il est important d'aborder au plus jeune âge la question des valeurs, des cultures, des droits, de la société et de la sexualité en général. On peut essayer d'identifier avec les enfants différentes valeurs telles que l'équité, l'acceptation, la tolérance et le respect [27-30].



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEUR

9-11 ANS



NORMES, VALEURS ET RÈGLES

Apprentissage	Comprendre l'impact des normes, des valeurs et des règles sur son comportement et ses prises de décisions
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une valeur • Comprendre ce qu'est une norme
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Différences entre norme, valeur, et règle • Le fait que les valeurs et les normes ont un impact sur les attentes, les rôles et l'égalité des genres
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier une norme d'une règle et d'une valeur • Identifier l'impact des valeurs et normes sur les attentes, les rôles et l'égalité de genres • Identifier les normes sociales, culturelles, familiales et religieuses pouvant impacter les comportements et décisions en termes de sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître la pluralité des normes sociales, culturelles et religieuses existantes • Se sentir concerné·e et actif·ve dans la dynamique de classe et le respect des règles • Reconnaître que les normes et valeurs familiales, communautaires et sociétales impactent le comportement et la prise de décision

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Étant donné que la tranche d'âge 9-11 ans peut constituer une période de grands bouleversements, il est important d'ouvrir le dialogue avec les jeunes sur les différentes croyances et représentations en termes de sexualité ainsi que la reconnaissance de la pluralité des normes sociales et culturelles. De plus, à partir de 9 ans l'enfant développe davantage des valeurs qui lui sont personnelles et qui ne sont plus forcément celles de son environnement immédiat [29-30]. Il est donc important d'outiller les enfants pour qu'ils-elles-iels puissent nourrir leurs réflexions à ce sujet car cette confrontation de valeurs peut être difficile à vivre et peut amener un tas de questionnements que les enfants peuvent garder pour elles et eux par crainte de dépasser le cadre commun ou le cadre familial. Il faut donc veiller à créer et à maintenir un espace de parole libre sans jugement et de nourrir les débats pour que les enfants puissent y déposer leurs craintes, leurs questionnements, etc.



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

12-14 ANS



VALEURS PERSONNELLES

Apprentissage	Consolider ses valeurs personnelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'impact des normes, des valeurs et des règles sur son comportement et ses prises de décisions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les valeurs personnelles Les valeurs culturelles et religieuses Normes et valeurs véhiculées dans l'espace public et l'entourage Les normes sociales, de sexe, de genre, d'orientation
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer ses valeurs personnelles Composer avec les éventuelles contradictions entre les normes et valeurs personnelles et interpersonnelles véhiculées par la famille, la société et la religion Identifier les normes sociales, culturelles et religieuses qui entrent en contradiction avec ses propres choix de bien-être Comprendre que les valeurs culturelles et religieuses ainsi que les normes sociales sont en évolution permanente et qu'elles ne sont pas figées
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser que certaines de ses valeurs personnelles peuvent être différentes de celles de ses parents/tuteurs/tutrices et peuvent aussi différer des valeurs portées par la société



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

12-14 ANS



NORMES ET COMPORTEMENT SEXUEL

Apprentissage	Prendre conscience que les normes sociales, culturelles et religieuses influencent ce qui est considéré comme comportement sexuel acceptable et inacceptable
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'impact des normes, des valeurs et des règles sur son comportement et ses prises de décisions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Normes sociales, culturelles et religieuses • L'impact de ces normes sur le comportement sexuel • La pluralité des valeurs culturelles d'un même groupe ethnique et la pluralité des interprétations religieuses
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionner les normes sociales, culturelles et religieuses qui ont un impact sur le comportement sexuel • Identifier des normes sociales, culturelles et sexuelles pouvant influencer sa sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les normes sociales, culturelles et religieuses ont un impact sur le comportement sexuel • Faire ses propres choix et développer son esprit critique par rapport aux normes sociales, culturelles et religieuses



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique

Sexualité et comportements sexuels

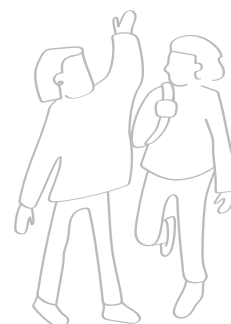
NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

L'adolescence est un moment crucial pour la construction identitaire [27]. Cette construction n'est pas chose simple pour les adolescent·es qui jonglent avec des références culturelles différentes et qui doivent composer et créer un modèle culturel alternatif qui répondrait à leurs besoins d'appartenance tant au sein de la société que dans le milieu familial/communautaire. Il est possible parfois d'assister à une forte revendication identitaire communautaire et/ou religieuse avec un rejet des normes et valeurs de la société, et dans ce cas précis, il semble difficile parfois de questionner les normes religieuses et culturelles. Il est donc primordial d'aborder avec les adolescent·es cette question en tenant en compte la multiplicité de ces identités culturelles, des stéréotypes qui peuvent leur être attribués et de questionner le système de hiérarchisation des identités qu'on retrouve dans toute société confondue. En effet, si l'on manque d'amener ces questions pour les adolescent·es concerné·es par ces identités culturelles multiples, on risquerait de faire face à un rejet car ils·elles·iels risquent de vivre cet apprentissage comme une volonté de réduire/faire disparaître leurs normes culturelles et/ou religieuses sans prendre en compte les normes et les stéréotypes sociaux qui façonnent leurs rapports aux autres [45].



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

15-18+ ANS



VALEURS PERSONNELLES ET COMPORTEMENTS SEXUELS

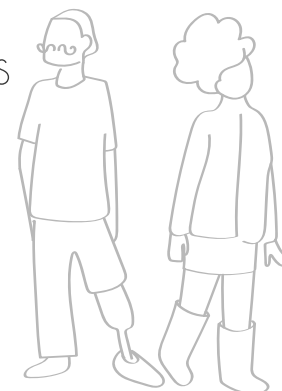
Apprentissage	Connaître ses propres valeurs afin d'adopter des comportements sexuels qui nous correspondent
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider ses valeurs personnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements en matière de sexualité et santé sexuelle qui correspondent et ne correspondent pas à ses valeurs • Les limites sociales et les normes religieuses et communautaires
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et partager ses valeurs personnelles • Adopter des comportements guidés par ses valeurs personnelles
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les normes sociales et les systèmes de valeurs influencent le comportement sexuel • Accueillir, écouter et respecter les systèmes de valeurs et les croyances qui diffèrent des siens



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Sexualité et comportements sexuelsRelations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »

NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

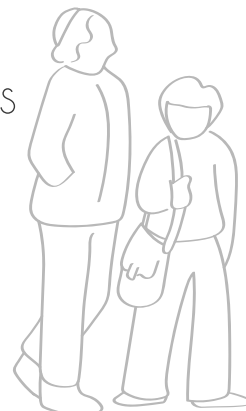
15-18+ ANS

VALEURS DES ENFANTS ET DES PARENTS/TUTEURS/TUTRICES

Apprentissage	Prendre conscience que les valeurs personnelles peuvent différer de celles transmises par l'entourage proche et la société
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider ses valeurs personnelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Ses valeurs personnelles en termes de sexualité et celles de ses parents/tuteurs/tutrices et des autres personnes de son entourage • Les différences entre ses valeurs personnelles et celles de ses parents/tuteurs/tutrices et des autres personnes de son entourage
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir résoudre des différences/conflits de valeurs avec des membres de sa famille
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que certaines de ses valeurs peuvent être différentes de celles de ses parents/tuteurs/tutrices • Respecter les personnes ayant des systèmes de valeurs et les croyances qui diffèrent des siens



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET SYSTÈME DE VALEURS

15-18+ ANS

POINT DE VUE PERSONNEL

Apprentissage	Développer un point de vue personnel par rapport aux normes sociales, culturelles et religieuses qui impactent le comportement sexuel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les normes sociales, culturelles et religieuses influencent ce qui est considéré comme comportement sexuel acceptable et inacceptable
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes sociales, culturelles et religieuses qui impactent positivement ou négativement le comportement sexuel et la santé sexuelle
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionner les normes qui ont de la valeur pour soi et comment elles influencent ses croyances personnelles sur la sexualité • Questionner les normes qui entrent en contradiction avec ses propres choix
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de développer sa propre opinion sur les comportements sexuels

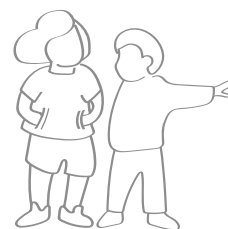
**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

À partir de 15 ans, les jeunes vont commencer à affirmer leurs propres choix et valeurs. Le développement de leur esprit critique a donc toujours son importance : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, affirmer ses valeurs et développer son esprit critique quant aux normes établies, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect [31-32].



INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

5-8 ANS**INFLUENCE DES PAIRS**

Apprentissage	Prendre conscience que l'influence des pairs peut exister de différentes manières et être bonne ou mauvaise
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'influence des pairs • Bonne et mauvaise influence
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer des moyens de contrer la pression négative des pairs
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que l'influence des pairs peut être bonne et mauvaise • Adopter un comportement positif qui pourrait influencer ses pairs

**Pourquoi ces apprentissages ?**

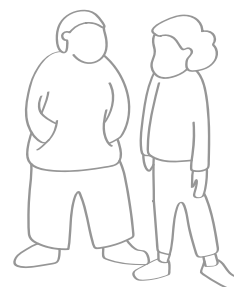
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Entre 6 et 9 ans, les enfants développent leurs interactions avec les autres [26-27]. Il est donc primordial d'aborder avec eux et elles la thématique de l'influence du milieu de vie et des pairs. On peut amener les enfants à identifier l'influence que les pairs ont sur leurs comportements (Je fais ceci ou cela car mon copain ou ma copine le fait aussi).



INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

9-11 ANS



INFLUENCES DE LA SOCIÉTÉ

Apprentissage	Prendre conscience des différentes influences de la société
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience que l'influence des pairs peut exister de différentes manières et être bonne ou mauvaise
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Le besoin de conformité Les attentes des autres et de la société La réputation Influence positive et négative de la pression des pairs, des médias, des pornographies, de la culture, de la religion, des mythes et des croyances, des lois et du statut socio-économique sur les décisions et les comportements sexuels Les différents stéréotypes de genre associés à la féminité ou à la masculinité véhiculés par la société
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de discuter des influences externes et faire son propre bilan personnel Se questionner sur l'influence que peuvent avoir les pairs sur ses propres choix Être capable de porter un regard critique sur les idéaux de beauté dans les médias (réseaux sociaux, télévision, publicités, ...) Identifier les images et messages liés au genre véhiculés par la famille, les pairs, et les médias à l'égard des attitudes, des préférences, de l'apparence, des activités
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Être conscient·e des différentes influences externes et des enjeux des différentes loyautés Reconnaître que les pairs, les médias et la société peuvent influencer les décisions et les comportements en matière de sexualité



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle :



de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux Médias »



INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

9-11 ANS



CONTESTER LA PRESSION DES PAIRS

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe des moyens de contester la pression négative des pairs et de promouvoir les influences positives
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que l'influence des pairs peut exister de différentes manières et être bonne ou mauvaise
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de contester la pression négative des pairs • Les moyens de promouvoir l'influence positive des pairs
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité de refuser ce qu'on ne veut pas faire • Promouvoir l'influence positive des pairs
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de pouvoir contrer la pression négative des pairs



Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des enfants de 9-11 ans

Les jeunes, entre 8 et 12 ans, perçoivent davantage l'influence des médias (corps, sexualité, messages implicites) [26-27]. En effet, la sexualité des jeunes entre 10 et 12 ans est fortement influencée par les médias. Des confusions entre la réalité et leurs fantasmes peuvent transparaître [31-46]. C'est pourquoi il est indispensable que les jeunes se questionnent sur l'influence que peuvent avoir leurs pairs et les médias, d'identifier les normes sociales qui peuvent impacter leurs comportements et leurs décisions en termes de vie relationnelle, affective et sexuelle. C'est également à cet âge que le développement de leur esprit critique par rapport aux informations véhiculées dans les médias est primordial. En effet, bien souvent les représentations tant des genres que des groupes ethniques dans les médias sont fantasmées et maintiennent toute une série de stéréotypes qui peuvent façonner et impacter la construction identitaire de ces enfants et peuvent aussi impacter négativement l'image qu'ils-elles-iels portent d'eux-mêmes-mêmes.



INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

12-14 ANS



REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ	
Apprentissage	Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer l'expression de sa sexualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des différentes influences de la société • Prendre conscience qu'il existe des moyens de contester la pression négative des pairs et de promouvoir les influences positives
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Messages et images véhiculées dans les médias, publicités, télé-réalités, films, musique, technologies de l'information et de la communication, pornographies • L'influence de la pression des pairs, de la famille, des médias, des pornographies, de la culture, de la religion, etc. sur les décisions, les relations et le comportement liés à la sexualité • Différences entre les messages des médias et ceux de l'entourage (pairs, famille, école) • Savoir comment exprimer sa sexualité dans l'espace public et sur les réseaux sociaux (expression de son identité, relations), dans la sphère intime (ce qui est partagé à quelques personnes choisies) et dans la sphère privée (sentiments et expériences personnelles)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un point de vue personnel sur la sexualité tout en sachant s'adapter à une société ou un groupe qui évolue • Comparer les messages des médias et ceux de l'entourage • Être critique face à la pression des pairs et de la société en matière de sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que ses décisions et comportements sexuels sont influencés par la société, les médias et les pairs • Développer son sens critique envers les médias, les technologies de l'information et de la communication et les pornographies • Reconnaître que les idéaux de beauté sont culturellement déterminés et changent avec le temps • Réfléchir de manière critique aux messages des médias, aux interventions esthétiques et à l'industrie de la beauté • Développer un point de vue personnel sur la sexualité (en restant flexible) dans une société qui évolue ou un groupe



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuelset de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux Médias »

INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Chez les jeunes de 12 à 14 ans, l'influence et l'importance des pairs est également un sujet à considérer. Ils-elles-iels ont un besoin d'appartenance à un groupe et leur vision des choses est fortement influencée par des éléments extérieurs tels que les ami·es, des lectures, les médias, qui sont peu perceptibles par l'adulte en règle générale [27]. C'est pourquoi permettre aux adolescent·es d'être capables d'analyser de manière critique les normes sociales et d'être critique face à l'influence des pairs (et plus particulièrement en lien avec la santé) est essentiel. Le·la jeune est à la recherche de l'ami·e, du·de la confident·e, du petit groupe [29-36]. Il est alors nécessaire de lui apprendre à résister à la pression du groupe, de la communauté et de la société. L'esprit critique quant aux comportements imposés par le groupe se doit aussi d'être discuté avec les jeunes.



INFLUENCE DU MILIEU DE VIE ET DES PAIRS

15-18+ ANS

PRISE DE DÉCISION

Apprentissage	Comprendre qu'il est possible de prendre des décisions personnelles rationnelles en matière de comportement sexuel indépendamment de la pression des pairs
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des différentes influences de la société • Prendre conscience qu'il existe des moyens de contester la pression négative des pairs et de promouvoir les influences positives • Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer l'expression de sa sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements sexuels influencés, ou non, par la société et la pression des pairs • Les facteurs qui rendent plus facile ou plus difficile la prise de décision rationnelle en matière de comportement sexuel
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des moyens de contrer les normes sociales négatives et l'influence des pairs dans la prise de décision en matière de sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions personnelles et rationnelles en matière de sexualité et de comportement sexuel

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

À partir de 15 ans, les jeunes vont commencer à affirmer leurs propres choix et valeurs. Le développement de leur esprit critique a donc toute son importance : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, prendre des décisions personnelles et développer son esprit critique quant aux normes établies, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect [31-32].



LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

5-8 ANS**DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS**

Apprentissage	Prendre conscience que les enfants ont des droits et des devoirs, notamment celui de respecter les autres
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits humains et comment ils s'appliquent à chaque individu • Les droits de l'enfant et la loi de protection des mineur·es • Les droits sexuels des enfants : information, éducation sexuelle, intégrité physique et psychique • Les devoirs des enfants • La responsabilité des adultes envers la sécurité des enfants et le respect de ces droits
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer les droits de l'enfant : vivre à l'abri des violences et des discriminations, droit de recevoir et de communiquer des informations, droit à une éducation de qualité et inclusive, droit à une éducation aux droits humains
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience de ses droits • Reconnaître que les enfants bénéficient d'une protection particulière • Reconnaître que chacun·e a les mêmes droits, y compris en matière de sexualité • Respecter les droits de tous et toutes les êtres humain·es



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

ViolencesRelations interpersonnelles,
partie « Le consentement et l'intimité »**Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Entre 5 et 8 ans, l'enfant commence à distinguer ce qui est bien de ce qui est mal [27-30]. On peut donc travailler avec eux et elles sur la question des droits et des devoirs. C'est d'ailleurs un des objectifs de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant [9] qui explicite entre autre le droit des enfants à l'éducation (art 28) afin, notamment, de développer leur personnalité, de respecter les droits de l'Homme et les libertés fondamentales et d'assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié.



LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

9-11 ANS**DROITS ET DEVOIRS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ**

Apprentissage	Prendre conscience que chacun·e a des droits et des devoirs, y compris en matière de sexualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les enfants ont des droits et des devoirs, notamment celui de respecter les autres
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits sexuels • Le cadre légal lié à la sexualité et à la protection des mineur·es • La signification des droits sexuels pour les enfants et les jeunes • Le cadre légal qui traite des pornographies • Savoir que les adultes ont un devoir de protection vis-à-vis des plus jeunes • Les législations nationales et les accords internationaux (par exemple, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention d'Istanbul)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de nommer ses droits et ses devoirs • Réfléchir sur les droits dont ils·elles·iels jouissent • Identifier des situations où les droits humains et sexuels ne sont pas respectés • Identifier les droits des enfants qui sont énoncés dans les législations nationales et les accords internationaux (par exemple, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention d'Istanbul)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience des droits et des devoirs • Reconnaître que chaque individu a des droits fondamentaux et que ces derniers doivent être respectés • Valoriser les droits humains • Reconnaître que chacun·e a les mêmes droits en matière de sexualité, mais que les enfants bénéficient d'une protection particulière • Soutenir les droits fondamentaux de chaque personne



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

ViolencesRelations interpersonnelles,
partie « Le consentement et l'intimité »

LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

9-11 ANS**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans**

Entre 10 et 12 ans, les enfants ont besoin de justice, d'initiatives et d'indépendance relative et ils-elles-iels développent les notions de droit et de devoir [26-27]. Il est donc tout à fait pertinent d'approfondir la thématique des droits humains et sexuels.



LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

12-14 ANS



LOIS ET RESPONSABILITÉS

Apprentissage	Prendre conscience de l'importance de sa responsabilité en regard des lois et des droits
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que chacun·e a des droits et des devoirs, y compris en matière de sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits sexuels comme définis par l'<i>International Planned Parenthood Federation</i> • Le cadre légal au niveau international et fédéral (ex. majorité sexuelle) • Les droits humains qui influent sur la santé sexuelle et reproductive • La signification de droit à la vie privée et à l'intégrité physique et psychique
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les législations locales, nationales et internationales qui influent sur les droits sexuels • Identifier les violations des droits sexuels
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les droits fondamentaux de chaque personne, notamment les droits concernant la santé sexuelle et reproductive • Affirmer et défendre les droits pour soi et pour les autres • Faire respecter ses droits et respecter ceux des autres • Adopter une attitude responsable en regard des lois et des droits • Reconnaître que certaines personnes sont spécialement vulnérables aux violations des droits humains



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

L'adolescent·e va commencer à porter des réflexions sur le sens de sa vie. C'est pourquoi, toutes les notions de droits et de devoirs peuvent être abordées avec eux et elles. En effet, les jeunes devront être capables de faire respecter leurs droits mais aussi respecter ceux des autres. Ils-elles-iels devront également être en mesure de décrire la signification de droit à la vie privée et à l'intégrité physique [32-35].



LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

15-18+ ANS



LÉGISLATIONS ET DROITS SEXUELS

Apprentissage	Prendre conscience des législations régissant les droits sexuels
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance de sa responsabilité en regard des lois et des droits
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les législations et les politiques locales et/ou nationales et internationales concernant les mariages précoces forcés, les mutilations génitales, les interventions chirurgicales non consenties sur des enfants intersexués, la stérilisation forcée, la majorité sexuelle, l'égalité des genres, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'interruption volontaire de grossesse, le viol, l'atteinte à l'intégrité sexuelle (attentat à la pudeur), les violences sexuelles, le harcèlement sexuel, le trafic sexuel, et l'accès des personnes aux services de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits en matière de procréation • Les droits fondamentaux des jeunes adultes : la liberté de disposer de son corps, dans le respect des droits humains • Les notions de détenteurs/détentrices de droits et de garant-es de droits • Les organisations de défense des droits humains et la Cour européenne des droits de l'Homme
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et utiliser le langage des droits humains et pouvoir le vulgariser le cas échéant • Faire valoir et affirmer ses droits sexuels • Agir pour promouvoir les droits humains qui influent sur la santé sexuelle et reproductive • Identifier des situations de violations des droits humains qui influent sur la santé sexuelle et reproductive • Examiner les moyens de promouvoir les droits humains auprès de leurs ami-es, de leur famille, à l'école et dans la communauté
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les droits humains qui influent sur la santé sexuelle et reproductive • Reconnaître l'importance de promouvoir les droits humains qui influent sur la santé sexuelle et reproductive, et le droit de prendre des décisions en matière de procréation sans faire l'objet de pression, de discrimination, de contrainte ou de violence



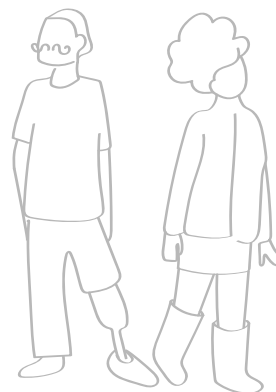
LES DROITS HUMAINS, SEXUELS ET GÉNÉSIQUES

15-18+ ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité quant aux rôles sociaux et sexuels [34]. Il est important que les jeunes sachent ce que dit la loi sur le sexe, les relations et les jeunes, ainsi que sur les questions plus générales de protection. Cela leur permettra de savoir ce qui est autorisé ou non en regard du droit. Il existe de nombreuses dispositions légales différentes dont le but est de protéger les jeunes et qui garantissent que ceux-celles-ci assument la responsabilité de leurs actes. Les adolescent-es doivent être sensibilisé-es aux dispositions légales pertinentes dans le cadre de la vie relationnelle, affective et sexuelle [47].



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

5-8 ANS



DIFFÉRENCES ET DISCRIMINATIONS

Apprentissage	Prendre conscience des différences et des discriminations
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différences liées au sexe biologique, au genre, à la culture, à la couleur de peau, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'état de santé, au statut socio-économique, à la silhouette, aux handicaps, ... • Les notions de discrimination, d'injustice, d'iniquité et d'inégalité
Habilités/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer sur les différences
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une attitude ouverte et non-jugeante • Développer une attitude de tolérance et de respect envers les autres • Accepter la diversité



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »

DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

5-8 ANS



STÉRÉOTYPES DE GENRE

Apprentissage	Comprendre ce que sont les rôles et stéréotypes de genre et prendre conscience de leur présence dans la société et dans la famille
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Notion de stéréotype de genre • Rôles socialement associés aux genres • L'égalité des droits entre les genres • Le sexisme • Les différences dans les rôles et les responsabilités attribuées aux différent·es membres de la famille selon leur genre • Les façons dont ces différences peuvent affecter ce que chacun·e peut et ne peut pas faire
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exemplifier des objets apportés à l'école et/ou présents dans l'école véhiculant des stéréotypes genrés • Identifier les stéréotypes de genre • Questionner son propre rôle et ses sentiments concernant les rôles et les responsabilités genrées au sein de la famille • Identifier des mécanismes et habitudes qui cultivent les stéréotypes de genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les capacités ne sont pas liées au genre • Reconnaître que chacun·e peut choisir avec qui ou avec quoi jouer indépendamment de son genre • Reconnaître que les inégalités de genres impactent les rôles et les responsabilités des différents membres de la famille



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

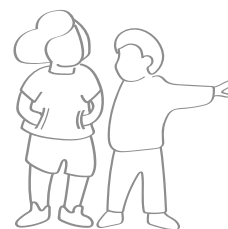


Violences, partie « Violences basées sur le genre »



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

5-8 ANS



NORMES SOCIALES, CULTURELLES ET RELIGIEUSES ET RÔLES DE GENRE

Apprentissage	Prendre conscience que les normes sociales, culturelles et religieuses ont un impact sur les rôles de genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce qu'est une norme (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les rôles de genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des exemples de l'impact des normes sociales, culturelles et religieuses sur les rôles de genre Se questionner sur les normes sociales, culturelles et religieuses qui ont un impact sur les rôles de genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que de nombreux facteurs impactent les rôles de genre



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

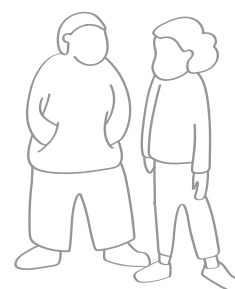
À partir de 6 ans, grâce à la baisse de l'égoïsme, l'enfant coopère avec ses pairs et s'affirme davantage auprès d'eux et elles. Des notions comme la discrimination, l'injustice et l'inégalité peuvent donc être abordées avec eux et elles [27-30].

Les notions de stéréotypes de genre peuvent aussi être abordées avec les enfants de 5-8 ans. En effet, on peut apprendre aux enfants à nommer et à identifier ces stéréotypes mais aussi les amener à reconnaître que les capacités ne sont pas liées à l'identité de genre. Par exemple, un-e enfant de 5-6 ans est capable de comprendre que le genre n'est pas déterminé par un vêtement, du maquillage, un bijou, une coiffure ou par une activité (un métier, une tâche quotidienne). D'où l'importance des jeux non genrés à cet âge afin de ne pas renforcer des stéréotypes véhiculés par la société.



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

9-11 ANS



DIFFÉRENCES ET TOLÉRANCE

Apprentissage	Prendre conscience des différences et adopter une attitude de tolérance
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des différences et des discriminations
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les stéréotypes, la stigmatisation et la discrimination liés au sexe biologique, au genre, à la culture, à la couleur de peau, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'état de santé et au handicap (validisme), à la silhouette, ... • L'imbrication de ces différentes discriminations (intersectionnalité) • L'aspect construit des stéréotypes, des préjugés, ... • L'injustice, la discrimination et l'inégalité • La tolérance, l'égalité, l'équité, l'inclusion, le respect
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'identifier et de composer avec les différences • Identifier des situations discriminatoires et injustes • Repérer et distinguer les injustices et les discriminations dans le domaine de la sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les différentes façons de vivre et la diversité des valeurs et des normes • Reconnaître qu'il est important de montrer de la tolérance, de l'inclusion et du respect envers les autres • Prendre conscience que les stéréotypes, les préjugés, ... peuvent être déconstruits



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

9-11 ANS



ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA FAMILLE

Apprentissage	Prendre conscience que la cellule familiale peut promouvoir l'égalité de genre à travers les rôles et responsabilités de chacun·e
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce que sont les rôles et stéréotypes de genre et prendre conscience de leur présence dans la société et dans la famille
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les rôles, droits et responsabilités des différents membres de la famille Les façons dont les familles peuvent soutenir l'égalité de genre à travers la répartition des rôles et responsabilités
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que tous·tes les membres de la famille peuvent promouvoir l'égalité de genre au sein de la famille Soutenir des rôles et responsabilités équitables au sein de la famille



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Cette tranche d'âge est une période d'assimilation (c'est-à-dire une période durant laquelle le·la jeune emmagasine de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc). Il est donc important de continuer à travailler les notions de respect en expliquant les différentes valeurs telles que l'égalité, l'équité, l'acceptation, la tolérance, l'inclusion et le respect. C'est d'ailleurs sur cette base que nous pourrions travailler avec les jeunes afin d'identifier des situations discriminatoires et injustes. De plus, étant donné que les enfants sont très sensibles aux stéréotypes de genre, il faut les amener à pouvoir prendre conscience de ces stéréotypes et établir des liens entre les stéréotypes véhiculés et le développement de leur identité de genre [48].



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

12-14 ANS



INCLUSION, NON-DISCRIMINATION ET RESPECT

Apprentissage	S'exprimer en faveur de l'inclusion, de la non-discrimination et du respect des diversités
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des différences et des discriminations • Prendre conscience des différences et adopter une attitude de tolérance
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les façons dont la discrimination, la stigmatisation, l'intolérance et l'exclusion peuvent avoir des conséquences sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des autres
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses idées sur l'égalité, la discrimination et d'autres aspects des droits humains • Utiliser un langage non discriminatoire et respectueux des diversités
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les stéréotypes liés à la culture et au genre peuvent influencer l'image que les individus ont de leur corps, leurs choix et les relations avec les autres • Valoriser qu'il est de la responsabilité de chacun·e de défendre les personnes qui sont stigmatisées ou discriminées • Promouvoir l'égalité de traitement entre toutes les personnes en se basant sur les lois et les valeurs de respect et de tolérance



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »

DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

12-14 ANS



STÉRÉOTYPES DE GENRE ET RELATIONS AMOUREUSES

Apprentissage	Prendre conscience que les relations amoureuses peuvent être affectées négativement par les rôles et les stéréotypes de genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce que sont les rôles et stéréotypes de genre et prendre conscience de leur présence dans la société et dans la famille Prendre conscience que les normes sociales, culturelles et religieuses ont un impact sur les rôles de genre
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> L'impact des normes et des stéréotypes de genre sur les relations amoureuses, affectives et sexuelles Lien entre les violences dans les relations et les rôles et stéréotypes de genre (rapport de domination, de pouvoir sur l'autre)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Questionner les rôles et les stéréotypes liés au genre dans les relations
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que les rôles et stéréotypes de genre ont un impact sur les relations



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »Violences

Pourquoi ces apprentissages ?

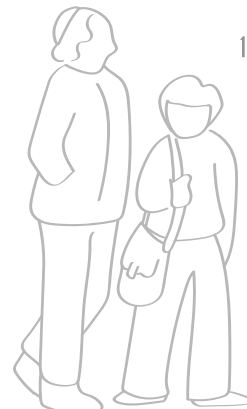
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12 à 14 ans vont prendre de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte, des figures parentales mais aussi vis-à-vis des valeurs familiales. Par ce biais, l'adolescent·e découvre qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions auxquelles il est possible d'adhérer ou non [27-31]. Il est donc essentiel de développer leur esprit critique tout en les amenant à reconnaître, repérer et distinguer les injustices et les discriminations dans le domaine de la sexualité. De plus, il faut encourager les jeunes à exprimer leurs idées sur l'égalité, la discrimination, mais aussi sur d'autres aspects des droits humains.



DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

15-18+ ANS



LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Apprentissage	Prendre conscience qu'il est important de lutter contre les discriminations
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer en faveur de l'inclusion, de la non-discrimination et du respect des diversités
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets néfastes de la stigmatisation et de la discrimination sur les individus, les communautés et les sociétés • Les textes légaux belges concernant l'égalité des genres, les stigmatisations et les discriminations • Les sanctions possibles en cas de non-respect des textes légaux
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations stigmatisantes ou discriminantes • Remettre en question l'injustice • Cesser ou faire cesser l'utilisation d'un vocabulaire dégradant ou de blagues dénigrantes
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider contre la stigmatisation et la discrimination et pour l'inclusion, la non-discrimination et le respect des diversités • Avoir une ouverture d'esprit par rapport aux diversités • Respecter les textes légaux en vigueur • Reconnaître que tout le monde a les mêmes droits



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « Le respect de soi et des autres »

DIFFÉRENCES, DISCRIMINATIONS, ÉQUITÉ, TOLÉRANCE ET INCLUSION

15-18+ ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité quant aux rôles sociaux et sexuels [34]. Il est important que les jeunes sachent ce que dit la loi sur les discriminations et les stigmatisations. Cela leur permettra de savoir ce qui est autorisé ou non en regard du droit. Il existe de nombreuses dispositions légales différentes dont le but est de protéger les jeunes et qui garantissent que ceux·celles-ci assument la responsabilité de leurs actes. Les adolescent·es doivent être sensibilisé·es aux dispositions légales pertinentes dans le cadre de la vie relationnelle, affective et sexuelle [47], en ce y compris les législations en matière de lutte contre toutes les formes de discriminations, de lutte contre les violences faites aux femmes* et de droits des femmes*.

Par ailleurs, les jeunes vont commencer à affirmer leurs propres choix et valeurs [31-32]. Il est donc tout à fait pertinent de leur expliquer l'importance de lutter contre les discriminations et les stigmatisations.





IDENTITÉS DE GENRE, EXPRESSIONS DE GENRE ET ORIENTATIONS SEXUELLES

IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

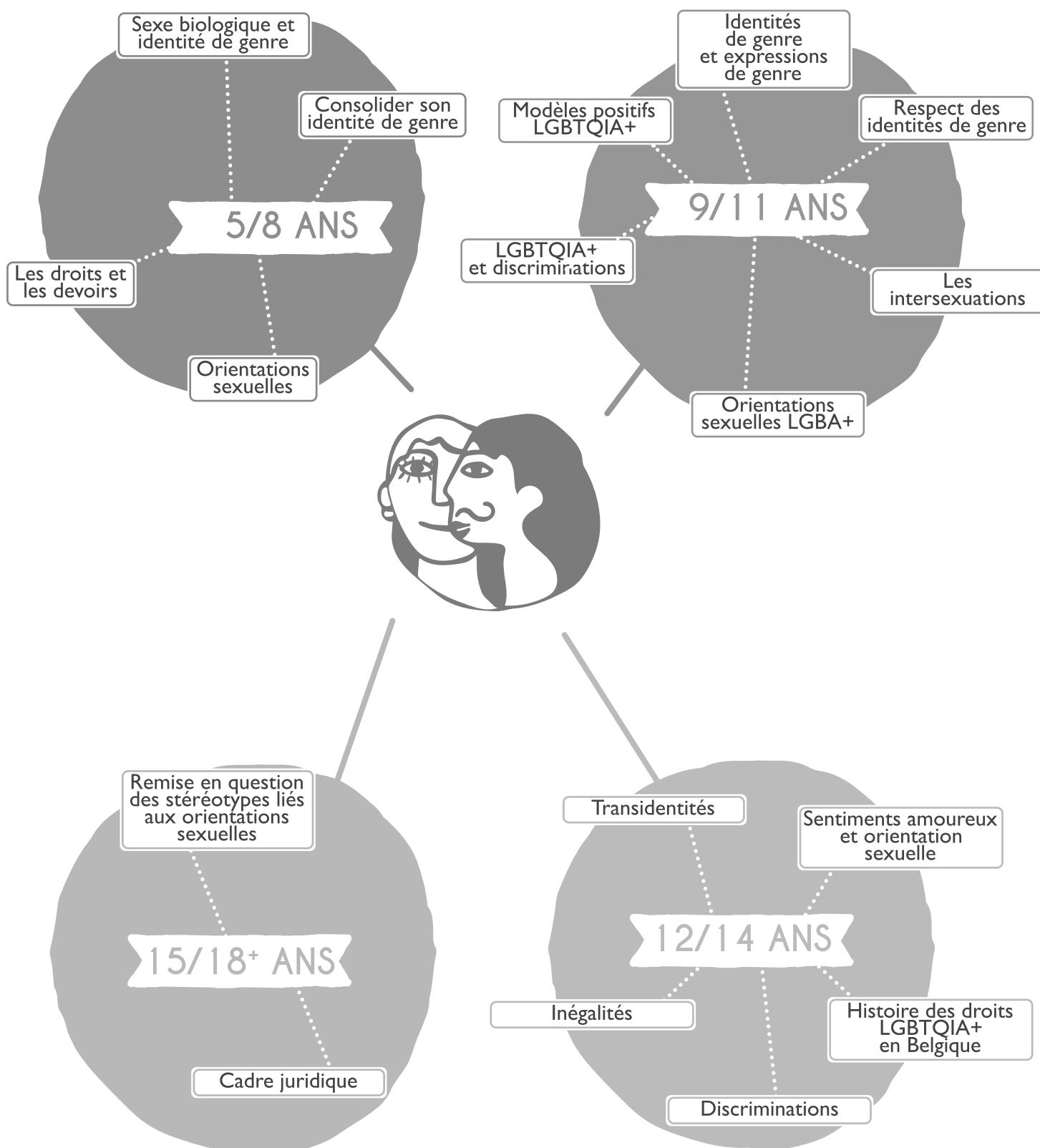
ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

IDENTITÉS DE GENRE, EXPRESSIONS DE GENRE ET ORIENTATIONS SEXUELLES



IDENTITÉS DE GENRE, EXPRESSIONS DE GENRE ET ORIENTATIONS SEXUELLES

Cette partie portant sur les identités et expressions de genre, les orientations sexuelles, attirances sexuelles et romantiques, ainsi que sur l'historique des droits LGBTQIA+ et les discriminations, est essentielle à la composition d'un Guide pour l'EVRAS. Il est important de considérer avec grande attention les apprentissages qui composent cette partie, car ils concernent un ensemble de réalités et de vécus longtemps invisibilisés et récemment reconnus par notre société. Par ailleurs, ces apprentissages sont considérés comme des prérequis dans de nombreuses autres thématiques de ce Guide pour l'EVRAS.

La séparation des concepts proposée dans ces sous-thématiques est à prendre en compte : en effet, il est important de clarifier et de maîtriser les concepts liés aux identités de genre et expressions de genre, et de pouvoir différencier les notions de genre et de sexe biologique. Il est préférable, dans un souci de clarté, de ne pas mélanger ces concepts avec les apprentissages liés aux orientations sexuelles (attirances sexuelles et/ou romantiques) dans un premier temps. De cette manière, les apprentissages sont vus en parallèle, sans qu'ils ne soient mélangés par les enfants et les jeunes. En effet, il règne en général une certaine confusion autour de tous ces concepts les amenant à être souvent confondus et/ou interchangeables.

En fonction du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes, les identités de genre et autres notions de cette thématique sont des aspects importants dès le plus jeune âge et en construction tout au long de la vie. Les apprentissages vous guideront afin d'aborder ces éléments en fonction des étapes par lesquelles passent les enfants et les jeunes en termes de développement psychologique et affectif. Il reste tout de même essentiel, comme pour les autres concepts et thématiques, de porter une attention soutenue au rythme et au stade de développement actuel du groupe auquel on s'adresse, et de

s'adapter à leurs acquis, leurs besoins et leurs attentes. Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

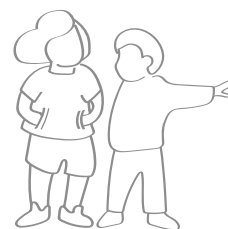
Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Ces thématiques sont également à développer dans l'enseignement spécialisé. En effet, les questions de genre et d'orientation sexuelle concernent aussi les enfants et les jeunes en situation de handicap.

IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

5-8 ANS



SEXE BIOLOGIQUE ET IDENTITÉ DE GENRE

Apprentissage	Prendre conscience que l'identité de genre peut être identique ou différente, se rapprocher, s'éloigner, correspondre, ne pas correspondre, différer, osciller, ... de celle assignée à la naissance
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Identité de genre • Sexe biologique • La différence entre identité de genre et sexe biologique
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que certaines personnes ont une identité de genre différente du genre assigné à la naissance et basé sur le sexe biologique



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Corps et développement humain

IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

5-8 ANS**CONSOLIDER SON IDENTITÉ DE GENRE**

Apprentissage	Consolider sa propre identité de genre
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Identité de genre • Sexe biologique • La différence entre identité de genre et sexe biologique
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et exprimer son identité de genre
Attitudes/ savoir-être	/

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

À 5-6 ans, il y a une consolidation du genre, c'est-à-dire que l'identité de genre de l'enfant tend à se confirmer mais elle peut continuer à varier tout au long de sa vie. Il y a une prise de conscience croissante des attentes liées au genre et/ou aux stéréotypes. Par exemple, certains jouets ne seraient pas attribués au genre féminin ou masculin. Le fait que l'enfant intériorise qu'il-elle-iel se sent d'un certain genre ou d'un autre va préparer le terrain pour ses interactions sociales [31-39]. Cette prise de conscience va de pair avec une appropriation de son expression de genre et vers 4-6 ans, cette dernière peut être exacerbée pour ensuite se stabiliser avec l'âge [34].

Dès 7 ans, l'expression du genre est généralement moins forte car les enfants ont l'impression que leur genre est bien reconnu par leur entourage. D'ailleurs, certain-es enfants commencent à exprimer leur transidentité plus facilement. Si les enfants ont l'impression que leur identité de genre ne coïncide pas avec leur genre assigné à la naissance, cela peut se manifester sous forme d'anxiété sociale [31-39]. C'est pourquoi expliquer la différence entre la notion de genre et de sexe en terme biologique peut se révéler adéquat.



IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

9-11 ANS



IDENTITÉS DE GENRE ET EXPRESSIONS DE GENRE

Apprentissage	Comprendre ce que signifient identités de genre, sexes biologiques, expressions de genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que l'identité de genre peut être identique ou différente, se rapprocher, s'éloigner, correspondre, ne pas correspondre, différer, osciller, ... de celle assignée à la naissance
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Identités de genre (cisgenre, transgenre, homme, femme, non-binaire, agendre, etc.) • Expressions de genre : féminine, androgyne, masculine, etc. • Importance de l'autodétermination³
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier et expliquer les identités de genre et expressions de genre • Se sentir libre de questionner les normes et stéréotypes de genre pour trouver son point de confort⁴
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude respectueuse envers les personnes, quelles que soient leur identité de genre, leur expression de genre, leur orientation sexuelle et leur sexe biologique • Développer son esprit critique face à la pression normative



⇒ *Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté*

3 - Le droit à l'autodétermination est un droit humain fondamental. Celle-ci reconnaît à chacun·e, indépendamment de son âge, de sa culture et de sa situation personnelle et sociale, la liberté de choisir sa vie sexuelle et relationnelle, de prendre ses propres décisions concernant sa santé sexuelle et reproductive ainsi que d'adopter les comportements qui en découlent, dans le respect des droits d'autrui. [22]

Dans le champ des orientations sexuelles et des identités de genre, l'autodétermination fait référence à la liberté de chacun·e à définir son orientation sexuelle, son identité de genre et son expression de genre comme il·elle·iel l'entend, et de pouvoir faire reconnaître sa propre identité de genre légalement.

4 - Il s'agit de l'ensemble des éléments pouvant être mis en place par une personne transgenre afin de favoriser le sentiment de bien-être par rapport à sa propre identité de genre : adopter une démarche différente (ou pas), changer sa façon de s'habiller (ou pas), prendre des hormones (ou pas), recourir à des opérations chirurgicales (ou pas),... [23]



IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

9-11 ANS



RESPECT DES IDENTITÉS DE GENRE

Apprentissage	Prendre conscience que la façon dont les personnes s'autodéterminent en termes de genre est unique et légitime et doit être respectée
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider sa propre identité de genre • Comprendre ce que signifient identités de genre, sexes biologiques, expressions de genre (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Expression de genre • Les différentes identités de genre : cisgenre, transgenre, agenre, genre fluide, genre non binaire, etc. • Différences entre identité de genre et attirance sexuelle et/ou romantique
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Se questionner sur son identité de genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que chacun·e a sa propre identité et expression de genre • Apprécier sa propre identité et expression de genre • Respecter l'identité et l'expression de genre des autres • Dépasser les normes sociétales établies et respecter les vécus et les réalités qui s'en écartent

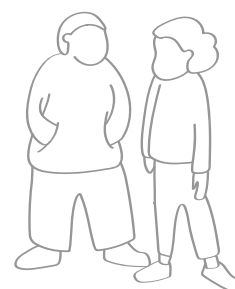


⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles

IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

9-11 ANS



LES INTERSEXUATIONS

Apprentissage	Comprendre ce que sont les intersexuations
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience que l'identité de genre peut être identique ou différente, se rapprocher, s'éloigner, correspondre, ne pas correspondre, différer, osciller, ... de celle assignée à la naissance Comprendre ce que signifient identités de genre, sexes biologiques, expressions de genre (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les intersexuations Les services et personnes ressources pour les personnes intersexuées
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir expliquer ce que sont les intersexuations Identifier/Citer les services ressources à contacter en cas de besoin
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une attitude respectueuse et inclusive envers les personnes intersexuées



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Corps et développement humainViolences

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de 8 ans, les enfants développent leur identité de genre non plus sur base des images parentales mais bien sur base d'une réflexion personnelle et de l'apport de leur environnement social. Il y a également une prise de conscience plus importante que leur identité de genre peut différer du genre d'assignation, c'est-à-dire de celui qui est attribué sur base du sexe biologique [31-39]. C'est seulement vers 10-12 ans qu'il y aura une consolidation de l'identité générale qui pourra ensuite évoluer tout au long de la vie [26-27]. Il est donc tout à fait pertinent d'approfondir avec les enfants la différence entre identité de genre, expression de genre et sexe biologique, ainsi que d'aborder l'autodétermination et les intersexuations.



IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

12-14 ANS



TRANSIDENTITÉS

Apprentissage	Prendre conscience des possibilités de transition pour une personne transgenre en vue d'atteindre son point de confort⁵
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que la façon dont les personnes s'autodéterminent en termes de genre est unique et légitime et doit être respectée • Comprendre ce que signifient identités de genre, sexes biologiques, expressions de genre
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les possibilités pour atteindre son point de confort en tant que personne transgenre : évolution de l'expression de genre (vêtements, démarche, coiffure, voix, ...), transitions administratives (changement de nom, changement du marqueur de genre indiqué sur la carte d'identité, ...), modifications corporelles,... • Les services et personnes ressources pour les personnes transgenres, les personnes en questionnement sur leur genre, leur famille, etc.
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les services ressources auxquels faire appel • Comprendre et pouvoir expliquer la notion de point de confort pour soi ou pour quelqu'un·e d'autre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude respectueuse et inclusive envers les personnes transgenres • Respecter le ou les choix faits par les personnes transgenres pour atteindre leur point de confort

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

En ce qui concerne l'identité de genre et l'expression de genre, la littérature mentionne que l'adolescence est une période aux multiples changements et ajustements. Vers 13-15 ans, les jeunes auront plus confiance en leur identité de genre. De plus, ils·elles·iels auront tendance à assumer davantage leurs expressions de genre [31-39]. Les interventions réalisées auprès des adolescent·es devront les accompagner dans leur réflexion sur la construction de leur·s identités [33].

5 - Il s'agit de l'ensemble des éléments pouvant être mis en place par une personne transgenre afin de favoriser le sentiment de bien-être par rapport à sa propre identité de genre : adopter une démarche différente (ou pas), changer sa façon de s'habiller (ou pas),... [23]



IDENTITÉS ET EXPRESSIONS DE GENRE

15-18+ ANS

Il n'y a pas d'apprentissages spécifiques pour les 15-18 ans et + concernant la sous-thématique « Identités et expressions de genre ». Cependant, tous les apprentissages présents en amont restent à développer, et à mettre en lien avec les autres thématiques présentes dans le guide. Par exemple, des liens doivent être faits avec la thématique « Valeurs, cultures, société, droits et sexualités ».



ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

5-8 ANS

ORIENTATIONS SEXUELLES

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe différentes attirances sexuelles et/ou romantiques
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La diversité des relations amoureuses • Les attirances sexuelles et/ou romantiques (orientations sexuelles)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Citer des exemples de différents types d'attirances sexuelles et/ou romantiques
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et accepter qu'il existe différents types d'orientations sexuelles

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Les enfants âgés de 6 à 9 ans vont généralement avoir de l'empathie pour la situation d'autrui. L'enfant sera capable de comprendre la situation de quelqu'un·e d'autre. Il·elle·iel reconnaît que l'autre personne a une personnalité et une histoire singulière et qui peuvent être différentes de la sienne [29-30]. C'est pourquoi on peut aborder les questions sur la diversité des orientations sexuelles (attirances sexuelles et/ou romantiques).



ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

9-11 ANS



ORIENTATIONS SEXUELLES LGBTQIA+

Apprentissage	Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience qu'il existe différentes attirances sexuelles et/ou romantiques
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions LGBTQIA+ : lesbienne, gay, bisexuel·le, asexuel·le, pansexuel·le • Les services et personnes ressources pour les personnes LGBTQIA+
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre, différencier et expliquer les notions LGBTQIA+ • Pouvoir faire appel à des personnes ou services ressources en cas de besoin
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Se sentir libre de se questionner sur son orientation sexuelle • Adopter une attitude respectueuse et inclusive envers les personnes LGBTQIA+ • Reconnaître que nous vivons dans une société hétéronormative et la questionner



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les enfants de 9-10 ans sont très influençables face aux différents types de stéréotypes [29-30]. Il est donc indispensable de travailler sur les notions d'orientation sexuelle, de discrimination, d'équité etc. Les enfants entre 9 et 11 ans devront être capables que les attirances sexuelles et/ou romantiques ne sont pas fixes et immuables. Cela dépend d'une personne à l'autre (LGBTQIA+).



ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

12-14 ANS



SENTIMENTS AMOUREUX ET ORIENTATION SEXUELLE

Apprentissage	Comprendre comment l'attirance et les sentiments amoureux permettent de prendre conscience de son orientation sexuelle et/ou romantique
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les sentiments associés à la découverte de son orientation sexuelle • Les facteurs qui aident et ceux qui font obstacle à l'acceptation, la réalisation, l'épanouissement, la découverte, ... de son orientation sexuelle • Les coming-in⁶ et coming-out
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations qui peuvent susciter un questionnement sur son orientation sexuelle
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience du caractère graduel de la découverte de son orientation sexuelle • Reconnaître qu'il est normal d'avoir des doutes sur son orientation sexuelle • Prendre conscience que faire son/ses coming-out est un choix personnel (dans la mesure du possible) • Prendre conscience que l'orientation sexuelle d'une personne ne regarde qu'elle



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Relations interpersonnellesSentiments et émotions

6 - Le *coming-in* est un mouvement qui précède le *coming-out*. Il représente le fait de rentrer dans le placard avant d'en sortir. Cette entrée dans le placard va conditionner sa sortie. Pour l'individu, cela commence dès la reconnaissance de son orientation sexuelle ou identité de genre qui diffère de la norme hétérosexuelle cisgenre (<https://www.noahgottlob.com/coming-in>).



ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

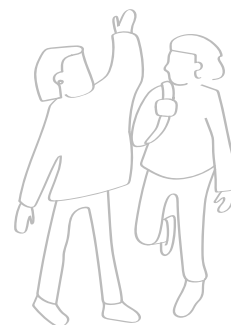
12-14 ANS



Pourquoi ces apprentissages ?

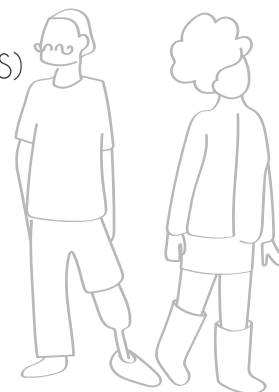
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes sont en demande de clarification sur ce que sont les orientations sexuelles. Par ailleurs, les adolescent·es qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou qui ont une attirance envers des personnes de leur genre sont confronté·es à plus de défis dans l'identification et la rencontre d'un·e partenaire potentiel·le et fréquentent souvent des partenaires amoureux/amoureuses d'un genre différent. Ces fréquentations amoureuses peuvent servir de façade d'hétérosexualité et les aider à prendre conscience de leurs attraits affectifs et sexuels. Les interventions EVRAS réalisées auprès des adolescent·es devront donc les accompagner dans leur réflexion sur la construction de leur orientation sexuelle et/ou romantique [33].



ORIENTATIONS SEXUELLES (ATTIRANCES SEXUELLES ET/OU ROMANTIQUES)

15-18+ ANS



REMISE EN QUESTION DES STÉRÉOTYPES LIÉS AUX ORIENTATIONS SEXUELLES

Apprentissage	Prendre conscience qu'il est important de remettre en question ses propres stéréotypes liés aux orientations sexuelles et ceux des autres
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Stéréotypes et discriminations liés aux orientations sexuelles
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer de manière critique ses propres stéréotypes liés aux orientations sexuelles • Analyser les préjugés liés aux orientations sexuelles au sein de leur communauté
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que ses propres stéréotypes liés aux orientations sexuelles et ceux des autres peuvent être préjudiciables aux autres



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités, partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes vont commencer à affirmer leurs propres choix et valeurs. Le développement de leur esprit critique a toute son importance : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, y compris en ce qui concerne les orientations sexuelles, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect [31-32].



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+



⇒ Cette partie identifie de manière spécifique les apprentissages en lien avec les droits des personnes LGBTQIA+ et l'histoire de ces droits en Belgique, les combats menés pour les inscrire dans la loi belge, ainsi que les modèles positifs dans le monde. Ces apprentissages sont à considérer en parallèle des autres apprentissages présents dans cette thématique, mais également dans la thématique Valeurs, cultures, société, droits et sexualités.


5-8 ANS
LES DROITS ET LES DEVOIRS

Apprentissage	Prendre conscience que chaque personne a des droits et des devoirs à respecter
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les concepts de droits et de devoirs
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer ce qu'est un droit et un devoir Comprendre que chaque individu a des droits et des devoirs
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Considérer chaque personne avec autant de respect, quelles que soient son identité de genre, son expression de genre, et son orientation sexuelle



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités



Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Entre 5 et 8 ans, l'enfant commence à distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. On peut donc travailler avec lui-elle-iel sur la question des droits [27-30].



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

9-11 ANS



LGBTQIA+ ET DISCRIMINATIONS

Apprentissage	Prendre conscience des discriminations liées aux identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles • Prendre conscience que chaque personne a des droits et des devoirs à respecter • Comprendre ce que signifient les identités de genre et les expressions de genre
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le concept de discrimination • L'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie, le sexisme, intersexophobie, l'acephobie⁷, etc. • Les micro-agressions
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations et attitudes discriminatoires homophobes, lesbophobes, biphobes, transphobes, sexistes, intersexophobe, acephobes, etc.
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer chaque personne avec autant de respect, quelles que soient son identité de genre, son expression de genre, et son orientation sexuelle



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

7 - L'acephobie est la discrimination envers les personnes asexuelles.



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

9-11 ANS



MODÈLES POSITIFS LGBTQIA+

Apprentissage	Connaître des modèles positifs LGBTQIA+ dans notre société actuelle, en Belgique, dans le monde, et à travers l'histoire
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les modèles positifs LGBTQIA+
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des modèles et personnalités LGBTQIA+ et expliquer pourquoi ces modèles sont identifié-es comme positif-ves
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'impact positif des modèles LGBTQIA+ et l'importance de pouvoir identifier tous types de modèles positifs de manière à permettre à tous et toutes de s'identifier à des modèles qui leur correspondent

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les enfants de 9-10 ans sont très influençables face aux stéréotypes de genre. Il est donc indispensable de travailler sur les notions d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de discrimination, d'équité, etc. Ils-elles-iels devront être capables de reconnaître la diversité des orientations sexuelles (LGBTQIA+), de pouvoir nommer et identifier des stéréotypes de genre, de comprendre et expliquer le concept de discrimination mais aussi de pouvoir expliquer l'homophobie, la transphobie et le sexisme. Étant donné que les enfants sont très sensibles aux stéréotypes de genre, il faut les amener à pouvoir prendre conscience de ces stéréotypes et établir des liens entre les stéréotypes véhiculés et le développement de leur identité de genre. Enfin, il sera également nécessaire d'identifier avec eux et elles les iniquités liées au genre ou à l'orientation sexuelle (attirance sexuelle et/ou romantique) [29-30]. Lié à cela, il serait aussi opportun de leur présenter des modèles positifs LGBTQIA+ afin de déconstruire les systèmes normatifs dominants et de valoriser les minorités.



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

12-14 ANS



HISTOIRE DES DROITS LGBTQIA+ EN BELGIQUE

Apprentissage	Prendre conscience des combats pour les droits des personnes LGBTQIA+, de leur évolution en Belgique, dans le monde et à travers l'histoire
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles • Prendre conscience des discriminations liées aux identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits LGBTQIA+ et l'historique de l'inscription de ces droits dans la loi belge
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les grandes étapes par lesquelles les droits des personnes LGBTQIA+ sont passées en Belgique, en lien avec les autres pays en Europe et dans le monde
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter chaque personne avec autant de respect, quelles que soient son identité de genre, son expression de genre, et son orientation sexuelle • Reconnaître que chaque personne devrait avoir les mêmes droits, quelles que soient son identité de genre, son expression de genre, et son orientation sexuelle



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Les droits humains, sexuels et génésiques »



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

12-14 ANS



DISCRIMINATIONS	
Apprentissage	Expliquer comment les discriminations basées sur l'identité et l'expression de genre ainsi que l'orientation sexuelle (attirance sexuelle et/ou romantique) peuvent affecter les personnes physiquement et mentalement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des discriminations liées aux identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les sentiments des personnes qui subissent de la discrimination en raison de leur genre, de leur non-conformité à des stéréotypes de genre, ou de leur orientation sexuelle • Concept d'égalité comme valeur sociale • Connaître les institutions ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations discriminatoires
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une attitude critique face aux propos homophobes, lesbophobes, biphobes, transphobes, sexistes, etc. • Démontrer une attitude critique face aux représentations stéréotypées de genre • Adopter une attitude respectueuse et inclusive • Dénoncer la discrimination et/ou les inégalités en tant que personne qui subit ou qui est témoin • Reconnaître que chacun·e est légitime dans sa façon de s'autodéterminer • Reconnaître que tous les individus ont le droit de pouvoir aimer qui ils·elles·iels veulent sans violence, coercition ou discrimination



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

12-14 ANS



INÉGALITÉS

Apprentissage	Connaître les différents types d'inégalités liées aux identités de genre ou aux attirances sexuelles et/ou orientation sexuelle et comprendre l'impact de celles-ci sur la société et sur les individus
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la diversité des orientations sexuelles et comprendre la signification de l'acronyme LGBTQIA+ • Prendre conscience des discriminations liées aux identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les attributs positifs et négatifs associés à chaque genre • Les inégalités et les injustices liées notamment aux identités de genre et aux attirances sexuelles et/ou romantiques
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des manifestations d'inégalités ou d'injustice entre les personnes cisgenres et les personnes transgenres ou liées aux attirances sexuelles et/ou romantiques
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les droits humains de chacun·e, quelle que soit son identité de genre ou son attirances sexuelle et/ou romantique • Reconnaître que les inégalités liées aux identités de genre ou aux attirances sexuelles et/ou romantiques vont à l'encontre des droits humains et contribuent aux violences basées sur le genre



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,partie « Les droits humains, sexuels et génésiques »et « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

Pourquoi ces apprentissages ?

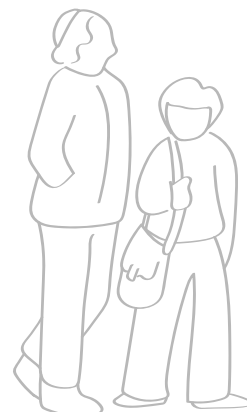
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12 à 14 ans vont prendre de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte, des figures parentales mais aussi vis-à-vis des valeurs familiales. Par ce biais, l'adolescent·e découvre qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions et qu'il est possible d'adhérer aux unes et aux autres. Il serait donc opportun de développer leur esprit critique tout en les amenant à reconnaître, repérer et distinguer les injustices, les discriminations ainsi que les iniquités dans le domaine de la sexualité, ainsi qu'à développer une posture inclusive, de bienveillance, d'ouverture et d'accueil face à la diversité [27-31].



DROITS ET DISCRIMINATIONS DES PERSONNES LGBTQIA+

15-18+ ANS



CADRE JURIDIQUE

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe des lois qui garantissent les droits des personnes LGBTQIA+
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des combats pour les droits des personnes LGBTQIA+ et de leur évolution en Belgique et dans le monde • Connaître les différents types d'inégalités liées aux identités de genre ou aux orientations sexuelles et/ou romantiques et comprendre l'impact de celles-ci sur la société et sur les individus
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales législations en vigueur en Belgique qui régissent l'égalité des transidentités et des orientations sexuelles, et leurs manquements • Les sanctions possibles en cas de non-respect des textes légaux • Connaître les organismes ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une situation ne respectant pas les textes légaux en vigueur
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les textes légaux en vigueur • Reconnaître que tout le monde devrait avoir les mêmes droits



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Les droits humains, sexuels et génésiques »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les élèves qui sont perçus comme ne se conformant pas aux normes sexuelles et de genre dominantes, y compris les personnes lesbiennes, gays, bisexuel·les, transgenres, intersexuées, ... sont plus susceptibles de subir de la violence à l'école [3]. Il est donc important que les adolescent·es connaissent les lois, leurs droits et leurs devoirs et les sanctions encourues. Il existe de nombreuses dispositions légales dont le but est de protéger les jeunes et qui garantissent qu'ils·elles·iels assument la responsabilité de leurs actes. Les élèves doivent être sensibilisé·es à ces dispositions légales [47].





SEXUALITÉ ET COMPORTEMENTS SEXUELS

LES RELATIONS SEXUELLES

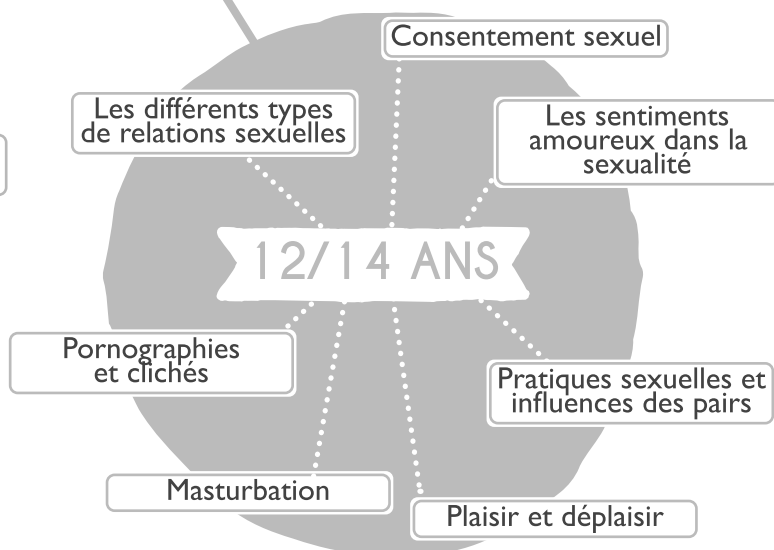
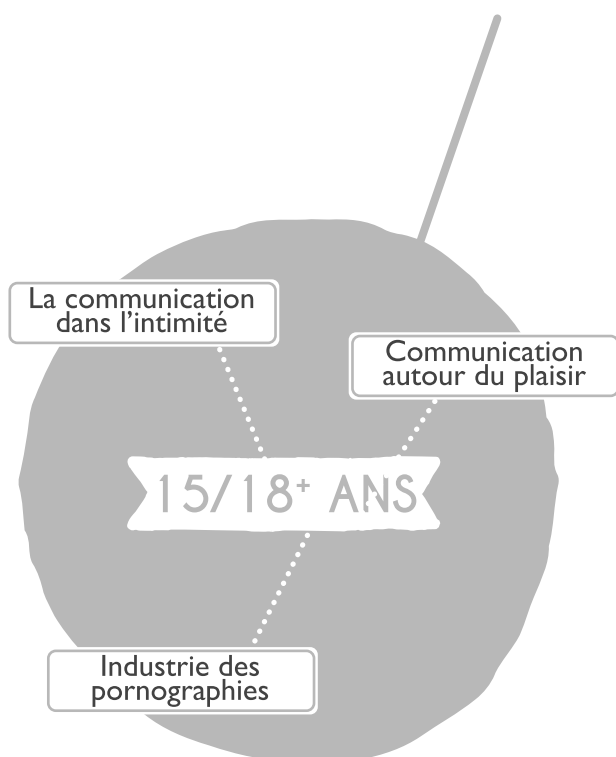
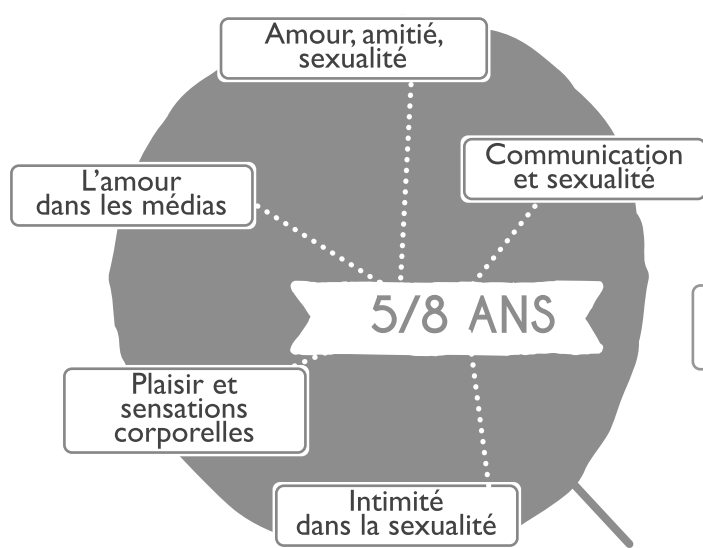
LE PLAISIR

LES PORNOGRAPHIES



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

SEXUALITÉ ET COMPORTEMENTS SEXUELS



SEXUALITÉ ET COMPORTEMENTS SEXUELS

La sexualité existe dans notre quotidien dès la naissance : elle est naturelle et se développe tout au long de la vie, à travers les différentes étapes du développement psychologique, affectif et sexuel global des enfants, des adolescent·es et des adultes. Très rapidement, les enfants et les jeunes ont accès, via différentes sources, à des informations concernant la sexualité : les camarades, la famille, ou encore les médias. L'information véhiculée est parfois contradictoire, parfois inexacte et empreinte de stéréotypes sociaux et culturels et se réduit très souvent à l'aspect strictement génital de la sexualité. Les enfants ont donc besoin d'une éducation à la sexualité qui présente une vision globale et positive de celle-ci et qui intègre l'ensemble de ses dimensions. De plus, la sexualité doit être abordée dans l'ensemble des apprentissages comme un moyen d'émancipation, avec une vision positive, en abordant ses multiples facettes, dans une approche ouverte et respectueuse.

En EVRAS, il est important d'installer un climat de confiance, de respect et de non-jugement qui sont les conditions essentielles pour que les enfants puissent discuter de sexualité dans un espace positif, bienveillant et en toute sécurité. Si vous désirez davantage d'informations sur les conditions essentielles préalables aux activités d'EVRAS, vous pouvez consulter la partie « Principes généraux de l'EVRAS et lexique ».

Les aspects développés dans cette thématique peuvent être travaillés en lien avec les apprentissages présents dans la thématique « Santé sexuelle et reproductive », de manière à développer en parallèle une vision positive de la sexualité, tout en abordant les comportements sexuels sains et préventifs. Dans ce Guide, le terme « relations amoureuses » inclut, les bisous, les câlins et la tendresse. C'est dans ce sens que nous l'utilisons pour les apprentissages chez les enfants.

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront de ces apprentissages. C'est-à-dire, en considérant les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

Définition de la sexualité (UNESCO)

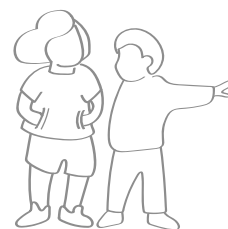
La « sexualité » peut être comprise comme une dimension essentielle de l'être humain qui comprend : la compréhension du corps humain et la relation à celui-ci, l'attachement émotionnel et l'amour, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la sexualité, l'intimité sexuelle, le plaisir et la reproduction. La sexualité est complexe et comprend des aspects biologiques, sociaux, psychologiques, spirituels, religieux, politiques, juridiques, historiques, éthiques et culturels qui évoluent tout au long de la vie.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Dans l'enseignement spécialisé, ces thématiques sont également importantes à aborder. En effet, les enfants et jeunes en situation de handicap ont les mêmes besoins d'informations sur la sexualité que les autres, le même droit au plaisir et le même besoin qu'on déconstruise avec eux et elles les stéréotypes et fausses informations véhiculées dans les médias et les pornographies.

LES RELATIONS SEXUELLES

5-8 ANS



AMOUR, AMITIÉ, SEXUALITÉ

Apprentissage	Comprendre ce qu'est l'amitié, l'amour, être amoureux et amoureuse, la tendresse, la sexualité
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La sexualité, l'amour, les sentiments amoureux, la tendresse, les orientations sexuelles (attirances sexuelles et/ou romantiques), ... • Les relations amicales avec les autres, les sentiments ressentis dans ces relations (ex : affection, amitié, plaisir, fierté, conflits, taquineries, rejet, ...) • Les différentes facettes de la sexualité (cognitives, corporelles, sentimentales) • Savoir ce qu'est le consentement et se sentir en capacité de pouvoir exprimer
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Illustrer, à l'aide d'exemples concrets, comment l'amitié, l'amour et la sexualité se vivent et s'expriment dans sa vie d'enfant, en ce compris les différentes orientations sexuelles et/ou romantiques • Expliquer avec ses mots ce que signifie une sexualité respectueuse (mutuellement consentie, volontaire, égalitaire, adaptée à l'âge, au contexte et respectueuse de soi, ...) • Exprimer les règles (ce qui est permis ou interdit) en lien avec la sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Oser poser des questions pour mieux comprendre la sexualité • Ressentir/conscientiser ce que l'on aime ou pas et savoir comment le dire • Respecter les différentes orientations/attirances sexuelles et/ou romantiques



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Sentiments et émotions



Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles



Relations Interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »



LES RELATIONS SEXUELLES

5-8 ANS**COMMUNICATION ET SEXUALITÉ**

Apprentissage	Discuter de sujets qui concernent la sexualité et utiliser le langage sexuel de manière respectueuse et appropriée
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La communication et les expressions en lien avec la sexualité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir expliquer avec ses propres mots ce que signifie la sexualité globale • Utiliser le langage sexuel, les expressions de manière bienveillante • Expliquer ce que l'enfant comprend de la sexualité à travers les discours de l'entourage (ami·es, parents, autres adultes) et les contenus médiatiques (télévision, jeux vidéo, livres, publicités)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Parler de la sexualité de manière positive, communiquer sur ses besoins, ses envies, ...



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Corps et développement humain**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Les enfants commencent à avoir des sentiments amoureux, à faire des bisous, à éprouver de la honte et/ou de la pudeur par rapport à leur corps et/ou leur sexualité [26-27-49]. C'est pourquoi, il est intéressant de découvrir et expliquer aux enfants ces notions de sentiments amoureux, de séduction, d'amitié, etc. [26-28-32].

Les enfants entendent toute une série de mots utilisés concernant la sexualité dans leurs environnements qu'ils·elles·iels peuvent alors répéter sans même en comprendre le sens. Il est important de sensibiliser dès le plus jeune âge aux expressions employées, leurs significations, et utiliser le langage de façon adéquate. Cela leur permet de communiquer et de questionner sur des sujets touchant à la sexualité.



LES RELATIONS SEXUELLES

5-8 ANS



INTIMITÉ DANS LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Pouvoir s'exprimer sur son intimité dans le cadre de la sexualité, en expliquer le sens et conscientiser ses limites
Prérequis	/
Connaissances/ savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La notion d'intimité • Les perceptions corporelles ainsi que les sensations et émotions qui y sont liées • Les sentiments liés à la sexualité (plaisir, déplaisir, gêne, ...) • L'expression de la sexualité (amour, plaisir, ressentis) • Les espaces publics et privés et la compréhension de la différence entre le public et le privé • La place du bien-être corporel dans la santé
Habiletés/ savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir identifier à quels moments on préfère avoir de l'intimité • Expliquer avec ses mots ce qu'est l'intimité • Être conscient·e de l'importance du respect de son intimité
Attitudes/ savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être conscient·e du moment où on entre dans sa sphère intime, avoir conscience des limites de son intimité, et à quel moment on peut ressentir le besoin d'être dans l'intimité (pour une situation ou avec quelqu'un·e)



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Relations interpersonnelles



Corps et développement humain



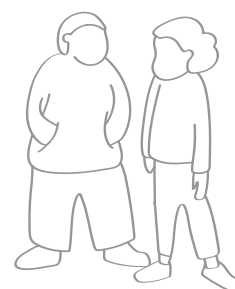
Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants vont progressivement (6-9 ans) construire leur territoire intime en fermant, par exemple, la porte des toilettes ou encore en refusant un câlin, un bisou [27-29-30]. On peut donc aborder et faire prendre conscience aux enfants qu'ils-elles-iels ont droit à leur intimité. Il s'agit aussi de continuer à identifier des comportements qui sont appropriés ou non. La notion de consentement a alors toute son utilité et son importance à cet âge.



LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS



VISION POSITIVE DE LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Prendre conscience des aspects pluridimensionnels de la sexualité et développer une vision positive et globale de la sexualité tout au long de la vie
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est l'amitié, l'amour, être amoureux et amoureuse, la tendresse, la sexualité • Discuter de sujets qui concernent la sexualité et utiliser le langage sexuel de manière respectueuse et appropriée
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions de la sexualité : culturelle (normes, règles de vie en société, interdits, tabous, lois, influence des autres, stéréotypes, attentes de l'entourage (famille, ami·es, adultes), médias), psychologique et émotionnelle (conception de l'amour, estime de soi, besoin d'être aimé, éveil amoureux ou non, image corporelle, besoins de liberté, d'autonomie, d'exploration, etc.), biologique, ...
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses interrogations à l'égard de l'éveil amoureux et sexuel, à l'égard de son corps qui grandit
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la sexualité est positive et qu'elle contribue au bien-être de chacun·e • Être conscient·e que la sexualité comporte différentes dimensions (relationnelles, sociales, physiques, psycho-affectives,...), qui se vivent de différentes façons en fonction des âges et du développement de chacun·e



LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS



COMMUNICATION ET SEXUALITÉ

Apprentissage	Parler de sexualité de manière adéquate et pouvoir communiquer différents ressentis liés à la sexualité, aux premières relations amoureuses et/ou sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de sujets qui concernent la sexualité et utiliser le langage sexuel de manière respectueuse et appropriée
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Sexualité : les premières expériences sexuelles • Les orientations/attirances sexuelles et/ou romantiques • Les différents comportements sexuels des jeunes • L'amour, être amoureux et amoureuse, le plaisir, la masturbation, l'orgasme
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer pourquoi il existe plusieurs premières fois et donner des exemples • Écouter les autres et communiquer autour de ses propres ressentis
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la sexualité doit être mutuellement consentie, volontaire, égalitaire, adaptée à l'âge, au contexte et respectueuse de soi et des autres • Faire preuve de respect et de compréhension de la diversité en matière de sexualité et d'orientations/attirances amoureuses et/ou sexuelles



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles

LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

De 10 à 12 ans, c'est la période de la puberté. Les jeunes font davantage attention à leur corps et à celui des autres [27-31-41]. Les différentes notions en lien avec la puberté ainsi que les changements émotionnels et physiques majeurs au cours de cette période doivent être abordés.

L'ouverture d'un espace de parole bienveillant et positif le plus tôt possible est bénéfique : de cette façon, les enfants et les jeunes savent qu'ils-elles-iels ont la possibilité de poser des questions et de s'exprimer sur les amitiés, les relations avec les autres et sur la sexualité s'ils-elles-iels en ont envie/besoin.



LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS



LE RYTHME DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL

Apprentissage	Comprendre que la sexualité est un processus d'apprentissage et que chacun·e a son propre rythme de développement sexuel et émotionnel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est l'amitié, l'amour, être amoureux et amoureuse, la tendresse, la sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le rythme de développement psycho-affectif et sexuel individuel : ses envies, ses choix, se sentir prêt·e • Répertoire d'acteurs et actrices, formel·les ou informel·les / professionnel·les de la santé à qui s'adresser s'ils·elles·iels ont des questions sur leur développement • Les différentes expressions de la sexualité (embrasser, toucher, caresser, etc.)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à son propre rythme de développement et être capable d'exprimer ses limites
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter son rythme de développement et celui des autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel d'éducation physique, bien-être et santé



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Relations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »



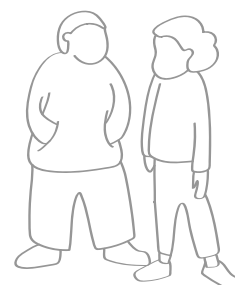
LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Intégrer que chacun·e a un rythme de développement individuel dans la sexualité et la puberté n'est pas une tâche aisée entre 9 et 11 ans. En effet, les jeunes entre 8 et 12 ans perçoivent davantage l'influence des médias (corps, sexualité, messages implicites) [26-27-35]. Il sera intéressant de déconstruire les images et les stéréotypes sur la sexualité présent·es dans leurs environnements (médias, pairs, etc.) pour les aider à conscientiser que chacun·e a son rythme et qu'il est essentiel de respecter celui des autres.



LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS



LA SEXUALITÉ EN TANT QUE PROCESSUS GLOBAL

Apprentissage	Comprendre que la sexualité est un processus qui englobe des sentiments, des échanges, et une succession de différentes premières fois
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes premières expériences qui peuvent constituer une entrée dans la vie sexuelle (bisous, câlins, tendresse, ...)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir parler de la sexualité et ses différentes facettes (biologique, psychologique, culturelle, émotionnelle, ...)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Conscientiser son histoire affective et sexuelle • Être conscient·e de ses émotions et de ses ressentis afin de pouvoir exprimer ses limites et se protéger des violences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités

LES RELATIONS SEXUELLES

9-11 ANS



FONCTIONS DE LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Comprendre que la sexualité a plusieurs fonctions et qu'elle apporte du plaisir et du bien-être, en plus de la fonction de reproduction ou de génitalité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est l'amitié, l'amour, être amoureux ou amoureuse, la tendresse, la sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de consentement • La sexualité est une dimension importante, elle évolue tout au long de la vie • La sexualité est présente dès la naissance, et est imprégnée du contexte social
Habiletés/savoir-faire	/
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les représentations de chaque personne concernant la sexualité se construisent et sont influencées en fonction de la société et de l'époque dans laquelle elle vit



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités

LES RELATIONS SEXUELLES

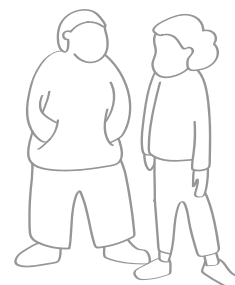
9-11 ANS

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans**

Les enfants entre 9 et 11 ans ont accès et sont confrontés à plusieurs sources d'informations sur la sexualité qui sont parfois contradictoires (ex. : camarades, médias, famille). Ils-elles s'éveillent progressivement à la sexualité, certains sont plus curieux et curieuses à l'égard de la sexualité, commencent leur puberté, vivent leur premiers émois amoureux et l'éveil sexuel, alors que pour d'autres ces étapes surviendront en secondaire [27-35].

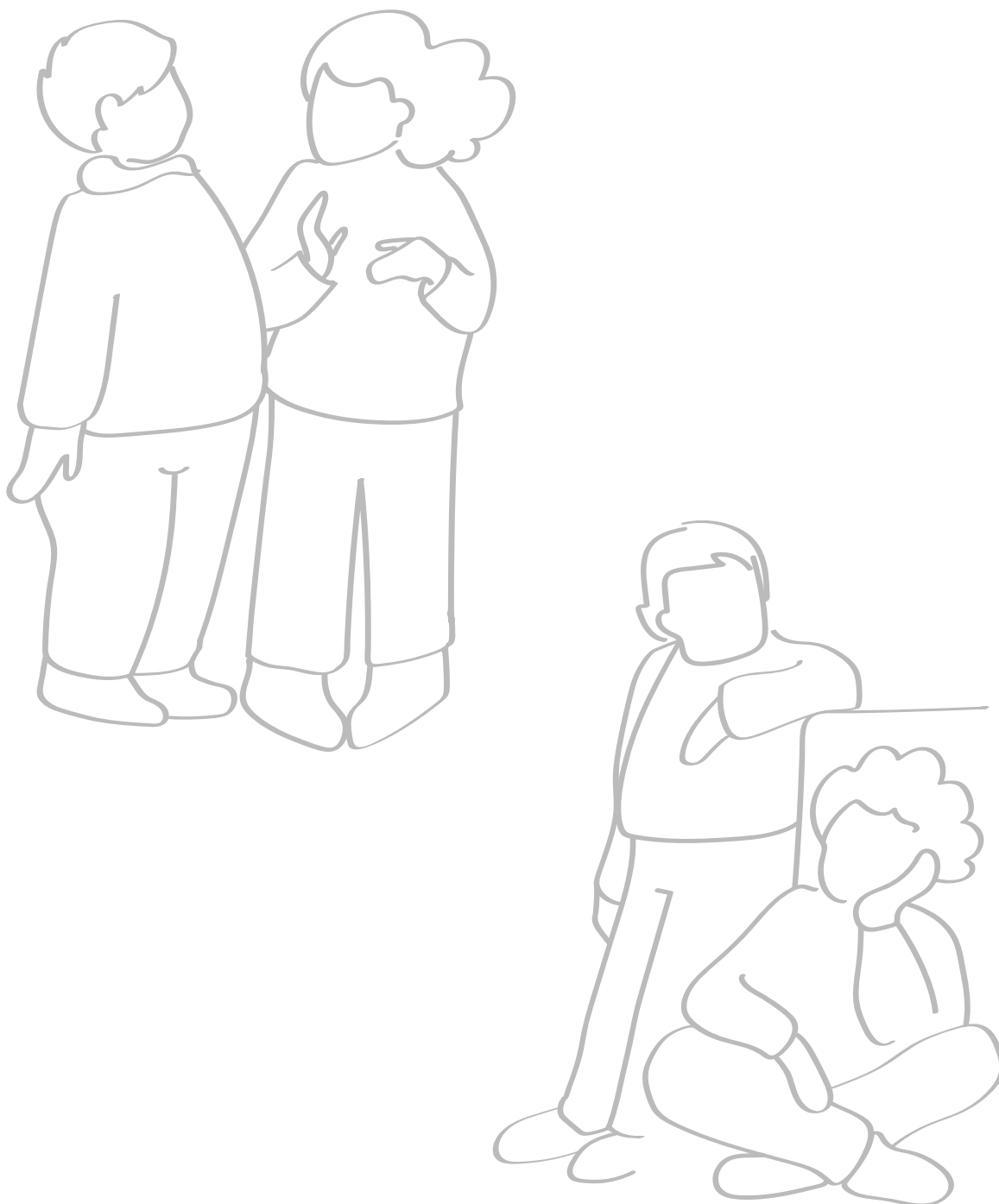
Les interventions réalisées devraient alors permettre aux élèves de cet âge de prendre conscience de la diversité des sources d'informations sur la sexualité, d'être critiques à leur égard et de réfléchir aux normes et aux valeurs liées à la sexualité.

Il sera également important de parler des premières fois pour les premières expériences sexuelles car celles-ci sont multiples à l'inverse de la vision réductrice d'une supposée « première fois » définie par une pénétration vaginale hétérosexuelle.



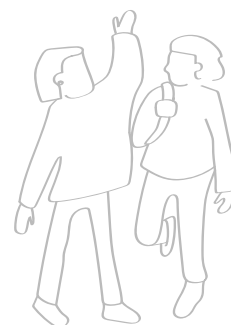
LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS



LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS



LES DIFFÉRENTS TYPES DE RELATIONS SEXUELLES

Apprentissage	Pouvoir discuter de sexualité y compris les différents types de relations, les raisons d'avoir des relations et les problèmes rencontrés lors de relations sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des aspects pluridimensionnels de la sexualité et développer une vision positive et globale de la sexualité tout au long de la vie • Comprendre que la sexualité est un processus qui englobe des sentiments, des échanges, et une succession de différentes premières fois
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Sexualité épanouissante • La diversité des pratiques sexuelles (au-delà de la pénétration) • Les cinq sens et les sensations qu'ils peuvent apporter dans la sexualité (sensations de plaisir et de déplaisir) • Les dimensions de la sexualité : biologique, affective, relationnelle, sociale, psychologique, culturelle, éthique, morale, physique, économique, émotionnelle • L'influence de certaines pathologies, maladies et handicaps sur la sexualité (diabète, cancer, prothèses, déficiences, maladies mentales, etc.) • Les relations sexuelles de nature transactionnelle (travail du sexe, prostitution, escort, accompagnement sexuel, mais aussi sexe en échange de petits cadeaux, repas, sorties, substances psychoactives) • L'addiction ou la dépendance sexuelle • Les variations dans le comportement sexuel, les différentes phases de l'excitation et du désir, de l'orgasme • L'évolution de la sexualité au cours de la vie, les relations sexuelles aux différents âges • L'asexualité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'expliquer comment rendre le sexe épanouissant/amusant, et comment faire si on éprouve des douleurs ou des problèmes
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre que la sexualité est une composante importante et positive de l'être humain, de sa santé et son bien-être • Considérer que la sexualité, pour être épanouissante, doit être prise dans sa globalité, avec les notions de désirs, plaisir, besoins, rythmes



LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Concernant la vie affective et sexuelle, on sait que la sexualité, chez les jeunes entre 12 et 14 ans, peut se centrer majoritairement autour du plaisir génital : il s'agit d'une période de découvertes et d'essais. On constate une volonté émergente de premières activités sexuelles auto-érotiques et/ou de premières rencontres [29-30]. Les adolescent·es commencent à se sentir « amoureux ou amoureuses » et ils-elles-iels expérimentent leurs premières relations [27-35]. Les jeunes vont montrer un intérêt pour l'érotisme et envers de premières expériences sexuelles (par exemple : embrasser avec la langue, faire des caresses et/ou avoir des rapports) [27-29-30].



LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS



CONSENTEMENT SEXUEL

Apprentissage	Décider consciemment d'avoir ou non des expériences sexuelles et comprendre comment montrer son refus pour des expériences sexuelles non voulues
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre que la sexualité est un processus d'apprentissage et que chacun-e a son propre rythme de développement sexuel et émotionnel • Comprendre que la sexualité est un processus qui englobe des sentiments, des échanges, et une succession de différentes premières fois • Parler de sexualité de manière adéquate et pouvoir communiquer différents ressentis liés à la sexualité, aux premières relations amoureuses et/ou sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le consentement dans la sexualité • Le consentement dans les relations sexuelles de nature transactionnelle (travail du sexe, prostitution, escort, accompagnement sexuel mais aussi sexe en échange de petits cadeaux, repas, sorties, petites sommes d'argent)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Demander le consentement de l'autre dans toute situation • Être capable d'exprimer son consentement et de poser ses limites • Être capable d'accepter le refus et les limites de l'autre/des autres
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter son rythme et ses envies • Respecter le rythme et les envies de chacun-e



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Relations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »



Violences



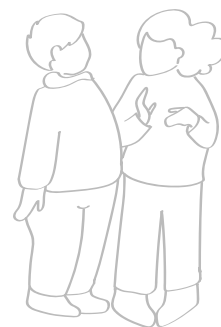
LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

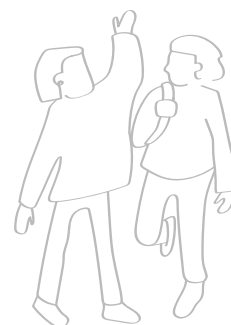
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Le consentement sexuel est un apprentissage primordial dans cette tranche d'âge. En effet, les jeunes de 12 à 14 ans vont avoir davantage de conquêtes amoureuses [29-31-36]. Ils-elles-iels font preuve d'un comportement sexuel plus à risque et d'une possible exploration sexuelle [29-31-36]. Pour ces différentes raisons, la littérature recommande d'identifier avec eux et elles les éléments constitutifs d'un comportement sexuel responsable et la nécessité d'un consentement mutuel, notamment pour des expériences sexuelles. Le consentement mutuel est une notion transversale à aborder par diverses thématiques de la vie relationnelle, affective et sexuelle.



LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS



LES SENTIMENTS AMOUREUX DANS LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Pouvoir parler de ses sentiments amoureux et de ses attirances, et des rôles et comportements qui peuvent exister dans le cadre de la sexualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Parler de sexualité de manière adéquate et pouvoir communiquer différents ressentis liés à la sexualité, aux premières relations amoureuses et/ou sexuelles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La sexualité nécessite un processus d'apprentissage propre à chacun·e • Les liens entre les sentiments et la sexualité • Notions LGBTQIA+ • L'acceptation, le respect et la compréhension de la diversité dans la sexualité (homosexualité, hétérosexualité, bisexualité, pansexualité, asexualité, etc.)
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'exprimer ses sentiments en fonction des situations rencontrées
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'ouverture et de respect à l'égard de toutes les orientations sexuelles, et des sentiments que peuvent éprouver les autres



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles



Sentiments et émotions

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les adolescent·es commencent à se sentir « amoureux ou amoureuses » et ils·elles·iels expérimentent leurs premières relations [27-35]. De 13 à 15 ans, on remarque une amélioration des capacités d'expression émotionnelle [27]. C'est pourquoi, il serait opportun qu'ils·elles·iels apprennent, dans le cadre de l'EVRAS, à identifier et reconnaître les différentes manières d'exprimer ses sentiments d'ordre sexuel, de plaisir et de désir tout en les amenant à distinguer les émotions associées à l'amour, à l'amitié ou à l'attirance sexuelle et/ou romantique.



LES RELATIONS SEXUELLES

12-14 ANS



PRATIQUES SEXUELLES ET INFLUENCES DES PAIRS

Apprentissage	Comprendre et pouvoir expliquer les rôles et comportements attendus et acceptables en lien avec la sexualité et l'excitation sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre que la sexualité est un processus qui englobe des sentiments, des échanges, et une succession de différentes premières fois
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les différences en matière d'excitation et de comportements sexuels Les rôles et les comportements en lien avec la sexualité Les premières expériences sexuelles, la virginité, l'abstinence, le plaisir, la masturbation, l'orgasme
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Adopter un comportement approprié en fonction des situations Pouvoir se distancer de l'avis de ses pairs et de la pression parfois exercée par ceux-celles-ci
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître et différencier ses envies et ses besoins, des désirs, souhaits et envies ou actes d'un groupe ou de ses pairs



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

L'influence et l'importance des pairs chez les jeunes de 12 à 14 ans est un sujet crucial. Les jeunes ressentent un besoin d'appartenance à un groupe [27-30-49] et leur vision des choses est fortement influencée par leur environnement direct telles que les amies, les lectures, les médias, qui sont peu perceptibles par l'adulte en règle générale [27-35].

C'est pourquoi, permettre aux adolescent·es d'être capables d'analyser de manière critique les normes sociales et les normes des pairs (et plus particulièrement en lien avec la santé) est essentiel. Il est alors nécessaire de leur apprendre à résister à la pression du groupe et de la communauté. L'esprit critique quant aux comportements imposés par le groupe se doit aussi d'être discuté avec les jeunes. On constate que vers 13-15 ans, en plus d'une certaine importance accordée à la réussite et à l'intégration dans un groupe de pairs, les jeunes vont également se questionner sur la normalité (« Est-ce que je suis normale ? ») [27-49]. Toute variation - être précoce ou tardif/tardive sur certains points - par rapport à la norme va créer de l'anxiété [48]. Aborder ces points en EVRAS sera alors utile et aidant pour les jeunes de cette tranche d'âge.



LES RELATIONS SEXUELLES

15-18+ ANS



LA COMMUNICATION DANS L'INTIMITÉ

Apprentissage	Développer des compétences de communication dans les relations intimes et sexuelles et prendre en compte celles des autres
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir parler de ses sentiments amoureux et de ses attirances, et des rôles et comportements qui peuvent exister dans le cadre de la sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de communication • Les sentiments et les émotions en lien avec la sexualité • Le consentement
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier ses propres compétences psychosociales en fonction des situations • Exprimer ses besoins et ses envies en fonction de ses spécificités personnelles ou celle(s) de son/ses partenaire/s (ex : handicap, particularités physiques, pathologies/maladies, survivant/es d'agression sexuelle ou de viol, ...)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer des désirs conflictuels, et être capable d'exprimer respectueusement ses propres souhaits et limites • Gérer les difficultés dans une relation sexuelle : réfléchir aux rapports de pouvoir qui peuvent se produire dans les relations



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

De 15 à 17 ans, les jeunes se posent la question centrale sur l'engagement de soi (corps et esprit) dans les relations amoureuses et sexuelles [31-32-35]. De nombreux questionnements peuvent émerger quant à cet engagement : si on souhaite être monogame ou pas, être dans une relation exclusive ou non, etc. De plus, toutes les notions autour du consentement peuvent être reprises avec ces jeunes. Il est intéressant d'aborder avec ces jeunes adultes l'expérience acquise au cours de leurs relations interpersonnelles et amoureuses et comment celles-ci peuvent enrichir leurs relations actuelles. Développer les compétences de communication dans l'intimité sera alors essentiel pour les jeunes de cette tranche d'âge.



LE PLAISIR

5-8 ANS



PLAISIR ET SENSATIONS CORPORELLES

Apprentissage	Parler des sensations (dés)agréables dans son propre corps et exprimer ses besoins, désirs et limites
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le plaisir et la satisfaction liés au toucher de son propre corps, la découverte de son propre corps, de ses parties génitales et de ses zones érogènes • Le plaisir lié au contact physique est un aspect normal de la vie de chacun-e, la tendresse et le contact physique comme une expression de l'amour et de l'affection • Les plaisirs et sensations corporelles peuvent évoluer tout au long de la vie
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les sensations ressenties à travers son corps et les associer à un ou plusieurs ressentis
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Ressentir/exprimer ce qui est agréable ou désagréable en fonction de son propre ressenti, des sensations corporelles • Ressentir/exprimer le plaisir, la satisfaction ou le déplaisir liés au toucher de son propre corps



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel d'éducation physique, bien-être et santé



⇒ Apprentissage à voir en parallèle des thématiques :



Sentiments et émotions



Corps et développement humain

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants se procurent du plaisir par l'auto-stimulation très tôt (vers 2 ans déjà) [50]. Comprendre les sensations agréables et désagréables (gestes, zones érogènes, etc.) pourra aider les enfants à exprimer leurs envies, besoins et limites et à comprendre leurs sensations de plaisir. Cet apprentissage sera à mettre en lien avec l'apprentissage de l'intimité et du consentement.



LE PLAISIR

9-11 ANS



QUESTIONS SUR LE PLAISIR ET LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Pouvoir poser des questions sur le plaisir et sur la sexualité de manière à pouvoir se projeter, et comprendre que l'être humain peut avoir envie ou non d'une sexualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Parler des sensations (dés)agréables dans son propre corps et exprimer ses besoins, désirs et limites
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le modèle de la sexualité infantile (tendresse) et les étapes vers la sexualité adulte épanouie (désir, plaisir, partage, ...) • L'éveil sexuel : la prise de conscience, se sentir et être perçu·e comme être sexuel·le ou asexuel·le et percevoir l'autre comme sexuel·le ou asexuel·le
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le langage sexuel approprié pour exprimer les sensations liées à la sexualité (proximité, plaisir, excitation) • Comprendre la multitude d'émotions et de sentiments qui accompagnent la sexualité et l'éveil sexuel • Pouvoir identifier sereinement de nouvelles formes d'excitation sexuelle, des pulsions qui pourraient être vécues comme inquiétantes (ces nouvelles pulsions sexuelles contribuent aussi à la construction de l'imaginaire érotique sous forme de fantasmes, de rêves éveillés ou nocturnes et aident à anticiper la relation, à imaginer la rencontre érotique, à élaborer et différer le désir)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'exprimer ses ressentis et ses questions en lien avec la sexualité et le plaisir • Reconnaître que les émotions liées à la sexualité font partie de la gamme des sensations humaines (elles doivent être positives, n'inclure aucune contrainte et ne pas faire mal)

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de l'âge de 9 ans, les enfants sont de plus en plus curieux et curieuses de la sexualité et de ses fonctionnements [27-35] et questionnent beaucoup leur entourage à ces propos [27-29-30]. La masturbation volontaire pourra commencer dès cette tranche d'âge et il sera important que les jeunes puissent poser leurs questions et enlever toutes sources de stress et d'anxiété à ce propos.



LE PLAISIR

12-14 ANS



PLAISIR ET DÉPLAISIR

Apprentissage	Prendre conscience que nous sommes des êtres pouvant avoir envie de sexualité, et que la sexualité peut apporter bien-être et plaisir (vision positive) et qu'elle s'accompagne de modifications corporelles et émotionnelles tout au long de la vie
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir poser des questions sur le plaisir et sur la sexualité de manière à pouvoir se projeter, et comprendre que l'être humain peut avoir envie ou non d'une sexualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestations physiologiques de l'éveil sexuel (ex. : lubrification vaginale, érections spontanées, éjaculations, sensations au niveau du clitoris) • Les premières expériences sexuelles, le plaisir, la masturbation, l'orgasme • Les mécanismes de l'excitation
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir reconnaître les manifestations de l'excitation et/ou du plaisir chez les êtres humains
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les envies sexuelles sont diverses et variées • Se sentir libre d'expérimenter ou non sa sexualité de manière adéquate (en respectant son propre rythme)

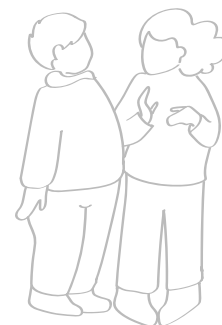


⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



LE PLAISIR

12-14 ANS



MASTURBATION

Apprentissage	Être à l'écoute de ses besoins et de ses envies sexuelles, et comprendre que la masturbation est une pratique normale, qu'importe le genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que nous sommes des êtres pouvant avoir envie de sexualité, et que la sexualité apporte bien-être et plaisir (vision positive) qu'elle s'accompagne de modifications corporelles et émotionnelles tout au long de la vie (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Empathie et compétences de communication • Le plaisir individuel, le plaisir partagé et le plaisir de(s) l'autre(s) • La masturbation, l'intimité • Les espaces publics et privés et la différence entre le public et le privé
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre le temps de découvrir son corps et d'identifier ce qui est plaisant
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être conscient·e que la masturbation est une pratique normale, présente dans toutes les sociétés

Cet apprentissage semble particulièrement se situer entre la tranche d'âge 9-11 et 12-14 ans. Il sera donc tout à fait adéquat de l'aborder plus tôt si nécessaire.

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

On sait que la sexualité, chez les jeunes entre 12 et 14 ans, est une période de découvertes et d'essais et peut se centrer majoritairement autour du plaisir génital. On constate une volonté émergente de premières activités sexuelles auto-érotiques et/ou de premières rencontres [29-30]. Ils-elles-iels vont montrer un intérêt pour l'érotisme et envers de premières expériences sexuelles [27-29-30] mais aussi pour la masturbation.

Dans ce cadre, il sera important que les jeunes obtiennent une vision positive de la sexualité et qu'ils-elles-iels intègrent qu'il y a de multiples sexualités et que la vie sexuelle fluctue tout au long de la vie au fil, entre autres, de modifications corporelles et émotionnelles. Normaliser les différentes premières expériences sexuelles sera bénéfique pour les jeunes.



LE PLAISIR

15-18+ ANS



COMMUNICATION AUTOUR DU PLAISIR

Apprentissage	Pouvoir exprimer ses envies et parler du (dé)plaisir dans le cadre d'une relation
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que nous sommes des êtres pouvant avoir envie de sexualité, et que la sexualité peut apporter bien-être et plaisir (vision positive) et qu'elle s'accompagne de modifications corporelles et émotionnelles tout au long de la vie
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Empathie et compétences de communication • Le plaisir ou déplaisir individuel, partagé et de(s) l'autre(s)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir communiquer à propos du plaisir ou de l'absence de plaisir dans une relation
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'exprimer son plaisir ou déplaisir



Pourquoi ces apprentissages ?

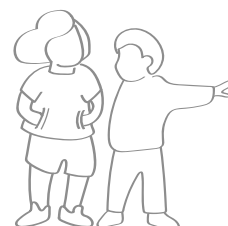
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

De 15 à 17 ans, les jeunes se posent la question centrale sur l'engagement de soi (corps et psyché) dans les relations amoureuses et sexuelles [31-32-35] et sur les modalités de cet engagement (monogamie, exclusivité, etc.). Il est d'ailleurs fondamental de leur enseigner ce qu'est une relation saine, qui trouve un équilibre entre les manifestations de dépendance et d'autonomie [38]. Dans ce cadre, apprendre aux jeunes à communiquer à propos de leur plaisir et inversement sera un objectif clé pour l'épanouissement dans une relation.



LES PORNOGRAPHIES

5-8 ANS



L'AMOUR DANS LES MÉDIAS

Apprentissage	Pouvoir identifier l'amour, « être amoureux et amoureuse », la tendresse, la sexualisation dans les médias (y compris sur Internet)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce qu'est l'amitié, l'amour, être amoureux et amoureuse, la tendresse, la sexualité (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les émotions de base, et les sentiments amoureux, l'amitié L'amour et la tendresse dans les médias Aborder les différences entre les relations dans les médias et en réalité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir distinguer l'amour et l'amitié, en expliquer les caractéristiques
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Avoir conscience que la sexualité est représentée de différentes manières dans les médias



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

Sentiments et émotionset de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux médias »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Entre 6 et 9 ans, les enfants ont tendance à parler de sexe entre elles et eux et à regarder, à plusieurs, des photos à caractères sexuels via les médias sociaux, de participer à des jeux sexuels en cachette [26-27-49]. La thématique des technologies de l'information et de la communication (TIC) se révèle être une nécessité à présenter aux enfants dès cette tranche d'âge. Par exemple, l'identification avec elles et eux des différents médias existants (la télévision, la radio, les magazines, la publicité, les réseaux sociaux, le smartphone, etc.) s'avère très bénéfique. Dès le plus jeune âge, il faut apprendre aux enfants à repérer une image appropriée.



LES PORNOGRAPHIES

9-11 ANS



SEXUALITÉ RÉELLE VS SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS

Apprentissage	Distinguer la sexualité dans la vie réelle et la sexualité dans les médias, et repérer des stéréotypes de genre dans les personnages principaux de films, dessins animés, séries, jeux vidéo, publicités, etc.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir identifier l'amour, « être amoureux et amoureuse », la tendresse, la sexualisation dans les médias (y compris sur Internet)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les stéréotypes de genre dans les médias • Les différences entre les représentations de la sexualité dans les médias et la vie réelle
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer en quoi les stéréotypes véhiculés par les médias peuvent influencer nos comportements et notre sexualité dans le quotidien
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la sexualité est représentée de différentes façons dans les médias



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à voir en parallèle :



de la thématique transversale « Technologies de l'Information et de la Communication - Éducation aux médias ».



LES PORNOGRAPHIES

9-11 ANS



DÉFINIR CE QU'EST LA PORNOGRAPHIE

Apprentissage	Pouvoir expliquer ce qu'est la pornographie et comprendre les clichés qui y sont véhiculés
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer la sexualité dans la vie réelle et la sexualité dans les médias et repérer des stéréotypes de genre dans les personnages principaux de films, dessins animés, séries, jeux vidéo, publicités, etc. (en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La pornographie • Clichés véhiculés par les pornographies
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir reconnaître les identifications d'âge préconisées pour les films • Pouvoir expliquer ce qu'est la pornographie • Pouvoir expliquer que les médias et la pornographie peuvent véhiculer une image irréaliste de la sexualité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la sexualité est représentée de différentes façons dans les médias

Cet apprentissage semble particulièrement se situer entre la tranche d'âge 9-11 et 12-14 ans. Il sera donc tout à fait adéquat de l'aborder plutôt vers 12-14 ans si cela semble plus propice à l'animateur ou l'animatrice.

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Les jeunes, entre 8 et 12 ans, perçoivent davantage l'influence des médias (corps, sexualité, messages implicites) [26-27-35]. Des confusions entre la réalité et leurs fantasmes peuvent transparaître [27-31-38]. C'est pourquoi il est indispensable que les jeunes se questionnent sur l'influence que peuvent avoir leurs pairs et les médias, d'identifier les normes sociales qui peuvent impacter leurs comportements et leurs décisions en termes de vie relationnelle, affective et sexuelle. C'est également à cet âge que le développement de leur esprit critique par rapport aux informations véhiculées dans les médias et par rapport à l'accès aux images pornographiques est primordial. La déconstruction des clichés montrés dans ces dernières permettra aux jeunes de distinguer les pornographies de la sexualité dans la vie réelle.



LES PORNOGRAPHIES

12-14 ANS



PORNOGRAPHIES ET CLICHÉS

Apprentissage	Comprendre les usages de la pornographie, ses avantages et inconvénients, et pouvoir déconstruire les clichés sur la sexualité véhiculés par les films pornographiques
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer la sexualité dans la vie réelle et la sexualité dans les médias et repérer des stéréotypes de genre dans les personnages principaux de films, dessins animés, séries, jeux vidéo, publicités, etc. • Pouvoir expliquer ce que sont les pornographies et comprendre les clichés qui y sont véhiculés
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Citer les différences entre la vie réelle et la pornographie : taille et forme du sexe, durée du rapport, pratiques sexuelles, pilosités, orgasmes et bruitages, moyens de protection absents, positions impossibles/irréelles, médicalisation (viagra), ... • Les différents types de pornographie (pornographie féministe, homosexuelle, etc.) • Les rapports de domination de genre et de pouvoir présents dans les pornographies et les violences qui en découlent
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les impacts que la pornographie peut avoir sur la sexualité des jeunes et des moins jeunes • Identifier les différents types de pornographie (en théorie) • Être capable de se faire une opinion à ce sujet
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la pornographie est de la fiction et que cela ne correspond pas toujours à une vision réelle de la sexualité • Reconnaître que la sexualité n'est pas une performance mais un plaisir partagé entre personnes consentantes, propre à chaque individu, et que rien n'est obligatoire • Faire preuve d'esprit critique en regardant des films pornographiques • Être conscient·e des conséquences que la pornographie peut avoir sur la sexualité des jeunes et moins jeunes



LES PORNOGRAPHIES

12-14 ANS



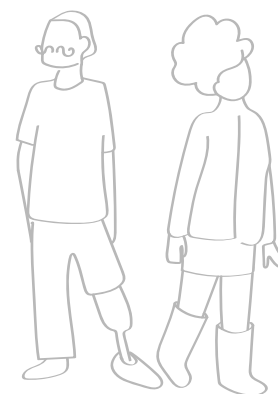
Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

C'est vers l'âge de 13-14 ans que la majorité des jeunes flirtent de manière régulière, sur Internet via des réseaux sociaux, des applications et discutent au sujet de thématiques de vie relationnelle, affective et sexuelle avec des adolescent·es du même âge [29-30-32]. Dans la continuité des éléments préalablement mentionnés, les jeunes de cet âge devront être capables d'analyser de manière critique les sources d'informations et d'identifier les différentes technologies existantes. Cela comprend les différentes pornographies et l'influence qu'elles peuvent avoir sur leur sexualité et leur image de la sexualité. En pratique, il sera alors important de déconstruire les clichés contenus dans les pornographies mais également de lever le tabou à leurs propos pour pouvoir en analyser les avantages et les inconvénients.



LES PORNOGRAPHIES

15-18+ ANS



INDUSTRIE DES PORNOGRAPHIES

Apprentissage	Comprendre les enjeux de la pornographie en tant qu'industrie
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer ce que sont les pornographies et comprendre les clichés qui y sont véhiculés
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La législation concernant la pornographie • L'industrie pornographique et les différentes pornographies existantes ainsi que les médias qui les diffusent (images, art, magazines, sites Internet, film/cinéma, ...) • Pornographies et érotisme, la différence entre les deux • Les fonctions de la pornographie et ses dérives • La pornographie au fil du temps et ses évolutions
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer ce qu'est l'industrie de la pornographie • Identifier la reproduction des rapports sociaux de pouvoir et d'oppression dans les pornographies
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer son esprit critique envers les médias, les nouvelles technologies et la pornographie



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes de 18 à 21 ans et plus vont affirmer leurs propres choix et valeurs [31-32]. Ils-elles-iel auront également une préoccupation augmentée pour l'avenir [35]. Le développement de leur esprit critique a toujours son importance : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion. Le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect. Cet esprit critique sera important pour analyser et déconstruire les pornographies et les enjeux de cette industrie.





LES VIOLENCES

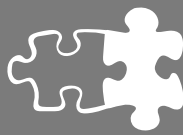
LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

LE (CYBER)HARCÈLEMENT

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

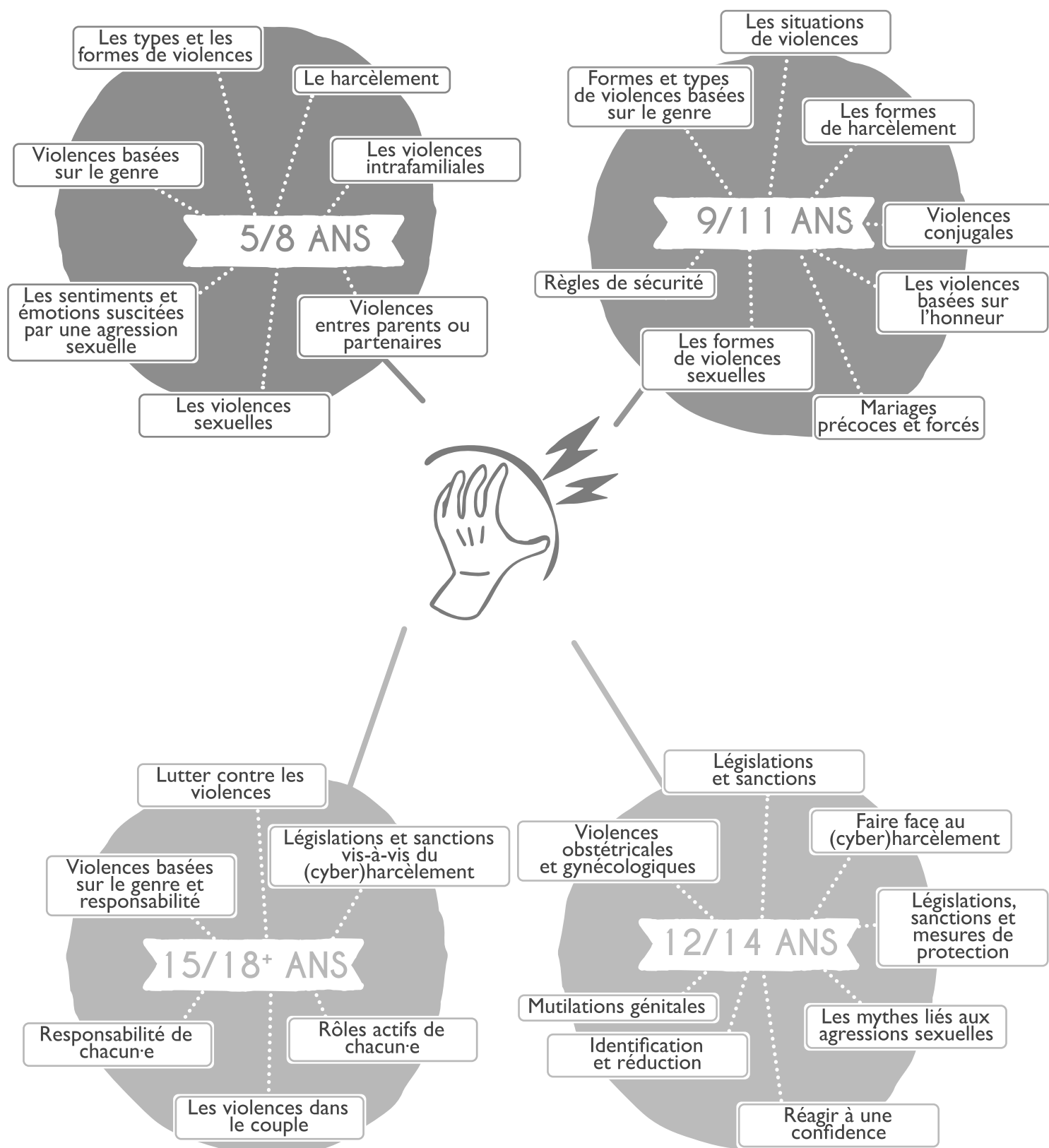
LES VIOLENCES SEXUELLES

LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

LES VIOLENCES



LES VIOLENCES

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

Nous vivons dans une société où les rapports de dominations systémiques créent des violences basées sur le genre (sexisme, homophobie, transphobie, lesbophobie, biphobie, etc.). Ces violences sont institutionnelles (lois, politiques, marché de l'emploi, du logement, système juridique, d'éducation, de santé, milieux policiers, communautaires, scolarité, aides sociales, précarité, bureaucratie, parcours migratoires, etc.) et interpersonnelles (violences conjugales, familiales, agressions sexuelles, violences basées sur l'honneur, traite/exploitation, mutilations génitales, etc.).

Les violences basées sur le genre peuvent donc toucher tous les types de violences abordées dans cette thématique (conjugales, intrafamiliales,

sexuelles, ...). Il semble néanmoins essentiel de l'aborder comme une thématique à part entière afin de les visibiliser davantage. En effet, selon une étude menée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne en 2014, une femme* de 15 ans ou plus sur trois a été victime de violences physiques et/ou sexuelles et 43% des femmes* ont été victimes de violences psychologiques par un partenaire [55].

D'autre part, nous n'aborderons pas les violences institutionnelles dans le cadre de cette thématique, néanmoins, une sensibilisation à ces formes de violences auprès des jeunes serait importante afin de leur donner une vision globale de cette problématique.

Comme abordé dans la Convention d'Istanbul (2011), échanger autour de ces thématiques dès le plus jeune âge permet de prévenir des situations de violences majoritairement subies par les filles* et les femmes* et que chaque jeune puisse aussi connaître les personnes et structures ressources existantes et pouvant les épauler en cas de besoin.

Lors d'utilisation de termes tels que femme*, fille*, homme*, garçon*, cela réfère à toute personne s'identifiant comme tel·le.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Dans l'enseignement spécialisé, il faut être conscient·e que les jeunes en situation de handicap sont beaucoup plus à risque d'être victimes un jour de violences que les autres. De manière générale, les adultes en situation de handicap ont 1,5 fois plus de risque d'être victimes de violences en comparaison avec des adultes n'ayant pas de handicap. Les adultes ayant une déficience intellectuelle ont 4 fois plus de risques d'être victimes de violences qu'une personne valide. Concernant spécifiquement les femmes*, 34% des femmes* en situation de handicap âgées de 15 ans et plus ont été victimes de violences physiques ou sexuelles comparé à 19% de femmes* sans handicap [55].

LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

5-8 ANS



LES TYPES ET LES FORMES DE VIOLENCES

Apprentissage	Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de violence : violences physiques, (cyber)harcèlement, violences sexuelles, violences psychologiques, violences économiques, ... • Les différents types de violence : violences conjugales, violences sexuelles, inceste, mutilations génitales, mariages forcés, violences basées sur le genre, violences basées sur l'honneur, ... • La différence entre la légitime défense et la violence • Les différents partis (témoins, victimes, auteur·es) • Les techniques d'autodéfense : dire « non », crier, s'enfuir, défense physique, chercher de l'aide, ... • Les personnes ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes formes et les différents types de violences • Savoir identifier les différents rôles et savoir comment agir en fonction • Être capable de mettre en pratique les techniques d'autodéfense • Savoir identifier une personne de confiance et s'adresser à celle-ci pour obtenir du soutien
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'aucune forme et aucun type de violence n'est autorisée, exceptée la légitime défense • Reconnaître que la violence n'est jamais de la faute de la victime, même quand elle est perpétrée par un·e membre de la famille ou par une personne de l'entourage • Reconnaître qu'on peut soutenir en tant que témoin ou proche • Reconnaître qu'on peut chercher de l'aide en tant que victime • Reconnaître qu'on peut chercher de l'aide en tant qu'auteur·e de violences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Relations Interpersonnelles, », parties « Le respect de soi et des autres » et « Le consentement et l'intimité »



LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

5-8 ANS



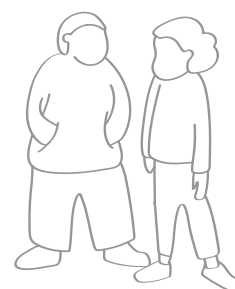
Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les jeunes enfants éprouvent des difficultés à utiliser leurs sentiments pour juger si une situation est violente ou non. Ils·elles·iels ont un niveau de développement cognitif, moral et social qui peut rendre difficile leur compréhension de certains concepts préventifs et les amener à avoir de la difficulté à croire qu'une personne connue et aimée puisse être violente [38]. Il est donc important d'expliquer aux enfants comment reconnaître des situations de violences et comprendre qu'elles ne sont pas autorisées, et ce, par qui que ce soit.

Ces apprentissages visent également à les protéger en leur permettant de comprendre des situations, de savoir quoi faire et de reconnaître les personnes ressources de leur entourage.



LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

9-11 ANS

LES SITUATIONS DE VIOLENCES

Apprentissage	Reconnaître les situations liées aux différentes formes de violences
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les situations liées aux différentes formes de violences • Le continuum des violences auxquelles les filles*/femmes*sont spécifiquement confrontées (blagues sexistes, attouchements, agressions sexuelles, féminicides,...) • Le fait que les violences liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre découlent des inégalités entre les genres
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et savoir réagir aux situations liées aux différentes formes de violences
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que la violence est répréhensible par la loi • Prendre conscience qu'un grand nombre des violences sont basées sur le genre • Prendre conscience que les actes de violence ne sont jamais la faute des victimes et qu'elles doivent être soutenues

**Pourquoi ces apprentissages ?**

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de 9 ans, l'enfant développe davantage des valeurs qui lui sont personnelles [29-30]. Cette tranche d'âge est également une période d'assimilation, c'est-à-dire une période durant laquelle le/la jeune emmagasine de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc. Les questions autour des violences peuvent donc être abordées, par exemple, identifier les différentes formes de violences, identifier les situations liées aux différentes formes de violences, ...



LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

12-14 ANS



LÉGISLATIONS ET SANCTIONS

Apprentissage	Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des sanctions pour les auteurs-es de violences
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les législations nationales et internationales concernant les différents types et formes de violences, y compris les violences basées sur le genre • Les risques/sanctions encourus • Savoir à quel type de service d'adresser
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations où les législations sont transgressées
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être conscient-e des risques/sanctions encourues si l'on est violent-e • Être conscient-e que seul-e l'auteur-e ou les auteurs-es de violences est/sont responsable-s et pas la victime



Pourquoi ces apprentissages ?

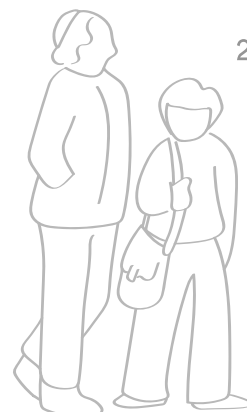
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Vers 13-15 ans, les jeunes démontrent un intérêt croissant pour le raisonnement intellectuel et sociétal [27-35]. C'est pourquoi, toutes les notions de droits et de devoirs peuvent être abordées avec eux et elles. En effet, il est important que les jeunes connaissent les lois, soient capables de faire respecter leurs droits mais aussi qu'ils-elles-iels respectent ceux des autres.



LES DIFFÉRENTS TYPES ET FORMES DE VIOLENCES

15-18+ ANS



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Apprentissage	Prendre conscience qu'il est important de lutter contre les différents types et formes de violences
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences • Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des sanctions pour les auteurs de violence
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets néfastes des violences sur les individus, les communautés et les sociétés • Les rapports de domination qui se maintiennent au travers des violences basées sur le genre • Savoir à quelle structure/service s'adresser en fonction des types et des formes de violences
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de violences • Remettre en question les rapports de dominations
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider contre la violence et les rapports de domination • Respecter les textes légaux en vigueur • Se positionner par rapport à ses valeurs et être proactif·ves en fonction de celles-ci



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle :



de la thématique Relations interpersonnelles,
partie « le consentement et l'intimité »



et de la thématique transversale
« Services et personnes ressources »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité. Vers 18-21 ans, on constate la fin de l'adolescence avec une stabilisation identitaire [34]. Ces jeunes adultes vont donc de plus en plus affirmer leurs propres choix, indépendamment de leurs pairs, de leur famille, etc. [31-32]. Il est donc pertinent d'aborder l'importance de lutter contre toutes les formes de violences.



LE (CYBER)HARCÈLEMENT

5-8 ANS



LE HARCÈLEMENT

Apprentissage	Reconnaître le harcèlement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les formes de harcèlement (dont le harcèlement discriminatoire) L'intimidation La différence entre harcèlement, intimidation, disputes et taquineries
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des situations de harcèlement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que l'intimidation et le harcèlement sont interdits par la loi, et ne sont jamais la faute de la victime



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les jeunes enfants éprouvent des difficultés à utiliser leurs sentiments pour juger si une situation est violente ou non. Ils-elles-iels ont un niveau de développement cognitif, moral et social qui peut rendre difficile leur compréhension de certains concepts préventifs et les amener à avoir de la difficulté à croire qu'une personne connue et aimée puisse être violente [38]. Il est donc important d'expliquer aux enfants comment reconnaître des situations de violences, y compris des situations de (cyber)harcèlement, et comprendre qu'elles ne sont pas autorisées, et ce, par n'importe qui.



LE (CYBER)HARCÈLEMENT

9-11 ANS



LES FORMES DE HARCÈLEMENT

Apprentissage	Reconnaître les différentes formes de harcèlement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le harcèlement
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de harcèlement : cyberharcèlement, harcèlement sexuel, harcèlement moral, cybersexisme, ... • Les principaux critères du harcèlement discriminatoire (sexe biologique, genre, nationalité, origine ethnique ou nationale, couleur de peau et ascendance, handicap, conviction religieuse ou philosophique, orientation sexuelle, identité de genre, état de santé, caractéristique physique ou génétique, langage) • Les compétences d'autodéfense et de défense d'autrui contre les différentes formes de harcèlement : dire « non », partir et parler avec une personne ressource • Les services et personnes ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes formes de harcèlement • Être capable de mettre en pratique les compétences d'autodéfense et de défense d'autrui • S'adresser à un·e adulte de confiance pour obtenir du soutien
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que le harcèlement sur base du genre, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de l'expression de genre constitue une forme de violence basée sur le genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle :



de la thématique Relations interpersonnelles,
partie « le consentement et l'intimité »



et de la thématique transversale
« Services et personnes ressources »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de 9 ans, l'enfant développe davantage des valeurs qui lui sont personnelles [29-30]. Cette tranche d'âge est également une période d'assimilation, c'est-à-dire une période durant laquelle le·la jeune emmagasine de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc. Les questions autour du harcèlement devront donc être abordées. Par exemple, identifier les différentes formes de harcèlement.



LE (CYBER)HARCÈLEMENT

12-14 ANS



FAIRE FACE AU (CYBER)HARCÈLEMENT

Apprentissage	Pouvoir faire face au (cyber)harcèlement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différentes formes de harcèlement
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les signes du (cyber)harcèlement Les différentes formes de cybersexisme : slut-shaming⁹, dédipix¹⁰, vidéolynchage (happy slapping), porno-vengeance (revenge porn) Les cyberviolences (grooming¹¹, sextortion¹², ...) La notion de droit à l'oubli Les stratégies pour réagir face à ce phénomène (pour soi et vis-à-vis d'autrui) Les rapports de domination à l'origine de certaines situations de (cyber)harcèlement
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mettre en œuvre des compétences d'autodéfense pour faire face au (cyber)harcèlement Identifier les différentes formes de cybersexisme : slut-shaming, dédipix, vidéolynchage (happy slapping), porno-vengeance (revenge porn) Comprendre la notion de droit à l'oubli
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Dénoncer le (cyber)harcèlement Questionner les rapports de domination à l'origine de certaines situations de (cyber)harcèlement



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des apprentissages :



« Sexualité et comportements sexuels »

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Le (cyber)harcèlement peut entraîner des troubles affectifs. Des études montrent que des niveaux plus élevés de (cyber)harcèlement et de victimisation sont liés à des niveaux plus élevés d'état dépressif, les victimes faisant état de sentiments de tristesse, de désespoir et d'impuissance [3]. Il est donc important que les jeunes puissent être capable de se défendre et de trouver du soutien face à des situations de (cyber)harcèlement.



9 - Stigmatisation, agressivités envers les femmes en fonction de leurs comportements sexuels jugés « hors normes »

10 - Dédicace virtuelle par la photographie dans laquelle une escalade de l'incitation au dénudement peut s'observer

11 - Utilisation malveillante des réseaux sociaux par des adultes pour communiquer avec des enfants

12 - Extorsion à l'aide d'images à caractère sexuel



LE (CYBER)HARCÈLEMENT

15-18+ ANS



LÉGISLATIONS ET SANCTIONS VIS-À-VIS DU (CYBER)HARCÈLEMENT

Apprentissage	Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des sanctions pour les auteur·es de (cyber)harcèlement
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir faire face au (cyber)harcèlement
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les législations nationales et internationales concernant le (cyber)harcèlement • Les risques/sanctions encourues
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations où les législations sont transgressées • Être capable de s'adresser à un service ou à une personne ressource pour obtenir de l'aide face au (cyber)harcèlement
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être conscient·e des risques et sanctions encourues si l'on est auteur·e de (cyber)harcèlement • Être conscient·e que seul·e l'auteur·e ou les auteur·es des violences est/sont responsable·s et que la victime doit être soutenue



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité quant aux rôles sociaux et sexuels [34]. Il est important que les jeunes sachent ce que dit la loi sur le sexe, les relations et les jeunes, ainsi que sur les questions plus générales de protection. Cela leur permettra de savoir ce qui est autorisé ou non en regard du droit. Il existe de nombreuses dispositions légales différentes dont le but est de protéger les jeunes et qui garantissent que ceux·celles-ci assument la responsabilité de leurs actes. Les adolescent·es doivent être sensibilisé·es aux dispositions légales pertinentes dans le cadre de la vie relationnelle, affective et sexuelle [47].



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

5-8 ANS



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Apprentissage	Prendre conscience que les violences peuvent avoir lieu dans le cercle familial
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les différentes formes de violence intrafamiliales : verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, sociales, basées sur le genre, basées sur l'honneur,... Les différent·es membres de la famille que cela peut concerner : violences entre les parents, d'un·e (grand-)parent sur un (petit-)enfant, dans la fratrie, d'un·e oncle/tante, d'un·e cousin·e, ... Les différents partis (témoins, victimes, auteur·es) Les techniques d'autodéfense : dire « non », crier, s'enfuir, défense physique, chercher de l'aide Les personnes ressources La différence entre conflit et violence
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier une situation de violences intrafamiliales y compris l'inceste Pouvoir faire la différence entre des conflits et des violences Identifier un·e adulte de confiance et s'adresser à celui ou celle-ci pour obtenir du soutien si on est victime ou témoin de ce type de violences
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que les violences ne sont jamais de la faute de la victime, même quand elles sont perpétrées par un·e membre de la famille ou par une personne de l'entourage Reconnaître qu'aucune forme de violence n'est autorisée Comprendre que les violences intrafamiliales sont souvent une forme de violences basées sur le genre Prendre conscience qu'il est souvent difficile pour les enfants de dénoncer ce type de violences pour différentes raisons (besoin d'être aimé·e, peur d'être jugé·e et abandonné·e, menaces, difficulté à dénoncer lorsque l'auteur·e est un parent...)



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

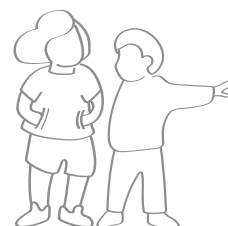


Relations interpersonnelles, partie « Les différentes formes de familles et les relations familiales »



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

5-8 ANS



VIOLENCES ENTRE PARENTS OU PARTENAIRES

Apprentissage	Identifier les situations de violence d'un·e parent/figure parentale ou partenaire sur l'autre et savoir vers quelles personnes ou structures ressources se tourner
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les formes de violences qui peuvent avoir lieu par un·e parent ou partenaire : dire des choses méchantes, insultes, forcer le·la partenaire à faire quelque chose, enfermer, dénigrer, dévaloriser, priver d'argent, surveiller les déplacements, confisquer les papiers d'identité, ... La différence entre conflit et violence Le fait qu'être exposé·e en tant qu'enfant à la violence d'un parent sur l'autre est une forme de maltraitance Les raisons qui expliquent pourquoi il est si difficile de briser le secret de la violence d'un·e parent/partenaire sur l'autre
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les formes de violences qui peuvent être imposée par un·e parent ou partenaire sur l'autre Pouvoir distinguer les conflits/disputes et les violences Identifier un·e adulte de confiance et s'adresser à celui ou celle-ci pour obtenir du soutien si on est témoin de ces types de violences dans sa famille ou dans son entourage
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que les violences d'un·e parent ou partenaire sur l'autre est inacceptable Comprendre que les violences d'un·e parent ou partenaire sur l'autre sont généralement des formes de violences basées sur le genre Reconnaître que les conflits sont normaux dans une relation tant qu'ils ne deviennent pas violents et tant que les personnes concernées ont une position égalitaire



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

5-8 ANS

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

Les violences intrafamiliales, y compris les violences conjugales, auxquelles sont exposé·e un·e enfant ont des effets importants sur son développement physique et psychologique. Même si l'enfant n'est pas la cible directe, les conséquences traumatiques sont très importantes et peu connues. Un·e enfant témoin est à protéger, autant qu'un·e enfant cible de violences. Les violences dans le couple ont des conséquences négatives sur la capacité des enfants à bénéficier d'un attachement sécurisant [51]. Par ailleurs, les jeunes enfants ont un niveau de développement cognitif, moral et social qui peut rendre difficile leur compréhension de certains concepts préventifs et les amener à avoir de la difficulté à croire qu'une personne connue et aimée puisse être violente [38].

Il est donc important que les enfants prennent conscience que les violences sont inacceptables et que ceux·celles qui en sont témoins ou victimes dans leur foyer puissent en parler à un·e adulte de confiance.



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

9-11 ANS



VIOLENCES CONJUGALES

Apprentissage	Comprendre que les violences conjugales sont inacceptables et qu'il est important de chercher de l'aide si on y est exposé·e en tant qu'enfant
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les situations de violences d'un·e parent/figure parentale ou partenaire sur l'autre et savoir vers quelles personnes ou structures ressources se tourner
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La différence entre un conflit/dispute et les violences conjugales • Les rapports de domination à l'origine de situations de violences conjugales • Les formes de violences conjugales : physiques, sexuelles, économiques, psychologiques, sociales, verbales,... • Les notions d'enfant témoin et de victime exposée
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de violences conjugales en les distinguant des conflits entre parents ou partenaires • S'adresser à un·e adulte de confiance pour obtenir du soutien s'ils·elles·iels sont témoins et victimes exposés à ces types de violences dans leur famille ou leur entourage
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les violences conjugales sont inacceptables et que les enfants qui y sont exposé·es peuvent bénéficier d'un soutien • Être conscient·es que les enfants ne sont pas que témoins, qu'ils·elles·iels sont victimes exposés à la violence conjugale et que les traumatismes peuvent être très importants



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

9-11 ANS



LES VIOLENCES BASÉES SUR L'HONNEUR

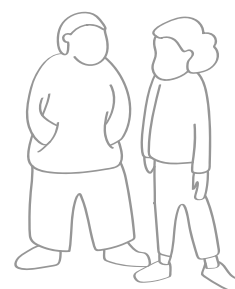
Apprentissage	Prendre conscience que certaines personnes sont victimes de violences dans leur entourage pour des raisons liées à la transmission familiale, la culture, la tradition, la religion, ...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les violences peuvent avoir lieu dans le cercle familial
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les formes de violences basées sur l'honneur : contrôle perpétuel et surveillance, isolement, violences physiques, violences psychologiques, le renvoi dans le pays d'origine, le mariage forcé, le crime d'honneur, les mutilations génitales féminines, ... • Les circonstances des violences basées sur l'honneur : défier l'autorité parentale, comportement jugé trop occidental, fréquenter des personnes d'un genre différent du sien, opposition à un mariage forcé, identité de genre, orientation sexuelle, perte de la virginité, relation extraconjugale, ... • Le relativisme culturel¹³ • Les rapports de domination à l'origine de situations de violences basées sur l'honneur • Les personnes et services ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir identifier une situation de violence basée sur l'honneur • S'adresser à un-e adulte de confiance pour obtenir du soutien si on est témoin ou victime de ce type de violences
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les violences basées sur l'honneur sont des formes de violences basées sur le genre

13 - Le relativisme culturel est l'idée que toutes les croyances, coutumes et principes moraux se valent car ils sont relatifs au contexte social de la personne.



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

9-11 ANS



MARIAGES PRÉCOCES ET FORCÉS

Apprentissage	Prendre conscience que les mariages précoces et forcés existent, sont préjudiciables et illégaux dans la majorité des pays
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les violences peuvent avoir lieu dans le cercle familial
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les mariages précoces et forcés • Les conséquences négatives des mariages précoces et forcés sur les filles*, la famille et la société
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un·e adulte de confiance à qui parler si on est concernée par un mariage précoce et forcé
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les mariages précoces et forcés sont préjudiciables



Pourquoi ces apprentissages ?

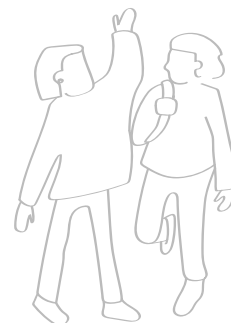
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de 9 ans, l'enfant développe davantage de valeurs qui lui sont personnelles et qui ne sont plus forcément celles de son environnement immédiat. C'est également le début du "repli sur soi" qui se caractérise par une période d'autonomisation vis-à-vis de l'autorité [29-30]. Entre 10 et 12 ans, les enfants ont besoin de justice, d'initiatives et d'indépendance relative et ils·elles·iels développent les notions de droit et de devoir [26-27]. Il est donc important que les jeunes puissent identifier les différentes formes de violences intrafamiliales et formes d'abus d'autorité ou de pouvoir, et puissent s'adresser à un·e adulte de confiance.



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

12-14 ANS



LÉGISLATIONS, SANCTIONS ET MESURES DE PROTECTION

Apprentissage	Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des mesures et des sanctions en cas de violences intrafamiliales, conjugales, basées sur l'honneur
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre que les violences conjugales sont inacceptables et qu'il est important de chercher de l'aide si on y est exposé·e en tant qu'enfant • Prendre conscience que certaines personnes sont victimes de violences dans leur entourage pour des raisons liées à la transmission familiale, la culture, la tradition, la religion, ...
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les législations nationales et internationales concernant les violences intrafamiliales, conjugales, et basées sur l'honneur • Les risques/sanctions encourues • Les mesures de protection pour les victimes • Les personnes et services ressources
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations où les législations sont transgressées • Être capable de s'adresser à un service ou à une personne ressource pour obtenir de l'aide si l'on est victime de violences
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être conscient·e des risques et sanctions encourues si l'on est auteur·e de violences



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités, partie « Les droits humains, sexuels et génésiques »Relations interpersonnelles, partie « le consentement et l'intimité »et de la thématique transversale « Services et personnes ressources »

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

12-14 ANS



Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des jeunes de 12-14 ans

Vers 13-15 ans, le-la jeune démontre un intérêt croissant pour le raisonnement intellectuel et sociétal [27-35]. C'est pourquoi, toutes les notions de droits et de devoirs peuvent être abordées avec eux et elles. En effet, il est important que les jeunes connaissent les lois, soient capables de faire respecter leurs droits mais aussi qu'ils-elles-iels respectent ceux des autres.



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

15-18+ ANS



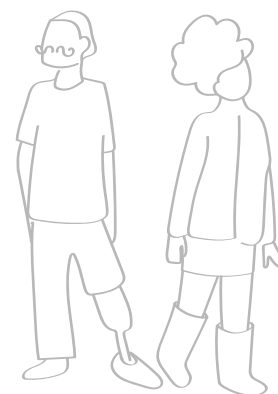
RÔLE ACTIF DE CHACUN·E

Apprentissage	Prendre conscience du rôle actif que chacun·e peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation de violences intrafamiliales (conjugales, basées sur l'honneur, ...)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des mesures et des sanctions en cas de violences intrafamiliales, conjugales, basées sur l'honneur
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de violences intrafamiliales et comment les prévenir et les dénoncer • Savoir comment et où chercher de l'aide et des informations pour les victimes et pour les auteur·es
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de chercher de l'aide et/ou de dénoncer une situation de violences intrafamiliales
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de sa responsabilité concernant la prévention des violences intrafamiliales • Reconnaître l'importance de chercher de l'aide quand on est victime de violences intrafamiliales • Reconnaître l'importance de chercher de l'aide quand on est auteur·es de violences intrafamiliales • Reconnaître que les violences intrafamiliales sont souvent une forme de violences basées sur le genre



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

15-18+ ANS



LES VIOLENCES DANS LE COUPLE

Apprentissage	Reconnaître des manifestations de violence en contexte amoureux et rechercher des solutions pour les prévenir ou les faire cesser
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que des lois et des législations prévoient des mesures et des sanctions en cas de violences intrafamiliales, conjugales, basées sur l'honneur
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements qui ne sont pas sains dans une relation amoureuse : sentiment que quelque chose ne va pas, sentiment d'être surveillé·e (y compris via le téléphone), contrôlé·e, manipulé·e, isolé·e de l'extérieur, ou sentiment de contrôler, de manipuler, d'isoler, ... • Différences entre conflits et violences • Manifestations des violences : verbales, psychologiques, sexuelles, physiques, sociales, économiques, ... • Les techniques d'autodéfense : dire non, crier, défense physique, chercher de l'aide, connaître les personnes et services ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les comportements qui ne sont pas sains dans une relation amoureuse • Identifier les manifestations de violence • Être capable de mettre en pratique les techniques d'autodéfense • Chercher de l'aide auprès de personnes/services ressources • Dénoncer une situation de violence • Pouvoir être en désaccord ou en conflit de manière non violente
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les violences dans la relation amoureuse est inacceptable • Reconnaître qu'il est possible de trouver de l'aide en tant qu'auteur·e de violences • Savoir comment réagir à la confiance d'un·e ami·e • Écouter et faire confiance à ses intuitions • Mettre fin à la relation et savoir à qui s'adresser en cas de besoin • Reconnaître que la violence en contexte amoureux est une forme de violences basées sur le genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle :



de la thématique Relations interpersonnelles,
partie « le consentement et l'intimité »



et de la thématique transversale « Services et personnes ressources »



LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

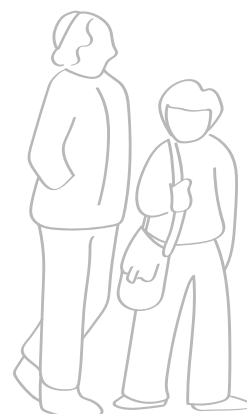
15-18+ ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Une grande majorité des adolescent·es éprouvent des sentiments amoureux et la plupart vivent des relations amoureuses à l'adolescence, mais l'expérience qu'ils·elles·iels en ont varie entre les jeunes du même âge. Les adolescent·es peuvent vivre de la violence dans leurs fréquentations amoureuses. La prévention de tous les types de violences dans les fréquentations est nécessaire, notamment parce que :

- 91% des jeunes ayant eu une expérience amoureuse ont eu un contact direct avec la violence en tant que victime ;
- 72% des jeunes ayant eu une expérience amoureuse ont eu un contact direct avec la violence en tant qu'auteur·e [52];
- Une majorité des relations perdurent malgré des manifestations de violences. L'amour, l'espoir de changer le·la partenaire ou l'emprise comptent parmi les facteurs explicatifs ;
- Les jeunes qui ont vécu tous types de violences sont plus à risque d'en vivre dans leurs relations futures [33].



LES VIOLENCES SEXUELLES

5-8 ANS



LES VIOLENCES SEXUELLES	
Apprentissage	Reconnaître l'agression sexuelle et les façons de se protéger
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les violences sexuelles Définition d'une agression, d'une agression sexuelle et de l'inceste L'importance du consentement Situations d'agression sexuelle : commise par une personne que l'enfant connaît, connaît peu ou ne connaît pas Règles de sécurité : ne pas suivre une personne qu'on ne connaît pas, s'assurer que les parents savent où on est, quitter un lieu ou une situation inconfortable, etc. Techniques d'autodéfense : dire « non », crier, s'enfuir, défense physique, chercher de l'aide Les adultes de confiance qui peuvent aider
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mettre en pratique les règles de sécurité et les techniques d'autodéfense Communiquer de manière verbale et non verbale sur ses limites physiques Parler à quelqu'un·e si on ne se sent pas bien Demander de l'aide à un·e adulte jusqu'à ce que quelqu'un·e l'écoute et l'aide (ça peut nécessiter de s'adresser à plusieurs adultes avant de trouver quelqu'un·e)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître qu'il est important de mettre en pratique les règles de sécurité et les techniques d'autodéfense Reconnaître qu'il n'est pas toujours possible ou facile de mettre en pratique les techniques d'autodéfense (on peut être sidéré·e, se figer, se soumettre, ... => techniques du cerveau pour se protéger) et qu'il ne faut pas culpabiliser si on n'arrive pas à mettre en oeuvre les techniques d'autodéfense



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « le consentement et l'intimité »

LES VIOLENCES SEXUELLES

5-8 ANS



LES SENTIMENTS ET ÉMOTIONS SUSCITÉS PAR UNE VIOLENCE SEXUELLE

Apprentissage	Prendre conscience des sentiments et émotions pouvant être éprouvés à la suite d'une agression sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les sentiments et émotions pouvant être éprouvés : honte, culpabilité, confusion quant à la possibilité qu'une personne connue et aimée puisse agresser sexuellement un·e enfant, crainte de se confier à un·e adulte La différence entre les secrets confortables, agréables, qui laissent en sécurité et les secrets inconfortables, désagréables, qui font peur ou mal, et qui créent de l'insécurité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer ses sentiments suite à une agression sexuelle
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que les victimes ne sont jamais coupables de ce qui leur est arrivé



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les jeunes enfants éprouvent des difficultés à utiliser leurs sentiments pour juger si une situation est une agression sexuelle ou si un toucher est ok ou non. Ils·elles·iels ont un niveau de développement cognitif, moral et social qui peut rendre difficile leur compréhension de certains concepts préventifs et les amener à avoir de la difficulté à croire qu'une personne connue et aimée puisse les toucher d'une façon qui ne leur convient pas. Les jeunes enfants sont capables, grâce à une intervention basée sur les règles de sécurité, d'apprendre à reconnaître une situation d'agression sexuelle [38].



LES VIOLENCES SEXUELLES

9-11 ANS



LES FORMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Apprentissage	Identifier différentes formes de violences sexuelles et les divers contextes d'agression sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'agression sexuelle et les façons de se protéger
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Formes d'agression sexuelle : contacts ou incitation à des contacts sexuels, exhibitionnisme et voyeurisme, exposition à du matériel sexuellement explicite, viol, inceste, exploitation sexuelle, ... • Situations hors ligne : impliquant une personne que l'enfant connaît bien, peu ou pas du tout (loisirs, sorties ou activités avec les ami·es, l'entourage, fréquentation de lieux publics, etc.) • Situations en ligne : personne que l'enfant connaît et fréquente, personne qu'il·elle·iel ne connaît pas, utilisation d'Internet avec ses ami·es
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes formes d'agression sexuelle, y compris l'inceste • Être capable de discerner ce qui est de l'ordre de l'agression ou de l'agression sexuelle • Identifier les divers contextes d'agression sexuelle en vue de les prévenir
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les agressions/violences sexuelles sont illégales et souvent une forme de violences basées sur le genre • Reconnaître que les violences sexuelles ne sont jamais la faute de la victime



LES VIOLENCES SEXUELLES

9-11 ANS



RÈGLES DE SÉCURITÉ

Apprentissage	Développer sa capacité à appliquer les règles de sécurité pour prévenir une situation à risque ou pour agir face à une situation d'agression sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les violences sexuelles et les façons de se protéger
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les situations dans lesquelles il est difficile d'appliquer les règles de sécurité • Les stratégies pour appliquer les règles de sécurité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en pratique les règles de sécurité et les techniques d'autodéfense selon les situations • Repérer les stratégies des personnes qui agressent et notamment pour tenter de garantir le secret • Discerner les renseignements qui peuvent être communiqués en ligne et hors ligne et ceux qui ne peuvent jamais l'être afin de garantir sa sécurité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de sécurité pour éviter une situation à risque • Éviter de rencontrer une personne peu connue en ligne • Éviter de répondre aux sollicitations des personnes inconnues • Réagir contre une sollicitation sexuelle en ligne ou hors ligne • Chercher de l'aide auprès des personnes de confiance • Protéger ses ami·es en prévenant ou en révélant une situation d'agression sexuelle en ligne ou hors ligne • Prendre conscience que les règles permettant d'assurer sa sécurité personnelle peuvent s'appliquer dans différents contextes



LES VIOLENCES SEXUELLES

12-14 ANS



LES MYTHES LIÉS AUX VIOLENCES SEXUELLES

Apprentissage	Réfléchir aux répercussions des mythes et des préjugés liés aux violences sexuelles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des sentiments et émotions pouvant être éprouvés à la suite d'une agression sexuelle
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les mythes et préjugés : envers la personne victime, la personne qui agresse, sur le contexte des agressions sexuelles (ex. : drogues, alcool, tenue vestimentaire) ; à l'égard du consentement • Les répercussions des mythes et des préjugés : diminution de la capacité à reconnaître une situation d'agression sexuelle, attribution du blâme (honte, culpabilité et confusion ressenties par les victimes), obstacle à la recherche de soutien social (difficulté à dévoiler), isolement • Les rapports de domination à l'origine de situations de violences sexuelles, en particulier en cas de rapport de genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mythes et les préjugés liés aux agressions sexuelles
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude critique envers les mythes et préjugés • Questionner les rapports de domination à l'origine de situations de violences sexuelles, en particulier en cas de rapport de genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Relations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »



LES VIOLENCES SEXUELLES

12-14 ANS



RÉAGIR À UNE CONFIDENCE

Apprentissage	Réagir de façon adéquate face à la confiance d'une personne concernant une agression sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des sentiments et émotions pouvant être éprouvés à la suite d'une agression sexuelle
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les attitudes aidantes d'une personne qui reçoit une confiance : écoute, empathie, non-jugement, croire la personne, confidentialité, ne pas insister pour avoir des détails sur l'agression, consultation d'une personne qui pourra agir (personne de l'école ou d'un organisme) • Les ressources qui peuvent aider : à l'école, dans la communauté,...
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de prendre contact avec des personnes ou services ressources
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des attitudes aidantes • Écouter les besoins de la personne qui se confie • Apporter une aide adéquate sur base des besoins de la personne qui se confie



Pourquoi ces apprentissages ?

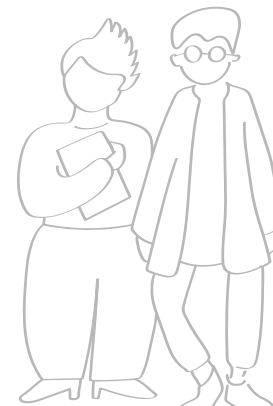
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Des facteurs attribuables au développement psychosexuel des jeunes rendent les adolescent·es vulnérables aux violences sexuelles, entre autres : la curiosité pour la sexualité, le désir d'amour, de proximité, de romance et de relations amoureuses, le désir de se faire accepter et le sentiment d'indépendance rendent certain·es jeunes plus vulnérables, surtout en présence d'amie·s, en ligne ou hors ligne [33]. Il est donc important de déconstruire avec les adolescent·es les mythes et préjugés souvent véhiculés autour des violences sexuelles et qu'ils·elles·iels puissent entendre la confiance d'une personne victime de ce type de violences.



LES VIOLENCES SEXUELLES

15-18+ ANS



RESPONSABILITÉ DE CHACUN·E

Apprentissage	Prendre conscience du rôle actif que chacun·e peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation de violence sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Réagir de façon adéquate face à la confidence d'une personne concernant une agression sexuelle
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de violences sexuelles et comment les prévenir et les dénoncer • Savoir comment et où chercher de l'aide et des informations pour aider les victimes et pour accompagner les auteur·es
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de discerner ce qui est transgressif et de l'ordre de l'agression sexuelle dans une relation en ligne ou hors ligne • Être capable de chercher de l'aide et/ou de dénoncer une situation transgressive
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de chercher de l'aide quand on a subi une agression sexuelle • Reconnaître que les violences sexuelles sont des violences basées sur le genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « Le consentement et l'intimité »et de la thématique transversale « Services et personnes ressources »

LES VIOLENCES SEXUELLES

15-18+ ANS

Pourquoi ces apprentissages ?

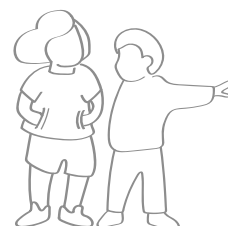
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité. Vers 18-21 ans, on constate la fin de l'adolescence avec une stabilisation identitaire [34]. Ces jeunes adultes vont donc de plus en plus affirmer leurs propres choix, indépendamment de leurs pairs, de leur famille, etc. [31-32]. Il est donc pertinent d'aborder le rôle qu'ils-elles-iels peuvent jouer dans la prévention et la dénonciation des violences sexuelles.



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

5-8 ANS



VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Apprentissage	Comprendre ce que sont les violences basées sur le genre et où obtenir de l'aide
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les violences basées sur le genre Le fait que nos idées sur le genre et les stéréotypes de genre peuvent affecter la façon dont nous traitons les autres, et mener parfois à la discrimination et aux violences Le fait que les femmes* et les filles* sont exposées à un risque plus élevé de violence basée sur le genre que ne le sont les hommes*
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et décrire comment approcher un·e adulte de confiance à qui parler si on (ou une personne qu'on connaît) subit de la violence basée sur le genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que toutes les formes de violences basées sur le genre sont inacceptables



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

À 5-8 ans, des stéréotypes de genre peuvent déjà être bien ancrés [48]. Cependant, les jeunes enfants ont un niveau de développement cognitif, moral et social qui peut rendre difficile l'identification de situations de violences, y compris de violences basées sur le genre [38]. Il est donc important d'expliquer à ces enfants ce que sont les violences basées sur le genre et qu'ils-elles puissent trouver un·e adulte de confiance à qui se confier s'ils-elles en sont victimes.



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

9-11 ANS

FORMES ET TYPES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Apprentissage	Prendre conscience que les violences basées sur le genre peuvent être de différents types, prendre différentes formes, et avoir lieu dans différents contextes
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce que sont les violences basées sur le genre et où obtenir de l'aide
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les types de violences basées sur le genre : violences sexuelles, violences conjugales, mutilations génitales, violences homophobes, transphobes, biphobes, mariages forcés, violences basées sur l'honneur, exploitation sexuelle, etc. Les formes de violences basées sur le genre : violences psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, harcèlement (sexuel), économiques, institutionnelles, administratives, etc. Les espaces où les violences basées sur le genre se produisent : à l'école, à la maison, dans l'espace public ou en ligne (dans tous les espaces de la vie) Le continuum des violences auxquelles les filles*/femmes* sont spécifiquement confrontées (blagues sexistes, attouchements, agressions sexuelles, féminicides, etc.) Le fait que les violences basées sur le genre, y compris les violences liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, découlent des inégalités entre les genres
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de parler à un·e adulte de confiance si l'on ou quelqu'un·e de l'entourage est victime ou auteur·es de violences basées sur le genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que toutes les formes de violences basées sur le genre sont inacceptables

Pourquoi ces apprentissages ?

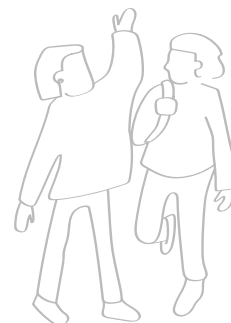
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de 9 ans l'enfant développe davantage des valeurs qui lui sont personnelles [29-30]. Cette tranche d'âge est également une période d'assimilation (c'est-à-dire une période durant laquelle le·la jeune emmagasine de nombreux apprentissages, normes, valeurs, etc). Les questions autour des violences devront être abordées. Par exemple, identifier les différentes formes de violences basées sur le genre, identifier les situations liées aux différentes formes de violences basées sur le genre.



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

12-14 ANS



IDENTIFICATION ET RÉDUCTION

Apprentissage	Identifier et réduire les violences basées sur le genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les violences basées sur le genre peuvent être de différents types, prendre différentes formes, et avoir lieu dans différents contextes
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies pour identifier et réduire les violences basées sur le genre • Les services et personnes ressources qui soutiennent la prévention des victimes de violences basées sur le genre et qui prennent en charge les auteurs des violences basées sur le genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de violences basées sur le genre • Être capable de se rendre dans les services ressources adéquats
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les témoins des violences peuvent prendre des mesures sûres pour intervenir, et peuvent également se sentir affectés par les violences • Reconnaître que les violences basées sur le genre peuvent être exercées par des adultes, des personnes en position de pouvoir et des jeunes, et qu'elles sont toujours répréhensibles et inacceptables • Reconnaître que chaque personne peut être victime et auteur-e de violences et questionner ses propres comportements pour ne pas reproduire de violences



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

12-14 ANS



MUTILATIONS GÉNITALES

Apprentissage	Comprendre ce que sont les mutilations génitales
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les mutilations génitales femelles : clitoridectomie, excision, infibulation, etc. Les mutilations et chirurgies¹⁴ génitales mâles : circoncision, castration, pénectomie, subincision Les mutilations génitales sur les enfants intersexués Les raisons invoquées des mutilations génitales (culturelles, religieuses, relativisme culturel, etc.) Les conséquences : complications à court et long terme, conséquences psychologiques et physiques Les services ressources Le fait que les mutilations génitales femelles sont considérées comme un acte de torture et qu'elles sont condamnées par la loi, dans la plupart des pays du monde Les possibilités s'offrant aux personnes ayant subi des mutilations génitales femelles : accompagnement psychologique, désinfibulation, reconstruction du clitoris Les possibilités s'offrant aux personnes ayant subi une circoncision : restauration du prépuce
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes mutilations génitales Se rendre dans un service ressource si l'on a été victime ou si on est à risque de mutilations génitales
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Développer une pensée critique relative aux mutilations génitales Développer une pensée critique relative aux mutilations génitales sur les enfants intersexués Poser un choix éclairé par rapport à la désinfibulation, la reconstruction du clitoris et à la restauration du prépuce

14 - Les chirurgies génitales mâles peuvent être décidées de manière volontaire, contrairement aux mutilations génitales.



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

12-14 ANS



VIOLENCES OBSTÉTRICALES ET GYNÉCOLOGIQUES

Apprentissage	Comprendre ce que sont les violences obstétricales et gynécologiques
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types et les différentes formes de violences
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les violences obstétricales et gynécologiques • Les formes de violences obstétricales et gynécologiques • Les contextes : IVG, suivi gynécologique, parcours PMA, accouchement, post-partum, obligation d'examen gynécologique trop précoce, nonaccès à la contraception, ... • Les conséquences des violences obstétricales et gynécologiques • Les personnes et structures ressources • Les rapports de domination dans le système médical à l'origine de violences obstétricales et gynécologiques
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de violences obstétricales et gynécologiques • Pouvoir trouver de l'aide suite à des violences obstétricales et gynécologiques • Dénoncer les violences obstétricales et gynécologiques
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les professionnel·les de la santé se doivent d'informer les patient·es des choix possibles et de respecter le choix éclairé et consenti des patient·es • Reconnaître que les violences obstétricales et gynécologiques sont répréhensibles



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Corps et développement humain



Relations interpersonnelles, parties « Le respect de soi et des autres » et « Le consentement et l'intimité »

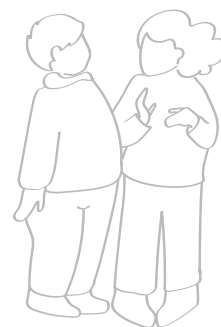


LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

12-14 ANS

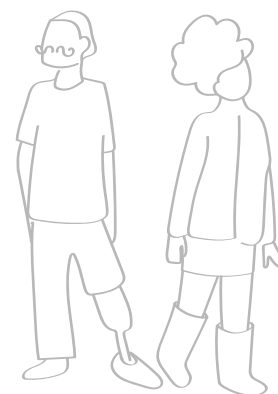
Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des jeunes de 12-14 ans

De nombreuses études montrent que toutes les formes de violences basées sur le genre revêtent toujours un caractère tabou pour différentes raisons. Beaucoup de victimes ressentent des difficultés à reconnaître et à désigner les faits de violences subis et hésitent à en parler. Il est essentiel d'informer les jeunes afin qu'ils·elles·iels puissent reconnaître ces formes de violences basées sur le genre et sachent quoi faire en cas de confrontation aux violences [59].



LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

15-18+ ANS



VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET RESPONSABILITÉ

Apprentissage	Prendre conscience que chacun·e a la responsabilité de dénoncer et plaider contre les violences basées sur le genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et réduire les violences basées sur le genre
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de domination à l'origine des violences basées sur le genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de violences basées sur le genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer et être proactifs et proactives dans la lutte contre les violences basées sur le genre • Reconnaître sa propre responsabilité • Développer son esprit critique vis-à-vis des rapports de domination



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Relations interpersonnelles, partie « le consentement et l'intimité »et de la thématique transversale « Services et personnes ressources »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Entre 15 et 17 ans, la phase post-pubertaire est le passage progressif vers l'âge adulte qui suppose une plus grande responsabilité. Vers 18-21 ans, on constate la fin de l'adolescence avec une stabilisation identitaire [34]. Ces jeunes adultes vont donc de plus en plus affirmer leurs propres choix, indépendamment de leurs pairs, de leur famille, etc. [31-32]. Il est donc pertinent de discuter avec eux et elles sur leur responsabilité dans la lutte contre les violences basées sur le genre.





SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

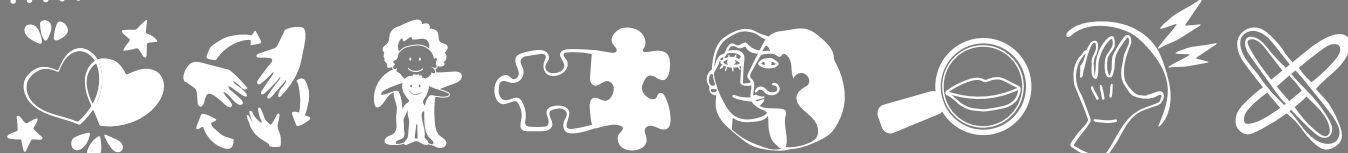
NOTIONS DE BASE EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

CONTRACEPTIONS

VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

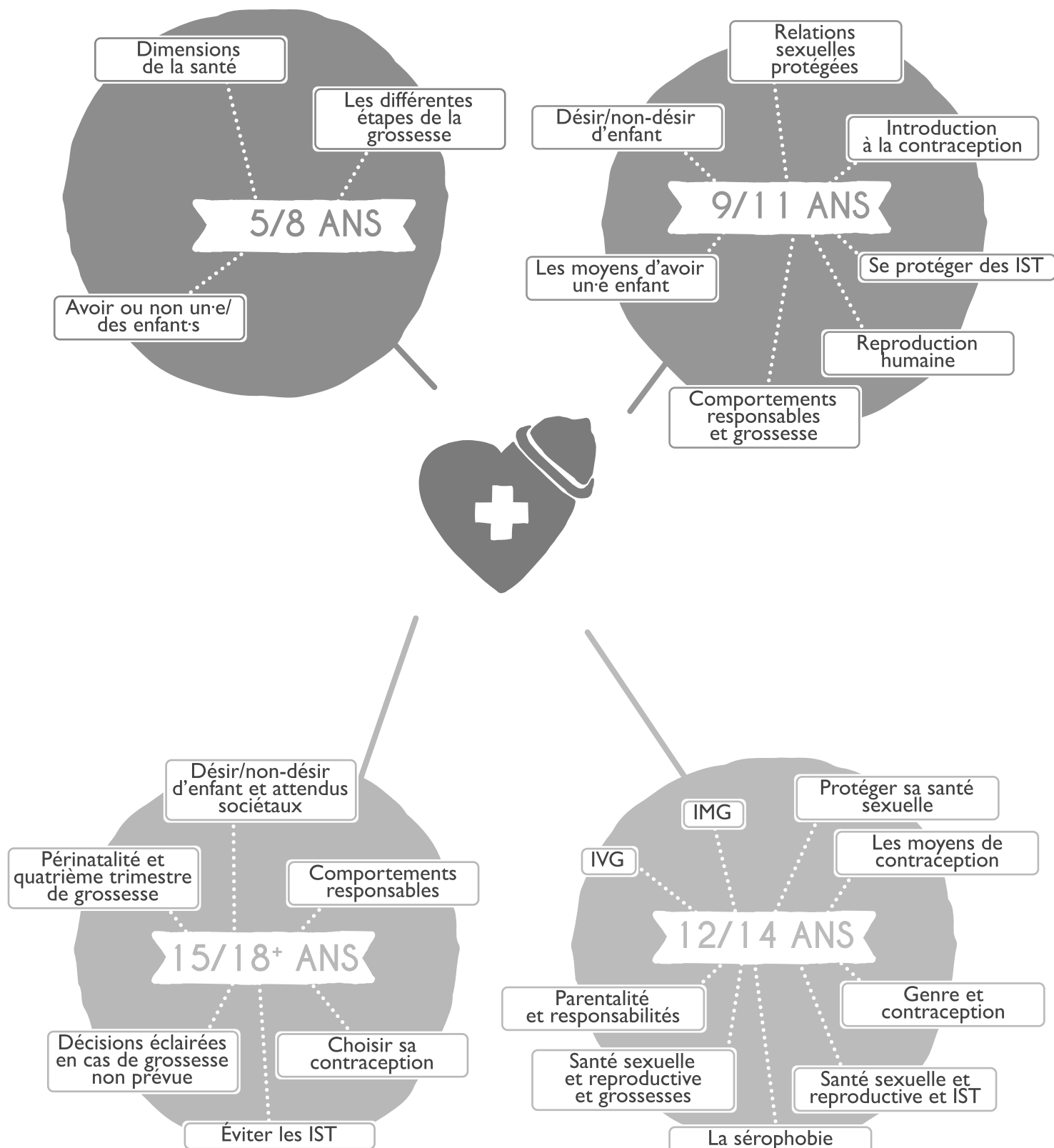
CONCEPTIONS ET GROSSESSE

DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

La santé sexuelle et reproductive concerne la plupart des êtres humains. Dès l'enfance, la sexualité fait partie de la vie et doit être abordée de manière positive et globale. Il est essentiel d'aborder également la santé en lien avec la sexualité, de manière adaptée et positive tout au long de l'évolution des enfants et des jeunes. Cette thématique est donc à aborder en parallèle de la thématique « Sexualité et comportements sexuels », mais également avec les thématiques « Relations interpersonnelles » et « Sentiments et émotions ». En effet, les liens entre les différentes thématiques tout au long des apprentissages sont essentiels pour garantir une globalité dans les apprentissages.

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun-e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter à leurs acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les jeunes.

Enfin, les apprentissages présentés ci-dessous sont des balises vers lesquelles les enfants et les jeunes doivent tendre et la non-acquisition de ces derniers ne doit pas être perçue comme un échec. Au contraire, les « essais-erreurs » font partie du cheminement vers l'acquisition de ces apprentissages, d'autant plus dans le cadre de l'EVRAS.

Définition de la sexualité (UNESCO)

La « sexualité » peut être comprise comme une dimension essentielle de l'être humain qui comprend : la compréhension du corps humain et la relation à celui-ci, l'attachement émotionnel et l'amour, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la sexualité, l'intimité sexuelle, le plaisir et la reproduction. La sexualité est complexe et comprend des aspects biologiques, sociaux, psychologiques, spirituels, religieux, politiques, juridiques, historiques, éthiques et culturels qui évoluent tout au long de la vie.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

La santé sexuelle et reproductive concerne également les personnes en situation de handicap. Il est dès lors important d'aborder l'ensemble de ces thématiques avec les enfants et les jeunes de l'enseignement spécialisé. Tout comme les jeunes sans handicap, les jeunes en situation de handicap ont le droit de choisir par eux et elles-mêmes les moyens de contraception et de protection des IST. Après de jeunes en situation de handicap moteur, il sera utile de se documenter afin de pouvoir répondre à leurs questions sur l'impact éventuel de leur handicap sur la procréation et la reproduction.

NOTIONS DE BASE EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

5-8 ANS**DIMENSIONS DE LA SANTÉ**

Apprentissage	Comprendre que la santé contient plusieurs dimensions
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes dimensions de la santé et de la santé sexuelle (psycho-bio-médico-sociale)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer comment une personne peut être ou ne pas être en bonne santé (considérer tous les aspects de la santé, et pas uniquement l'absence de maladie)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la santé est globale et est associée à la notion de bien-être et qu'elle se compose de plusieurs dimensions (sociale, psychologique et biologique)

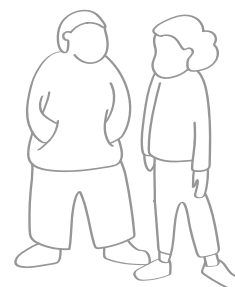


Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Selon l'OMS, « la santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social relié à la sexualité. Elle ne saurait être réduite à l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités » [10]. Il est dès lors important que, dès le plus jeune âge, les enfants prennent conscience des différentes dimensions qui composent la santé.



NOTIONS DE BASE EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

9-11 ANS**RELATIONS SEXUELLES PROTÉGÉES**

Apprentissage	Comprendre les messages de prévention en lien avec la sexualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre que la santé contient plusieurs dimensions
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents moyens pour se protéger des IST et des grossesses non prévues • Les messages de prévention en santé sexuelle
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'expliquer les manières dont les personnes peuvent protéger leur santé sexuelle
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude responsable pour protéger sa santé, en ce compris sa santé sexuelle • Être conscient·e des risques



⇒ Les apprentissages relatifs au consentement se trouvent dans la thématique :



Relations interpersonnelles

**Pourquoi ces apprentissages ?**

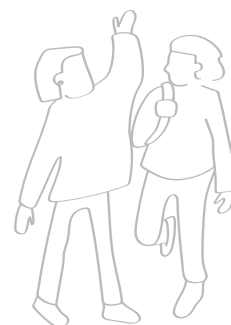
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

En lien avec la curiosité sexuelle des enfants de 9-11 ans, il est important de faire de la prévention. Il faudrait aborder le thème de la santé en général en identifiant ses différentes dimensions et en expliquant les différentes manières de protéger sa santé.



NOTIONS DE BASE EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

12-14 ANS



PROTÉGER SA SANTÉ SEXUELLE

Apprentissage	Connaître les bons réflexes à avoir pour protéger sa santé sexuelle et celle des autres
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les messages de prévention en lien avec la sexualité, et prendre conscience de l'importance d'avoir des relations sexuelles protégées et consenties
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les préservatifs combinés à un moyen de contraception pour se protéger des IST/VIH et des grossesses non prévues Les personnes et services ressources en matière de santé sexuelle et reproductive Les comportements permettant de protéger sa santé sexuelle (par exemple, uriner après les rapports pour éviter les infections urinaires)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir expliquer les étapes à entreprendre après une relation à risque Identifier les personnes et structures ressources adaptées à la relation à risque vécue Pouvoir se rendre auprès du service ou de la personne ressource adéquat-es après une relation à risque ou non consentie
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'importance des relations sexuelles protégées pour éviter les IST et les grossesses non prévues Reconnaître qu'un rapport sexuel non ou mal protégé peut conduire à de l'inquiétude et du regret



Pourquoi ces apprentissages ?

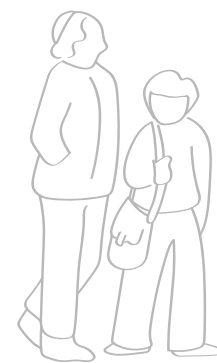
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les adolescent·es peuvent avoir davantage de conquêtes amoureuses et peuvent faire preuve d'un comportement sexuel plus à risque et d'une possible exploration sexuelle [29-36]. Pour ces raisons, il est tout à fait adéquat d'identifier avec les jeunes les réflexes à avoir pour protéger leur santé sexuelle.



NOTIONS DE BASE EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

15-18+ ANS



COMPOTEMENTS RESPONSABLES

Apprentissage	Pouvoir adopter un comportement responsable protégeant sa santé sexuelle dans n'importe quelle situation
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les bons réflexes à avoir pour protéger sa santé sexuelle et celle des autres
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Sexe sûr et sexe non sûr • Facteurs de protection : connaître les méthodes de prévention, de dépistage et de traitement des IST, perception du risque d'IST, et connaître les méthodes pour éviter une grossesse non prévue, perception de la responsabilité partagée, attitudes favorables aux moyens de protection en vue des relations sexuelles à venir, accès aux préservatifs et aux méthodes contraception • Barrières aux comportements sexuels responsables : attitudes défavorables des pairs, du/de la partenaire ou de la famille envers les relations sexuelles (par exemple la coercition reproductive¹⁵) et les comportements responsables ; consommation d'alcool ou d'autres drogues ; croyance que le/la partenaire n'est pas infecté·e, qu'il·elle est infertile ou que la contraception protège des IST
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des compétences en communication et en négociation dans l'optique de vivre des relations sexuelles agréables, protégées et respectant le timing et les limites de chacun·e • Pouvoir se rendre dans les services ressources en cas de besoin
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Se sentir capable de refuser une relation sexuelle non protégée ou tout acte sexuel non voulu • Se sentir capable de s'affirmer en cas de besoin

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les comportements sexuels à l'adolescence sont caractérisés par leur caractère sporadique et non planifié, ce qui peut influencer négativement l'adoption de pratiques sécuritaires. Plusieurs jeunes qui n'ont encore jamais vécu de relations sexuelles disent avoir fermement le contrôle quant à l'utilisation de la contraception et à la communication avec le/la partenaire. Cette perception de contrôle s'amointrit quand les jeunes deviennent actives sexuellement et qu'ils·elles·iels sont confrontés·es aux difficultés d'une relation, d'une communication et d'une négociation avec le partenaire [33]. Il est donc important de (re)voir avec eux et elles les éléments constitutifs d'un comportement sexuel responsable protégeant leur santé sexuelle et celle de leurs partenaires.

15 - Comportements interférant avec l'utilisation de la contraception et/ou la planification des naissances réduisant ainsi l'autonomie reproductive d'une personne [64]



CONTRACEPTIONS

5-8 ANS

Il n'y a pas d'apprentissage spécifique pour les 5-8 ans concernant la sous-thématique « Contraceptions ».

Cependant, les apprentissages en lien avec la reproduction biologique sont à voir dans la thématique Corps et développement humain.



CONTRACEPTIONS

9-11 ANS



INTRODUCTION À LA CONTRACEPTION

Apprentissage	Connaître les diversités contraceptives
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les messages de prévention en lien avec la sexualité, et prendre conscience de l'importance d'avoir des relations sexuelles protégées et consenties (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>) Comprendre la reproduction humaine et le lien entre grossesse et fertilité (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Introduction à la diversité contraceptive Les personnes ressources et les lieux d'information en matière de diversité contraceptive (professionnel·les en santé sexuelle et reproductive, centres de planning familial (CPF), centres psycho-médico-sociaux (PMS), asbl thématiques, organisations de jeunesse, sites web, brochures, etc.)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir expliquer les différents types de contraception (hormonale, non hormonale, ...)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience de la diversité contraceptive Prendre conscience que le choix et l'accès à la contraception sont des droits fondamentaux



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de l'âge de 9 ans, les enfants développent une curiosité grandissante à l'égard des fonctions sexuelles. Il semblerait donc que ce soit le bon moment pour leur expliquer les implications d'un rapport sexuel non protégé, les moyens pour dépister une grossesse ainsi que le rôle des contraceptions [27].



CONTRACEPTIONS

12-14 ANS



LES MOYENS DE CONTRACEPTION

Apprentissage	S'informer sur les différents moyens de contraception (féminine, masculine, d'urgence) et pouvoir en expliquer le fonctionnement, les avantages, les inconvénients et l'efficacité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les diversités contraceptives
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La diversité contraceptive (préservatifs, contraception hormonale, non hormonale et contraception d'urgence) • L'efficacité, le fonctionnement, les avantages et les inconvénients de chaque méthode • Les facteurs pouvant diminuer l'efficacité d'une contraception : alcool, antibiotiques, oublis, état diarrhéique ou vomissements, etc. • Les endroits où se procurer des moyens de contraception • Les préservatifs comme moyen de protection combiné et les avantages d'une double contraception • Les remboursements liés aux contraceptifs
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de documents et/ou de personnes-ressources, recueillir des informations essentielles au sujet des moyens contraceptifs : diversité contraceptive, efficacité, avantages et inconvénients de chaque méthode, etc. • Accompagné-e par une personne ressource en santé sexuelle, être en mesure de choisir une contraception qui convient à sa santé, ses envies et sa sexualité • Se procurer et utiliser adéquatement les moyens de contraception • Comprendre l'indice de Pearl et pouvoir interpréter l'efficacité théorique et pratique d'une contraception
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les avantages de l'utilisation d'une contraception • Prendre conscience que la responsabilité contraceptive relève de l'ensemble des partenaires (contraception dite féminine ou masculine, charge financière, ...) • Prendre conscience que chacun-e est responsable de sa fertilité et donc de sa contraception



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



CONTRACEPTIONS

12-14 ANS



GENRE ET CONTRACEPTION

Apprentissage	Prendre conscience que les stéréotypes de genre peuvent influencer l'utilisation des contraceptifs
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les diversités contraceptives
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les stéréotypes de genre • L'influence des stéréotypes de genre sur la contraception • Les inégalités en matière d'accès, de charge mentale et financière liées à la contraception
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de poser un choix en matière de contraception indépendamment des stéréotypes de genre
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience de sa propre fertilité quel que soit son sexe biologique et de la responsabilité contraceptive qui s'y rapporte



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Étant donné que les comportements sexuels sont plus « à risque » entre 12 et 14 ans, il est important que les jeunes puissent nommer les différents moyens contraceptifs et leurs utilisations, et manipuler les préservatifs de manière appropriée. En ce qui concerne la contraception, ils-elles-ielles devront pouvoir connaître les différentes possibilités pour se procurer des moyens de contraception mais aussi savoir que divers moyens de contraception d'urgence existent [29-36].

Par ailleurs, les adolescent·es découvrent qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions et qu'il est possible d'adhérer à l'un ou à l'autre. Ils-elles-ielles développent également leur esprit critique [27-31]. Il est donc tout à fait pertinent d'aborder les stéréotypes de genre en lien avec la contraception.



CONTRACEPTIONS

15-18+ ANS



CHOISIR SA CONTRACEPTION

Apprentissage	Pouvoir utiliser correctement des moyens de contraception efficaces et poser un choix éclairé en la matière
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les différents moyens de contraception (dite féminine, dite masculine, d'urgence) et pouvoir en expliquer le fonctionnement, les avantages, les inconvénients et l'efficacité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes de contraception et les choix personnels possibles • L'efficacité théorique et pratique de chaque méthode (indice de Pearl)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser correctement des moyens de contraception efficaces lors de rapports sexuels
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude positive concernant la responsabilité mutuelle au sujet de la contraception



Pourquoi ces apprentissages ?
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

La majorité des jeunes ont leur premier rapport sexuel entre 15 et 17 ans [54]. Il est donc important que les jeunes de cette tranche d'âge puissent être capables de choisir une contraception adaptée à leur situation et l'utiliser de manière adéquate.



VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

5-8 ANS

Il n'y a pas d'apprentissage spécifique pour les 5-8 ans concernant la sous-thématique « IST (Infections sexuellement transmissibles) dont le VIH ». Cependant, les apprentissages en lien avec la santé sexuelle et reproductive en général sont à voir dans la sous-thématique « Notions de base en santé sexuelle et reproductive ».



VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

9-11 ANS



SE PROTÉGER DES IST

Apprentissage	Pouvoir expliquer les manières dont les personnes peuvent protéger leur santé et se protéger des IST
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les messages de prévention en lien avec la sexualité, et prendre conscience de l'importance d'avoir des relations sexuelles protégées et consenties (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les IST : explications de base sur les IST Les différents moyens permettant de se protéger des IST Les services ressources concernant les IST
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les informations essentielles concernant les moyens pour se protéger contre les infections sexuellement transmissibles et autres infections liées aux appareils reproducteurs
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Avoir conscience de l'importance d'adopter une attitude protégeant sa santé des IST Avoir conscience qu'on peut réduire le risque d'IST en prenant des précautions (protection, vaccination, dépistage, traitement)



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

En lien avec la curiosité sexuelle à cet âge, il faudrait expliquer aux enfants de 9 à 11 ans ce qu'est une IST (y compris le VIH), donner quelques exemples, leur apprendre des moyens de protection mais également leur apprendre qu'il existe des lieux de dépistage. En lien avec ces ressources, les enfants devront apprendre à identifier et savoir comment prendre contact avec des services et/ou personnes ressources qui peuvent les aider et/ou écouter.



VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

12-14 ANS



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE ET IST

Apprentissage	Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive par rapport aux IST
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir expliquer les manières dont les personnes peuvent protéger leur santé et se protéger des IST
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • IST dont VIH : modes de transmission • IST dont VIH : symptômes ou absence de symptômes • La prévention combinée : vaccination, protection, dépistage et traitements • Moyens de protection (préservatifs externe, interne et carré de latex, gant en latex) • Les dépistages : frottis vaginal, frottis du col de l'utérus, test urinaire, TROD, prise de sang, autotest, frottis anal • Traitement comme prévention contre le VIH (TasP) : indétectable = intransmissible (y compris de la mère à l'enfant) • Les endroits où se procurer des moyens de protection et les lieux de dépistage
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éventuels symptômes des IST • Pouvoir se procurer et utiliser adéquatement les moyens de protection • Pouvoir trouver un service ressource pour réaliser un dépistage si nécessaire
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance de consulter en cas de symptômes ou de relation sexuelle non protégée • Prendre conscience de la sévérité des conséquences des relations sexuelles non ou mal protégées : conséquences dans l'immédiat, à court terme, à long terme • Reconnaître les avantages de l'utilisation d'une protection • Adopter un comportement responsable • Développer un sentiment de responsabilité concernant la prévention des IST/VIH



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

12-14 ANS



LA SÉROPHOBIE

Apprentissage	Adopter un comportement respectueux et non discriminant vis-à-vis des personnes porteuses d'IST/VIH
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive par rapport aux IST (en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La sérophobie et les procédures pour la dénoncer • Les mythes entourant le VIH • Les autres formes de discriminations subies par les personnes porteuses d'IST/VIH : sexisme, LGBTQIA+phobie, racisme/xénophobie,... • Les stigmatisations et les inégalités subies par les personnes porteuses d'IST/VIH
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les discriminations liées à la sérophobie et les dénoncer
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une attitude critique face aux propos sérophobes • Adopter une attitude respectueuse et inclusive



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Dans une idée de prévenir les comportements à risque, il est important de faire de la prévention autour des IST en expliquant aux jeunes de 12-14 ans ce qu'est la prévention combinée, les différents moyens de protection des IST, les centres de dépistages et les traitements mais aussi leur apprendre les procédures pour dénoncer les discriminations et les violences envers les personnes vivant avec une IST (dont le VIH) [29-36].



VIH ET LES AUTRES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES)

15-18+ ANS



ÉVITER LES IST

Apprentissage	Pouvoir adopter un comportement responsable pour éviter les IST
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive par rapport aux IST
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Comportements, pratiques à risque et modes de prévention IST et VIH : symptômes, conséquences et possibilités de traitement Que faire en cas de risque d'IST et où se rendre Prévention combinée : vaccination, protection, réductions des risques, dépistage et traitements Les traitements VIH : prophylaxie pré-exposition (PrEP), traitement post-exposition (TPE) et traitement comme prévention (TasP) Prévalence des IST selon l'âge et le genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir expliquer les étapes à entreprendre après une relation sexuelle à risque Pouvoir se rendre au bon endroit pour se faire dépister après une relation sexuelle à risque Parler de sa santé sexuelle avec son·sa médecin traitant·e ou gynécologue
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'importance des relations sexuelles sûres pour éviter les IST Reconnaître qu'un rapport sexuel non ou mal protégé peut conduire à de l'inquiétude, du regret et peut avoir des conséquences néfastes sur sa santé et celle du·de la·des partenaire·s Intégrer l'importance de prévenir le·la·les (ex)partenaire·s en cas d'IST

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Selon une étude, 73,3% des jeunes actifs et actives sexuellement ont utilisé le préservatif externe lors de leur première relation sexuelle, alors que 46,2% des jeunes ayant eu plus d'une relation sexuelle l'ont utilisé lors de leur dernier rapport [54]. L'utilisation du préservatif tend à diminuer avec le temps à l'adolescence, notamment à cause de la prise de contraceptifs oraux ou du fait d'avoir un·e partenaire stable [33]. Il est donc important de favoriser l'adoption ou le maintien de comportements sexuels responsables chez les jeunes de 15-18 ans et +.

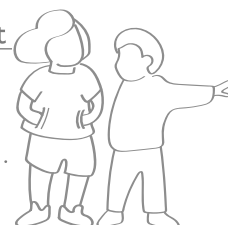


CONCEPTIONS ET GROSSESSE

5-8 ANS



⇒ Les apprentissages présents dans cette partie « Conceptions et grossesse » sont à mettre en lien avec les apprentissages liés à la reproduction présents dans la thématique Corps et développement humain. En effet, les différentes étapes de la reproduction humaine doivent être mises en lien avec les éléments qui concernent la grossesse.



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA GROSSESSE

Apprentissage	Expliquer les différentes étapes de la grossesse
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> La reproduction humaine (<u>voir thématique « Corps et développement humain »</u>, <u>apprentissages anatomie et reproduction biologique</u>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Signes annonciateurs de la grossesse, transformations du corps de la personne enceinte Les différentes étapes et la durée de la grossesse Les besoins de l'embryon et du fœtus : alimentation, croissance, mouvement Le rôle des parents/figures parentales durant la grossesse Les stéréotypes concernant les rôles des parents/figures parentales durant la grossesse et la parentalité La place de la famille dans la grossesse/la parentalité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer avec ses propres mots l'évolution de la grossesse
Attitudes/savoir-être	/



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Corps et développement humain



Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Les enfants qui n'acquièrent pas de connaissances sur la grossesse et la naissance inventent leurs propres explications, souvent basées sur des mythes.

Les enfants de 5-8 ans sont :

- À un stade de développement qui les rend curieux à l'égard des fonctions sexuelles et de l'origine des bébés ;
- En mesure de comprendre les concepts liés au phénomène de la grossesse et de la naissance [38].

Il est donc tout à fait pertinent d'aborder les notions liées à la grossesse avec les enfants de cette tranche d'âge.



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

9-11 ANS



REPRODUCTION HUMAINE

Apprentissage	Comprendre la reproduction humaine et le lien entre grossesse et fertilité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes étapes de la grossesse
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement des corps en lien avec la reproduction • Le cycle des gamètes mâles et femelles et les liens entre cycles, éjaculation et la fertilité • Les signes et symptômes de la grossesse
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les signes de la grossesse • Être capable d'expliquer avec le vocabulaire et les termes appropriés la conception d'un-e enfant (reproduction biologique)
Attitudes/savoir-être	/



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :

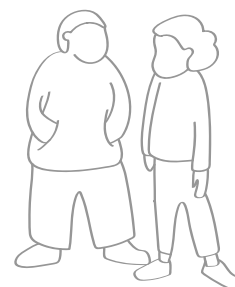


Corps et développement humain



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

9-11 ANS



COMPORTEMENTS RESPONSABLES ET GROSSESSE

Apprentissage	Expliquer les comportements responsables permettant de garder le contrôle sur l'envie d'une grossesse (éviter les grossesses non prévues)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes étapes de la grossesse • Comprendre la reproduction humaine et le lien entre grossesse et fertilité (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents comportements qui permettent de maîtriser sa fertilité : la contraception, protection mutuelle des partenaires, ... • Les symptômes d'une grossesse • Les moyens de dépistages de grossesse
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations essentielles concernant les moyens pour éviter les grossesses non prévues
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance d'adopter une attitude responsable partagée pour éviter une grossesse non prévue



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

9-11 ANS



LES MOYENS D'AVOIR UN·E ENFANT

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe plusieurs façons d'avoir un·e enfant
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes étapes de la grossesse • Comprendre la reproduction humaine et le lien entre grossesse et fertilité (<i>en cours d'apprentissage dans cette tranche d'âge</i>)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La fertilité et l'infertilité • Les différents choix possibles en matière de procréation médicalement assistée (PMA) : supplémentation hormonale, FIV, insémination, ... • L'adoption • La gestation pour autrui (GPA)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir citer et expliquer avec ses propres mots les différentes façons d'avoir un·e enfant
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience de la diversité des moyens d'avoir un·e enfant • Reconnaître qu'il n'y a pas de meilleure façon de devenir parent·es • Avoir conscience que certaines personnes ont/peuvent/veulent avoir des enfants et d'autres pas



⇒ Des apprentissages plus précis concernant la parentalité et l'envie ou non d'enfants se trouvent dans la sous-thématique « Désir et/ou non-désir d'enfants ». La thématique Relations interpersonnelles aborde quant à elle les différentes structures familiales.



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

À partir de l'âge de 9 ans, les enfants ont une curiosité grandissante à l'égard des fonctions sexuelles. C'est dans cette même tranche d'âge qu'il est nécessaire d'expliquer le rapport entre menstruations/éjaculation et fertilité et les moyens de dépistages de grossesse. Vu l'intérêt pour tout ce qui touche à la grossesse et à la naissance, il sera nécessaire de décrire les différentes étapes de la conception ainsi que de nommer les signes de grossesse. Cette période est aussi l'occasion d'expliquer les différentes procréations possibles (physiologique, médicalement assistée, gestation pour autrui,...) [27].



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

12-14 ANS



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE ET GROSSESSES

Apprentissage	Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive par rapport aux grossesses
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les comportements responsables permettant de garder le contrôle sur l'envie d'une grossesse (éviter les grossesses non prévues)
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Grossesses précoces, grossesses non prévues et dénis de grossesse • Fenêtre de fertilité
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les signes et les symptômes de la grossesse
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'impact que peut avoir une maternité ou une paternité chez les adolescent·es • Reconnaître les avantages de l'utilisation d'une contraception • Développer un sentiment de responsabilité concernant la prévention d'une grossesse non prévue

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

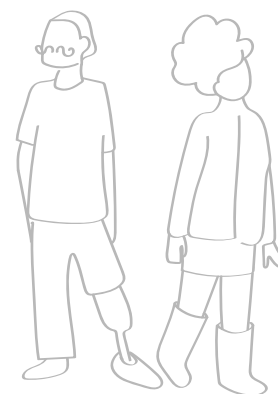
La grande majorité des jeunes de 12-14 ans ne sont pas actifs et actives sexuellement. Ils·elles·iels ont surtout expérimenté les baisers et les caresses du corps. Seuls 8,4% des jeunes du 2ème et 3ème niveaux de secondaire déclarent avoir eu leur premier rapport sexuel avant 14 ans [54]. Toutefois, le fait d'entrer tôt dans la vie sexuelle active augmente la vulnérabilité des jeunes aux comportements sexuels à risque en allongeant la période pendant laquelle ils·elles·iels ont des contacts sexuels et en augmentant, par le fait même, le nombre de partenaires sexuel·les [33].

Les interventions réalisées auprès des jeunes de 12-14 ans devraient les conscientiser à la prévention des grossesses.



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

15-18+ ANS



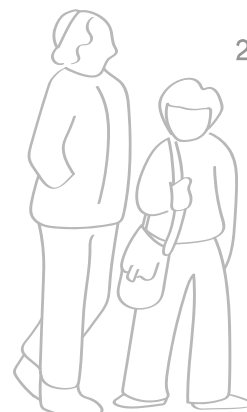
DÉCISIONS ÉCLAIRÉES EN CAS DE GROSSESSE NON PRÉVUE

Apprentissage	Prendre des décisions éclairées en cas de grossesse non prévue
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les comportements responsables permettant de garder le contrôle sur l'envie d'une grossesse (éviter les grossesses non prévues) • Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive par rapport aux grossesses
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Signes/symptômes de la grossesse • Issues possibles d'une grossesse (interruption volontaire de grossesse (IVG), poursuite de la grossesse en vue de garder l'enfant ou de le confier à l'adoption) • Répercussions et responsabilités de la parentalité à l'adolescence • Personnes, organismes et ressources que l'on peut contacter dans le cadre d'une grossesse non prévue
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir se rendre au bon endroit pour dépister une grossesse • Pouvoir se rendre dans le service adéquat en fonction du choix pris concernant l'issue de la grossesse
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance des relations sexuelles protégées pour éviter les grossesses non prévues • Reconnaître qu'un rapport sexuel non ou mal protégé peut conduire à de l'inquiétude et du regret



CONCEPTIONS ET GROSSESSE

15-18+ ANS



PÉRINATALITÉ ET QUATRIÈME TRIMESTRE DE GROSSESSE

Apprentissage	Pouvoir expliquer les différentes étapes périnatales et les phénomènes qui peuvent en découler
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes étapes de la grossesse • Prendre conscience qu'il existe plusieurs façons d'avoir un·e enfant
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'accouchement et à l'arrivée d'un bébé, la responsabilité du/des parent·s • Les différents types d'accouchement et l'accueil du nouveau-né • Le corps et la sexualité après l'accouchement (changements corporels, psychologiques et dans le couple) • Le post-partum (quatrième trimestre de grossesse) • La dépression du post-partum et ses symptômes • L'instinct maternel : une notion à déconstruire • Les services et personnes ressources
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir nommer les différentes étapes de la grossesse (avant, pendant, après) • Identifier les lieux ressources en cas de projet d'enfant, de grossesse désirée ou de grossesse non prévue
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des conséquences que peut avoir une grossesse/un accouchement (même quand cela est voulu) • Prendre conscience que la parentalité est un apprentissage à part entière



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

En cas de grossesse, les adolescent·es enceintes sont plus susceptibles que les personnes plus âgées de retarder le recours aux soins de santé maternelle parce qu'ils·elles·iels n'ont pas suffisamment de connaissances sur la grossesse [3]. Il est donc important d'informer les adolescent·es sur les moyens d'éviter les grossesses non prévues et sur les issues possibles d'une grossesse, sans les discriminer. Par ailleurs, les jeunes ont une préoccupation augmentée pour l'avenir [35]. Il peut donc également être opportun d'aborder tout ce qui concerne la périnatalité et la parentalité.



DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS

5-8 ANS



AVOIR OU NON UN·E/DES ENFANT·S

Apprentissage	Expliquer les différentes sortes de schémas familiaux qui peuvent exister
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents schémas familiaux (homoparentalité, monoparentalité, avec ou sans enfant, enfant unique, etc.) et le respect de la diversité en termes de famille
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer avec ses propres mots comment se compose sa famille • Expliquer avec ses propres mots qu'une famille peut ou non désirer des enfants
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de respect et de compréhension envers tout type de schéma familial



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Relations interpersonnelles,
partie « Les différentes formes de familles et les relations familiales »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Il a été démontré que la conscience et la personnalité de l'enfant sont assez fragiles autour de l'âge de 4 à 6 ans et que celles-ci sont basées sur les images parentales [28]. Il faut donc montrer aux enfants qu'il y a d'autres types de structures familiales que celles qu'ils-elles-iels connaissent (monoparentale, homoparentale, recomposée, ...). Cela permettrait également à tous et toutes les enfants de se reconnaître dans les schémas familiaux présentés (favorise la diversité).



DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS

9-11 ANS

DÉSIR/NON-DÉSIR D'ENFANT	
Apprentissage	Comprendre qu'on peut avoir envie ou pas d'avoir des enfants
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes sortes de schémas familiaux qui peuvent exister
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La parentalité • Le désir ou l'absence de désir de parentalité • La pression sociale
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire le lien avec sa propre histoire par rapport au fait que le couple et les individus disposent du choix à la parentalité et qu'ils-elles-iels peuvent influencer leur fertilité • Prendre conscience que le choix de planifier une famille ou non est possible et qu'il existe des moyens de contraception • Respecter le libre choix individuel en matière de sexualité et de parentalité dans les limites du respect de soi, des autres et de la loi • Comprendre que le choix existe en matière de contraception et qu'il relève de la responsabilité des différent-es partenaires
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que le choix de planifier une famille ou non est possible et qu'il existe des moyens de contraception • Respecter le libre choix individuel en matière de sexualité et de parentalité dans les limites du respect de soi, des autres et de la loi • Comprendre que le choix existe en matière de contraception et qu'il relève de la responsabilité des différent-es partenaires



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel de Sciences



⇒ Apprentissage à voir en parallèle de la thématique :



Relations interpersonnelles,
partie « Les différentes formes de familles et les relations familiales »

Pourquoi ces apprentissages ? Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Étant donné que cette tranche d'âge peut constituer une période de grands bouleversements, il est important d'ouvrir le dialogue avec les jeunes sur toutes les questions qui touchent au souhait ou non d'avoir des enfants.



DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS

12-14 ANS



PARENTALITÉ ET RESPONSABILITÉS

Apprentissage	Prendre conscience que la parentalité apporte des responsabilités
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre qu'on peut avoir envie ou pas d'avoir des enfants
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les joies et les difficultés apportées par la parentalité • Les responsabilités en tant que parent • Les législations en matière de parentalité
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son avis sur la situation qui serait la plus favorable pour assumer la responsabilité de parent en fonction des situations individuelles • Citer le type de services qui peuvent aider des parents en difficulté pour faire face à leur parentalité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la parentalité peut apporter du bonheur et implique des responsabilités

IVG

Apprentissage	Pouvoir contacter les bons services en cas de grossesse non prévue et de besoin d'IVG
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre qu'on peut avoir envie ou pas d'avoir des enfants
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'interruption volontaire de grossesse et les lois la concernant en Belgique • Le droit à l'IVG • Les combats et mouvements féministes pour le droit à l'IVG • Les lieux qui pratiquent l'IVG • Les étapes pour avoir recours à une IVG • Les personnes ou lieux ressources en cas de besoin d'une IVG et d'un suivi post-IVG • Les différentes raisons pour lesquelles on peut avoir recours à une IVG (non-désir d'enfants, pas le bon moment, etc.) • Les associations et lobbys anti-choix
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations essentielles concernant l'interruption volontaire de grossesse • Pouvoir se rendre au bon endroit en cas de besoin d'IVG
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le droit de chacun·e à recourir à une IVG • Reconnaître que la décision finale appartient à la personne enceinte de recourir à une IVG ou non, selon la situation



DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS

12-14 ANS



IMG	
Apprentissage	Prendre conscience que certaines personnes doivent parfois mettre un terme à une grossesse désirée
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les différentes étapes de la grossesse
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • L'interruption médicale de grossesse et les lois la concernant • Le droit à l'IMG • Les différents cas de figure pouvant mener à une IMG
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations essentielles concernant l'interruption médicale de grossesse
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le droit de chacun·e à recourir ou non à une IMG



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes peuvent avoir davantage de conquêtes amoureuses. Ils-elles-iels peuvent faire preuve d'un comportement sexuel plus à risque et d'une possible exploration sexuelle [29-36]. Pour ces différentes raisons, il peut être opportun d'aborder avec eux et elles, tout ce qui concerne l'interruption volontaire de grossesse et les responsabilités de la parentalité. Par ailleurs, il peut être intéressant de leur faire prendre conscience que certaines personnes doivent parfois mettre fin à une grossesse pour des raisons médicales et de leur parler de l'interruption médicale de grossesse.



DÉSIR ET/OU NON-DÉSIR D'ENFANTS

15-18+ ANS



DÉSIR/NON-DÉSIR D'ENFANT ET ATTENDUS SOCIÉTAUX

Apprentissage	Adopter une attitude critique concernant les attendus sociétaux au sujet du désir ou non-désir d'enfant et explorer ce que signifie être parent
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre qu'on peut avoir envie ou pas d'avoir des enfants
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les attendus sociétaux (normes sociales) au sujet du désir ou non-désir d'enfant • La pression des pairs, de la famille et/ou de la société
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un esprit critique par rapport aux pressions sociales et/ou familiales • Émettre des choix personnels en matière de parentalité indépendamment des attendus sociétaux
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les choix de chacun·e • Reconnaître que l'injonction à la parentalité est une pression basée sur le genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :



Valeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Influence du milieu de vie et des pairs »



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes peuvent de plus en plus affirmer leurs propres choix et valeurs [31-32]. Ils-elles-ielles auront également une préoccupation augmentée pour l'avenir [35]. Le développement de leur esprit critique a donc toute son importance : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, y compris en ce qui concerne les attendus sociétaux en matière de parentalité, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect.





THÉMATIQUES TRANSVERSALES

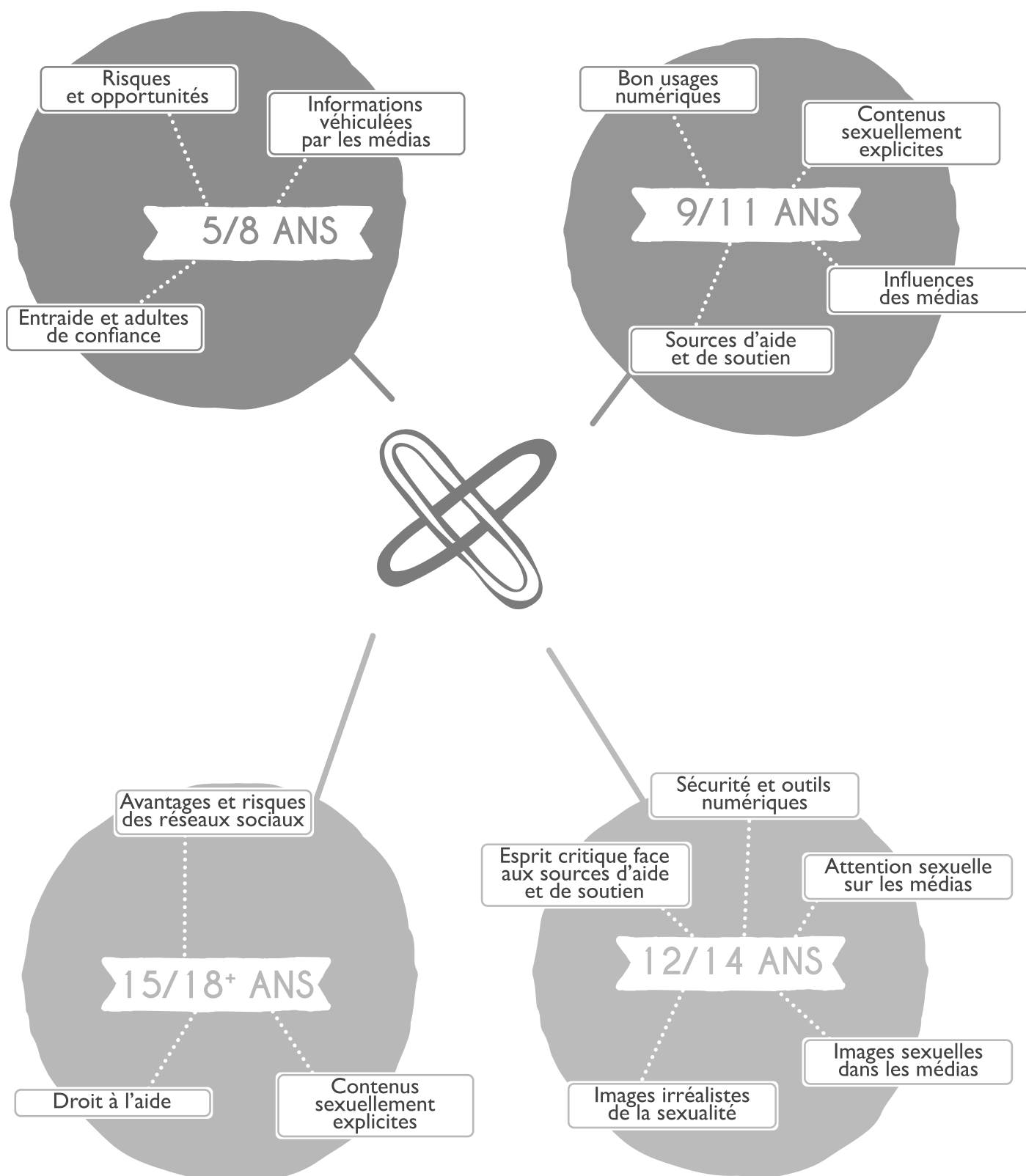
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES



RECHERCHES PAR APPRENTISSAGES

THÉMATIQUES TRANSVERSALES



THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Ces deux thématiques transversales s'appliquent aux huit autres thématiques et devraient toujours être vues en parallèle de celles-ci. En effet, pour tous les sujets abordés dans les autres parties, il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent utiliser les médias et les réseaux sociaux de manière responsable, être critiques à leur sujet, et puissent avoir accès à des personnes et des services ressources qui vont, par le biais de leurs actions, favoriser leur autonomie.

Tous les apprentissages présents dans cette section doivent s'envisager en fonction du rythme et du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes qui bénéficieront des apprentissages. C'est-à-dire qu'il faut avant tout considérer les questionnements, les besoins, et le rythme de chacun·e. En fonction des enfants et des jeunes, les apprentissages pourront être abordés plus ou moins tôt dans la tranche d'âge. Les apprentissages peuvent même être vus au-delà d'une tranche d'âge, l'important est de s'adapter aux acquis et aux demandes/besoins du public apprenant.

Par ailleurs, cette adaptation est d'autant plus importante lorsque vous vous adressez à des enfants et jeunes en situation de handicap. Les références d'âge ne sont plus à prendre en compte en tant que telles, il vaut mieux dans ces situations, partir des compétences et des acquis des enfants quel que soit leur âge. Il faudra également, lorsqu'on s'adresse à un public en situation de handicap, adapter la manière de transmettre ces apprentissages en fonction du type de déficience que présentent les enfants et les adolescent·es.

Concernant l'enseignement spécialisé pour cette thématique

Dans l'enseignement spécialisé, il faut être conscient·e que les jeunes en situation de handicap sont davantage à risque d'être victimes d'abus et d'arnaques sur les réseaux sociaux. Il est donc très important d'également aborder ces contenus avec eux et elles.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS**5-8 ANS****RISQUES ET OPPORTUNITÉS**

Apprentissage	Comprendre les risques et opportunités liés à l'utilisation des outils numériques, en particulier les réseaux sociaux
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des réseaux sociaux numériques • Les usages problématiques des écrans • Utilité d'Internet et des réseaux sociaux • Les risques et les opportunités d'Internet et des réseaux sociaux • Cadre sécuritaire
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en pratique une stratégie de communication vers un·e adulte de confiance si quelque chose qu'ils·elles·iels ont fait ou vu sur Internet ou sur les réseaux sociaux les met mal à l'aise ou leur fait peur • Identifier à la fois les émotions représentées dans les médias et ses propres émotions face aux médias
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un regard plus critique par rapport aux médias utilisés



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS**5-8 ANS****INFORMATIONS VÉHICULÉES PAR LES MÉDIAS**

Apprentissage	Prendre conscience que les informations véhiculées par les médias peuvent être correctes ou incorrectes
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de médias • Exemples d'informations fournies par les médias qui sont soit vraies soit fausses
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir reconnaître une information en ligne et en parler avec des adultes afin de vérifier si elle est vraie ou fausse
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les informations fournies par les médias ne sont pas toutes vraies • Développer son esprit critique par rapport à une information consultée sur Internet, à la radio, dans les magazines et à la télévision

**Pourquoi ces apprentissages ?****Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans**

La thématique des technologies de l'information et de la communication (TIC) se révèle être une nécessité à présenter aux enfants dès cette tranche d'âge. Par exemple, l'identification avec eux et elles des différents médias existants (la télévision, la radio, les magazines, la publicité, les réseaux sociaux, le smartphone, etc.) s'avère très bénéfique. Dès le plus jeune âge, il faudrait apprendre aux enfants à repérer une image appropriée. Par exemple, quand un·e enfant note « chatte » dans la barre de recherche sur Internet, il·elle·iel peut tomber sur des images sexuelles et choquantes pour son âge. Il est nécessaire d'apprendre aux enfants les démarches à suivre pour faire une recherche spécifique sur les différents outils technologiques. Il sera important dans cette tranche d'âge que les enfants soient accompagnés et encadrés par des adultes dans leur découverte des réseaux sociaux.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

9-11 ANS



BONS USAGES NUMÉRIQUES

Apprentissage	Développer des bons usages numériques en ligne
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les risques et opportunités liés à l'utilisation des outils numériques, en particulier les réseaux sociaux
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les avantages et les possibles risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux Les lois liées à l'utilisation d'Internet, le droit à l'image Les règles de conduite sociales en ligne
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'esprit critique quant aux contenus Démontrer comment décider quelles informations partager avec qui sur les médias sociaux Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet (à la frontière entre vie privée et vie publique) Pouvoir agir/faire face au harcèlement en ligne Pouvoir appliquer les règles de base concernant l'envoi de photos intimes (nudes)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'importance de faire attention à la façon dont on utilise Internet et les réseaux sociaux Reconnaître qu'il n'est pas acceptable d'intimider/harcéler ou de discriminer en ligne les personnes Se mettre à la place de l'autre afin de développer une attitude profondément empathique dans le cadre de l'envoi de photos et de messages Prendre conscience qu'il n'est pas permis de partager des photos sans le consentement de la personne concernée



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté



⇒ Apprentissage à voir en parallèle des thématiques :



Violences



Relations Interpersonnelles

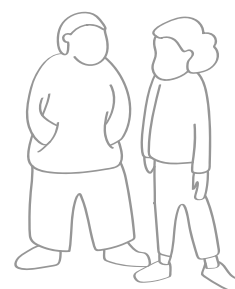


Sexualité et comportements sexuels



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

9-11 ANS



CONTENUS SEXUELLEMENT EXPLICITES

Apprentissage	Prendre conscience que les images et les contenus sexuellement explicites sont facilement accessibles sur les réseaux sociaux et peuvent promouvoir des stéréotypes de genre nuisibles
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les risques et opportunités liés à l'utilisation des outils numériques, en particulier les réseaux sociaux
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les contenus sexuellement explicites (pornographies, photos érotiques, ...) Le fait que les contenus sexuellement explicites dépeignent souvent les personnes et les relations sexuelles de manière irréaliste
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et démontrer les moyens de parler à un·e adulte de confiance des contenus sexuellement explicites ou du sexting
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Percevoir que les médias sexuellement explicites peuvent être trompeurs par des représentations inexacts de genres, des stéréotypes de genre et des relations sexuelles et peuvent reproduire des systèmes de domination et d'oppression



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Sexualité et comportements sexuelsValeurs, cultures, société, droits et sexualités,
partie « Différences, discriminations, équité, tolérance et inclusion »

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

9-11 ANS



INFLUENCE DES MÉDIAS

Apprentissage	Comprendre que les médias influencent les valeurs, les attitudes et les normes concernant la sexualité et le genre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les risques et opportunités liés à l'utilisation des outils numériques, en particulier les réseaux sociaux Prendre conscience que les informations véhiculées par les médias peuvent être correctes ou incorrectes
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir citer des exemples de la manière dont les genres et les relations sont dépeints dans les médias (réseaux sociaux, télévision, publicités, ...) L'impact des médias sur les valeurs, attitudes et comportements personnels liés à la sexualité et au genre
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> S'interroger sur la manière dont les différents genres sont représentés dans les médias et dont les stéréotypes de genre sont véhiculés
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître qu'on est soi-même influencé-e par notre consommation médiatique et que celle-ci impacte nos valeurs, attitudes et comportements personnels liés à la sexualité et au genre



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique

Valeurs, cultures, société, droits et sexualités

Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des enfants de 9-11 ans

Les jeunes, entre 8 et 12 ans, perçoivent davantage l'influence des médias (corps, sexualité, messages implicites) [26-27]. En effet, la sexualité des jeunes entre 10 et 12 ans est fortement influencée par les médias. Des confusions entre la réalité et leurs fantasmes peuvent transparaître [31-46]. C'est pourquoi il semble indispensable que les jeunes se questionnent sur l'influence que peuvent avoir les médias. C'est également à cet âge que le développement de leur esprit critique par rapport aux informations véhiculées dans les médias est primordial.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

12-14 ANS



SÉCURITÉ ET OUTILS NUMÉRIQUES

Apprentissage	Comprendre comment utiliser les outils numériques de manière responsable et sécurisée
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des bons usages numériques en ligne
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens pour utiliser Internet de manière responsable et sécurisée • Le sexting et les nudes (et liens avec la relation : responsabilité de la personne qui diffuse, abus de confiance, vengeance, atteinte à l'intégrité de la personne, revenge porn, violences, rapport de pouvoir, victim blaming,...)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer en quoi la possession, l'utilisation et la diffusion de données, rendues possibles dans l'espace numérique constitue une forme de pouvoir (récolte de données par différentes entreprises, états à des fins commerciales ou politiques) • Flirter avec d'autres jeunes sur Internet/en ligne de manière sûre • Identifier les personnes/structures ressources adéquates en cas de harcèlement en ligne • Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux • Expliquer ce qui peut pousser un individu à occuper une position différente en ligne et hors ligne
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance d'utiliser Internet de manière sûre • Reconnaître qu'il faut prêter attention à ce qu'on met en ligne • Reconnaître que les sextos ne sont pas une pratique problématique, s'ils sont faits en accord, dans le respect, et en confiance avec l'autre



⇒ Apprentissage en partie en lien avec le référentiel en éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et avec le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :



Violences



Sexualité et comportements sexuels



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

12-14 ANS



ATTENTION SEXUELLE SUR LES MÉDIAS

Apprentissage	Prendre conscience que les médias numériques en ligne peuvent être des sources d'attention sexuelle non désirée
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des bons usages numériques en ligne • Prendre conscience que les images et les contenus sexuellement explicites sont facilement accessibles sur les réseaux sociaux et peuvent promouvoir des stéréotypes de genre nuisibles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La manière dont Internet, les téléphones portables et les réseaux sociaux peuvent être des sources d'attention sexuelle non désirée
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en pratique un plan pour utiliser Internet, les téléphones portables et les médias sociaux en se sentant en sécurité
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître qu'il existe des moyens de contrer l'attention sexuelle non désirée qui peut provenir d'Internet, des téléphones portables et des réseaux sociaux



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

ViolencesSexualité et comportements sexuels

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

12-14 ANS



IMAGES SEXUELLES DANS LES MÉDIAS

Apprentissage	Prendre conscience que les contenus sexuellement explicites peuvent être sexuellement excitants et potentiellement un risque
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des bons usages numériques en ligne • Prendre conscience que les images et les contenus sexuellement explicites sont facilement accessibles sur les réseaux sociaux et peuvent promouvoir des stéréotypes de genre nuisibles
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les raisons pour lesquelles les contenus sexuellement explicites semblent se généraliser • Les façons dont les contenus sexuellement explicites peuvent devenir problématiques • Les endroits où signaler ces préjudices et obtenir de l'aide • Les cas où l'envoi, la réception, l'achat ou la possession d'images sexuellement explicites peuvent être illégales
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir s'exprimer sur les contenus sexuellement explicites (enjeux de genre, de sexisme, de racisme, de sexualité, etc.)
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de connaître les lois, en ce qui concerne le partage ou l'obtention d'images sexuellement explicites



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle de la thématique :

Sexualité et comportements sexuels

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

12-14 ANS



IMAGES IRRÉALISTES DE LA SEXUALITÉ

Apprentissage	Comprendre que certains médias véhiculent des images irréalistes de la sexualité et des relations sexuelles, ce qui peut influencer nos perceptions du genre et de l'estime de soi
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les images et les contenus sexuellement explicites sont facilement accessibles sur les réseaux sociaux et peuvent promouvoir des stéréotypes de genre nuisibles • Comprendre que les médias peuvent influencer les valeurs, les attitudes et les normes concernant la sexualité et le genre
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les images irréalistes dans les médias (réseaux sociaux, télévision, publicités, ...) concernant la sexualité et les relations sexuelles • L'impact de ces images sur les stéréotypes de genre
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et soumettre à la critique les images irréalistes dans les médias concernant la sexualité et les relations sexuelles • Réfléchir à la manière dont les images irréalistes de la sexualité et des relations sexuelles peuvent affecter nos perceptions du genre et de l'estime de soi
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les médias influencent les idéaux de beauté, les stéréotypes de genre et ses choix personnels en matière de sexualité • Développer un esprit critique concernant les images irréalistes dans les médias concernant la sexualité et les relations sexuelles



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Sexualité et comportements sexuelsValeurs, cultures, société, droits et sexualitésSentiments et émotions

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

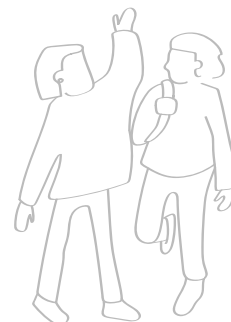
12-14 ANS



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des jeunes de 12-14 ans

Les médias occupent une place importante dans la vie des jeunes adolescentes. Leur vision des choses est fortement influencée par ces différents moyens de communication digitaux. C'est vers l'âge de 13-14 ans que la majorité des jeunes flirtent de manière régulière, sur Internet via des réseaux sociaux, des applications et discutent au sujet de thématiques de vie relationnelle, affective et sexuelle avec d'autres personnes. Dans la continuité des éléments préalablement mentionnés, les jeunes de cet âge devront être capables d'analyser de manière critique les sources d'informations et d'identifier les différentes technologies existantes. Ils·elles·iels devront aussi être en mesure de reconnaître l'influence de ces outils sur leurs choix personnels en matière de sexualité [29-30].



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
ÉDUCATION AUX MÉDIAS

15-18+ ANS

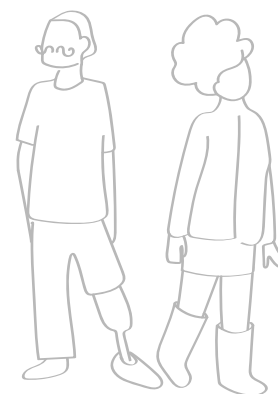


AVANTAGES ET RISQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX

Apprentissage	Prendre conscience que l'utilisation des réseaux sociaux peut apporter de nombreux avantages, et aussi des situations morales, éthiques et juridiques qui nécessitent une utilisation responsable et citoyenne
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des bons usages numériques en ligne • Comprendre comment utiliser les outils numériques de manière responsable et sécurisée
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies pour utiliser les médias sociaux en toute sécurité, légalement et respectueusement
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en pratique un plan d'utilisation responsable des réseaux sociaux
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que l'utilisation des réseaux sociaux présente de nombreux avantages, mais peut également entraîner des situations à risques ou des violations de la loi (usages illégaux qui n'entraînent pas de préjudice direct, par exemple le partage d'image dont on n'a pas la propriété intellectuelle et d'autres pour lesquels c'est le cas, par exemple les propos haineux, racistes, sexistes, etc.)



15-18+ ANS



CONTENUS SEXUELLEMENT EXPLICITES

Apprentissage	Comprendre que les contenus sexuellement explicites peuvent donner lieu à des attentes irréalistes en matière de comportement sexuel et d'apparence corporelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre que certains médias véhiculent des images irréalistes de la sexualité et des relations sexuelles, ce qui peut influencer nos perceptions du genre et de l'estime de soi
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les façons dont les contenus sexuellement explicites peuvent contribuer à créer des attentes irréalistes à l'égard des individus en fonction de leur genre, du comportement sexuel, et de l'apparence du corps
Habilités/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à l'impact que les contenus sexuellement explicites peuvent avoir sur l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi et la perception des autres en raison des représentations irréalistes des genres et du comportement sexuel
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que les contenus sexuellement explicites peuvent renforcer les stéréotypes sexistes nuisibles et normaliser des comportements violents ou non consentis



⇒ Apprentissage à aborder en parallèle des thématiques :

Sexualité et comportements sexuelsSentiments et émotions

Pourquoi ces apprentissages ?

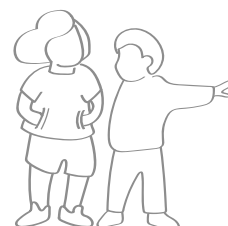
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel
des jeunes de 15-18+ ans

Les jeunes adultes vont de plus en plus affirmer leurs propres choix et valeurs [31-32]. Le développement de leur esprit critique a donc toute son importance, y compris en ce qui concerne les contenus sexuellement explicites dans les médias : pouvoir analyser différentes sources et messages contradictoires et pouvoir se forger son opinion, le tout dans un contexte d'ouverture d'esprit, de non-jugement et de respect.



SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES

5-8 ANS



ENTRAIDE ET ADULTES DE CONFIANCE

Apprentissage	Comprendre que les ami·es, la famille, les enseignant·es et les membres de la communauté peuvent être des personnes de confiance
Prérequis	/
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • La confiance • Les adultes de confiance • Les différentes manières dont les gens peuvent s'entraider
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer comment chercher et demander de l'aide à un·e adulte de confiance
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que toute personne a le droit d'être protégée et soutenue



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 5-8 ans

Jusqu'à peu près ses 6 ans, l'enfant est marqué par un certain individualisme et égocentrisme : il·elle·iel est centré·e sur lui·elle·iel-même, il·elle·iel perçoit les choses de son point de vue, et à travers ses émotions. À partir de 6 ans, grâce à la baisse de cet égocentrisme, l'enfant coopère et s'affirme davantage auprès de ses pairs [27-30]. Par ailleurs, les enfants se questionnent sur une série de questions concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle. Il semble donc important qu'ils·elles·iels sachent qui sont les personnes qui peuvent les aider [47].



SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES

9-11 ANS



SOURCES D'AIDE ET DE SOUTIEN

Apprentissage	Prendre conscience qu'il existe différentes sources d'aide et de soutien à l'école et dans la communauté en général
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre que les ami·es, la famille, les enseignant·es et les membres de la communauté peuvent être des personnes de confiance
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Les difficultés pour lesquelles les enfants peuvent avoir besoin de demander de l'aide (maltraitance, harcèlement, intimidation, maladie, ...) Les sources d'aide pertinentes
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et savoir comment prendre contact avec les services et les personnes ressources pouvant les écouter et les aider
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître que certains problèmes peuvent nécessiter de demander de l'aide en dehors de l'école ou de la communauté



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des enfants de 9-11 ans

Entre 9 et 10 ans, c'est l'âge de la curiosité sexuelle. C'est le moment de relance des « pourquoi ». D'ailleurs, il atteint son paroxysme vers l'âge de 9 ans car l'enfant va interroger ses figures parentales/tuteurs/tutrices sur des questions liées à sa sexualité. La plupart des enfants, quand ils-elles-iels ont des questions, se tournent vers des adultes de confiance ou vers leurs ami·es [29-30]. Il semble donc important qu'ils-elles-iels puissent identifier les différentes sources de soutien dans la société.



SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES

12-14 ANS



ESPRIT CRITIQUE FACE AUX SOURCES D'AIDE ET DE SOUTIEN

Apprentissage	Prendre conscience qu'il est important d'avoir un esprit critique en ce qui concerne les sources d'aide et de soutien afin d'accéder à des informations et des services de qualité
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience qu'il existe différentes sources d'aide et de soutien à l'école et dans la communauté en général
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'aide et de soutien pertinentes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs • Les caractéristiques des bonnes sources d'aide et de soutien (y compris le maintien de la confidentialité et la protection de la vie privée)
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de prendre contact avec les services et les personnes ressources appropriés
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Percevoir l'importance de l'évaluation critique des sources d'aide et de soutien



Pourquoi ces apprentissages ?

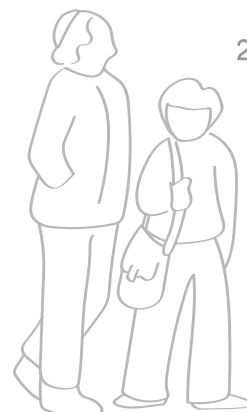
Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 12-14 ans

Les jeunes de 12 à 14 ans vont prendre de la distance vis-à-vis du discours de l'adulte, des figures parentales mais aussi vis-à-vis des valeurs familiales. Par ce biais, l'adolescent·e découvre qu'il existe une multitude d'opinions, des contradictions, des oppositions et qu'il est possible d'adhérer à l'un ou à l'autre [27-31]. Il serait donc opportun de développer leur esprit critique et ce y compris en ce qui concerne les services ressources pouvant les aider pour ce qui concerne leur vie relationnelle, affective et sexuelle.



SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES

15-18+ ANS



DROIT À L'AIDE

Apprentissage	Reconnaître que tout le monde a droit à une aide accessible et respectueuse qui préserve la confidentialité et la protection de la vie privée
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience qu'il est important d'avoir un esprit critique en ce qui concerne les sources d'aide et de soutien afin d'accéder à des informations et des services de qualité
Connaissances/savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Les endroits où accéder aux services ou à l'aide en matière de santé sexuelle
Habiletés/savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • S'exercer à demander de l'aide, de l'assistance ou du soutien sans culpabilité ou honte
Attitudes/savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que les jeunes doivent pouvoir accéder à des services et à des soutiens abordables, ne portant pas de jugement, qui préservent la confidentialité et protègent la vie privée



Pourquoi ces apprentissages ?

Lien avec le développement psycho-affectif et sexuel des jeunes de 15-18+ ans

Les informations sur la vie relationnelle, affective et sexuelle restent importantes pour les jeunes. Celles-ci permettent qu'ils-elles-iels soient équipés afin de réaliser des choix consentis et éclairés, leur permettant de devenir des acteurs et actrices responsables de leur santé au cours de leur vie d'adulte. Ces informations doivent être transmises sans porter de jugement, de manière factuelle, et permettre aux jeunes de poser des questions dans un environnement sûr [47]. Il semble donc important qu'ils-elles-iels soient capables de trouver des services ressources qui entrent dans ces conditions.



BIBLIOGRAPHIE

[1] Fédération Wallonie-Bruxelles. Protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVras) en milieu scolaire, 20 juin 2013.

https://www.evras.be/fileadmin/user_upload/9/2013_-_FWB_-_Protocole_d_accord.pdf

[2] « C'est quoi l'EVras ? », evras.be, consulté le 15/07/2021,

<https://www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/cest-quoi-levras/>

[3] UNESCO (2018). *International technical guidance on sexuality education ; an evidence-informed approach* [PDF].

En ligne, <http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002607/260770e.pdf>

[4] « Pourquoi l'EVras ? », evras.be, consulté le 15/07/2021,

<https://www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/cest-quoi-levras/pourquoi-levras/>

[5] OMS (1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé,

https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

[6] Colard F. (2019). « Penser la santé autrement : vers une approche globale et féministe ? », Éducation santé, consulté le 20/08/2021,

<https://educationsante.be/penser-la-sante-autrement-vers-une-approche-globale-et-feministe/>

[7] Université des femmes. Block, F. Pereira, S. (2017). « Pour une approche citoyenne et égalitaire de l'EVras ».

[8] Conseil de l'Europe (2011). *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*.

Retrieved from <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treatynum=210>

[9] Nations Unies (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Retrieved from

https://www.belgium.be/fr/famille/enfants/droits_de_l_enfant#:~:text=Cette%20Convention%20des%20droits%20de,enfants%20pour%20promouvoir%20leur%20d%C3%A9veloppement.

[10] OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA (2013). *Standards pour une éducation sexuelle en Europe. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes*.

[11] Centres Locaux de Promotion de la Santé dans le cadre des Points d'Appui EVras (2016) *État des lieux des besoins des écoles*

[12] UNESCO (2015). *L'éducation sexuelle complète : une étude mondiale*.

[13] Bériot C., in 't Zandt K., Paiva N., Éduquer à la sexualité, un métier qui s'apprend.

Formation des animatrices et animateurs en éducation à la vie affective et sexuelle, FLCPE, https://www.evras.be/fileadmin/user_upload/3/2010-eduquer-a-la-sexualite.pdf

- [14] Fédération Wallonie-Bruxelles, Le principe de neutralité dans l'enseignement
<http://www.enseignement.be/index.php?page=23725>
- [15] Communauté française, Décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.
- [16] Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (2018), EVRAS drôle de métier. Un carnet d'accompagnement pour les professionnel·le·s de l'EVRAS,
<http://www.fcpcf.be/wp-content/uploads/2018/11/EVRAS-Drole-de-m%C3%A9tier-FINAL.pdf>
- [17] Vandoorne C. (1992) Quelles stratégies développer pour permettre à l'enfant de vivre la santé à l'école ?
<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/60776/1/MIL-ECO%20R-2959.PDF>
- [18] Forquin J.C. et al. (Dirigé par) Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. Retz, 1998-2011.
- [19] Henry J., Cormier J. Guides DISCAS, 1987-2006 [En ligne].
<http://csrdn.qc.ca/discas/index.html>
- [20] Grootaers D. (2005). Les mutations de l'égalité des chances à l'école, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 28, n° 1893, pp.5-43.
<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2005-28-page-5.htm?contenu=sujetproche>
- [21] Le planning familial (s.d.). Lexique trans.
 En ligne, <https://www.planning-familial.org/sites/default/files/2020-10/Lexique%20trans.pdf>
- [22] Voide Crettenand G. (2013). *L'autodétermination en matière de santé sexuelle*, REISO,
<https://www.reiso.org/articles/themes/parcours-de-vie/229-l-autodetermination-en-matiere-de-sante-sexuelle#nb2>
- [23] Dufrasne A., et al. (2019). *Transgenres/Identities plurielles – Accueil, droits, santé, jeunesse, emploi... Tous.tes bien informé.e.s*, Genres Pluriels asbl.
http://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/brochure_4emeed_web.pdf
- [24] Vallerand (2014). *Émotions ou sentiments ?*, Naître et grandir,
<https://naitreetgrandir.com/fr/dossier/emotions-de-nos-enfants/emotions-ou-sentiments/>
- [25] Les émotions secondaires et leur manifestation chez les enfants (2018),
<https://etreparents.com/les-emotions-secondaires-et-leur-manifestation-chez-les-enfants/>
- [26] Junk A. et al. (2019). **Sentiments forces sexualité et limites. Éducation corporelle des enfants de 0 à 12 ans**. Retrieved from
<https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2019/07/Sentiments-forces-sexualit%C3%A9-et-limites-%C3%89ducation-corporelle-des-enfants-de-0-%C3%A0-12-ans.pdf>
- [27] Renault A. (s.d). *Psychologie et développement de l'enfant*. Retrieved from
https://ressources-cemea-pdll.org/IMG/pdf/developpement_enfant_dossier.pdf

- [28] Born N. (2010). *Psychologie développementale*. Louvain-La-Neuve : Syllabus, UCLouvain.
- [29] Hébert M., et al. (2017). Le développement sexuel et psychosocial de l'enfant et de l'adolescent. Louvain-La-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.
- [30] Hoffman M. L. (1984). Interaction of affect and cognition in empathy. In C. E. Izard, J. Kagan, & R. B. Zajonc (Eds), *Emotion, cognition and behavior* (pp. 103-131). Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- [31] Institut national de santé publique du Québec (2017). *Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire*. Retrieved from https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2243_developpement_promotion_prevention_contexte_scolaire.pdf
- [32] Wolff S. (2019). *Approches psychologiques des sexualités contemporaines*. Louvain-La-Neuve : Syllabus, UCLouvain.
- [33] Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018b). *Contenus détaillés en éducation à la sexualité ; Secondaire*, Québec.
- [34] Faniel A. (2017). Réflexions sur l'éducation sexuelle et reproductive en fonction du développement et des besoins de l'enfant. *Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance asbl*, 1-7. Consulté le 09 février : http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/3_reflexions_sur_l_education_sexuelle.pdf
- [35] OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA (2010). *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe*. Retrieved from https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf
- [36] Devernay M. (2014). *Développement neuropsychique de l'adolescent: les étapes à connaître*. Retrieved from https://www.sfsa.fr/wp-content/uploads/2013/02/00_Dos_Devernay_Neuro.pdf
- [37] Stassart M. (1997). *Notes provisoires du cours de Développement affectif et social*, Université de Liège - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.
- [38] Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018a). *Contenus détaillés en éducation à la sexualité ; Préscolaire et primaire*, Québec.
- [39] Chaire de recherche sur l'homophobie (2016). *Guide des pratiques d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire*. Retrieved from https://chairehomophobie.uqam.ca/wp-content/uploads/2016/03/upload_files_Guide-final-francais-graphiste-2.pdf
- [40] Société canadienne de pédiatrie (2018). *L'identité de genre*. Retrieved from <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/gender-identity>
- [41] Bertrand M. (2005) *Qu'est-ce que la subjectivation ?* Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-le-carnet-psy-2005-1-page-24.htm>

[42] « Valeur », schoolmouv.fr, retrieved from <https://www.schoolmouv.fr/definitions/valeur/definition>

[43] « Norme », schoolmouv, retrieved from <https://www.schoolmouv.fr/definitions/norme/definition>

[44] UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

[45] AWSA-Be (s.d). *Entre deux chaises. Un outil d'AWSA-Be sur la mixité et la double appartenance*.
http://awsa.be/uploads/outils%20p%C3%A9dagogiques/Entre_deux_chaises_AWSA.pdf

[46] Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (2019). *Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles*. Retrieved from http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/GuideSexualite_2019_VF%202019.pdf

[47] Department for Education (2019). *Relationships Education, Relationships and Sex Education (RSE) and Health Education. Statutory guidance for governing bodies, proprietors, head teachers, principals, senior leadership teams, teachers*.
https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1019542/Relationships_Education_Relationships_and_Sex_Education_RSE_and_Health_Education.pdf

[48] Stassen K. B., et al. (2015). *Psychologie du développement*. De Boeck.

[49] LATITUDES JEUNES (2017). *Guide-Repères Sexualité : comment réagir aux situations d'hypersexualisation en collectivité*. Retrieved from <https://associations-solidaris-liege.be/outils/brochures/comment-reagir-aux-situations-dhypersexualisation-en-collectivite/>

[50] SERC. (s.d.). Sexual Development. Retrieved from <https://serc.mb.ca/sexual-health-info/for-parents-caregivers/child-sexual-development/>

[51] Séverac N. (2012). Rapport d'étude. Les enfants exposés à la violence conjugale. Recherches et pratiques, Observatoire National de l'Enfance en Danger.
https://www.fondation-enfance.org/wp-content/uploads/2016/10/onpe_enfants_exposes_violence_conjugales.pdf

[52] Direction de l'Égalité des Chances (2009). La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans. Une étude menée en Communauté française de Belgique.
http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_awsecuredl&u=0&g=0&hash=1692416f55a366b2296bc213fb27a81161ad1571&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/Etude_Violences_dans_les_relations_amoureuses_des_jeunes_2009_01.pdf

[53] Non aux violences. Plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre | 2015-2019.
https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/dossier_de_presse_0.pdf

[54] Cimpaye et al. (2020). *Vie relationnelle, affective et sexuelle. Comportements, santé et bien-être des élèves en 2018. Enquête HBSC en Belgique francophone*. Service d'Information, Promotion, Éducation santé – SIPES
https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2018-evras_1618230844912-pdf

[55] European Union Agency for Fundamental Rights (2014). *Violence against women: an EU-wide survey. Main results*.
https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2014-vaw-survey-main-results-apr14_en.pdf

[56] ARTANES (2014). *Cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse Romande*. Lausanne : Santé sexuelle Suisse.

[57] Giordan A., Girault Y. (1994). *Conceptions et connaissances*. Peter Lang, (Exploration cours et contributions pour les sciences de l'éducation), 320 p.
<https://www.andregiordan.com/apprendre/The-ories%20contemporaines.pdf>

[58] Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation. *Éducation à la sexualité* [En ligne].
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/education-a-la-sexualite/> <Consulté le 10/12/2020>

[59] IPPF (2011). « Un seul programme. Volume 2 : activités. Pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains.

[60] Jacot-Descombes C., Voide Crettenand G. (2014). *Cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse Romande*. Santé sexuelle Suisse, 2014, 35p.
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewjIpo2CrsHtAhWBvaQKHdXqCcEQFjAAegQIAhAC&url=http%3A%2F%2Falliance-educationsexuelle.ch%2Fjt_files%2Fjt_files_filename_0137_293424657.pdf&usg=AOvVaw3f4_hgE6ijJP-sFi8JmCn

[61] Soa Aids Nederland (2020). *Long Live Love. Teacher's guide for general secondary education*, Amsterdam.

[62] Troussier T. (2021), *Établir des objectifs éducatifs respectueux des stades de maturation psychosexuelle*, MOOC Rights, Sex & Education de la Chaire UNESCO Santé sexuelle & Droits humains.

[63] World Health Organization Europe (2013). *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe* [PDF].
 En ligne, https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf

[64] Lévesque S., Rousseau C., Laforest J., Raynault-Rioux L. (2021). Sensibiliser et outiller les professionnel(le)s de la santé et des services sociaux à la coercition reproductive : portrait d'une démarche concertée. *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 43(5), 655.

Vu pour être annexé à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Bruxelles, le 17 mars 2023.

Pour le Gouvernement de la Communauté française,

Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric DAERDEN, Ministre de l'Égalité des chances

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the beginning followed by several smaller, connected strokes.

Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé et des droits des femmes

A handwritten signature in black ink, starting with a vertical line and a small loop, followed by a horizontal stroke.

Valérie GLATIGNY, Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse

A handwritten signature in black ink, featuring a large, open loop at the top and a series of connected, flowing strokes below.

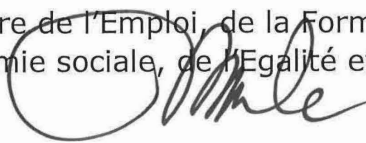
Caroline DESIR, Ministre de l'Education

Pour le Gouvernement wallon,

A handwritten signature in black ink, starting with a large, bold loop and followed by several sharp, angular strokes.

Elio DI RUPO, Ministre-Président

Christie MORREALE, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Egalité et des Droits des femmes



Pour le Collège de la Commission communautaire française,

Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente, chargée de la Promotion de la Santé et de la famille



ANNEXE 2

Document thématique « EVRAS »

L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) référentiels du tronc commun

Table des matières

1	<i>Introduction.....</i>	3
1.1.	L'EVRAS au sein du pacte d'excellence et du tronc commun	3
1.2.	Pourquoi pratiquer l'EVRAS en milieu scolaire ?.....	3
1.3.	Contenu et structure du document	4
2	<i>L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les référentiels du tronc commun – aperçu global.....</i>	5
2.1.	L'EVRAS dans le référentiel des compétences initiales.....	5
2.2.	L'EVRAS dans le référentiel de Sciences.....	5
2.3.	L'EVRAS dans le référentiel de Formation manuelle technique, technologique et Numérique (FMSTN).....	6
2.4.	L'EVRAS dans le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).....	6
2.5.	L'EVRAS dans le référentiel d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC).....	7
2.6.	L'EVRAS dans le référentiel d'Éducation physique et à la Santé (EP&S).....	8
3	<i>Inventaire des apprentissages contribuant à l'EVRAS au sein des référentiels du tronc commun.....</i>	9
3.1.	Sentiments et émotions.....	10
3.2.	Relations interpersonnelles	16
3.3.	Corps et développement humain	22
3.4.	Valeurs , cultures, société, droits et sexualités	28
3.5.	Identités de genre, expressions de genres et orientations sexuelles	34
3.6.	Sexualité et comportements sexuels	37
3.7.	Les violences.....	39
3.8.	Santé sexuelle et reproductive	40

1 Introduction

1.1. L'EVRAS AU SEIN DU PACTE D'EXCELLENCE ET DU TRONC COMMUN

Depuis 2012, l'**Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire (EVRAS)** est **officiellement inscrite dans les missions de l'enseignement obligatoire**. Bien que beaucoup d'écoles aient déjà pris le pli d'introduire l'EVRAS dans leur cursus en mettant en place des activités coordonnées, en créant une cellule bien-être/EVRAS, en s'assurant de la formation de certains membres du personnel à l'EVRAS, sa généralisation est encore loin d'être complète. L'élaboration des référentiels du tronc commun dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un **enseignement d'excellence** a dès lors constitué une occasion supplémentaire pour **intégrer durablement l'EVRAS au sein de l'école**.

Huit domaines d'apprentissages composent le tronc commun redéfini sur une base polytechnique et pluridisciplinaire, de la 1^{re} maternelle à la 3^e année du secondaire. Ces apprentissages sont traduits dans les référentiels interréseaux qui définissent ce qui doit être appris à l'école¹. Ces référentiels sont déclinés au travers des programmes des pouvoirs organisateurs et des fédérations de pouvoirs organisateurs, lesquels y définissent leurs approches méthodologiques.

Lors de la conception de ces **nouveaux référentiels du tronc commun**, une attention a été apportée à **inscrire l'EVRAS de manière transversale et progressive au sein des apprentissages**. Autrement dit, l'EVRAS ne fait pas l'objet d'un seul et unique référentiel disciplinaire, mais des composantes de l'EVRAS sont chaque année abordées dans plusieurs référentiels du tronc commun.

La **présente brochure** a dès lors pour **vocation d'aider l'enseignant.e** ou tout intervenant en milieu scolaire à **identifier les contenus et attendus annuels des référentiels du tronc commun les plus porteurs pour développer l'EVRAS**. Cette brochure constitue donc un complément aux référentiels en offrant une vision simple d'accès des principales opportunités de travailler l'EVRAS au sein des apprentissages du tronc commun. Elle complète également le « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages » destiné aux acteurs et actrices de l'EVRAS en milieu scolaire², lequel propose des contenus et des activités pédagogiques.

1.2. POURQUOI PRATIQUER L'EVRAS EN MILIEU SCOLAIRE ?

On définit l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle comme un processus éducatif invitant les jeunes à **poser des choix réfléchis et éclairés dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle, de manière à favoriser leur épanouissement, dans le respect d'eux-mêmes et des autres**. L'EVRAS se traduit ainsi, avant tout, par une démarche réflexive qui doit aider le jeune à améliorer son aptitude à poser ces choix éclairés. Elle permet d'accompagner chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale dans laquelle **la sexualité n'est pas envisagée au sens strict du terme mais dans un sens beaucoup plus large, incluant non seulement les dimensions relationnelles et affectives mais également, les dimensions culturelles, philosophiques et éthiques**. En ce sens l'EVRAS n'est pas exclusivement réservée à un public adolescent ou pré-adolescent mais s'adresse **à tous les âges, et ce dès la maternelle**.

La pratique de l'EVRAS vise, dès le plus jeune âge, à **promouvoir le respect, le libre-choix, la responsabilité envers l'autre et envers soi-même, ainsi que l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles**. Elle tend ainsi à **prévenir la violence** dans les relations amoureuses et à **déconstruire les stéréotypes** sexistes et homophobes. Par la conscientisation des élèves quant aux questions liées au genre, aux inégalités et aux différences, l'EVRAS peut aussi permettre, par effet de ricochet, de réduire la violence dans le cadre plus général des relations interpersonnelles entre jeunes.

¹ Les référentiels interréseaux sont des textes officiels, adoptés par le Gouvernement et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les référentiels du tronc commun sont accessibles sur enseignement.be. L'introduction générale des référentiels détaille les domaines d'apprentissages et les différents référentiels du tronc commun.

² « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes. », décembre 2021.

Outre les questions liées à la santé physique, aborder les **différentes orientations sexuelles**, les **façons de vivre le couple et la famille**, **l'égalité entre les sexes**, expliquer et parler ouvertement de ces thématiques aux enfants et aux adolescents, permet de développer **un plus grand respect des autres et de la différence**. Une meilleure connaissance d'autrui et une tolérance accrue contribuent naturellement à **réduire la discrimination et la marginalisation**. Cette ouverture et ce dialogue peuvent donc avoir un **impact bénéfique sur l'état psycho-affectif** des élèves qui, par l'échange, la connaissance et le respect de l'autre, peuvent mieux vivre leurs différences et s'épanouir.

La pratique de l'EVRAS est primordiale dans une optique de **prévention des risques liés au corps et à la santé**. L'EVRAS permet une sensibilisation fine aux dangers et aux comportements à risques. Elle participe à la prévention et à la diminution des grossesses non prévues et à la réduction des infections et maladies sexuellement transmissibles, notamment par la communication, l'information et la documentation sur les moyens de protection et de dépistage.

L'importance de **pratiquer l'EVRAS en milieu scolaire** tient surtout à son **caractère neutre et généralisé**. Dans le cadre privé, les jeunes en recherche d'informations sur la sexualité peuvent se tourner vers des ressources extérieures à l'école, mais rien ne garantit que l'information donnée par celles-ci soit à la fois fiable et complète. Tous les parents ne sont pas les mieux placés pour répondre au questionnement psycho-médico-social de leur propre enfant. La gêne qu'engendre parfois ce type de discussion peut constituer un frein important dans la transmission d'une information exhaustive et correcte.

La **généralisation de l'EVRAS dans les écoles** – de manière coordonnée, **via l'enseignant, l'aide éventuelle d'une cellule bien-être/EVRAS ou tout acteur de l'EVRAS en milieu scolaire** - garantit, d'une part, que **tous les jeunes soient formés et informés de manière égale** et, d'autre part, que cette (in)formation soit assurée par des interlocuteurs externes au cercle familial ou amical et donc empreints d'une **plus grande neutralité et validité scientifique**. Sans ôter toute responsabilité aux parents, l'organisation de l'EVRAS au sein de l'école assure donc que chaque élève soit sensibilisé et (in)formé correctement, afin d'avoir des outils fiables en main pour mener une vie affective et sexuelle responsable.

1.3. CONTENU ET STRUCTURE DU DOCUMENT

Considérées de manière transversale, les questions liées à l'EVRAS ne font pas l'objet d'un seul et unique référentiel et peuvent se traiter dans le cadre de plusieurs disciplines et ce, dès le plus jeune âge. La présente brochure a pour vocation d'aider l'enseignant.e à intégrer l'EVRAS dans des activités pédagogiques. Elle reprend les différents contenus et attendus présents dans les référentiels du tronc commun sur lesquels l'enseignant.e peut s'appuyer pour susciter un travail ou une réflexion d'EVRAS, sensibiliser ses élèves, ouvrir le dialogue. Ces contenus et attendus doivent être considérés comme des opportunités, pour pousser les élèves à la réflexion sur leurs pratiques, leurs choix, et leur rapport à eux-mêmes et à l'autre.

Le document est structuré en trois parties :

1. une **introduction générale** ;
2. un **aperçu global** de la manière dont l'EVRAS est mobilisée ou mobilisable au sein des différents champs disciplinaires travaillés au sein des référentiels du tronc commun ;
3. un **inventaire coordonné** : les contenus et/ou attendus (savoirs, savoir-faire, compétences) les plus contributifs de l'EVRAS sont classés via une entrée par thématique³ et par année et discipline.

³ Pour rappel, ce document est à la fois complémentaire des référentiels du tronc commun et du « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire » (voir l'introduction du document). Au sein de ce Guide, les visées de EVRAS se déclinent en neuf thématiques, à savoir : « Sentiments et émotions ; Relations interpersonnelles ; Corps et développement humain ; Valeurs, culturels, société, droits et sexualités ; Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles ; Sexualité et comportements sexuels ; Les violences ; Santé sexuelle et reproductive ; thématiques transversales ».

2 L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les référentiels du tronc commun – aperçu global

L'EVRAS et les thématiques qu'elle englobe sont présentes de manière transversale dans l'ensemble de la formation du tronc commun. Cependant, certaines champs disciplinaires des référentiels du tronc commun y contribuent plus particulièrement : c'est le cas notamment de la psychomotricité (au niveau des maternelles) et de l'éducation physique et à la santé ensuite ; de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ; de la formation scientifique (en maternelles), puis des sciences ; de la formation humaine et sociale (en maternelles) puis de la formation historique, géographique, économique et sociale, principalement au niveau des composantes économique et sociale ; enfin, la formation manuelle, technique, technologique et numérique (« FMTTN ») contribue, quant à elle, aux apprentissages liés à certaines thématiques de l'EVRAS, particulièrement en lien avec la sexualité dans les médias (thématique : sexualité et comportements sexuels) et le cyber-harcèlement (thématique : Les violences).

2.1. L'EVRAS dans le référentiel des compétences initiales⁴

L'EVRAS contribue à la mission prioritaire de l'école maternelle qui est d'accueillir tous les enfants avec leurs spécificités individuelles dans un espace commun où ils ont l'opportunité de s'émanciper. En développant particulièrement les dimensions relationnelle, affective, sociale, culturelle, philosophique et éthique, l'EVRAS y participe du développement d'une culture de tolérance, de respect mutuel et de bienveillance promus à l'école maternelle.

Cette présence et contribution de l'EVRAS apparaît dans le référentiel des compétences initiales, d'une part de manière transversale, dans les objectifs généraux, et, d'autre part, de manière spécifique dans des contenus d'apprentissages, plus particulièrement en formation scientifique, en éducation à la philosophie et à la citoyenneté, en psychomotricité et en formation humaine et sociale.

2.2. L'EVRAS dans le référentiel de Sciences

Dans le référentiel de sciences, les visées de l'EVRAS transparaissent au travers des contenus liés à la « reproduction humaine ». Cette partie développe des apprentissages en lien avec les thématiques « Corps et développement humain » et « Santé sexuelle et reproductive ». Les contenus abordés vont de l'observation des étapes de la vie chez les animaux aux différentes étapes plus spécifiques de la reproduction humaine (puberté, anatomie du système reproducteur chez les humains et fécondation). Le référentiel de sciences permet également d'aborder les différents moyens contraceptifs et la nécessité de se protéger contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

⁴ Pour rappel, le référentiel des « Compétences initiales » définit tous les apprentissages travaillés de la M1 à la M3. Concernant les années P1-S3, les apprentissages visés sont définis au travers de neuf référentiels disciplinaires, à savoir : Français & langues anciennes ; Éducation culturelle et artistique ; Langues modernes ; Mathématiques ; Sciences ; Formation manuelle, technique, technologique et numérique ; Formation historique, géographique, économique et sociale ; Éducation à la philosophie et à la citoyenneté ; Éducation physique et à la santé. À l'échelle globale, le tronc commun dessine un ensemble d'apprentissages traduits au travers de 8 domaines : 5 domaines spécifiques : 1) Français, arts et culture ; 2) Langues ; 3) Mathématiques, sciences et techniques ; 4) Sciences humaines, Philosophie et citoyenneté ; 5) Éducation physique et à la santé. Et par ailleurs, trois domaines transversaux, auxquels contribuent tous les apprentissages disciplinaires visés, à savoir : 6) Créativité, engagement et esprit d'entreprendre ; 7) Apprendre à apprendre et poser des choix ; 8) Apprendre à s'orienter.

2.3. L'EVRAS dans le référentiel de Formation manuelle technique, technologique et Numérique (FMTTN)

La partie « Numérique » de la discipline « Formation manuelle technique, technologique et Numérique » permet de sensibiliser les élèves aux manières d'assurer leur sécurité et celle des autres en cas d'interactions et de partages sur les plateformes digitales (réseaux sociaux, partage de contenus, réalités virtuelle et augmentée...). Ces apprentissages visent, entre autres, à les doter de moyens pour se protéger et agir en conséquence de manière responsable lorsqu'ils sont confrontés à certains comportements dont ils ne maîtrisent pas les codes ou à des échanges non-désirés, tels que les sextings ou les demandes et réception de nudes (photos dénudées). Les élèves apprendront ainsi à gérer et à sécuriser leur identité numérique de manière autonome, tout en développant un comportement éthique et responsable vis-à-vis d'eux même et des autres. Le référentiel FMTTN prévoit également de sensibiliser les élèves aux situations de cyber-harcèlement et de leur donner les outils pour se prémunir et se défendre face à des situations dangereuses.

Ces apprentissages constituent autant d'opportunités pour aborder des apprentissages transversaux relevant pour partie de l'EVRAS (notamment, tout le regard critique sur les réseaux sociaux et leur influence) et, bien entendu, au premier chef de l'éducation aux médias (EAM).

2.4. L'EVRAS dans le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES)

Le domaine des sciences humaines vise à développer des apprentissages pour comprendre les êtres humains, les relations entre eux, la société et le monde, afin de faciliter le vivre ensemble, la participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle dans des sociétés de plus en plus complexes et diversifiées. Deux objectifs des sciences humaines contribuent particulièrement à l'EVRAS :

- s'initier et s'exercer à la communication constructive, à l'expression, à l'argumentation, à la prise en compte et au respect du point de vue des autres ainsi qu'à la négociation ;
- être sensibilisé aux différents rapports de domination et de conflit entre les groupes sociaux sur la base de leur position sociale, de leur genre, de leur identité culturelle, de leur handicap, etc.

Formation historique

En P6, l'année est focalisée sur la découverte des dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions où les élèves appréhendent les mouvements migratoires en Belgique et leurs apports tels que la diversité culturelle, linguistique et religieuse de 1945 à nos jours, dimensions qui font écho à des composantes de l'EVRAS.

En S3, la thématique « *Relation entre citoyens/citoyennes et Etat* » qui retrace les régimes politiques et les rapports sociaux dans nos régions du XVIII^e siècle à nos jours⁵, permet de poser la question des discriminations, en abordant les épisodes plus ou moins démocratiques de l'histoire. Ces aspects rencontrent les visées d'apprentissage de l'EVRAS (les discriminations liées au genre, sexe, ethnie, etc).

Formation économique et sociale

Les visées de la formation économique et sociale entrent en résonnance avec celles de l'EVRAS, à travers l'approche du lien social dans un contexte d'évolution des rapports entre groupes sociaux, culturels et économiques et des concepts d'inégalités, d'insertion, d'exclusion, d'égalité et d'équité.

Au sein du volet économique, on retrouve également des visées pouvant rencontrer partiellement des thématiques de l'EVRAS (notamment la thématique « Sentiments et émotions » et « Relations interpersonnelles ») : le jeune apprend à reconnaître ses besoins, il apprend à les hiérarchiser, à distinguer le besoin de l'envie, à décrypter la

⁵ Avec également un focus sur l'expérience démocratique athénienne du Ve siècle av JC.

publicité, à identifier que le milieu de vie, les pairs, la pression sociale (médias, télévision, internet, publicité) peuvent influencer sur nos choix de consommation.

En P1, l'année est centrée sur l'école comme l'un des premiers agents de socialisation de l'enfant et comme une forme d'organisation et d'institution sociale. Elle permet à l'individu de s'identifier par rapport à un groupe, d'intégrer progressivement des règles et des valeurs, d'entretenir des relations sociales, mais aussi de satisfaire les besoins liés aux activités quotidiennes comme les repas, les apprentissages ou les loisirs. L'enseignant poursuit les apprentissages initiés en 3e maternelle en formation humaine et sociale (éléments liés à l'individualité, à l'individu dans le groupe-classe...).

En P2, l'élève appréhendera l'importance des règles du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

En P3, la façon de faire société est appréhendée au départ d'une analyse des mécanismes de la communication interpersonnelle et des échanges. L'élève est initié à l'une des dimensions fondamentales du lien social : pour tisser ce lien, il faut pouvoir entamer un échange avec l'autre, et le poursuivre en évitant des malentendus, des incompréhensions (rapports sociaux). L'élève est alors capable d'identifier les obstacles (notamment les stéréotypes de genre) à cet échange et de mesurer le poids que peut avoir la façon de communiquer avec l'autre sur la qualité du lien social.

En P4, l'élève se questionne sur le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale, c'est-à-dire sur la façon dont la famille prépare les enfants à prendre leur place dans la vie sociale. L'accent est mis sur le processus de transmission intergénérationnelle et de socialisation familiale. En 4e année, c'est le lien de filiation qui est abordé, entendu dans un sens large du terme. Il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur la façon dont les rôles individuels se façonnent dans le creuset de la transmission intergénérationnelle. Les rôles individuels qui sont examinés sont plus spécifiquement les rôles masculins et féminins.

En S2, un accent plus particulier est placé sur la déconstruction des stéréotypes et des représentations communes de la migration. L'élève est progressivement amené à identifier les enjeux liés aux migrations et au vivre-ensemble dans une société multiculturelle.

En S3, La question des inégalités liées au genre dans la sphère du travail est plus particulièrement abordée. Des luttes sociales contre ces inégalités, leurs principaux acteurs et leurs arguments sont identifiés.

2.5. L'EVRAS dans le référentiel d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC)

Deux visées de l'EPC, travaillées tout au long du tronc commun, constituent des points d'ancrage solides au développement des apprentissages de l'EVRAS :

- Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre : vivre ensemble dans le respect suppose le développement de la connaissance et de l'estime de soi, afin de favoriser l'ouverture à l'autre et l'empathie par le décentrement et la discussion. Au travers de la reconnaissance de la diversité des valeurs, des normes, des convictions et des cultures, les élèves apprennent à élargir leur propre perspective, à s'ouvrir à la différence et à s'enrichir mutuellement. Les élèves réfléchissent sur les émotions, les besoins et les désirs que suscitent les autres, les médias et les événements pour décider librement. Ils apprennent à exprimer leurs limites et à identifier celles des autres dans les relations affectives et sexuelles et dans l'usage des réseaux sociaux, en vue de préserver leur intimité.
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits : l'EPC entend favoriser la capacité de vivre ensemble dans une société démocratique et interculturelle. À cette fin, chaque élève doit être en mesure d'identifier les valeurs, les règles, les principes, les droits et les devoirs inhérents à toute société démocratique. Il est amené à prendre conscience de ses propres droits comme de la nécessité de respecter ceux des autres.

2.6. L'EVRAS dans le référentiel d'Éducation physique et à la Santé (EP&S)

L'EPS traite de trois champs d'apprentissages travaillés tout au long du tronc commun qui, particulièrement, contribuent aux apprentissages de l'EVRAS. À savoir :

- le champ 1 : « habiletés motrices et expression », où la connaissance progressive du corps, de ses potentialités et la capacité de s'exprimer à l'aide de son corps sont développés ;
- le champ 2 : « habiletés sociomotrices et citoyenneté », qui contribue aux apprentissages de l'EVRAS, en développant le sens du collectif en ajustant son action à celle des autres, en respectant des règles convenues, en communiquant adéquatement, en participant à une réalisation commune et en manifestant des comportements éthiques dans la victoire comme dans la défaite, dans la réussite comme dans la difficulté. L'élève apprend progressivement à travers les jeux à respecter et à comprendre les règles, à développer des stratégies simples et à interagir positivement avec les autres. L'élève est éveillé aux notions de fair-play, de respect et de tolérance et au vivre ensemble avec les différences en évitant les stéréotypes : de genre, morphologiques, médicaux, comportementaux, intellectuels... en rapport avec l'engagement dans l'activité ;
- le champ 3 : « gestion de sa santé et de la sécurité », qui vise à être activement responsable de son bien-être, de sa santé globale, de son intégrité physique et de celle des autres, en construisant un style de vie sain et actif, en sécurité, en développant sa condition physique, en apprenant à gérer ses émotions et son stress, en développant une image positive de soi, une pensée critique et la capacité à se prendre en charge. L'élève continue de se familiariser avec plusieurs thématiques liées à sa santé physique et émotionnelle. Il est progressivement capable d'identifier ses goûts, ses sensations, ses forces et de se poser des questions au sujet de la santé.

3 Inventaire des apprentissages contribuant à l'EVRAS au sein des référentiels du tronc commun

Sans prétention d'exhaustivité, les tableaux ci-après relèvent les **principaux contenus ou attendus** (savoirs, savoir-faire ou compétences) **des référentiels du tronc commun contribuant aux apprentissages de l'EVRAS**. Ceux-ci sont **classés** via une **entrée par thématique** et, pour chacune d'elle, **par année** et **par discipline**. Les quatre disciplines contribuant le plus à l'EVRAS (voir point 2) sont : l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, l'éducation physique et à la santé, la formation historique, géographique, économique et sociale et enfin, les sciences. Le volet numérique de la formation manuelle, technique, technologique et numérique y contribue également, de même, que, par ailleurs, à l'Éducation aux médias (EAM)⁶.

On précisera que **tous les contenus et/ou attendus relevés** sont **strictement issus** des **référentiels du tronc commun**. Ils ont été retenus parce qu'ils appuient directement ou indirectement aux apprentissages de l'EVRAS et, également, par leur connexion avec les thématiques déclinées dans le « Guide pour l'EVRAS » conçu à destination des acteurs de l'EVRAS en milieu scolaire⁷.

Le « Guide pour l'EVRAS » balise les **apprentissages de l'EVRAS en neuf thématiques**. Des contenus et /ou attendus des référentiels du tronc commun contributifs à l'EVRAS ont été relevés pour les huit thématiques suivantes :

- sentiments et émotions ;
- relations interpersonnelles ;
- corps et développement humain ;
- valeurs, culturels, société, droits et sexualités ;
- identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles ;
- sexualité et comportements sexuels ;
- les violences ;
- santé sexuelle et reproductive.

Certains des contenus et/ou attendus relevés apparaissent dans plusieurs thématiques, ce qui s'explique par la parenté de certaines d'entre elles (par exemple un même contenu peut à la fois contribuer au développement des apprentissages relatifs aux thématiques « Sentiments et émotions » et « Relations interpersonnelles »).

La neuvième thématique, intitulée « Thématiques transversales », porte sur les technologies de l'information et de la Communication-Éducation aux médias. Les contenus et/ou attendus des référentiels qui contribuent à cette thématique figurent dans la brochure « Éducation aux médias dans les référentiels du tronc commun ». Ils ne sont donc pas abordés dans le cadre de ce document.

⁶ L'EAM bénéficie également d'une brochure analogue à celle-ci, inventariant de manière coordonnée les apprentissages du TC qui contribuent à l'EAM. Voir la brochure « L'Éducation aux médias dans les référentiels du tronc commun ».

⁷ « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes. », décembre 2021. Voir supra, point 1 (Introduction) pour plus d'explications.

3.1. Sentiments et émotions

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> Exprimer, avec ses mots, le besoin de respirer, manger, boire, se reposer, dormir, aller aux toilettes, se moucher.
EPC	<p>Se connaître et s'ouvrir à l'autre</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser adéquatement le nom des émotions ressenties ou perçues : joie, tristesse, colère et peur. Reconnaître des besoins physiologiques et les exprimer avec l'aide de l'enseignant. Exprimer ses émotions selon la situation vécue : joie, tristesse, colère et peur. Exprimer une préférence parmi des activités proposées, des jeux, des aliments...
Psychom.	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le besoin physiologique de boire, se reposer, aller aux toilettes, se moucher.

P1	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier – exemplifier les émotions de base. Percevoir, exprimer et interroger les émotions de base : peur, colère, joie, tristesse, surprise, dégoût et leurs effets sur le comportement. Identifier – exemplifier les notions de besoin et d'envie. Percevoir et exprimer ses besoins et ses envies. Reconnaître des affects et interroger leurs effets. <p>Comprendre les principes de la démocratie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Percevoir les effets des médias sur ses ressentis et ceux des autres.
EP&S	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître des attitudes expressives simples (joie, colère, dormir, grandir...). Utiliser des gestes et des mouvements pour exprimer des attitudes simples. S'exprimer et communiquer à l'aide de son corps. <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> Découvrir ses goûts en matière d'activité physique. Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue.

- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P2

EPC

Développer son autonomie affective

- Identifier – exemplifier les émotions de base.
- Percevoir, exprimer et interroger les émotions de base : peur, colère, joie, tristesse, surprise, dégoût et leurs effets sur le comportement.
- Identifier – exemplifier les notions de besoin et d'envie.
- Percevoir, exprimer et interroger ses besoins et ses envies.
- Reconnaître des affects et interroger leurs effets.

Comprendre les principes de la démocratie.

- Percevoir les effets des médias sur ses ressentis et ceux des autres.

EP&S

HME5

- Connaître des attitudes expressives simples (joie, colère, dormir, grandir...).
- Utiliser des gestes et des mouvements pour exprimer des attitudes simples.
- S'exprimer et communiquer à l'aide de son corps.

GSS3

- Connaître le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...).
- Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale.
- Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions.

GSS4

- Découvrir ses goûts en matière d'activité physique.
- Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue.
- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P3

EPC

Développer son autonomie affective

- Identifier – exemplifier émotions – sentiments.
- Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement.
- Distinguer et confronter ses besoins et ses désirs.
- Exprimer et interroger ses besoins et ses désirs.
- Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.

FHGES

Formation sociale

- Exemplifier la différence entre un besoin et une envie.

EP&S	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citer des envies suscitées par des médias ou par les pairs.
	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imiter, mimer une attitude expressive <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaitre le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P4	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier – exemplifier émotions – sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement. ▪ Distinguer et confronter ses besoins et ses désirs. ▪ Exprimer et interroger ses besoins et ses désirs. ▪ Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
EP&S	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imiter, mimer une attitude expressive. <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaitre le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P5	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement.

EP&S	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner et se questionner sur les besoins et les désirs. ▪ Questionner et se questionner les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques de gestion des émotions. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe.
	<p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Identifier dans l'année ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.
	<p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer des images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

P6	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement. ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner et se questionner sur les besoins et les désirs. ▪ Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques de gestion des émotions. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Identifier dans l'année ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer des images du corps stéréotypées véhiculées par la société (médias, réseaux sociaux...).

S1	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger les émotions que suscitent les autres, les médias, les événements et leurs effets sur le comportement. ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner les besoins. ▪ Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent. ▪ Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
FHGES	<p>Formation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des modes de présentation de soi et de relation aux autres dans l'espace numérique et leurs effets sur soi et sur les autres. ▪ Expliquer en quoi les réseaux sociaux peuvent contribuer à la fois au renforcement des liens sociaux et à l'exclusion sociale.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de ses stress éventuels. ▪ Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. ▪ Exprimer son vécu émotionnel. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

S2	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conceptualiser – problématiser émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger les émotions que suscitent les autres, les médias, les événements et leurs effets sur le comportement. ▪ Conceptualiser – problématiser besoin - envie - désir. ▪ Questionner les besoins. ▪ Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent. ▪ Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle. ▪ Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de ses stress éventuels. ▪ Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. ▪ Exprimer son vécu émotionnel. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.
--	---

S3	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conceptualiser – problématiser émotions - sentiments. ▪ Identifier et interroger les émotions que mobilisent ou suscitent des messages politiques, médiatiques... et leurs effets sur le comportement. ▪ Conceptualiser – problématiser besoin - envie - désir. ▪ Questionner les besoins. ▪ Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent. ▪ Réfléchir sur les affects pour décider librement.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de ses stress éventuels. ▪ Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. ▪ Exprimer son vécu émotionnel. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

3.2.Relations interpersonnelles

M3	EPC	<p>Préserver son intimité et respecter celles des autres.</p> <p>Exprimer ses limites (oser dire non) et respecter celles des autres.</p> <p>Être à l'écoute de l'autre et accepter un avis différent du sien.</p> <p>Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié (notamment : origine, état de santé, situation de handicap).</p> <p>Reconnaître des règles établies au sein de l'école pour l'organisation de la vie collective.</p> <p>Agir en tenant compte de ce que je peux ou ce que je dois faire et l'exprimer avec l'aide de l'enseignant.</p> <p>Adopter un comportement adéquat à la vie collective.</p> <p>Adapter son comportement dans une situation de collaboration.</p> <p>Participer à un échange organisé en classe en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respectant le tour de parole ; - écoutant l'autre.
FHS		<p>Reconnaître au sein de la classe des habitudes de vie différentes des siennes.</p> <p>Présenter la famille/l'entourage quotidien auquel j'appartiens.</p>

P1	EP&S	<p>Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres (assertivité, vigilance aux stéréotypes...)</p> <p>Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance</p> <p>Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, aider, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct...</p> <p>Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres</p> <p>Connaitre les comportements positifs attendus</p> <p>Se comporter en respectant des règles de base.</p>
EPC		<p>Identifier le consentement et le refus</p> <p>Préserver son intimité, son intégrité et celles des autres</p> <p>Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale.</p> <p>Identifier-exemplifier entraide-coopération.</p> <p>S'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous</p> <p>Écouter et redire avec ses mots ce que l'autre a dit.</p>
FHGE S- FS		<p>Exemplifier le fait d'être à la fois un individu singulier (par exemple, au niveau physique et du caractère) et membre de différents groupes (groupe-classe, membre d'une famille, etc)</p>

Exemplifier des règles qui varient selon différentes situations dans le cadre scolaire (ex. : en classe, au réfectoire, dans les rangs, dans la cour de récréation)

P2

**FHGE
S -FS**

Identifier des règles qui peuvent soutenir la vie en collectivité, en observant des ressemblances/différences de comportements acceptés ou pas, au sein de l'école et dans l'environnement proche.

EP&S

Se faire comprendre, comprendre les messages des autres.
Connaître les comportements positifs attendus.
Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, aider, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct.
Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.
Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance...
Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale
S'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous.
Identifier-exemplifier entraide-coopération.
Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.

P3

EP&S

Connaître les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.
Connaître les comportements positifs attendus.
Découvrir la notion de fair-play.
Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs...
Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.
Adopter un comportement fair-play : maîtrise de soi, bienveillance, respect, tolérance...
Participer à l'élaboration de règles communes.
Se comporter en respectant des règles.
Ajuster son action en fonction du but à atteindre.

EPC	<p>Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Identifier le consentement et le refus.</p> <p>Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.</p> <p>Identifier-exemplifier entraide-coopération.</p> <p>Questionner les forces et les limites de la coopération.</p> <p>Imaginer des possibilités de coopération et d'action.</p> <p>Questionner l'autre pour obtenir des précisions.</p> <p>Répondre aux propos d'autrui.</p>
FHGE S-FS	<p>Relater le contenu d'un message (ce qui a été dit, exprimé...) sans le transformer, l'interpréter ni le juger.</p> <p>Exemplifier différents types de rétroaction dans le cadre d'un échange interpersonnel.</p> <p>Au départ d'un cas concret, identifier un déficit dans la façon dont la communication s'est déroulée.</p> <p>Identifier différents canaux de communication.</p>

P4	
FHGE S- FS	<p>Identifier, dans un exemple donné, les individus qui composent une famille.</p> <p>En comparant les informations recueillies dans différents supports, repérer des ressemblances et des différences entre des contenus de la transmission intergénérationnelle.</p> <p>Au départ des ressemblances et des différences identifiées après avoir comparé plusieurs situations données, illustrer un lien entre le contenu de ce qui est transmis dans la famille et le rôle social auquel l'enfant est préparé.</p>
EPC	<p>Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Identifier le consentement et le refus.</p> <p>Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.</p> <p>Imaginer des possibilités de coopération et d'action.</p> <p>Se coordonner, s'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous.</p> <p>Questionner les forces et les limites de la coopération.</p> <p>Questionner-expliciter entraide-coopération.</p> <p>Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.</p>
EP&S	<p>Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.</p> <p>Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences* et les erreurs...</p> <p>Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.</p> <p>Adopter un comportement fair-play : maîtrise de soi, bienveillance, respect, tolérance...</p> <p>Accepter les règles.</p> <p>Respecter les règles.</p> <p>Participer à l'élaboration de règles communes.</p>

P5

EPS

Se faire comprendre, comprendre les messages des autres.

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres...

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

Connaitre les comportements positifs attendus.

Admettre des différences en évitant les stéréotypes de genre, morphologiques, de capacités, médicaux, comportementaux, intellectuels... en rapport à l'engagement dans l'activité.

Se comporter en respectant des règles.

Ajuster son action en fonction du but à atteindre.

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.

Identifier-exemplifier le consentement et le refus.

Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.

Confronter différentes possibilités d'action et de coopération.

Questionner-expliciter entraide-coopération.

Questionner l'autre pour obtenir des précisions.

Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.

P6

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.

Identifier-exemplifier le consentement et le refus.

Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.

Questionner-expliciter entraide-coopération.

Confronter différentes possibilités de coopération et d'action.

Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.

Connaitre les comportements positifs attendus.

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres...

Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

Reconnaître et accepter les capacités des autres.

Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

S1

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.

Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite).

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences* et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie...

Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

Participer à l'élaboration des règles et à leur respect.

EPC

Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).

Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris.

Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.

Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.

Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

Exprimer sa position en tenant compte de celle des autres.

S2

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.

Connaitre les comportements positifs attendus.

Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite).

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie...

Interagir positivement avec ses partenaires (coéquipiers et adversaires). S'affirmer en respectant les autres.

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

EPC	Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.
	Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris. Prendre en compte les apports et les objections de l'autre. Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité. Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser. Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles. Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir Exprimer sa position en tenant compte de celle des autres. Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).
FHGE S- FS	Exemplifier des apports de la migration, ainsi que des leviers et des freins à l'intégration des migrants au départ d'un processus de collecte de données.

S3	
FHGE S- FH	Moment clé 3 : La Belgique : une démocratie en construction (de 1830 à aujourd'hui) Exemplifier des discriminations en Belgique (par exemple, liées aux groupes sociaux, au genre, aux orientations sexuelles, aux origines ethniques, aux nationalités, aux langues et aux cultures).
	EPC Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris. Prendre en compte les apports et les objections de l'autre. Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité. Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser. Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles. Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir. Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).
EP&S	Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres. Connaitre les comportements positifs attendus. Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite). Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie... Interagir positivement avec ses partenaires (coéquipiers et adversaires). S'affirmer en respectant les autres. Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie... Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

3.3. Corps et développement humain

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Désigner et nommer au moins dix parties du corps parmi les suivantes : tête, visage, cou, bras, main, doigt, pouce, dos, ventre, jambe, pied, orteil, épaule, coude, poignet, genou, cheville, bouche, nez, œil, oreille. ▪ Situer sur soi des parties du corps humain nommées par l'enseignant. ▪ Désigner et nommer l'organe correspondant à chaque sens : nez, peau, œil, oreille, langue. ▪ Dire la fonction de chaque organe : sentir, toucher, voir, entendre, goûter. ▪ Montrer sur son corps l'organe des sens correspondant à la fonction nommée par l'enseignant. ▪ Respecter les règles d'hygiène. ▪ Dégager des étapes du cycle de vie : naissance, croissance. ▪ Exprimer, avec ses mots, à l'aide de divers éléments concrets (chaussures, vêtements portés précédemment, photos, toise personnelle), sa croissance.
FHS	<p>Explorer le monde dans le temps et dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Employer, dans les situations adéquates, des termes qui permettent, de décrire : <ul style="list-style-type: none"> - la famille, la filiation, la parentalité, l'entourage quotidien. ▪ Présenter la famille ou les proches avec qui l'élève partage son quotidien.
Psychom.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats liés : <ul style="list-style-type: none"> - à la perception sensorimotrice : regarder, écouter, souffler, toucher ; - au schéma corporel : les parties du corps dont certaines articulations.

P1	
Sciences	<p>Les vivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser que les vivants naissent, respirent, se nourrissent, éliminent leurs déchets, grandissent, se reproduisent, réagissent, meurent.
FHGES	<p>Formation historique</p> <p>Les étapes de la vie : enfance, âge adulte, vieillesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nommer les étapes de la vie. ▪ Se situer et situer ses proches parmi les générations.
EP&S	<p>HME1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les parties du corps (membres et articulations) : jambe, bras, genou, coude, poignet... ▪ Connaître sa latéralité. ▪ Avoir conscience de son schéma corporel pour agir avec son corps. <p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir que la respiration et la fréquence cardiaque s'adaptent en fonction de l'activité.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citer les endroits du corps où l'on peut percevoir l'accélération du cœur. ▪ Découvrir le fonctionnement du corps à l'effort et au repos et des besoins qui y sont liés (hydratation, se (dé)couvrir...).
--	--

P2	
FHGES	<p>Formation historique</p> <p>Les étapes de la vie : enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Associer des activités spécifiques ou des traits physiques de personnes aux étapes de la vie. ▪ Se situer et situer ses proches par rapport aux étapes de la vie. ▪ Énoncer les étapes de la vie dans l'ordre chronologique. <p>Les générations : enfants, parents, grands-parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se situer et situer ses proches parmi les générations.
EP&S	<p>HME1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les parties du corps (membres et articulations) : jambe, bras, genou, coude, poignet... ▪ Connaître sa latéralité. ▪ Avoir conscience de son schéma corporel pour agir avec son corps. <p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir que la respiration et la fréquence cardiaque s'adaptent en fonction de l'activité. ▪ Citer les endroits du corps où l'on peut percevoir l'accélération du cœur. ▪ Découvrir le fonctionnement du corps à l'effort et au repos et des besoins qui y sont liés (hydratation, se (dé)couvrir...).

P3	
Sciences	<p>Le son et la lumière et leur perception</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Associer les sens aux organes des sens. ▪ Identifier le cerveau comme un organe permettant de traiter des informations. ▪ Identifier les nerfs comme des moyens de transporter des informations.
FHGES	<p>Formation historique</p> <p>Les générations : enfants, parents, grands-parents, arrière-grands-parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se situer et situer ses proches parmi les générations.
EP&S	<p>HME1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les parties du corps (segments et articulations). ▪ Affirmer sa latéralité. ▪ Exploiter la connaissance de son corps pour choisir les mouvements adéquats dans des situations variées. <p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos, à travers la prise de la fréquence cardiaque. ▪ Expérimenter des facteurs de la condition physique, à travers des activités physiques variées : endurance, souplesse, force.

P4

Sciences

La nutrition des humains

- Énoncer quelques règles d'hygiène de vie :
 - alimentation saine (variée et adaptée aux besoins) ;
 - nécessité de boire de l'eau ;
 - activité physique régulière ;
 - sommeil.

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations)
- Affirmer sa latéralité.
- Exploiter la connaissance de son corps pour choisir les mouvements adéquats dans des situations variées.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos, à travers la prise de la fréquence cardiaque.
- Expérimenter des facteurs de la condition physique, à travers des activités physiques variées : endurance, souplesse, force.

P5

Sciences

La reproduction humaine

Étapes de la vie des humains

- Citer les étapes de la vie des humains : fécondation, naissance, croissance, mort.

Puberté

- Décrire des changements physiques propres à la puberté (pilosité, mue de la voix, musculature, développement des seins, menstruations...).

Système reproducteur : organes et fonctions

- Légender un schéma simplifié de l'appareil reproducteur de l'homme et de la femme (le pénis, les testicules, le vagin, la vulve, le clitoris, l'utérus, les ovaires).
- Identifier la fonction des organes du système reproducteur de l'homme (au moins : pénis, testicules) et de la femme (au moins : ovaire, utérus, vagin).

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations, muscles).
- Connaître sa latéralité.
- Utiliser la connaissance de son corps pour produire un geste efficace.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos.
- Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

P6

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations, muscles).
- Connaître sa latéralité.
- Utiliser la connaissance de son corps pour produire un geste efficace.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos.
- Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

S1

Sciences

La reproduction humaine et des moyens de prévention.

Système reproducteur

- Identifier les principaux organes du système reproducteur masculin (testicule, pénis, urètre, prostate, vésicule séminale, canal déférent).
- Localiser les testicules comme le lieu de production des spermatozoïdes et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur masculin.
- Identifier les principaux organes du système reproducteur féminin (vagin, utérus, ovaires, tubes utérins (trompes de Fallope), pavillons, col de l'utérus, lèvres, clitoris, vulve).
- Localiser les ovaires comme le lieu de production des ovocytes (futurs ovules) et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur féminin.

Puberté

- Énoncer les transformations du corps liées à la puberté (pilosité, mue de la voix, musculature, seins, apparition des menstruations...).

Les cycles menstruels

- Décrire les modifications de la paroi utérine lors d'un cycle menstruel.
- Comparer des cycles menstruels pour montrer leur variabilité.

Méthodes contraceptives

- Citer quelques moyens contraceptifs dont au moins, le préservatif.
- Recueillir des informations essentielles concernant les moyens contraceptifs à partir de documents et/ou de personnes-ressources.

Vocabulaire

- Utiliser les termes : testicule, pénis, urètre, prostate, vésicule séminale, canal déférent, vagin, utérus, ovaires, tubes utérins (trompes de Fallope), pavillons, col de l'utérus, lèvres, clitoris, vulve, puberté, cycle menstruel, spermatozoïde, ovocyte.

EP&S

GSS1

- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.

- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes...).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

S2

EP&S

GSS1

- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes...).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

S3

EPS

GSS1

- Comprendre des notions élémentaires de la physiologie de l'effort.
- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître les recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

- Utiliser un cardiofréquencemètre pour rester dans sa zone d'endurance lors d'un effort (marcher activement et/ ou courir et/ou nager et/ou danser...) de 25 minutes.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.
- Mettre en pratique un contrat individuel de progression vers une pratique d'activité physique régulière.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes...).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

3.4. Valeurs , cultures, société, droits et sexualités

M3	
EPC	<p>Être sensibilisé à l'accessibilité, par tous, à toutes les activités et toutes les tâches indépendamment du genre.</p> <p>Prendre sa place et laisser place à l'autre quelles que soient ses différences.</p>
FHS	Citer au moins deux caractéristiques propres à soi et aux autres, selon les habitudes de vie, les habitudes alimentaires...

P1	
EPC	<p>Énoncer un fait, énoncer une règle, énoncer une préférence.</p> <p>Identifier-exemplifier la diversité des cultures.</p> <p>Identifier-exemplifier la notion de règle.</p> <p>Reconnaître la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel.</p> <p>Identifier ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres.</p> <p>Reconnaître le rôle et la pluralité des normes</p> <p>Identifier des usages et des règles de vie..</p> <p>Identifier des indices du caractère multiculturel de notre société.</p> <p>S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions.</p> <p>Identifier la pluralité des préférences et des règles de vie.</p> <p>Interroger les limites de sa liberté à travers la reconnaissance de celle des autres.</p> <p>Exemplifier des stéréotypes de genre.</p> <p>Distinguer le juste et l'injuste pour soi et pour autrui à l'aide d'exemples.</p> <p>Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>
FHGES-FS	<p>Expliciter pourquoi un même comportement peut être accepté ou pas dans des situations différentes (ex. : cour de récréation/classe, cours d'éducation physique/ autre cours, en discutant avec un copain/la direction de l'école...).</p> <p>Exemplifier différentes manières de communiquer avec ses camarades de classe, avec son instituteur/institutrice, avec la direction...</p>

P2	
FHGES-FS	<p>Au départ d'une visite de terrain dans le quartier/la localité de l'école ou d'une visite virtuelle/rencontre, dresser une liste structurée des personnes rencontrées et leurs rôles et comparer la répartition du travail entre femmes et hommes.</p> <p>Identifier des rôles d'acteurs (avec une attention au genre) qui composent des organisations de l'environnement local.</p>

EPC	Exemplifier des stéréotypes de genre. Identifier-exemplifier la notion de règle. Identifier-exemplifier la diversité des cultures. Identifier ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres. Identifier des usages et des règles de vie. Identifier la pluralité des préférences et des règles de vie. Reconnaître le caractère multiculturel de notre société. Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit. Reconnaître l'égalité devant la loi.
	Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3	
FHGES- FS	Identifier des envies considérées comme féminines et masculines en comparant des publicités, par exemple, d'époques différentes. Formuler une explication possible au fait qu'une publicité peut entraîner ou non un changement de comportement.
EPC	Identifier-exemplifier des stéréotypes, des préjugés Identifier-exemplifier des stéréotypes de genre. Identifier-exemplifier : distinguer différents types de règles et de normes. Identifier-exemplifier des manifestations de la multiculturalité. Reconnaître la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel. Distinguer les usages, les règles de vie, les lois. Identifier des manifestations du caractère multiculturel de notre société. S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions. Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). Interroger les limites des libertés individuelles. Interroger l'égalité en termes de droits et de devoirs. Questionner l'importance d'avoir des règles qui garantissent les droits. Questionner les effets des médias (information/ manipulation) sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4	
FHGES- FS	Exemplifier l'influence de la famille, d'un groupe de pairs ou d'un enfant sur un acte de consommation. Exemplifier des façons de vivre (gouts, rôles, langage...) qui sont transmises entre générations, avec une attention particulière aux rôles masculins et féminins.

EPC	<p>Identifier-exemplifier : distinguer différents types de règles et de normes.</p> <p>Identifier-exemplifier des manifestations de la multiculturalité.</p> <p>Dégager les valeurs sous-jacentes aux préférences.</p> <p>Distinguer les usages, les règles de vie, les lois.</p> <p>Identifier la pluralité des préférences et des règles.</p> <p>Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Interroger les limites des libertés individuelles.</p> <p>Interroger l'égalité en termes de droits et de devoirs.</p> <p>Questionner l'importance d'avoir des règles qui garantissent les droits.</p> <p>Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir.</p> <p>Questionner les effets des médias (information/ manipulation) sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres.</p> <p>Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>
------------	--

P5	
EP&S	Repérer des images stéréotypées du corps véhiculées par la société (médias, réseaux sociaux...).
EPC	<p>Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés.</p> <p>Questionner-expliciter règle-loi-norme.</p> <p>Identifier-exemplifier pluralité.</p> <p>Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité.</p> <p>Identifier-exemplifier sphère public-sphère privé.</p> <p>Identifier-exemplifier religion.</p> <p>Clarifier et hiérarchiser ses valeurs dans le respect de la pluralité.</p> <p>Questionner ce qui différencie les usages, les règles de vie, les lois.</p> <p>Reconnaître la pluralité des valeurs et des règles.</p> <p>Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.</p> <p>Justifier l'égalité en termes de droits et de devoirs.</p> <p>Interroger les limites des libertés garanties par le Droit.</p> <p>Questionner l'égalité devant les règles.</p> <p>Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir.</p> <p>Questionner les effets des médias sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres.</p> <p>Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>

P6	
EPC	<p>Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés.</p> <p>Questionner-expliciter règle-loi-norme.</p> <p>Identifier-exemplifier pluralité.</p> <p>Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité.</p> <p>Identifier-exemplifier religion.</p> <p>Clarifier et hiérarchiser ses valeurs dans le respect de la pluralité.</p> <p>Questionner ce qui différencie les usages, les règles de vie, les lois.</p> <p>Reconnaître la pluralité des valeurs et des règles.</p> <p>Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.</p> <p>Justifier l'égalité en termes de droits et de devoirs.</p> <p>Interroger les limites des libertés garanties par le Droit.</p> <p>Questionner égalité et équité.</p> <p>Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir.</p> <p>Questionner les effets des médias sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres.</p>
EP&S	Découvrir avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société (médias, réseaux sociaux...).
FHGES-FH	<p>Les mouvements migratoires en Belgique. Diversité culturelle, linguistique et religieuse en Belgique après 1945 à nos jours.</p> <p>Identifier des apports culturels des migrations en Belgique de 1945 à nos jours.</p>

S1	
EP&S	Analyser avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société dans un objectif de santé (médias, réseaux sociaux...).
EPC	<p>Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés.</p> <p>Identifier-exemplifier fait, valeur, normes.</p> <p>Distinguer faits, normes et préférences.</p> <p>Questionner-expliciter règle, loi, norme.</p> <p>Questionner-expliciter pluralité.</p> <p>Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité.</p> <p>Questionner-expliciter religion.</p> <p>Questionner la concordance et la disparité des valeurs.</p> <p>Expliciter les différentes catégories de normes morales et légales.</p> <p>Interroger la pluralité des valeurs et des règles.</p> <p>Questionner-expliciter Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Distinguer les droits fondamentaux d'autres droits.</p> <p>Reconnaître les droits fondamentaux comme condition de sa liberté.</p> <p>Questionner l'égalité devant la loi.</p> <p>Identifier l'influence d'autres sphères notamment économique, religieuse, médiatique, monde associatif, société civile, etc.</p>

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S2

**FHGES-
FS**

Identifier des représentations associées à la migration et des évolutions de ces représentations (stéréotypes/préjugés).
Identifier des difficultés rencontrées par des migrants dans une société d'accueil (culture, pratiques culturelles, valeurs et systèmes de valeurs).
Exemplifier des apports de la migration, ainsi que des leviers et des freins à l'intégration des migrants, au départ d'un processus de collecte de données.

EPC

Conceptualiser-problématiser stéréotypes et des préjugés.
Identifier-exemplifier fait-valeur-norme.
Distinguer faits, normes, valeurs.
Conceptualiser-problématiser règle-loi-norme.
Questionner-expliciter pluralité.
Conceptualiser-problématiser culture(s)/multiculturalité.
Conceptualiser-problématiser religion.
Reconnaître la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel.
Reconnaître le rôle et la pluralité des normes.
Interroger les normes qui permettent la pluralité des valeurs.
Conceptualiser-problématiser liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).
Conceptualiser-problématiser équité-égalité.
Distinguer les droits fondamentaux d'autres droits.
Reconnaître les droits fondamentaux comme condition de sa liberté.
Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

EP&S

Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

S3

**FHGES-
FS**

Au départ d'une analyse de données statistiques (par exemple, résultats des enquêtes budget-temps), mettre en évidence des inégalités de genre dans la contribution des femmes et des hommes à une sphère du monde du travail (par exemple, les activités domestiques et ménagères, les soins aux personnes...).

Identifier une situation de répartition inégalitaire (économique, entre genres...) et formuler des propositions argumentées permettant d'atténuer cette inégalité.

FH

Établir le lien entre égalité et équité.

	<p>Énoncer des acquis démocratiques induits par la promulgation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.</p> <p>Énoncer des acquis sociaux, civils et/ou politiques conquis par des acteurs de changement en Belgique de 1830 à aujourd'hui (ex : mouvements féministes, acteurs de lutte contre les discriminations, etc).</p>
EP&S	<p>Analyser avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société dans un objectif de santé (médias, réseaux sociaux...).</p>
EPC	<p>Distinguer faits, jugements normatifs et jugements de valeur.</p> <p>Conceptualiser-problématiser stéréotypes - préjugé.</p> <p>Questionner-expliciter fait-valeur-norme.</p> <p>Conceptualiser-problématiser règle-loi-norme.</p> <p>Questionner-expliciter pluralité.</p> <p>Conceptualiser-problématiser culture(s)/multiculturalité.</p> <p>Conceptualiser-problématiser religion.</p> <p>Questionner la concordance et la disparité des valeurs.</p> <p>Expliciter les différentes catégories de normes morales et légales.</p> <p>Interroger les normes qui permettent la pluralité des valeurs.</p> <p>Conceptualiser-problématiser liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Conceptualiser-problématiser égalité-équité.</p> <p>Questionner l'accès à la citoyenneté et aux droits qui en découlent.</p> <p>Questionner les droits comme condition de sa liberté.</p> <p>Problématiser le principe de l'égalité devant la loi.</p> <p>Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir</p> <p>Identifier l'influence d'autres sphères notamment économique, religieuse, médiatique, monde associatif, société civile, etc.</p>

3.5. Identités de genre, expressions de genres et orientations sexuelles

M3 EPC	<p>Construire une pensée autonome et critique</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer aux tâches et aux activités de la classe, indépendamment du genre. <p>Se connaître et s'ouvrir à l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié. Prendre sa place et laisser place à l'autre quelles que soient ses différences.
P1 EPC FHGES	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître des affects et interroger leurs effets. <p>Comprendre les principes de la démocratie</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer. <p>Formation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> Exemplifier le fait d'être à la fois un individu singulier (par exemple, au niveau physique et du caractère) et membre de différents groupes (groupe-classe, membre d'une famille, etc.).
P2 EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître des affects et interroger leurs effets. <p>Comprendre les principes de la démocratie</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3

EPC

Développer son autonomie affective

- Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner et se questionner sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P5

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner - expliciter la notion de genre.
- Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi comme sujet de droits.
- Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P6

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser – problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
- Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie

- Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

S1

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner - expliciter la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

S2

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

S3

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Réfléchir sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

FHGES

Formation sociale

- Identifier ce qui distingue le sexe et le genre.

3.6. Sexualité et comportements sexuels

P1

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale.

P2

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale.

P3

EPC

Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.
Identifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

P4

EPC

Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.
Identifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

P5

EPC

Identifier-exemplifier le consentement et le refus.
Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Questionner-expliciter la notion de genre.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

EP&S

Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.

P6

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Conceptualiser-problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

S1

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.
Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.
Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions.

S2

EP&S

Comprendre le développement corporel et ses modifications liées à la puberté

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.
Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.
Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions.

S3

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser
Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions
Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.

3.7. Les violences

P1

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P2

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P5

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P6

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

S1

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S2

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S3

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir

3.8. Santé sexuelle et reproductive

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester, dans son vécu scolaire, divers signes répondant à ses besoins physiologiques pour assurer notamment sa croissance. ▪ Réagir à un besoin physiologique en adoptant l'attitude adéquate : <ul style="list-style-type: none"> - manger et boire ; - se protéger du froid et du soleil ; - se reposer.
Psychom.	<p>Gestion de sa santé et de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer des règles de la psychomotricité pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres. ▪ Appliquer pour se préserver/se protéger, protéger/ préserver les autres, les règles adaptées à l'espace occupé.

P1	
Sciences	<p>L'alimentation des humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser que des aliments variés sont nécessaires aux humains pour vivre et grandir. ▪ Préciser que l'eau est un aliment et qu'elle est vitale. ▪ Proposer et justifier des choix alimentaires en lien avec l'environnement et la santé.
EP&S	<p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir le plaisir du mouvement. ▪ Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P2	
Sciences	<p>Les étapes de la vie des animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer la nécessité d'un mâle et d'une femelle pour la reproduction.
EP&S	<p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir le plaisir du mouvement. ▪ Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P3

EP&S

GSS1

- Découvrir les grands principes liés à une bonne hygiène de vie (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, activité physique, évitement de la sédentarité...).
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P4

EP&S

GSS1

- Découvrir les grands principes liés à une bonne hygiène de vie (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, activité physique, évitement de la sédentarité...).
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P5

Sciences

La reproduction humaine

Système reproducteur : organes et fonctions

- Légender un schéma simplifié de l'appareil reproducteur de l'homme et de la femme (le pénis, les testicules, le vagin, la vulve, le clitoris, l'utérus, les ovaires).
- Identifier la fonction des organes du système reproducteur de l'homme (au moins : pénis, testicules) et de la femme (au moins : ovaire, utérus, vagin).

Reproduction humaine

- Préciser le rôle respectif des deux sexes au cours de la reproduction sexuée (l'homme produit les spermatozoïdes et la femme les ovules).
- Identifier la fécondation comme étant le résultat de la rencontre entre un spermatozoïde et un ovule.
- Réaliser une représentation pour illustrer la fécondation (rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule).

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître les recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P6

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S1

Sciences

La reproduction humaine et des moyens contraceptifs

Fécondation et grossesse

- Préciser que la fécondation est le résultat de l'union entre un spermatozoïde et un ovocyte.
- Expliquer le déroulement d'une grossesse (embryon, implantation dans la paroi de l'utérus, fœtus, échanges placentaires, accouchement).

Méthodes contraceptives

- Citer quelques moyens contraceptifs dont au moins, le préservatif.
- Recueillir des informations essentielles concernant les moyens contraceptifs à partir de documents et/ou de personnes-ressources.

Prévention des IST

- Expliquer les rôles du préservatif (prévention des IST et contraception) et de la vaccination (en lien avec des IST).
- Recueillir les informations essentielles concernant les moyens pour se protéger contre les infections sexuellement transmissibles et autres infections liées aux appareils reproducteurs (dont au moins, le Papilloma Virus Humain et une autre) et les structurer.
- Utiliser des connaissances scientifiques pour justifier des choix en relation avec la contraception et/ou la protection contre des IST et préciser qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre les partenaires.

Vocabulaire

- Utiliser les termes : embryon, fœtus, accouchement, moyens contraceptifs, préservatif, Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S2

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S3

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

Vu pour être annexé à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Bruxelles, le 17 mars 2023.

Pour le Gouvernement de la Communauté française,

Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Frédéric DAERDEN, Ministre de l'Égalité des chances

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent 'F' and a series of connected loops.

Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé et des droits des femmes

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'L' and followed by a few loops.

Valérie GLATIGNY, Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse

A handwritten signature in black ink, beginning with a large 'V' and ending with a long horizontal stroke.

Caroline DESIR, Ministre de l'Education

Pour le Gouvernement wallon,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'D' and 'R' with a long horizontal stroke at the end.

Elio DI RUPO, Ministre-Président

Christie MORREALE, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Egalité et des Droits des femmes



Pour le Collège de la Commission communautaire française,

Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente, chargée de la Promotion de la Santé et de la famille

